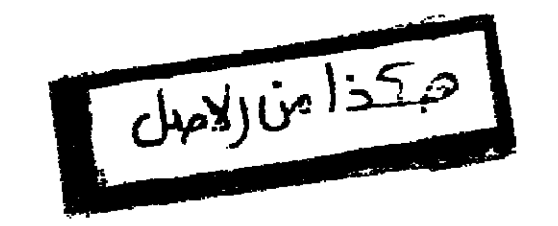


Le Monde

LE MONDE ÉCONOMIE

■ Si peu libre Banque de France
■ Immobilier : 2 pages d'annonces



CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16437 – 7,50 F — MARDI 2 DÉCEMBRE 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

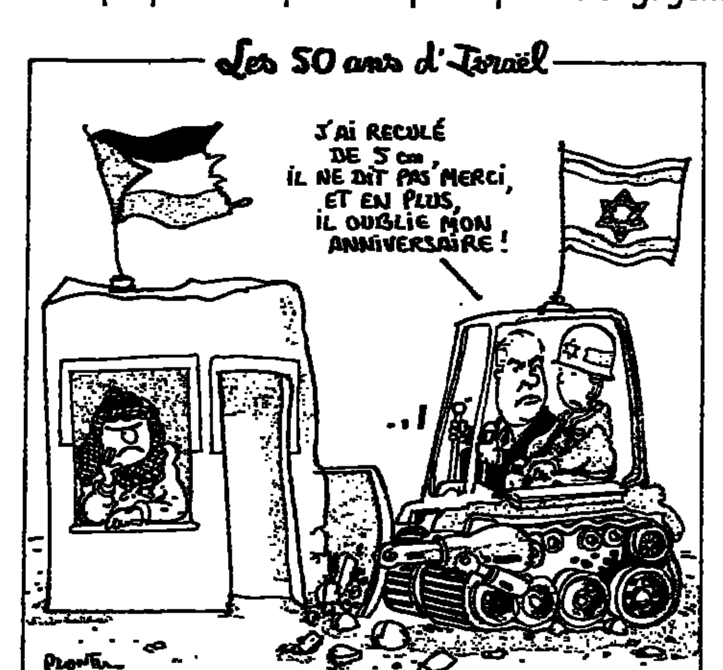
50 ans après le plan de partage de l'ONU, Israël propose un retrait imprécis de Cisjordanie

Les Palestiniens rejettent une proposition qui ne respecte pas les engagements de M. Nétanyahou

AU LENDEMAIN du cinquantième anniversaire de la création de l'Etat hébreu, le gouvernement israélien a adopté, dimanche 30 novembre, un plan de retrait de Cisjordanie dont les conditions ont été aussitôt rejetées par les Palestiniens. Ce plan, contraire à l'accord conclu en janvier entre Yasser Arafat et Benyamin Nétanyahou, prévoit un retrait unique, au lieu des trois prévus qui devaient s'échelonner jusqu'à la mi-1998, sans que soient précisés son ampleur ni son calendrier. Des informations non officielles font état d'un retrait de 6 à 8 % du territoire. Ce retrait est soumis à des conditions laissées à l'appréciation du gouvernement israélien, notamment à propos des efforts exigés de l'Autorité palestinienne dans la lutte contre le terrorisme.

Le chef des négociateurs palestiniens, Saëb Erakat, a réagi en déclarant : *« Nous avons besoin d'une application précise de ce qui avait été convenu. »* La ministre Hanane Ashraoui a jugé ce plan *« inacceptable »* et évoqué une *« violation des accords conclus »*. Dans l'esprit du gouvernement israélien, tiraillé entre ses engagements et la pression de son aile extrémiste hostile à toute concession territoriale, ce retrait doit précéder le début des discussions sur le statut définitif des territoires palestiniens occupés depuis 1967. Il est également destiné à rassurer l'administration américaine exaspérée par l'intransigeance de M. Nétanyahou.

Alors que le premier ministre français, Lionel Jospin, avait évoqué, samedi 29 novembre, ses *« inquiétudes »* sur la politique de son homologue israélien, le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, a estimé dimanche que la proposition israélienne était un *« petit geste très, très en deçà »* des engagements pris par l'Etat israélien.



Lire page 2 et notre éditorial page 20



DR

■ Voiron, la rafle oubliée

« Toto » avait sept ans quand, en mars 1944, avec dix-sept autres juifs cachés à Voiron, dans l'Isère, il fut arrêté et déporté. Notre enquête sur cette rafle oubliée s'est prolongée jusqu'à New York autour de la mémoire du rabbin Chneerson, qui veillait sur cette communauté d'enfants. p. 14 et 15

■ Le gouvernement tchèque tombe

Le premier ministre tchèque, Vaclav Klaus, a été contraint à la démission par un scandale financier. p. 4

■ Sur la piste de l'or nazi

La découverte de microfilms, à Vienne, à la veille de la conférence qui se tiendra sur ce sujet mardi 2 décembre à Londres, pourrait éclairer les circuits empruntés par l'or nazi. p. 34

■ Le rugby français

Bernard Lapasset, président de la Fédération, explique au *Monde* les mesures destinées à remettre au niveau mondial le rugby national. p. 25

■ Soigner la médecine scolaire

Des réformes sont à l'étude pour pallier les carences chroniques de la santé à l'école. p. 10

■ Le luxe victime de la crise asiatique

Le secteur craint de subir les effets de la chute des places boursières et des monnaies asiatiques. p. 21

■ La fin du charbon lorrain

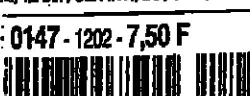
Mercredi 3 décembre, les mineurs descendront pour la dernière fois dans le puits Simon, à Forbach – première étape dans la mort programmée de l'industrie houillère lorraine. p. 13

■ Pour le théâtre

Deux points de vue sur la politique du ministère de la culture dans le domaine des arts de la scène. p. 19

lemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, ; ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; ôte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; pagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 1 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, L ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; égal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; sie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

0147 - 1202 - 7,50 F



Les dirigeants de la droite s'opposent à toute négociation avec le FN

FRANÇOIS LÉOTARD, président de l'UDF, et Nicolas Sarkozy, porte-parole de la direction du RPR, ont affirmé, dimanche 30 novembre, leur refus de toute tractation avec le Front national pour l'élection des présidents de conseils régionaux, en mars 1998. Ils rejoignent ainsi la position prise par Edouard Balladur. Samedi, Lionel Jospin avait mis en garde l'opposition, devant le Conseil représentatif des institutions juives, contre *« la tentation mortelle d'alliances électorales perverses qui ruineraient son projet politique et la compromettraient irrémédiablement »*. Les responsables de droite ont accusé la gauche d'avoir bénéficié de la présence du FN aux élections législatives.

Lire page 6

Baptême après « usinage » pour les gadz'arts et gadz'arettes

À L'INVITATION du maître de cérémonie, les « conscrits » se sont inclinés, genou à terre, au pied de leurs aînés, sur l'esplanade de l'Ecole militaire à Paris, la tour Eiffel en toile de fond. Puis, à voix basse, ils ont prononcé le serment de *« la fraternité, de la fidélité et de la solidarité »*. La médaille commémorative autour du cou, ils se sont relevés et ont revêtu le « feski », la casquette de leur uniforme bleu marine aux barrettes et boutons dorés emprunté, avec les gants blancs, aux aspirants de marine. Les gadz'arts, élèves de l'Ecole nationale des arts et métiers, ainsi baptisés, samedi 29 novembre, entendaient en même temps protester contre les tentatives de limitation, par le gouvernement, de leurs cérémonies de bizutage, l'« usinage », comme ils disent.

Depuis cent cinquante ans, le rituel du baptême des nouvelles promotions est immuable. Il a résisté à l'Occupation comme aux événements de mai 1968. Il fallait, cette année, que le danger fût menaçant pour que la puissante Association des anciens sonne le rappel de ses 27 000 membres et organise cette cérémonie, pour la première fois en public. Trois mille à quatre mille anciens, parmi lesquels quelques dizaines de survivants des années 20 et 30, s'étaient déplacés en famille pour entourer un millier de jeunes élèves. Encore très minoritaires, quelques gadz'arettes, admises depuis 1964, avaient été placées au premier rang.

L'évocation du nom de Lionel Jospin, à l'origine d'un changement des statuts de l'école en 1991 lorsqu'il était ministre de l'éducation nationale, a provoqué des huées et des quolibets. Mais la véritable cible était Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire, accusée de vouloir la mort des « trad's » et de l'« usinage » qui marquent la période d'intégration des jeunes promotions. Les Arts et métiers ont été montrés du doigt à la suite de plaintes émanant d'élèves exclus pour avoir refusé de subir les épreuves initiatiques : sommeil interrompu, exercices physiques en pleine nuit, violences diverses. Sur la base de rapports et de plaintes adressées au ministère, le directeur général de l'Ensam, Guy Gautherin, a pris la décision de fermer, pendant une quizaine de jours, les deux centres de Lille et Cluny.

« Comme tout corps social, la communauté des Arts et métiers a besoin de réaffirmer la culture qui la caractérise. Son trop grand silence, sa trop grande modestie ont laissé le champ libre à une poignée de détracteurs patentés », estime Jean Truffy, président de la Société des ingénieurs arts et métiers. Spectateur amusé, Jorg, un étudiant allemand d'Aix-la-Chapelle, élève au centre d'Aix-en-Provence, reconnaît bien quelques *« bizarreries »* dans ces pratiques inconnues outre-Rhin. S'il y a participé, c'était, précise-t-il *« pour mieux faire connaissance et* [s']*intégrer. C'est une sorte de grand jeu »*. En aparté, un de ses amis ajoute toutefois : *« Vous ne voudriez pas qu'il dise ce qu'il pense pour ensuite avoir des ennuis... »*

Dans ce concert d'unanimité, seul Roland Genin, ancien président de la Société, *« ami de Claude Allègre »*, a ouvert une brèche. Il se propose de conduire une mission de bons offices dans le conflit entre la direction générale soutenue par le ministère, les élèves et la société des anciens. Mais l'heure n'était pas à la réconciliation. Entonné à tue-tête, l'hymne final proclame : *« Supprimer les promos militantes, tel est le but de l'administration.* [...] *Réagissons et montrons qu'on peut chanter d'une voix triomphante :* " Les trad's mourront quand mourront les gadz'arts.". »

Michel Delberghe

L'hospitalité selon Jacques Derrida

« IL N'Y A PAS de culture ni de lien social sans un principe d'hospitalité », explique Jacques Derrida dans un entretien au *Monde*. C'est au nom de ce principe absolu qu'il faut, selon le philosophe, inventer les meilleures mesures en matière d'immigration. Aussi critique-t-il ceux qui croient *« devoir donner des gages électoraux à des forces d'exclusion »*, *« tactique*, ajoute-t-il, *qui pourrait bien perdre plus que son âme : le bénéfice escompté »*. S'agissant des projets du gouvernement Jospin, il *« regrette que les lois Pasqua-Debré n'aient pas été abolies plutôt que retouchées »* et que *« les procédures de régularisation promises paraissent lentes, minimalistes, dans une atmosphère chagrine, crispée, contrariée »*.

Lire page 19 et nos informations page 7

E.H. GOMBRICH

HISTOIRE DE L'ART

Nouvelle édition, révisée et augmentée.
Nouvelle maquette.

L'Histoire de l'art de E. H. Gombrich est l'un des ouvrages sur l'art les plus célèbres jamais publiés. Depuis quarante-cinq ans, il demeure une introduction inégalée à l'ensemble du sujet, des premières peintures rupestres à l'art d'aujourd'hui.

Prix de lancement 295 F jusqu'au 31 décembre 1997, 350 F ensuite.

Gallimard

Introuvable éducation civique

AVEC UNE REMARQUABLE constance, le discours politique des quinze dernières années invoque le retour de l'éducation civique à l'école. Jean-Pierre Chevènement voulait en faire une discipline à part entière, assortie de programmes, horaires et instructions. François Bayrou ambitionnait de la *« revitaliser »* dans une société qui aurait eu *« droit au sens »*. Lionel Jospin, passé lui aussi par le ministère de l'éducation nationale, souhaite *« que soient enseignées et pratiquées non seulement l'instruction civique, mais aussi la morale civique »*.

L'ombre de Jules Ferry est passée sur le discours de politique générale du premier ministre, le 19 juin. *« Dès l'enfance, il faut faire naître et vivre durablement un profond sentiment d'attachement aux valeurs républicaines, au premier rang desquelles la laïcité, le respect de la chose publique, l'adhésion à une citoyenneté active et responsable, ensemble indissociable de droits et de devoirs »*, déclarait M. Jospin. Son ami Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, le relayait en recommandant, quelques mois plus tard, d'inventer pour les jeunes *« une citoyenneté moderne »* fondée sur la raison et l'universalité. Voilà quelques jours, Ségolène Royal se saisissait à son tour, avec prudence, de ce chantier républicain (*Le Monde* du 27 novembre).

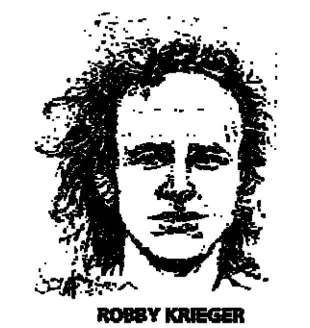
Loin de proposer un contenu précis pour ce nouvel enseignement, qui devra être dispensé à tous les étages du système éducatif, y compris aux futurs enseignants, la ministre déléguée à l'enseignement scolaire s'est contentée de rappeler quelques valeurs : la tolérance, la responsabilité, le respect des droits et des devoirs, la laïcité, la solidarité, la politesse. Qui serait contre ?

Au terme d'un travail de terrain qui viserait à tirer l'essentiel des *« innovations »* réussies dans les établissements, probablement à partir de ces valeurs communément admises, Mme Royal souhaite établir, au printemps 1998, des *« textes de référence »*. En adoptant cette démarche, elle veut, comme elle le laisse entendre, éviter de se voir reprocher d'imposer d'en haut une « doctrine » suscitant inévitablement le rejet, voire les quolibets.

Béatrice Gurrey

Lire la suite page 20

La légende des Doors



ROBBY KRIEGER

TRENTE ANS après leur premier album sort un coffret qui retrace le parcours des Doors et contient quelques inédits. On peut ainsi redécouvrir la qualité de tous les musiciens du groupe, longtemps écrasés par la personnalité du chanteur, Jim Morrison, mort à Paris en 1971. Notamment celle de Robby Krieger, compositeur de nombreux tubes du groupe.

Lire page 29

هكذا من الاصل

PROCHE-ORIENT Le gouvernement israélien a adopté, dimanche 30 novembre, un plan de retrait militaire de Cisjordanie occupée. Contrairement à l'accord qu'il avait lui-même conclu au début de l'année avec l'Autorité palestinienne de Yasser Arafat, Benyamin Nétanyahou ne propose plus qu'un seul retrait, au lieu des trois prévus, sans préciser son ampleur ni son calendrier. ● CE RETRAIT UNILATÉRAL, soumis à des conditions laissées à la discrétion d'Israël, est destiné à rassurer l'administration américaine, qui manifeste son inquiétude sur les conséquences de la politique de M. Nétanyahou. Il devrait précéder, dans l'esprit des Israéliens, l'engagement des discussions sur le statut définitif des territoires occupés depuis 1967. ● DÉNONCÉ par les Palestiniens, le plan a suscité l'ironie de l'opposition israélienne. *(Lire aussi l'éditorial page 20.)*

Israël propose un retrait conditionnel et imprécis de Cisjordanie

Les Palestiniens rejettent un plan contraire à l'accord dit « d'Hébron », conclu en janvier avec Benyamin Nétanyahou. Toutefois, le premier ministre israélien espère ainsi répondre à la fronde au sein de son parti et aux pressions de l'administration américaine

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Pour les Palestiniens comme pour l'opposition travailliste israélienne et la plupart des commentateurs politiques locaux, l'offre, conditionnelle, non chiffrée et non datée, faite, dimanche 30 novembre, par le gouvernement de Benyamin Nétanyahou en matière de retrait territorial de Cisjordanie occupée *« n'est rien d'autre qu'une manœuvre minable »* destinée tout d'abord à gagner du temps, ensuite à impressionner Washington, enfin à profiter de la faiblesse de Yasser Arafat, président de l'Autorité palestinienne, pour qu'il accepte une redéfinition complète des accords intérimaires de paix signés en septembre 1993.

Paraphé par M. Nétanyahou lui-même, le 15 janvier, en présence de Warren Christopher, alors secrétaire d'Etat des Etats-Unis, l'accord dit « d'Hébron » prévoyait qu'Israël effectuerait *« trois redéploiements supplémentaires »* de ses troupes en Cisjordanie occupée, *« en mars 1997, en septembre 1997 »* et, le dernier, *« à la mi-1998 »*. Un an plus tard, les Palestiniens ayant refusé le premier mini-retrait de mars en raison de son étroitesse et de son caractère unilatéral – 7 % de la Cisjordanie, décision prise sans consultations par le gouvernement israélien –, rien n'a été fait. Le deuxième redéploiement de septembre a été « oublié », et le suivant, offert aujourd'hui en échange de l'acceptation par M. Arafat d'une entrée *« immédiate »* dans les négociations sur le statut définitif des territoires occupés, Jérusalem-Est incluse, du sort des colonies et de celui des trois millions de réfugiés palestiniens, paraît avoir bien peu de chances d'être jamais mis en œuvre.



« PARLOTTE SANS CONSÉQUENCE »

Dans le communiqué officiel diffusé dimanche après que seize ministres sur dix-huit eurent approuvé la proposition du premier d'entre eux, il est clairement indiqué que le gouvernement *« a décidé qu'avant le règlement définitif* [de la question palestinienne] *un redéploiment supplémentaire sera effectué en Judée-Samarie »*, l'appellation biblique de la Cisjordanie rejetée par les Palestiniens. Saëb Hérakat, l'un des ministres de Yasser Arafat, a bien noté qu'il n'est désormais *« plus question de trois, mais d'un seul redéploiement »*. L'idée est d'autant plus *« inacceptable »* pour les Palestiniens qu'il s'agit, comme disait dimanche Hanane Ashraoui, autre ministre de M. Arafat, *« d'une nouvelle et caractérisée violation des accords conclus, quelque chose qui détruirait la validité et la légitimité-même du processus de paix »*. En réalité, l'offre de M. Nétanyahou, que certains commentateurs de droite espéraient, sans trop y croire, *« suffisante pour calmer l'administration Clinton »*, qui réclamait un redéploiement *« significatif »*, apparaît d'autant plus comme de *« la parlotte sans conséquence » – dixit* Ehoud Barak, le chef des travaillistes – qu'elle n'est ni chiffrée ni datée. La rumeur journalistique continue d'évoquer un retrait de 6 % à 8 % du territoire concerné (*Le Monde* du 27 novembre), de même que les mois de mars ou avril pour sa mise en œuvre.

Mais le communiqué gouvernemental ne précise rien sur ces points.

Il indique, en revanche, qu'*« avant »* de prendre une décision chiffrée *« le gouvernement »*, pour la seconde fois en un an, *« conduira un débat intensif visant à formuler son plan concernant le règlement permanent* [de la question des territoires palestiniens occupés] *et prendra en compte les zones de sécurité nécessaires à l'Etat d'Israël, les régions d'implantation* [juive] *et ses autres intérêts vitaux, en particulier les ressources aquifères* (Israël tire aujourd'hui un tiers environ de sa consommation d'eau des nappes phréatiques de Cisjordanie, NDLR) *et les sites historiques* [juifs] *»*.

ÉLECTIONS ANTICIPÉES ?

Visiblement calibrée pour plaire aux partisans du plus « Grand Israël » possible au sein de la coalition au pouvoir, la déclaration d'intention gouvernementale ajoute, comme en réponse aux *Etats-Unis*, qui réclament depuis des mois la suspension de la colonisation des territoires occupés, que l'équipe de M. Nétanyahou *« prendra les mesures nécessaires pour renforcer »* les 144 *« implantations juives de Judée-Samarie »*.

L'article 2 du communiqué précise, en outre, que la proposition de retrait est suspendue, non seulement à l'accord de M. Arafat pour qu'il « oublie » les deux autres *« redéploiments supplémentaires »* initialement prévus, mais également à trois autres conditions, dont l'appréciation ne peut dépendre que d'Israël. Il faut qu'au cours des prochains mois l'Autorité palestinienne autonome *« prouve »* qu'elle conduit bien *« une lutte sans merci contre l'infrastructure terroriste »* ; qu'elle *« parachève »* l'annulation de la Charte de l'Organisation de libération de la Palestine, qui prônait, jusqu'à son abrogation l'an dernier par son Conseil national, la destruction d'Israël ; et qu'enfin Yasser Arafat accepte de transférer aux forces d'occupation militaires les Palestiniens suspectés de violence ou de terrorisme contre Israël.

« Tout cela ne vise qu'un objectif, commentait dimanche le professeur de sciences politiques Barry Rubin, du centre d'études stratégiques BESA à Tel-Aviv : *amoindrir la pression américaine sur le gouvernement. Cela ne marchera pas... »* Quant à Ehoud Barak, qui laissait entendre récemment que les députés du Parti travailliste auraient pu voter en faveur de gouvernement s'il avait présenté un plan de retrait *« sérieux » – « au moins 10 % de la Cisjordanie »*, précisait son entourage –, il a ironiquement remarqué, dimanche soir, que, *« comme à l'ordinaire, le gouvernement a joué aux échecs tout seul »*, mais que *« tout ce bla-bla n'a évidemment rien à voir avec la réalité »*.

De plus en plus convaincu que M. Nétanyahou ne tiendra pas au-delà de *« quelques mois supplémentaires »*, le chef des travaillistes a invité la semaine dernière son parti à se mettre, dès à présent, en ordre de bataille pour remporter d'éventuelles élections anticipées.

Patrice Claude

Les « inquiétudes » de Lionel Jospin

« La sincérité, l'honnêteté et la franchise, tout autant que l'amitié profonde que je porte à l'Etat d'Israël, me commandent de ne pas dissimuler les inquiétudes que m'inspire la politique menée aujourd'hui par les dirigeants d'Israël »*, a affirmé Lionel Jospin samedi 29 novembre. Le premier ministre français, qui s'exprimait à l'occasion du dîner annuel du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), a ajouté : *« On ne peut pas demander à l'Autorité palestinienne de faire la preuve de sa bonne volonté, de donner des gages de son action contre le terrorisme, sans lui donner aussi des raisons d'espérer une reprise effective du processus de paix, sans lui offrir une perspective de négociation politique. Si cette Autorité palestinienne se trouvait durablement et fortement affaiblie, c'est alors que les mouvements extrémistes, les partis intégristes qui souhaitent encore la destruction de l'Etat d'Israël, seraient singulièrement renforcés. »

Une manifestation en faveur d'une détenue palestinienne dégénère en émeute

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Une quarantaine de jeunes Palestiniens ont été blessés, certains à la tête, par des tirs israéliens de balles caoutchoutées, samedi 29 novembre, à la frontière de l'enclave autonome de Bethléem. L'affrontement, qui a duré plusieurs heures, a opposé plusieurs centaines de jeunes lanceurs de pierres à une cinquantaine de soldats israéliens en armes postés à la sortie de Bethléem, autour d'un site religieux juif transformé, la semaine dernière, en véritable camp fortifié, bétonné et surmonté de miradors. Il a suivi une manifestation pacifique en faveur de la libération par Israël d'une prisonnière palestinienne.

Itaf Alayane, 35 ans, a observé une grève de la faim de quarante jours, à la prison de Ramleh, en Israël, pour protester contre son arrestation. La jeune Palestinienne a mis un terme à son jeûne, dimanche soir 30 novembre. Musulmane pratiquante, sympathisante du Djihad islamique – le mouvement fondamentaliste de lutte palestinienne qui a revendiqué, ces dernières années, plusieurs attentats-suicides en Israël, – Itaf Alayane a été arrêtée le 20 octobre en Cisjordanie occupée, sans motif apparent autre que son passé. Condamnée à quatre ans de prison en 1987 pour participation à des activités contre l'occupation des territoires palestiniens par l'Etat juif, l'intéressée, convaincue d'avoir agressé un gardien *« avec intention de tuer »*, fut sanctionnée par dix années supplémentaires de prison.

DÉTENTION SANS PROCÈS

Finalement libérée en février 1996 dans le cadre des accords israélo-palestiniens de paix, la jeune femme est aujourd'hui détenue au titre des ordonnances militaires d'exception qui permettent à l'Etat juif d'emprisonner des Palestiniens sans procès ni inculpation pour des périodes de trois mois, renouvelables. Outre les 3 648 détenus palestiniens condamnés par des tribunaux militaires et aujourd'hui emprisonnés en Israël, 545 personnes sont présentement détenues à titre *« administratif »*. Cent dix-huit d'entre elles – dont 35, selon Al Haq, une organisation de juristes palestiniens pour la défense des droits de l'homme, seraient *« malades »* – ont entamé une grève de la faim le 19 novembre à la prison de Damoon pour protester *« contre les mauvais traitements »*.

Le cas d'Itaf Alayane avait fait l'objet, dimanche, d'un *« appel à la communauté internationale »* lancé par le secrétaire général de Ligue arabe, Ismat Abdel Meguid. *« Itaf Alayane*, indiquait le communiqué de l'organisation, *est sur le point de payer de sa vie les pratiques israéliennes qui violent la 4e convention de Genève sur la protection des populations sous occupation »*. Les détentions *« administratives »* n'ont pas, en Israël, à être justifiées auprès des tribunaux et les avocats des détenus n'ont pas accès aux dossiers de leurs clients, ces derniers étant systématiquement classés *« secret »* par le Shin Beth, le service de sécurité intérieure d'Israël.

Dans une lettre diffusée par l'intermédiaire de son avocat, la jeune femme, qui avait alors déjà perdu beaucoup de poids, écrivait le 23 novembre qu'elle ne voyait pas, *« contre une force d'occupation qui n'a aucun compte à rendre à personne et qui n'est ouverte ni à la justice pénale, ni à la logique »*, d'autre moyen que la grève de la faim pour obtenir sa libération. *« Ce sont les actes de l'occupant qui nous poussent au désespoir, à la rage et au suicide »*, concluait Itaf Alayane.

P. C.

Faites d'une pierre cinq coups

ESC RENNES
ESC POITIERS
ESC PAU
ESC LE HAVRE
ESC DIJON

Une inscription pour cinq grandes Écoles Supérieures de Commerce ■ 550 places pour les prépas ■ des épreuves écrites communes ■ des coefficients et une barre d'admissibilité identiques ■ deux entretiens seulement dans deux écoles de votre choix ■ prise en compte de la moyenne des deux oraux.

Alliance ESC
un seul et même concours pour cinq ESC

ESC DIJON
Alexandrine BORNIER
03 80 72 59 21

ESC LE HAVRE
Isabelle CHERFILS
02 32 92 59 99

ESC PAU
Laure TARDIEU
05 59 92 64 64

ESC POITIERS
Violaine BIGOT
05 49 60 58 00

ESC RENNES
Marie-Paule JOUIN
02 99 54 63 63

Les défis du jeune barreau palestinien sur un territoire éclaté

EN L'ABSENCE d'une culture de l'exercice du droit et des principes de respect des droits de l'homme, c'est un travail d'Hercule qui attend le jeune barreau palestinien, fondé il y a seulement cinq mois, et qui doit aussi « faire avec » la complexité et l'enchevêtrement des législations dans les territoires palestiniens, et un champ d'exercice de la profession géographiquement éclaté.

Avec ses quelque deux mille avocats, explique au *Monde* le bâtonnier Abdel Rahman Abou Nasr – qui était en visite à Paris à l'invitation du bâtonnier Bernard Vatier, à l'occasion de la rentrée du barreau de Paris –, l'ordre des avocats palestiniens est le résultat de la fusion, en juillet, de trois associations, dont deux existaient en Cisjordanie et la troisième à Gaza. L'initiative est d'autant plus méritoire que comme le dit M. Abou Nasr, il est plus facile à un avocat de Gaza de rencontrer un homologue de Naplouse, ou de Ramallah (en Cisjordanie) à Paris ou à Londres qu'en territoire palestinien – du fait des interdictions de circuler imposées par Israël aux habitants de ces territoires.

Jaloux de son indépendance par rapport aux pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, insiste M. Abou Nasr, le barreau palestinien a pour objectif prioritaire de faire régner le droit et de faire respecter les droits de l'homme. Mais... cela suppose que les pouvoirs exécutif, législatif et les appareils de sécurité soient sur la même longueur d'onde, ce qui n'est pas le cas.

MORTS SOUS LA TORTURE

Depuis juillet, Fathi Sobh, professeur d'anglais à l'université El Azhar, à Gaza, est détenu sans mandat ni inculpation. Il aurait demandé à ses étudiants de disserter sur *« les allégations de corruption au sein de l'Autorité »* palestinienne. Libéré le 26 novembre sous caution au terme de près de cinq mois de détention et torturé au point d'avoir dû être hospitalisé, aucune charge n'a jamais été annoncée publiquement contre lui. Quatorze prisonniers palestiniens sont, par ailleurs, morts sous la torture ou par *« accident »* depuis 1994, et quarante détenus palestiniens, pour la plupart sympathisants des islamistes, attendent depuis octobre d'être inculpés.

« Oui, il y a eu des abus, mais limités », admet le bâtonnier. *« Nous avons la possibilité de recourir à la Haute Cour de justice, mais il est vrai aussi que certaines de ses décisions n'ont pas été respectées. »* Souvent, *« l'opposition n'est pas tolérée »*, mais toutes les voix de l'opposition ne font pas non plus preuve d'un très grand sens des responsabilités, plaide encore Me Abou Nasr. *« Nous répétons haut et fort qu'il est intolérable qu'une personne soit détenue sans inculpation ni procès. »*

« Mais n'oubliez pas, tient-il à souligner, *que l'Autorité palestinienne en est à ses débuts et que nous ne pouvons pas exiger d'elle ce qui est requis d'un pouvoir établi depuis des dizaines d'années (...). N'oubliez pas non plus que le peuple palestinien n'a jamais exercé un pouvoir en tant qu'autorité sur une terre. Croyez-moi, il est beaucoup plus difficile de créer une société démocratique que de libérer »* une terre.

Cela n'excuse rien, s'empresse d'ajouter Me Abou Nasr, mais, couplé à la pression que subit l'Autorité palestinienne de la part d'Israël, et *aussi des Etats-Unis*, contribue à expliquer les dérives. Sans oublier que les responsabilités et prérogatives des différents responsables et institutions de l'Autorité sont mal définies, que le Conseil législatif, malgré son appellation, n'est pas un vrai Parlement, que du fait du morcellement des territoires palestiniens, tout est divisé par deux : les ministères, les appareils de sécurité, le Conseil législatif.

Il ne faut pas oublier non plus que les législations sont un enchevêtrement de textes hérités de l'Empire ottoman, du mandat britannique, de la loi jordanienne (pour la Cisjordanie) et de l'égyptienne (pour la bande de Gaza). Ce qui signifie que les législations ne sont pas les mêmes. Aussi, plaide-t-il, *« la seule issue ne peut être que la création d'un Etat palestinien »*.

RASSEMBLER LES LÉGISLATIONS

Le centre de droit de l'université de Birzeït, créé après la signature de la Déclaration de principes israélo-palestinienne le 13 septembre 1993, s'emploie à rassembler toutes ces législations avant d'en proposer d'autres. Beaucoup reste à faire.

Me Abou Nasr estime que le barreau de Paris, qui coopère avec le centre de Birzeït depuis novembre 1993, peut apporter sa contribution en participant, par exemple, à la formation d'avocats, ou en organisant des séminaires sur le respect des droits de l'homme, que le ministère de la justice peut contribuer à la formation de juges et l'équipement des tribunaux, que les forces de sécurité françaises peuvent entraîner leurs homologues palestiniennes à exercer leur profession également dans le respect des droits de l'homme.

Mouna Na...



La France toujours à la recherche d'un arrangement avec l'OTAN

Paris ne veut ni s'intégrer ni être exclu

COMMENT ne pas être dehors sans être dedans ? C'est à cette question que la diplomatie française cherche une réponse, au moment où s'ouvre à Bruxelles la saison des réunions ministérielles de l'OTAN, au fil des ans de plus en plus en plus nombreuses étant donnée la multiplication des formes d'association et de coopération entre les pays tiers et l'Alliance atlantique. La France – et sur ce point l'Elysée et le Quai d'Orsay sont d'accord – considère que les conditions ne sont pas réunies pour une participation pleine et entière dans l'OTAN, mais elle ne veut pas être laissée à l'écart des structures en train de se mettre en place, alors que les postes vont être redistribués avec l'arrivée de trois nouveaux membres (Hongrie, Pologne, République tchèque).

Il y a deux ans, en décembre 1995, Jacques Chirac, fraîchement élu président de la République, faisait un pas vers la participation aux structures militaires intégrées de l'OTAN que de Gaulle avait quittées en 1966. Une réintégration complète était subordonnée à une réforme de l'alliance accordant plus de place à l'Europe. Le chef de l'Etat était arrivé à la conclusion que la défense européenne devait se développer à l'intérieur de l'OTAN étant donnés les liens étroits entretenus par nos principaux partenaires de l'Union avec l'organisation atlantique.

Cette politique connut un premier succès au conseil atlantique de Berlin, en juin 1996. Les Etats-Unis admirent, pour la première fois, qu'une identité européenne se développe au sein de l'alliance, qu'y existe une chaîne européenne de commandement, avec à sa tête le commandant en chef adjoint des forces alliées. Cette chaîne peut être activée en cas de besoin, par exemple pour des opérations de maintien de la paix, à laquelle les Américains eux-mêmes ne voudraient pas participer. Les Européens pourraient alors, sous certaines conditions, utiliser les moyens de l'OTAN pour des missions placées sous la direction de l'UEO (Union de l'Europe occidentale).

Les décisions de Berlin ne sont pas remises en cause. Mais, pour la France, elles constituaient une étape sur la voie de l'adaptation de l'OTAN, alors que pour les Américains, et pour certains des alliés européens, c'était un aboutissement. Dans la logique d'un nouveau partage des responsabilités entre les deux rives de l'Atlantique, Paris réclamait aussi que les commandements régionaux de l'OTAN en Europe soient assumés par des Européens. De l'été 1996 au printemps 1997, la France et les Etats-Unis se sont opposés sur l'attribution du commandement Sud, basé à Naples. On était proche d'une solution (partage des responsabilités et réexamen dans quelques années) quand est survenue la dissolution de l'Assemblée nationale suivie de l'arrivée au gouvernement des socialistes, très critiques à l'égard de la nouvelle stratégie de Jacques Chirac.

Un compromis était-il possible ? On ne le saura jamais. La France se retrouve aujourd'hui dans une situation étrange, esquissée entre les lignes par Hubert Védrine, lors d'une récente réunion de l'UEO à Erfurt (Allemagne). Que dit le ministre des affaires étrangères ? Que *« la réforme de l'OTAN sera d'ampleur limitée et ne permettra sans doute pas un véritable partage des responsabilités entre Européens et Américains, même si elle n'est pas négligeable »*. La voie d'une composante de défense européenne au sein de l'OTAN n'est donc pas complètement ouverte. La construction de cette défense européenne, à côté de l'OTAN, n'est guère plus prometteuse qu'auparavant car, pour que les Européens puissent exprimer une volonté en matière de sécurité et de défense, cela *« suppose que cette volonté existe »*.

PARTENAIRES RÉTICENTS

A partir de cette appréciation, réaliste pour les uns, pessimiste pour les autres, la politique de la France consiste à encourager les évolutions de l'OTAN allant dans le sens de la réforme (sans être partie prenante) et à être présente, au même titre que tous les alliés, dans toutes les institutions créées en dehors de la structure intégrée, comme les GFIM (Groupes de forces interarmées multinationaux) ou le Centre de planification des missions de maintien de la paix (CJPS). Nos partenaires ont d'abord été quelque peu réticents, le ministre allemand de la défense allant jusqu'à expliquer au sommet de Weimar (18-19 septembre) que la France ne pouvait être à la fois dehors et dedans. Ils sont aujourd'hui plus ouverts, bien qu'ils aient du mal à accepter la demande française : *« participation sans discrimination »* aux états-majors de GFIM, c'est-à-dire à des niveaux de commandement. Leur argument est double : la France ne peut pas avoir les mêmes responsabilités que si elle avait décidé sa réintégration ; s'il n'y a pas de différence de traitement, l'intérêt d'une réintégration future disparaît.

Le dilemme n'est pas nouveau. Jacques Chirac avait essayé d'en sortir en accélérant « l'européanisation » de l'OTAN. La France est renvoyée à une démarche plus graduelle faite d'arrangements au cas par cas et de coopérations sectorielles avec ses partenaires européens. En attendant la prochaine occasion.

D. V.

TROIS QUESTIONS À.. JAVIER SOLANA

1 Comment jugez-vous, en tant que secrétaire général de l'OTAN, les perspectives d'une identité de défense européenne à l'intérieur de l'Alliance, alors que la France considère que les conditions de sa réintégration ne sont pas réunies ?

Nous respectons la décision de la France. Les engagements pris à Berlin et à Madrid sur la réforme de l'alliance vont être mis en œuvre et nous souhaitons que des arrangements soient trouvés afin que la France puisse participer au plus grand nombre possible d'actions de l'OTAN, notamment aux noyaux de GFIM (groupes de forces interarmées multinationaux) qui sont en train d'être mis en place. Pour ma part, je me félicite de l'esprit constructif dont la France fait preuve. Le travail continue..

2 Des protocoles d'adhésion vont être signés avec trois pays : la Hongrie, la Pologne et la République tchèque. Les évaluations sur le coût de l'élargissement ont varié de 1,3 à 100 milliards de dollars. A-t-on aujourd'hui une idée plus précise ?

Oui. Et ce sera un chiffre plus faible que ceux cités ces derniers mois. Les raisons en sont simples. La première est que les estimations les plus élevées portaient sur quatre nouveaux pays membres. Or cette première vague d'élargissement sera limitée à trois. Deuxièment, la situation militaire dans les pays retenus est meilleure qu'on ne le pensait. Et troisièmement parce que l'étude concerne uniquement les coûts propres de l'élargissement et non les dépenses dans d'autres domaines. Ces coûts seront gérables.

3 Le maintien d'une force internationale en Bosnie vous paraît-elle nécessaire après juin 1998 ?

Il est encore trop tôt pour prendre une décision qui dépendra de l'évolution de la situation sur place. Mais la communauté internationale ne peut pas se soustraire à ses engagements. Après la SFOR (force de stabilisation de la paix), la présence de forces plus mobiles, plus fexibles sera encore nécessaire en Bosnie, mais il est prématuré de parler de leur nombre et de leur fonction.

Propos recueillis par Luc Rosenzweig et Daniel Vernet

Une centaine de pays devraient signer le traité d'interdiction des mines antipersonnel

Les Etats-Unis, la Russie et la Chine ne veulent pas s'engager à la conférence d'Ottawa

Plus d'une centaine de pays vont se retrouver, du 2 au 4 décembre, dans la capitale fédérale canadienne, Ottawa, pour signer le traité d'interdiction des mines antipersonnel et tenter de mettre au point un plan d'action pour le déminage et l'aide aux victimes. Une trentaine d'autres, dont les Etats-Unis, la Chine et la Russie, ne signeront pas l'accord et viendront à la conférence comme simples observateurs.

MONTRÉAL
de notre correpondante

« Nature morte », en photo : elle montre une série de prothèses de pieds fabriquées à l'hôpital de Maputo, au Mozambique, et destinées aux victimes de mines antipersonnel, ces armes qui ne coûtent que quelques dollars et explosent sous le poids de celui qui marche dessus. La photo est signée Robert Semeniuk, comme toutes celles de l'exposition « Mines terrestres » inaugurée à Ottawa, quelques jours avant la tenue de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel, et sur leur destruction.

Une centaine d'Etats doivent participer, du 2 au 4 décembre, à cette conférence et signer un accord international, quatorze mois après que le Canada en eut lancé l'idée. Le premier ministre canadien, Jean Chrétien, partagera la tribune avec le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, le président du Comité international de la Croix-Rouge, Cornelio Sommaruga, et Jody Williams, coordonnatrice de la Campagne internationale contre les mines terrestres (CIMT), et colauréate, avec son organisation, du prix Nobel de la paix.

Dès mardi, les représentants des gouvernements se joindront aux experts d'organisations internationales et non gouvernementales pour élaborer un « agenda d'action », la seconde phase en quelque sorte du processus d'Ottawa. Le traité obligera les signataires à interdire l'utilisation, le stockage, la fabrication, l'importation et l'exportation de mines antipersonnel. Il imposera aussi à chacun de détruire ses stocks dans les quatre années suivant l'entrée en vigueur de la convention (six mois après sa ratification par quarante Etats), de nettoyer les champs de mines se trouvant sur son territoire dans un délai de dix ans et de fournir une aide appropriée aux victimes.

Absents de poids parmi la centaine de signataires attendus : les Etats-Unis, la Russie et la Chine. Grands producteurs et utilisateurs de mines antipersonnel, ces trois pays ne veulent pas s'engager aussi vite. Washington justifie son refus par la nécessité de conserver des mines terrestres à la frontière entre les deux Corées. La Russie a indiqué son intention de signer mais plus tard, car la défense des frontières reste à ses yeux essentielle et elle ne peut assumer les coûts faramineux d'un déminage. Quant à la Chine, son président Jiang Zemin promettait la semaine dernière d'envoyer – comme la Russie et les Etats-Unis – un observateur à la conférence d'Ottawa. Signe d'une certaine ouverture : en octobre, ces trois pays n'ont pas voté contre la résolution du Comité de désarmement de l'ONU invitant tous les pays membres à signer le traité d'Ottawa. Ils se sont contentés de s'abstenir.

La signature de la convention ne résoudra pas d'un coup de baguette magique le problème ; ceux qui mènent la croisade savent très bien qu'ils ne sont pas au bout de leurs peines.

C'est pourquoi ils veulent brûler les étapes. Ils y ont plutôt bien réussi jusqu'à présent. En octobre 1996, lors d'une première réunion à Ottawa d'Etats préconisant l'interdiction des mines antipersonnel, le ministre canadien des affaires étrangères, Lloyd Axworthy, lançait un défi au monde : revenir en décembre de cette année pour signer un accord international. Le défi a été relevé. En moins d'un an, une coalition d'Etats, d'organismes internationaux et d'ONG se sont mobilisés pour faire campagne en faveur du projet et élaborer le texte de l'accord, négocié « officiellement » à Oslo en septembre.

Leur « croisade » contre les mines antipersonnel ne s'arrête pas à la signature du traité. Le plus important sera, selon M. Axworthy, de veiller à une entrée en vigueur *« rapide »* et *« effective »* de l'accord. A l'occasion des vingt tables rondes du Forum d'action, qui débutent mardi, les participants devraient discuter d'initiatives concrètes pour inciter les Etats à ratifier rapidement l'accord, trouver de nouvelles solutions techniques pour le déminage et améliorer le traitement et la réadaptation des victimes.

Anne Pélouas

Les principaux producteurs et utilisateurs

Trente-cinq Etats, dont la Russie, la Chine et les Etats-Unis, produisent des mines antipersonnel, et plus de 110 millions de ces engins sont recensés en 1997 dans plus de soixante-dix pays, selon des estimations de l'ONU et d'organisations non gouvernementales. Le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Suède, la Suisse, la France, l'Afrique du Sud, l'Inde, le Chili et le Pakistan figurent également sur la liste des producteurs.

L'Egypte est le pays le plus miné au monde, même si la quasi-totalité des mines se trouvent dans le désert et datent de la seconde guerre mondiale. Elle compte 22,7 millions de mines dans son sol, soit près de 25 % des 110 millions de mines disséminées sur la planète. Selon un document publié en septembre à Oslo, il faudra tout le troisième millénaire et plus de 30 milliards de dollars pour nettoyer la planète des mines, qui tuent ou mutilent, sans discrimination, environ 26 000 personnes par an, soit une toutes les 22 minutes, pour la plupart des femmes et des enfants. – *(AFP.)*

Les Américains font un geste à l'ouverture du sommet de Kyoto

KYOTO
de notre envoyé spécial

En dépit des engagements du directeur de l'Agence de l'environnement japonaise, Hiroshi Oki, et du secrétaire général de la conférence, Michael Zammit Cutajar, la première journée de la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques, lundi 1er décembre à Kyoto, a confirmé que son succès est loin d'être assuré. *« Les signes d'optimisme sont pour l'instant difficiles à identifier »*, estime Jorgen Henningsen, négociateur en chef pour la délégation européenne.

Les Américains, les Européens et les Japonais, qui ont des propositions différentes de réduction des émissions de gaz à effet de serre (*« croissance zéro »* pour les premiers, 15 % pour les deuxièmes et 5 % pour les troisièmes), campent sur leur position de départ. Un infléchissement de la position américaine semble néanmoins se dessiner. Dans un communiqué, Melinda Kimble, secrétaire d'Etat adjoint, a souligné *« l'importance vitale de la flexibilité »* et indiqué que les Etats-Unis étaient prêts, afin de faire avancer la négociation sur les objectifs chiffrés de réduction des émissions de gaz, *« à envisager la possibilité de différenciation d'objectifs précis et limités »*.

DES OBJECTIFS DIFFÉRENCIÉS

La différenciation, que les Etats-Unis mentionnent pour la première fois comme une hypothèse de travail, est une des clés pour parvenir à un accord acceptable pour les parties en tenant compte de leur situation respective. En d'autres termes, l'accord final ne reposerait pas sur un objectif commun pour tous les pays mais sur des objectifs différenciés, en fonction des situations économiques de chacun. *« Il est important de constater que les Etats-Unis, qui sont les premiers émetteurs mondiaux de gaz à effet de serre, sont disposés à faire preuve d'une certaine flexibilité »*, estime M. Oki.

La position américaine a surpris les Européens, qui apparemment ne s'y attendaient pas et se demandent jusqu'à quel point les Américains sont prêts à aller. En revanche, ils sont directement pris à partie par Washington, qui exprime sa *« profonde préoccupation »* à l'égard de leur proposition. Les Etats-Unis accusent les Européens de procéder à des arrangements différenciés à l'intérieur de leur *« bulle »*, alors qu'ils s'opposent aux *« permis d'émissions »* proposés par Washington (qui permet aux pays d'acheter à d'autres un certain pourcentage de leur quotas d'émissions).

Les Etats-Unis reviennent, en outre, sur l'un de leurs « chevaux de bataille » : l'implication des pays en voie de développement dans le cycle des négociations sur le réchauffement de la planète. Washington estime que les plus avancés d'entre eux pourraient y participer sous forme d'engagements volontaires sur des taux de croissance de leurs émissions en gaz. Une hypothèse que, pour l'instant, ceux-ci ne semblent absolument pas disposés à accepter.

Philippe Pons

Lire aussi l'entretien avec le directeur de l'Institut oriental de Tokyo, page 18

Tadjikistan : Paris veut des éclaircissements sur la mort d'une employée du HCR

MOSCOU
de notre correspondante

Des forces de l'ordre tadjikes ont donné l'assaut, dimanche 30 novembre, à une maison dans la banlieue de Douchanbé, la capitale tadjike, où se trouvaient deux otages français. Selon les autorités tadjikes, Karine Mane, vingt-huit ans, est décédée à l'hôpital après avoir été grièvement blessée *« par l'explosion d'une grenade jetée par les ravisseurs »*. Son compagnon Frank Janier-Dubry, vingt-sept ans, avait été libéré la veille au soir. Tous deux travaillaient depuis un an et demi au Tadjikistan, lui pour TACIS, organisme de l'Union européenne pour l'aide aux pays de l'ex-URSS, elle pour un autre programme humanitaire. Ils avaient disparu le 18 novembre de leur villa, enlevés, selon les autorités, par des *« terroristes qui exigeaient la libération de Bakhrom Sadirov »*, chef d'une bande armée incontrôlée qui avait mené une retentissante prise d'otages en février. Des employés du HCR, du CICR et deux journalistes russes, avaient alors été libérés.

Le ministère tadjik des affaires étrangères a assuré qu'une *« décision de lancer des tirs de semonce »* contre les ravisseurs qui détenaient encore Karine Mane *« a été prise en accord avec les représentants français présents au Tadjikistan »*. Une affirmation démentie par l'ambassadeur de France en Russie, Hubert Colin de Verdière, présent depuis neuf jours à Douchanbé. Il y suivait les négociations *« menées avec les ravisseurs par les autorités tadjikes, sous leur entière responsablité »*, a-t-il précisé à l'AFP.

Un porte-parole du ministère français des affaires étrangères a indiqué dimanche que des *« éclaircissements »* ont été demandés aux autorités de Douchanbé qui s'étaient engagées à ne rien faire pouvant mettre en danger la vie des otages. Leur version des faits manque en effet de crédibilité. La décision de donner l'assaut aurait été prise dans l'*« impasse »* des négociations. Les ravisseurs auraient ensuite, selon le communiqué officiel tadjik, *« jeté deux grenades en direction des forces de l'ordre et par la troisième, se* [seraient] *fait sauter »*. Ce qui aurait provoqué la mort de Karine Mane avec celle des cinq terroristes.

Un avion affrété par la France devait ramener lundi à Paris Frank Janier-Dubry et le corps de sa compagne.

Sophie Shihab

BOUTIQUE BOUCHERON
Bijoux - Montres - Parfums - Lunettes

BOUCHERON
PARIS

Boutique Boucheron : 78, rue des Saints-Pères - Paris
26, Place Vendôme - Paris • 17, la Croisette - Cannes

هكذا من الأصل

Le scandale financier impliquant Vaclav Klaus a provoqué la chute du gouvernement tchèque

L'opposition social-démocrate réclame des élections anticipées

Au pouvoir depuis huit ans, Vaclav Klaus a démissionné, dimanche 30 novembre, de son poste de premier ministre, entraînant la chute du gouvernement. Mis en cause dans une affaire de financement occulte de sa formation, M. Klaus conserve toutefois la direction du Parti démocratique civique. Le nouveau gouvernement devrait conserver la même coloration politique de centre droit.

PRAGUE
de notre correspondant

« Il est arrivé ce qui devait arriver, même si j'aurais préféré que cela se passe dans des conditions plus dignes. » C'est ainsi que le président tchèque, Vaclav Havel, a accueilli, dimanche 30 novembre, la décision du premier ministre, Vaclav Klaus, de lui remettre la démission de son cabinet. La chute du gouvernement intervient après le départ de quatre ministres chrétiens-démocrates (KDU-CSL), en protestation contre un scandale autour du financement du parti démocratique civique (ODS) de M. Klaus.

Fragilisé depuis les élections de juin 1996 qui lui avait fait perdre la majorité absolue, et par deux sérieuses crises en mai et en octobre, M. Klaus n'avait plus vraiment le choix. *« J'ai été contraint »* de partir, *« je n'avais aucune alternative »*, a-t-il reconnu en s'estimant victime d'*« une attaque concertée et organisée pour m'écarter »*. Samedi, les quatre ministres de la seconde petite formation de la coalition gouvernementale (l'Alliance démocratique civique, ODA) avaient décidé de suivre l'exemple de leurs collègues du KDU-CSL. Aussi, face à un gouvernement privé de la moitié de ses membres, le chef de l'Etat, convaincu que le *« cabinet avait totalement perdu son potentiel conceptuel »*, avait appelé M. Klaus a se démettre.

La décision n'a pas été facile à prendre pour M. Klaus, qui s'était présenté, samedi, à un comité exécutif de l'ODS, convoqué à la hâte pour résoudre la crise gouvernementale, avec l'intention de conserver son poste. La réunion, qui devait également décider de son sort à la tête du parti, a duré onze heures, dans une atmosphère particulièrement tendue. Fort du soutien des délégués de la base et des hommes de l'appareil contre la volonté de cinq des huit ministres de l'ODS, M. Klaus a pu annoncer, en pleine nuit, qu'il demeurait président du parti jusqu'au congrès extraordinaire, convoqué les 13 et 14 décembre. Visiblement satisfait du résultat de la réunion et encouragé par quelque trois cents partisans massés devant le siège du parti, il a ajouté qu'il serait candidat à sa réélection à la tête de l'ODS, mais qu'il ne participerait pas au prochain gouvernement.

Ses adversaires au sein de l'ODS, le ministre des finances, Ivan Pilip, et l'ex-ministre de l'intérieur, Jan Ruml, n'ont pas caché leur déception en quittant la réunion. Malmené et insulté par les manifestants, M. Ruml, un ancien dissident proche de M. Havel, s'est déclaré *« écœuré »*, avant d'ajouter qu'il *« n'avait pas passé des années dans les geôles communistes pour vivre de tels instants »*. Le chef d'Etat a également *« condamné »* le comportement des fidèles du premier ministre et appelé le maire de Prague, Jan Koukal, à démissionner pour avoir organisé une manifestation de soutien à Vaclav Klaus sur la place Venceslas.

> Le premier ministre ne s'est pas encore prononcé sur la participation de son parti à la future équipe dirigeante

Environ 1 500 personnes ont participé, dimanche dans la soirée, à ce rassemblement animé par Livia Klausova, l'épouse du chef du gouvernement, sortie pour l'occasion de sa réserve. *« Quelqu'un nous a appris pendant des années que nous étions une démocratie standard et que la politique ne se faisait plus dans la rue »*, a lancé M. Havel, lors de son entretien radiophonique hebdomadaire, dans une claire allusion à M. Klaus. Celui-ci a *« regretté »* les bousculades, mais, défendant le droit de ses partisans à manifester leur soutien, le premier ministre a encouragé ses adversaires à *« réfléchir sur leur actes et sur eux-mêmes »*.

Le président Havel, désireux d'accélérer la formation du nouveau gouvernement – l'actuel cabinet de M. Klaus étant chargé de gérer les affaires courantes – a réuni, dimanche après-midi, les dirigeants des trois partis de la coalition de centre droit. La rencontre, qui a duré près de deux heures, s'est soldée par une victoire de M. Klaus, qui a imposé à ses partenaires d'attendre l'issue du congrès extraordinaire de l'ODS. Des consultations à divers niveaux devraient toutefois avoir lieu au cours des deux prochaines semaines, en vue de préparer une nouvelle réunion avec M. Havel, le 15 décembre.

Se retranchant derrière *« l'absence de mandat de la part du comité exécutif »*, le premier ministre n'a, en effet, pas encore arrêté sa position définitive sur la participation de l'ODS au nouveau gouvernement. M. Klaus, qui devrait obtenir une nouvelle légitimité lors du congrès de la mi-décembre, a laissé entendre qu'il ne serait plus opposé à des élections anticipées pour sortir de la crise. Selon un premier sondage, une majorité de Tchèques y sont d'ailleurs favorables. Plus de 57 % d'entre eux estiment en outre que l'ODS n'est pas à l'origine de la tension politique actuelle.

L'opposition social-démocrate (CSSD), emmenée par le chef de la Chambre des députés, Milos Zeman, s'est pour sa part déclarée en faveur de la tenue d'élections législatives anticipées en juin 1998. Opposé a cette solution et partisan *d'un gouvernement d'experts, le* président Havel espère au contraire que le CSSD *« tolérera »* le prochain gouvernement *« davantage »* que l'équipe sortante. Mais M. Zeman, qui refuse de réduire les problèmes actuels à la seule personne de M. Klaus, a maintenu son projet initial de déposer une motion de censure contre tout gouvernement issu de l'actuelle coalition. Une telle motion interviendrait, selon lui, au plus tard en février 1998, après l'élection présidentielle à laquelle M. Havel est candidat.

M. Pa

PROFIL

LE « THATCHER DE L'EST »

« Vaclav Klaus finira comme Margaret Thatcher : aigri ; il se brouillera avec tous ses proches et ne reconnaîtra jamais ses erreurs. » Ce pronostic, formulé à la veille des élections de 1996 par un ministre tchèque, semble se réaliser. Fasciné par la Dame de fer, dont il partage les convictions ultralibérales, Vaclav Klaus voit une page de sa vie publique se tourner, avec l'annonce de sa démission. A cinquante-six ans, l'économiste Klaus – ministre des finances des cabinets tchécoslovaques d'après la « révolution de velours », puis premier ministre de la République tchèque depuis juillet 1992 – a été le chef de gouvernement le plus longtemps en poste en Europe centrale post-communiste.

Il passa les années de la « normalisation » soviétique (1970-1989) – contre laquelle se battait *l'écrivain Vaclav Havel – à étudier* le fonctionnement du capitalisme dans des instituts d'économie à Prague. En 1990-1991, avec sa vision claire des réformes à mener, il impose son programme axé sur une privatisation de masse par la méthode des « coupons ». Mais la conception partisane du « tout-économique » de Vaclav Klaus entre rapidement en conflit avec les projets nourris par Vaclav Havel d'une société civile ouverte et d'un Etat de droit fort et respecté.

A la tête de son Parti démocratique civique (ODS), très structuré, Vaclav Klaus remporte les élections législatives de juin 1992. Il s'entend avec l'homme fort slovaque, Vladimir Meciar, pour scinder la Tchécoslovaquie en deux Etats indépendants. Les premiers avertissements électoraux *sérieux interviennent en 1996 :* les législatives de juin font perdre la majorité à la coalition gouvernementale et des voix s'élèvent, parmi ses alliés, contre les manières autoritaires du premier ministre.

Chevelure et moustache grisonnantes après huit ans de pouvoir, Vaclav Klaus, aujourd'hui sur le départ, n'a cependant pas dit son dernier mot : face à un éventuel gouvernement à dominante sociale-démocrate, il pourrait être un redoutable chef d'opposition.

Martin Plichta

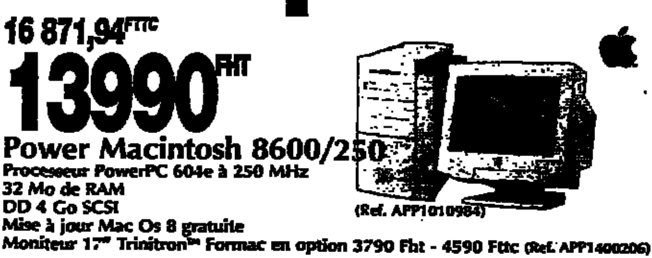
Qui fait le plus :

Intranet - COMPAQ - Études de devis - Maintenance sur site - Formation - Nikon - Hot Line - Windows NT - Apple - Intranetware - 22 Showrooms en France - HEWLETT PACKARD - Gestion de parc - 100 000 clients - Installations - Location évolutive - Ingénierie - 5 000 références en stock - EPSON - Conseil avant-vente - Internet - Logiciels - Microsoft - Réseaux - Appleshare - AGFA - Périphériques - Financement - TOSHIBA - Consommables - 50 techniciens - etc... etc...

...fait aussi des prix !



9 623,88 FTTC
7980 FHT*
Deskpro 2000 5200X
Processeur Intel Pentium 200 MMX
16 Mo SDRAM
DD 2,1 Go EIDE Smart II
Win dows 95 et MS Word 97
Moniteur Compaq V50 15"
(Ref. COM1010680 + COM1400057)
*Offre Compaquette 1000 Fht incluse



16 871,94 FTTC
13990 FHT
Power Macintosh 8600/250
Processeur PowerPC 604e à 250 MHz
32 Mo de RAM
DD 4 Go SCSI
Mise à jour Mac Os 8 gratuite
Moniteur 17" Trinitron Formac en option 3790 Fht - 4590 Fttc (Ref. APP1400206)
(Ref. APP1010984)

IC
L'informatique au service des professionnels
IC Paris Beaubourg - IC Paris 15ème - IC Paris Vendôme - IC Cergy 3 Fontaines - IC Evry 2 - IC Neuilly - IC Saint-Quentin en Yvelines - IC Avignon - IC Aix en Provence - IC Bordeaux - IC Lyon - IC Marseille - IC Montpellier - IC Nantes - IC Rennes - IC Reims - IC Toulon - IC Toulouse - IC Tours

Vingt-neuf villageois auraient été égorgés au sud-ouest d'Alger

ALGER. Des journaux d'Alger indiquaient, lundi 1er décembre, que vingt-neuf villageois auraient été égorgés par un groupe armé, dans la nuit du samedi 29 au dimanche 30 novembre, à Hassi Labed, dans la commune de Daoud, près de Saïda (400 kilomètres au sud-ouest d'Alger). Un groupe armé, fort d'une soixantaine d'hommes a encerclé le hameau de Hassi Labed vers 22 heures locales, attaqué le siège de la garde communale et fait sauter l'unique pont de la route menant vers le village avant de s'attaquer aux villageois, précisent ces sources. La majorité des victimes sont des femmes, des enfants et des vieillards. *« Les terroristes ont assassiné, mutilé des habitants puis brûlé des maisons avant de prendre la fuite »*, précise l'un des journaux algériens, *Liberté*. – *(AFP.)*

Boris Eltsine reporte sa rencontre publique avec le gouvernement

MOSCOU. Boris Eltsine a annoncé, dimanche 30 novembre, le report à une dizaine de jours de sa rencontre avec le gouvernement qui devait venir « au rapport » le 1er décembre au Kremlin. Les médias étaient convoqués à ce « spectacle politique » sans précédent, qui devait aboutir au renvoi de certains membres du cabinet. Le président a expliqué son report *in-extremis* par un emploi du temps trop chargé. Cela n'a pas convaincu les médias russes, contrôlés par les banquiers, qui mènent depuis deux semaines une campagne pour le renvoi du numéro deux du gouvernement, Anatoli Tchoubaïs. La chaîne NTV a ainsi affirmé que Boris Eltsine a changé d'avis en recevant un sondage sur la baisse de popularité de « l'héritier » potentiel du président, Boris Nemtsov, en raison notamment de son appui public à M. Tchoubaïs. – *(Corresp.)*

La crise politique s'aggrave au Pakistan

ISLAMABAD. Le Pakistan s'enfonce chaque jour un peu plus dans la crise. Le premier ministre, Nawaz Sharif, a accusé, dimanche 30 novembre, lors d'un discours télévisé à la nation, le président Farooq Leghari de *« comploter pour renverser son gouvernement »*. La veille, le président Leghari avait dénoncé, en référence à l'intrusion de la foule dans les bâtiments de la Cour suprême, le *« lamentable échec du gouvernement »* et conseillé au premier ministre – qui a refusé – de faire venir les militaires pour protéger la Cour suprême. L'armée, intervenue une première fois la semaine dernière pour empêcher le gouvernement d'introduire une procédure de destitution du président, reste silencieuse mais tous les regards sont désormais tournés vers le chef d'état-major, le général Jehangir Karamat. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **AUTRICHE : un mois après l'Italie, l'Autriche** est officiellement membre depuis le 1er décembre de l'espace européen de libre circulation constitué, désormais, des neuf pays qui ont mis en œuvre les accords de Schengen. Les contrôles à l'aéroport international de Vienne sont maintenant réservés aux vols en provenance ou en partance pour *les pays extérieurs à la zone. Aux frontières terrestres, la levée des* contrôles avec l'Italie et l'Allemagne se fera progressivement jusqu'en mars. L'Autriche est, parmi les Etats membres de Schengen, celui à avoir le plus grand nombre de voisins, pas moins de huit, dont six sont extérieurs à l'espace Schengen. – *(Corresp.)*

■ **ESPAGNE : la France « ne peut pas cautionner le terrorisme »**, en particulier *« sur le sol d'un pays ami et allié »* a souligné Jean-Pierre Chevènement peu avant l'ouverture, lundi 1er décembre, du sommet franco-espagnol à Salamanque. La coopération dans la lutte anti-terroriste a été récemment qualifiée d'*« exemplaire »* par les plus hauts responsables de la sécurité espagnole. Depuis mai 1996, la police française a interpellé 102 personnes liées à l'ETA. – *(AFP.)*

■ **ITALIE : la gauche** italienne a confirmé, dimanche 30 novembre, lors du second tour des élections municipales partielles, son succès obtenu lors du premier tour en remportant, selon des sondages diffusés à la clôture du scrutin, les mairies de Gênes (nord) et de Palerme (Sicile). La plupart des grandes villes italiennes, à l'exception de Milan détenue par le Pôle des libertés (opposition de droite), sont désormais gérées par la gauche. – *(AFP.)*

■ **VATICAN : l'enlèvement de Mgr José de Jesus Quintero Diaz,** évêque de Tibu en Colombie, a été évoqué par le pape, dimanche 30 novembre, au cours de l'Angelus. Jean Paul II a demandé aux ravisseurs *« de rendre la liberté à ce pasteur de l'Eglise »*, enlevé mardi 25 novembre à son domicile par des membres présumés de l'Armée de libération nationale (ELN, guévariste). Le maire de Tibu, à 650 km au nord-est de Bogota, a été enlevé à son tour jeudi 27 par des membres présumés de l'ELN. – *(AFP.)*

■ **ONU : les Etats-Unis** pourraient perdre leur droit de vote aux Nations unies si leur dette envers l'ONU atteint l'équivalent de deux années d'arriérés, a prévenu dimanche 30 novembre le secrétaire général de l'organisation, Kofi Annan. *« Les Etats-Unis n'en sont pas arrivés là. Mais si c'est le cas, le règlement devra s'appliquer aux Etats-Unis et à n'importe qui d'autre »*, a expliqué Kofi Annan, sur la chaîne de télévision ABC. – *(AFP.)*

■ **HONDURAS : Carlos Flores, candidat du Parti libéral** (au pouvoir) à la présidence du Honduras, devancerait de plus de dix points sa rivale Nora Melgar, candidate du Parti national (PN, opposition), selon un premier résultat partiel publié, dimanche 30 novembre. – *(AFP.)*

■ **HAÏTI : une cérémonie a été organisée**, dimanche 30 novembre, dans la capitale haïtienne, Port-au-Prince, en l'honneur du contingent canadien de la force militaire de l'ONU, dont le mandat arrivait à échéance dimanche à minuit. Avec la fin de ce mandat de la force de l'ONU, s'achèvent trois années de présence militaire américaine et internationale en Haïti. – *(AFP.)*

John Garang satisfait par sa première visite officielle en Egypte

LE CAIRE. Le colonel John Garang, chef de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS) a estimé que *« la compréhension était totale »* avec le gouvernement égyptien au terme de sa première visite officielle en Egypte. Le chef de la principale faction de la rébellion sudiste était arrivé au Caire, *lundi 24* novembre, où les autorités égyptiennes n'ont jamais caché leur hostilité à la junte islamiste de Khartoum. La visite du colonel Garang chez *« le grand frère »* du nord constitue une nette percée pour l'opposition soudanaise.

L'APLS est la seule force d'opposition faisant le poids, militairement, face à Khartoum. Pour le Caire, une division du pays aurait des conséquences néfastes notamment en ce qui concerne l'approvisionnement en eau du Nil. La reprise de la guerre civile a arrêté les travaux de percement du canal de Jonglei au Sud-Soudan, qui, une fois, terminé doit accroître le débit du Nil. – *(Corresp.)*

هكذا من الاصل

Des militants des droits de l'homme auraient été arrêtés dans l'ex-Zaïre

Des juristes font état d'une campagne d'intimidation

GENÈVE
de notre correspondante

La Commission internationale de juristes (CIJ) a lancé depuis Genève, vendredi 28 novembre, un appel à la vigilance de la communauté internationale face aux menaces qui pèsent sur l'avenir des organisations de défense des droits de l'homme en République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) et au Congo-Brazzaville.

En RDC, le régime de Laurent-Désiré Kabila déploie une campagne d'intimidation et de persécutions contre les militants de ces organisations, les menaçant de bastonnade et de détention, voire de la peine de mort. La CIJ cite parmi les cas d'arrestations récentes, celui, le 23 novembre, de M. Nsala, secrétaire général du centre des droits de l'homme de Kinshasa (Cenadho), proche de l'Eglise catholique. Cette arrestation a eu lieu quelque temps après la dénonciation par la conférence épiscopale du recul de la démocratie, ainsi que de la corruption et même d'assassinats dont se seraient rendus coupables les hommes du pouvoir. Selon la CIJ, M. Nsii, observateur des droits de l'homme de l'ONU, est contraint à la clandestinité après avoir été menacé de mort pour avoir remis aux Nations unies un rapport sur le nettoyage des sites où auraient été perpétrés des massacres de réfugiés rwandais hutus. La coordinatrice d'une campagne de dénonciation des violences dont les femmes sont victimes, Mme Tshituka, a été arrêtée et emprisonnée dans une geôle de Makala sans que les motifs de sa détention lui aient été précisés.

Au Congo-Brazzaville, la situation est également préoccupante. Le président et le secrétaire général de l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH) sont menacés de mort pour avoir condamné l'abrogation de la Constitution congolaise. La CIJ affirme que l'ensemble des défenseurs des droits de l'homme dans ce pays voient restreinte leur liberté de mouvement et sont persécutés.

Isabelle Vichniac

La République démocratique du Congo accuse la France de vouloir déstabiliser le pays

L'expulsion d'un diplomate français marque un paroxysme dans la crise entre Kinshasa et Paris

A quelques jours de la réunion *« des amis de la République démocratique du Congo »* organisée à Bruxelles, le 3 et le 4 décembre, sous l'égide de la Banque mondiale, Kinshasa a expulsé le numéro deux de l'ambassade de France. Le diplomate français est accusé d'espionnage et de menées déstabilisatrices. Le gouvernement de Laurent-Désiré Kabila lui reproche aussi d'entretenir des relations avec d'anciens mobutistes.

LES RELATIONS entre la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) et la France continuent de se dégrader. L'expulsion du numéro deux de l'ambassade de France à Kinshasa, Eric Lubin, déclaré *personna non grata*, vendredi 28 novembre, par le gouvernement de Laurent-Désiré Kabila, souligne la méfiance des autorités congolaises à l'égard de Paris. Accusé d'avoir *« des activités incompatibles avec son statut »*, par Raphaël Ghanda, le ministre de l'information congolais, M. Lubin est arrivé à Paris dimanche matin.

La presse kinoise avait lancé ces derniers jours une campagne virulente contre le premier conseiller de l'ambassade de France, l'accusant d'être *« un espion »* entretenant des relations avec les chefs de l'ancienne armée du maréchal Mobutu, dans le but de *« renverser le président Kabila »*. L'hebdomadaire *Forum*, du 25 novembre, titre en première page : *« Recruté pour freiner la reconstruction du Congo, un espion est démasqué à l'ambassade de France »*. Dans les mêmes termes que *L'Avenir* ou *Le Palmarès*, *Forum* accuse le diplomate d'avoir des relations étroites avec *« des mobutistes notoires »*.

LE CHAUD ET LE FROID

Ces journaux, qui étaient jusqu'à présent proches de l'opposition radicale, soulignent avec insistance que les rapports de M. Lubin tombaient *« directement sur le bureau de Chirac, alors que ceux de l'ambassadeur de France, Michel Rougagnou* [passaient], *à Matignon »*. Ce qui signifie selon ces journaux que M. Lubin *« est un véritable espion torpillant son chef hiérarchique »*.

M. Lubin est aussi accusé par la presse locale de vouloir *« torpiller »* la réunion de la Banque mondial, organisée le 3 et le 4 décembre à Bruxelles, pour *« relancer le processus de dialogue entre les bailleurs de fonds et la RDC »*. Kinshasa attache une extrême importance à la réunion de Bruxelles, mais le gouvernement craint qu'elle ne satisfasse pas ses attentes, les pays donateurs ayant manifesté leurs exigences en matière de droits de l'homme et en faveur de la démocratisation du pays.

Anticipant sur les résultats de la réunion *« des amis du Congo »* à Bruxelles, Kinshasa a d'ores et déjà désigné son bouc émissaire : la France, et *« son jeu malsain »*, qui sera tenue pour responsable d'un échec de la consultation. Soufflant le chaud et le froid sur des relations bilatérales tendues, Kinshasa avait annoncé bruyamment son retrait de la Francophonie, au moment du sommet de Hanoï, qualifiant l'organisation d'*« instrument du néocolonialisme français »*. Le président Kabila avait cependant affirmé qu'il voulait être *« un ami de la France »* et confirmé le maintien de son pays dans l'organisation.

Le maintien en détention du Français Jean-Marie Bergesio depuis bientôt quatre mois est aussi à mettre au compte de la rancoeur des autorités de Kinshasa envers la France, à qui elles ne pardonnent pas son soutien au régime de feu Mobutu Sese Seko. M. Bergesio, installé de longue date près de Kisangani, est *« soupçonné »* par Kinshasa de détenir des preuves de l'implication des troupes de Laurent-Désiré Kabila dans les massacres de réfugiés hutus rwandais au cours de leur conquête militaire du pays au début de cette année.

Frédéric Fritscher

L'Inde regrette déjà Kumar Gujral premier ministre démissionnaire

NEW DELHI
de notre correspondante en Asie du Sud

PORTRAIT
Un intellectuel intègre qui, durant six mois, a présidé une coalition de quatorze partis.

Alors que Tout-New Delhi bruit des échos des tractations visant à lui trouver un successeur, la plupart des commentateurs politique semblent déjà regretter l'image positive que donnait de l'Inde Inder Kumar Gujral. Sans base politique personnelle, cet intellectuel de soixante-quinze ans, à la probité reconnue, a démissionné vendredi 28 novembre, mais il va quitter son poste avec la même réputation qu'il y était entré. *« Gujral était le plus cultivé et le plus urbain des premiers ministres indiens depuis Jawaharlal Nehru »*, écrit le rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Outlook*, Vinod Mehta.

Homme de consensus plus que de confrontation, M. Gujral aura eu plus de succès en politique étrangère qu'en politique intérieure, où son style ne l'aidait pas à nager dans les eaux troubles d'une classe politique plus préoccupée de ses intérêts immédiats que de l'avenir du pays. Solitaire, l'homme n'a pas su, ou voulu, s'entourer d'une coterie qui l'aurait aidé à imposer les idées qui lui tenaient à coeur. Le retrait précipité de la loi sur une ouverture du secteur des assurances, l'incapacité à faire discuter le projet réservant un tiers des sièges à la Chambre aux femmes ou l'échec concernant des mesures concrètes pour limiter la corruption en sont quelques exemples.

A la tête durant six mois d'une coalition de quatorze partis nationaux et régionaux, de gauche et du centre, aux intérêts divergents, le premier ministre a privilégié le maintien de l'entente, alors que sa faiblesse originelle aurait peut-être pu lui permettre d'imposer des décisions plus hardies. Cette volonté l'a conduit à plusieurs reprises à se désavouer, affaiblissant par là même son autorité. Si elles n'ont pas suffi à éviter la crise actuelle, ses bonnes relations personnelles avec le président du parti du Congrès, Sitaram Kesri, l'ont aidé à survivre ces derniers mois. Elles lui ont évité une chute prématurée du gouvernement, notamment cet été lors de l'arrestation pour corruption du président de son propre parti et ministre en chef du Bihar, M. Laloo Prasad Yadav.

Sur le plan intérieur, M. Gujral aura fait preuve de courage en se rendant plusieurs fois au Cachemire pour tenter, par un programme économique hardi qui reste à concrétiser, de consolider la fragile trêve revenue dans cet Etat déchiré par la guérilla des séparatistes musulmans. De la même façon, le premier ministre a aussi visité les sept Etats du Nord-Est, en proie à de meurtrières guérillas tribales, pour dire aux séparatistes sa volonté de dialogue pour peu qu'ils déposent les armes.

En renouvelant sa confiance, dès sa nomination, au poste de chef de gouvernement, au ministre des finances en place, Palaniapan Chidambaram, M. Gujral avait donné le signe de sa volonté de poursuivre les réformes économiques. Malgré quelques avancées, celles-ci ont globalement marqué le pas et *« le budget de rêve »* de son ministre des finances n'est plus qu'un lointain souvenir. Les hausses de salaires des fonctionnaires, le retard pris à imposer plus de vérité sur le prix des carburants et l'absence de décision sur les privatisations ont pesé lourds sur les finances publiques, remettant en cause la plupart des objectifs déclarés.

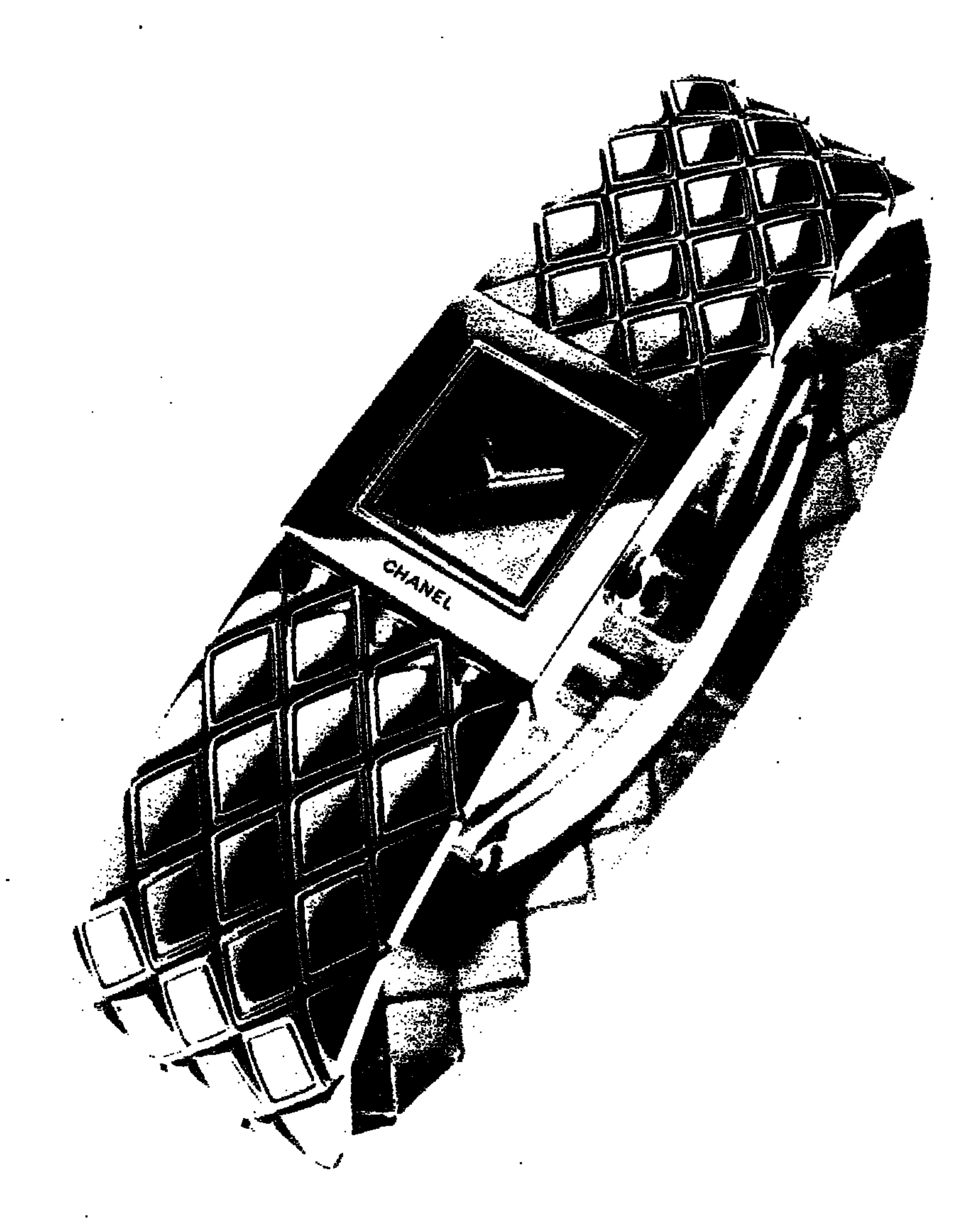
DIALOGUE AVEC LE PAKISTAN

Aussi est-ce plutôt en politique étrangère que les succès de M. Gujral sont les plus patents et sa doctrine de bon voisinage et d'*« absence de réciprocité »* avec ses voisins, le Bangladesh et le Népal notamment, a porté ses fruits. Attendu de longue date, le traité sur le partage des eaux du Gange avec le Bangladesh (signé alors qu'il était ministre des affaires étrangères) est une réelle avancée. Le changement d'atmosphère entre Dacca et New Delhi a depuis contribué au début de règlement du problème des réfugiés chakmas du Bangladesh installés en Inde. Dans la même veine, la signature du traité sur les eaux avec le Népal a permis d'améliorer les relations avec Kathmandou et il ne fait pas de doute que la doctrine Gujral a été bien accueilli par les voisins de l'Inde.

Originaire de ce qui est aujourd'hui le Pakistan, M. Gujral, qui parle couramment l'ourdou et cite volontiers de la poésie en cette langue, a renoué avec Islamabad un dialogue longtemps interrompu. Si, dans les circonstances de fragilité politique qui prévalent à New Delhi comme à Islamabad, aucune avancée d'envergure n'est possible, les deux pays ont toutefois pris des mesures de confiance, premiers pas non négligeables.

Homme de vision, M. Gujral n'aura pas eu beaucoup de temps pour faire prévaloir ses idées et les circonstances n'étaient sans doute pas faites pour son caractère. L'homme n'avait pas cherché la place mais il l'a occupée dignement pour l'Inde.

Françoise Chipaux



COLLECTION MATELASSÉE · MONTRE ACIER ET OR 18 CARATS · BOUCLE DÉPLOYANTE · ÉTANCHE À 30 MÈTRES
GLACE SAPHIR INRAYABLE · FABRIQUÉE EN SUISSE

BOUTIQUES CHANEL JOAILLERIE 18 PLACE VENDÔME ET 40, AVENUE MONTAIGNE - PARIS

AIX-EN-PROVENCE RAYNAL - BORDEAUX PREVOT - CANNES BOUTIQUE CHANEL - CLERMONT-FERRAND DUVAL MARCUS
DEAUVILLE ARFAN - GRENOBLE LOMBARD - LILLE LEPAGE - LYON AUGIS 1830 · MARSEILLE PELLEGRIN
METZ HARDY - MONTE-CARLO BOUTIQUE CHANEL - MONTPELLIER MICHELON · NANTES DAGUZE - NICE BOUTIQUE CHANEL - LEPAGE - PARIS BOUTIQUES CHANEL - ARFAN
RENNES PRIEUR - ROUEN LEPAGE - SAINT-TROPEZ FROJO - STRASBOURG BOUTIQUE CHANEL · TOULOUSE NUELL

BELGIQUE - ANVERS SLAETS - BRUGES GILSON · BRUXELLES BOUTIQUE CHANEL - GILSON - KNOKKE GILSON

هكذا من الاصل

OPPOSITION La question des relations entre la droite et l'extrême droite a été mise au premier plan par Lionel Jospin, qui a adressé une mise en garde à l'opposition, samedi 29 novembre, lors du dîner annuel du Conseil représentatif des institutions juives de France. Nicolas Sarkozy, pour le RPR, et François Léotard, pour l'UDF, ont dénoncé, dimanche, ce qu'ils considèrent comme un procès d'intention. ● FRANÇOIS LÉOTARD a confirmé, de son côté, qu'il sera candidat aux élections régionales dans son département du Var et qu'il entend mener, en Provence, le combat contre la gauche et l'extrême droite. ● JEAN-MARIE LE PEN a tenté, au cours d'une tournée en Haute-Savoie et dans l'Ain, de faire accepter que le Front national célèbre la Résistance. Il a dû y renoncer face à la mobilisation des anciens résistants et des mouvements antiracistes.

La droite récuse les mises en garde de Lionel Jospin sur le Front national

Répondant au premier ministre, qui avait évoqué la tentation d'« alliances électorales perverses », Nicolas Sarkozy et François Léotard ont fait leur la position d'Edouard Balladur contre tout marchandage avec l'extrême droite aux élections régionales de mars 1998

L'AVERTISSEMENT est on ne peut plus net. « *Dans le combat contre l'extrême droite, le gouvernement prend ses responsabilités. A l'opposition, il revient de ne pas succomber à la tentation mortelle d'alliances électorales perverses qui ruineraient son projet politique et la compromettraient irrémédiablement* », a affirmé Lionel Jospin, samedi 29 novembre, lors du dîner annuel du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) auquel, traditionnellement, le premier ministre en fonction est convié.

Alain Juppé l'avait été en janvier. M. Jospin était alors présent en tant que premier secrétaire du PS, de même que le secrétaire national du Parti communiste, Robert Hue, invité pour la première fois. Samedi, M. Hue était de nouveau là, parmi une gauche « plurielle » largement représentée avec François Hollande, tout nouveau premier secrétaire du Parti socialiste, Jean-Michel Baylet, président du Parti radical-socialiste, Georges Sarre, porte-parole du Mouvement des citoyens, et trois membres du gouvernement, Hubert Védrine, Daniel Vaillant et Bernard Kouchner.

En revanche, à l'exception de Simone Veil (UDF) et du maire de Paris, Jean Tiberi (RPR), la droite avait « fait l'impasse ». Ses quatre principaux dirigeants, Philippe Séguin, François Léotard, Alain Madelin et François Bayrou, étaient absents.

Président du CRIF, Henri Hajdenberg, a évoqué la « *contamination progressive* » d'une partie de la société à partir des thèses du Front national. « *Nous sommes alertés par quelques appels cyniques au* "réalisme", a-t-il dit, *émanant de personnalités des partis démocrates, où se dessine la tentation d'inacceptables compromissions. Nous craignons, à la veille des élections régionales, des calculs à courte vue, conduisant tantôt à des alliances contre nature, tantôt à des manœuvres privilégiant, dans certains cas, l'échec de l'adversaire, membre d'un parti démocrate, au profit du candidat du Front national, ennemi de la République.* »

« *Comme vous, je suis inquiet de voir l'intolérance gagner des voix dans notre pays* », lui a répondu M. Jospin. « *Mon gouvernement met et mettra tout en œuvre pour lutter contre les forces de la haine* », a ajouté le premier ministre, en précisant que la réponse à la progression de l'intolérance doit être « *politique* ».

Elle passe notamment, a-t-il expliqué, par la lutte contre l'insécurité, l'action en faveur de l'emploi, la priorité redonnée à l'école, « *l'effort déployé pour parvenir à une politique de l'immigration ferme et digne* ». « *Les différences de sensibilité, l'affirmation de cultures différentes n'appauvrissent pas un pays, elles l'enrichissent* », a souligné le premier ministre, avant de préciser qu'incombe à la majorité « *le devoir de ne jouer en rien avec les thèmes qui nourrissent l'extrémisme* ».

« POROSITÉ » DE L'OPPOSITION

Se référant à la non-participation au vote de trois députés RPR, vendredi à l'Assemblée nationale, lors d'un amendement émanant du Front national et visant à supprimer le droit du sol (*Le Monde* daté 30 novembre-1er décembre), le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, s'est inquiété, de son côté, dimanche sur France 2, de la « *porosité* » entre l'opposition républicaine et l'extrême droite. Lorsqu'on est en présence d'un amendement du Front national sur un sujet tel que la nationalité, a expliqué en substance le ministre, un refus de vote n'a pas de sens.

ON EST BIEN TOUS D'ACCORD:
PAS DE DROITE ENCORE PLUS PLURIELLE?
PESSIN

La leçon donnée par M. Jospin aux responsables de l'opposition a provoqué une première série de réactions de la part de la droite. Pierre Lellouche, député (RPR) de Paris, qui était présent au dîner du CRIF, a estimé que M. Jospin se comportait comme « *le pyromane qui se moque des pompiers* ». « *D'un côté, Lionel Jospin présente des projets de loi inutiles et incohérents, le code de la nationalité et l'immigration, dont le résultat sera d'ouvrir largement l'immigration. Et de l'autre, il reproche à ceux qui se battent quotidiennement contre le FN de faire alliance avec lui* », a-t-il affirmé, dimanche, dans une déclaration à l'AFP. Dans le même registre, le président de Force démocrate, François Bayrou, estime, dans un entretien publié lundi 1er décembre par *Le Figaro*, n'avoir « *pas de leçon de morale* » à recevoir sur ce sujet. « *La majorité de M. Jospin, c'est le fruit douteux des* "triangulaires" *imposées par M. Le Pen (...) Chaque fois que la gauche est au pouvoir, elle n'a rien de plus pressé que de souffler sur les braises pour faire flamber le racisme* », ajoute l'ancien ministre.

DÉCLARATION « INDÉCENTE »

Le porte-parole de la direction collégiale du RPR, Nicolas Sarkozy, a estimé, pareillement, dimanche sur Europe 1, que « *le premier ministre de la France ne manque pas d'aplomb* » et jugé sa déclaration « *particulièrement indécente* ». Evoquant les régularisations de sans-papiers, le député des Hauts-de-Seine a assuré que « *c'est du bon pain pour le Front national et contraire à l'intérêt national* ».

Lundi sur France 3, M. Sarkozy a toutefois pris le relais d'Edouard Balladur pour indiquer que, selon lui, les chefs de file de la droite ne devraient se livrer à aucune tractation avec le Front national lors de l'élection des présidents de conseils régionaux. Ce sera, à n'en pas douter, la position de la direction du RPR : dès le mois de septembre, devant le conseil national du parti, Philippe Séguin avait assuré que les élections régionales étaient des élections politiques et que, par voie de conséquence, il ne laisserait pas faire n'importe quoi dans les différentes « *baronnies* ».

Après avoir rappelé que M. Jospin a été « *élu avec les voix du Front national* » et qu'il « *gouverne avec les communistes* », le président de l'UDF, François Léotard, a indiqué, dimanche, sur France 3, qu'il appliquera lui-même la position exprimée par M. Balladur. Désirant montrer que les candidats éventuels aux fonctions de président de conseil régional « *ne sont sensibles à aucune sollicitation venant de l'extrême droite* », le député du Var souhaite que le bureau politique de l'UDF entérine cette stratégie.

Jean-Louis Saux

François Léotard confirme sa candidature en Provence

Voulant dissiper tout doute sur sa volonté d'être le chef de file de l'opposition en Provence-Alpes-Côte d'Azur lors des élections régionales du 15 mars 1998 (*Le Monde* du 22 novembre), François Léotard a affirmé, dimanche 30 novembre sur TMC puis sur France 3, qu'il a *« bien l'intention de mener la bagarre dans le Var et de la gagner »*.

Interrogé sur la fermeté de cette intention, il a répondu : *« Je n'ai jamais été versatile. »* La seule réserve qu'il a soulevée porte sur l'éventuelle application, dès les prochaines élections, d'une nouvelle loi sur le cumul des mandats. *« Mais,* a-t-il observé, *cela toucherait tout le monde. »*

Jean-Marie Le Pen se pose de nouveau en « rénovateur »

BOURG-EN-BRESSE
de notre envoyée spéciale

Lorsqu'il a appris la nouvelle, dimanche 30 novembre, à l'hôtel de Thonon-les-Bains où il venait de passer la nuit, son sang n'a fait qu'un tour. Plus tard, lors d'une rencontre, en Suisse, avec des « anciens » du Front national réunis par Roger Holeindre pour la création d'une nouvelle association – le cercle Résistances – et avec des jeunes de la Ligue romande, Jean-Marie Le Pen a fait part de son « *étonnement* ». Comment, demandait-il, une « *organisation ethnico-religieuse* » pouvait-elle « *exercer une influence sur la vie politique du pays* » et « *désigner le Front national comme ennemi* » ?

Le chef de l'extrême droite faisait référence au dîner annuel du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), dont l'invité était, samedi, Lionel Jospin, et aux propos qui s'y étaient tenus. La mise en garde du chef du gouvernement à l'opposition contre toute alliance avec le Front national et celle qu'il avait adressée à la majorité contre tout jeu avec les thèmes qui nourrissent l'extrême droite étaient intolérables pour M. Le Pen.

Il est revenu sur le sujet au déjeuner organisé à Divonne-les-Bains pour inaugurer un cercle Michel de Camaret, résistant qui fut ambassadeur de France et rejoignit le Front national en 1983, puis au meeting organisé par la fédération du Front national de l'Ain à Péronnas, près de Bourg-en-Bresse.

« *Il est anormal que les hommes politiques soient en quelque sorte convoqués plutôt qu'invités à se faire dire ce que les représentants d'une autorité ethnico-politico-religieuse pensent de la politique française* », a déclaré M. Le Pen, visant le CRIF. Il s'en est pris à M. Jospin pour ironiser sur la majorité qui « *sera condamnée au mutisme si elle ne doit pas parler* » des thèmes abordés par le Front national. Quant aux avertissements du premier ministre à la droite, le chef de l'extrême droite s'est exclamé : « *Si M. Jospin est entendu par MM. Séguin et Léotard, il y a de beaux jours pour le Front national !* »

« FER DE LANCE »

« *Ils sont au pied du mur, mais c'est au pied du mur de l'exécution* », a dit encore M. Le Pen, avant de lancer : « *Pour pouvoir se sauver de la gauche, il faudrait qu'ils rendent justice au Front national, mais nous ne nous sentons aucun devoir à leur égard.* » L'expérience de l'élection présidentielle de 1988, au second tour de laquelle M. Le Pen avait appelé à voter pour Jacques Chirac afin d'« *éviter que Mitterrand ne soit à nouveau président* », lui a laissé un goût amer. « *Croyez-vous que ce chien (...) nous ait témoigné sa reconnaissance ? Au contraire, il a essayé de nous mordre. C'est fini, c'est bien fini !* », a-t-il affirmé.

Samedi, lors d'un meeting organisé à Annecy, en Haute-Savoie, M. Le Pen avait de nouveau expliqué la position du Front national. « *Qui a dit que le Front national n'accepterait les charges énormes du redressement national que seul ?* a-t-il demandé. *Il a dit qu'il serait le fer de lance et le noyau de la rénovation, c'est-à-dire qu'il assumerait le pouvoir s'il regroupait autour de lui des hommes ou des forces qui accepteraient son analyse de la situation et,* grosso modo, *les propositions qu'il faisait pour assurer la survie de la nation et son développement.* »

Le week-end avait très mal commencé pour le président du Front national, dont le programme comportait le lancement du cercle Résistances et un dépôt de gerbe au cimetière des Glières. Le premier a bien eu lieu : M. Holeindre, président du Cercle national des combattants, entouré d'anciens de la seconde guerre mondiale, d'Indochine et d'Algérie – partisans de l'Algérie française –, a donné le coup d'envoi de ce qu'il présente comme une organisation chargée « *du souvenir, de la surveillance et d'attaque contre les adversaires du Front national et de la nation* ».

La visite au mémorial des Glières a tourné court, les anciens combattants ne souhaitant pas voir des représentants de l'extrême droite dans ce lieu où reposent des résistants morts au combat. Le préfet de la Haute-Savoie en avait interdit l'accès. Se heurtant au barrage des forces de l'ordre, M. Le Pen a renoncé à son projet et a finalement déposé sa gerbe au cimetière de Thones, où repose le colonel Yves Godard, ancien résistant, mais aussi un des chefs de l'OAS (Organisation armée secrète, mouvement terroriste créé par des partisans de l'Algérie française). Une manifestation organisée à Annecy l'a contraint à passer l'après-midi dans une ferme-auberge à quelques kilomètres de la ville.

Christiane Chombeau

LE MONDE Décembre 1997
diplomatique

CRISE FINANCIÈRE : Désarmer les marchés, par **Ignacio Ramonet.** – Une frénésie spéculative qui ébranle les économies réelles, par **Michel Chossudovski.** – Lendemains âcres en Asie du Sud-Est, par **Philip Golub.** – Transgresser les préjugés économiques, par **Muhammad Yunus.**

ÉTATS-UNIS : Intellectuels et syndicalistes se redécouvrent, par **Eric Alterman.** – Les riches entre philanthropie et repentance, par **Ibrahim Warde.**

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : Gouvernement à vue, par **Colette Braeckman.** – L'impossible enquête sur les massacres, par **Roberto Garreton.**

COMMUNISME : Les falsifications d'un « Livre noir », par **Gilles Perrault.** – De Lénine à Staline, par **Michel Dreyfus.** – Petits mensonges latino-américains, par **Maurice Lemoine.** – Tapis rouge médiatique, par **Serge Halimi.**

DÉMOCRATIE : Feu le citoyen ? par **François Brune.**

En vente chez votre marchand de journaux - 22 F

Manifestation et soirée culturelle à Annecy contre l'extrême droite

ANNECY
de notre correspondant

« *On est deux fois plus nombreux qu'au printemps !* », entendait-on, samedi 29 novembre, au cœur de la foule qui a déferlé sur le centre-ville d'Annecy. Le 10 mars, plus de cinq mille personnes avaient manifesté contre la visite de Bruno Mégret, délégué général du Front national, à la périphérie de la ville. Dès l'annonce de la venue en Haute-Savoie de Jean-Marie Le Pen, le CLIC (Collectif de liaison et d'initiatives contre le fascisme, le racisme et la xénophobie), composé de vingt-cinq organisations (partis de gauche, syndicats, Ras l'front, etc.), avait mobilisé ses troupes.

Pour respecter l'arrêté préfectoral qui interdisait tout regroupement à la nécropole nationale de Morette, le CLIC avait prié ses membres de ne pas se rendre sur le site. Samedi matin, le collectif s'est donc joint à un rassemblement pour la mémoire, à Annecy. Devant la stèle de la déportation, les représentants de neuf associations de résistants ont rendu hommage à leurs compagnons disparus. Tous ont jugé la démarche de Jean-Marie Le Pen indécente. Julien Helfgott, rescapé des Glières, a exprimé l'« *indignation* » des anciens devant « *l'offense de celui qui professe une idéologie en tous points comparable à celle que la Résistance a combattue* ».

L'après-midi, plusieurs milliers de personnes ont convergé vers le Pâquier, l'immense pelouse qui borde le lac. Des cars venus de Chambéry, Grenoble et Lyon ont amené des renforts d'étudiants et de lycéens. Sur un podium, les orateurs ont lu à la foule des poèmes sur la tolérance. Puis le cortège s'est mis en marche derrière une grande banderole qui affichait la motivation principale des participants : « *Tous ensemble contre le fascisme* ». La volonté de rapprocher les thèses du Front national de la France de Vichy se traduisait encore plus nettement sur la banderole de l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance : « *Contre Hitler, Pétain, Le Pen, même combat : la Résistance.* »

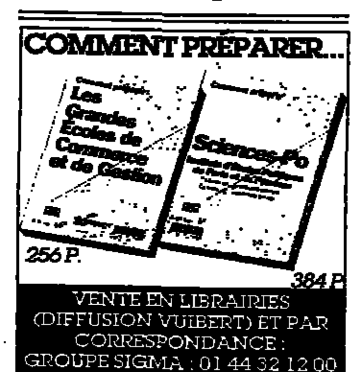
Le soir, après la manifestation, à laquelle il n'avait pas participé, le maire de la ville, Bernard Bosson, député (UDF-FD) de Haute-Savoie et ancien ministre, a réaffirmé ses convictions : « *Je combats de toutes mes forces les thèses et les thèmes véhiculés par le Front national. J'ai honte qu'il y ait des pays malades en Europe, dont le mien.* » Quatre-vingts artistes, invités par la Scène nationale d'Annecy avec le soutien de la municipalité, ont improvisé un spectacle sur les thèmes de la tolérance et de l'ouverture.

Christophe Vincent

Le FN et « ses » résistants

Pour sa visite à la nécropole de Morette, où reposent cent cinq maquisards des Glières, Jean-Marie Le Pen avait prévu d'être accompagné par le général Jean Vallette d'Osia, bientôt centenaire, et par un abbé traditionaliste, Maurice Greffier, âgé de quatre-vingt-douze ans. Le passé militaire du premier ne souffre aucune contestation : grand-croix de la Légion d'honneur, il a obtenu quinze citations ; mais l'Association des rescapés du plateau des Glières a tenu à rappeler qu'obligé de quitter la France en 1943 il n'avait jamais mis les pieds dans ce haut lieu de la Résistance. Pour ce qui est de l'abbé Greffier, le Front national relativise lui-même ses faits d'armes, parlant seulement d'*« actions menées avec prudence, diplomatie et efficacité »*.

Trois jours avant l'épisode de Morette, le Front national avait annoncé qu'il rendrait aussi hommage à Rolande Bargy, honorée le 2 novembre pour avoir sauvé des juifs. La vieille dame a accompagné M. Le Pen jusqu'à la tribune du meeting d'Annecy.







François Léotard ne souhaite pas un référendum sur la nationalité

Le président de l'UDF se démarque de François Bayrou

La demande d'un référendum sur la nationalité, formulée à l'Assemblée nationale, le 26 novembre, par M. Bayrou, président du groupe UDF, a été désapprouvée, dimanche 30 novembre, par M. Léotard, président de la confédération libérale et centriste. Les députés devaient voter lundi sur le projet gouvernemental.

FRANÇOIS LÉOTARD a bien affirmé, dimanche 30 novembre, sur France 3, que l'UDF avait préparé le débat sur le code de la nationalité en liaison avec son groupe à l'Assemblée nationale. Cela n'a pas empêché qu'après quelques jours de débat parlementaire une controverse s'ouvre au sein de la confédération libérale. Elle oppose ceux qui réclament un référendum sur ce sujet et ceux qui y sont opposés.

C'est François Bayrou, président du groupe de l'Assemblée nationale et président de Force démocrate, qui a lancé le débat, le 26 novembre, dès l'ouverture de la discussion sur le projet de loi d'Elisabeth Guigou. Convaincu que *« le peuple français n'a pas eu conscience de déléguer »* la majorité à l'Assemblée nationale *« comme ses représentants sur ce sujet de la nationalité »*, le président délégué de l'UDF avait suggéré au gouvernement d'organiser un référendum.

Dans un entretien au *Figaro* du 1er décembre, M. Bayrou renouvelle sa demande, laissant entendre que la question devrait porter sur l'obligation, pour les enfants nés en France de parents étrangers qui veulent obtenir la nationalité française, d'en manifester la volonté. *« Il n'y a qu'une seule question, automaticité ou adhésion volontaire : le peuple français peut répondre par "oui" ou par "non" »*, plaide M. Bayrou.

Pour étayer son argumentation, le président de Force démocrate a commandé à l'IFOP un sondage, publié dans la même édition du *Figaro*, réalisé par téléphone les 28 et 29 novembre auprès d'un échantillon de 801 personnes âgées de dix-huit ans et plus. Selon cette enquête, 76 % des personnes interrogées se disent favorables à l'exigence d'une manifestation de volonté, tandis que 19 % jugent que *« ces enfants doivent être automatiquement reconnus comme français »*. A la seconde question – *« si des modifications profondes intervenaient dans le code de la nationalité, personnellement, souhaiteriez-vous être consultés par référendum ? »* –, dont la formulation avait toute chance de recueillir une adhésion très large, trois quarts des personnes interrogées ont répondu par l'affirmative.

PROBLÈME CONSTITUTIONNEL

Dimanche, sur France 3, François Léotard s'est opposé à l'idée d'un référendum sur la nationalité. Le président de l'UDF a la même appréciation que M. Bayrou sur le projet du gouvernement : le texte de la ministre de la justice est *« mauvais »*, et son *« opportunité n'est pas évidente »*. Toutefois, il estime que la Constitution n'autoriserait sans doute pas une telle consultation et que, sur des *« questions très complexes, il faut que le Parlement joue son rôle »*.

Voulant en finir avec l'*« instabilité du droit »* en matière de nationalité, M. Léotard a même proposé d'inscrire dans la Constitution *« un certain nombre de principes »* relatifs à la nationalité française. Il estime que cela permettrait d'instaurer *« une certaine forme de solennité et de pérennité »* et de *« sortir de l'alternance un peu bête »* consistant à dire : *« J'efface ce que vous avez fait. »*

Interrogé sur la proposition de M. Bayrou, Philippe Douste-Blazy, secrétaire général de Force démocrate, avait choisi, le 28 novembre, sur France-Info, de renvoyer la responsabilité d'une telle initiative sur le premier ministre, qui *« peut le décider »*. Selon lui, *« s'il y avait un référendum, il montrerait que le peuple français ne soutient pas des positions idéologiques »*.

Cette réaction prudente témoigne de l'embarras que ne manquera pas de provoquer la proposition de M. Bayrou chez certains membres de l'UDF, pas nécessairement sensibles au raisonnement de M. Bayrou. Selon celui-ci, le débat sur la nationalité est tout à fait différent de celui sur l'immigration, et l'on peut donc prôner un référendum dans ce domaine sans, pour autant, être accusé de flatter la frange la plus radicale de l'opinion et tout en remobilisant une opposition que l'on a vue divisée sur l'emploi.

Cécile Chambraud

Lionel Jospin justifie la tenue du procès Papon

LE PROCÈS de Maurice Papon a été évoqué samedi 29 novembre lors du dîner du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) par son président, Henri Hajdenberg, et par le premier ministre, Lionel Jospin, qui y voit *« l'occasion de faire la lumière sur les forfaits d'une administration complaisante, sur les crimes d'un régime illégitime, sur les infâmies d'un Etat dévoyé »*. Le président du CRIF, en réponse aux propos du président du RPR, Philippe Séguin, qu'il n'a toutefois pas mis en cause nommément, déplore *« la confusion la plus grande »* qui entoure la signification de ce procès, que *« certains ont voulu présenter comme étant celui de la France, voire – par une aberration qui nous laisse perplexes – comme celui du gaullisme »*.

DÉPÊCHE

■ **NATIONALITÉ : Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement,** *« ne pense pas que les Verts renoncent à quoi que ce soit de fondamental pour eux en votant le projet de loi »* d'Elizabeth Guigou sur la nationalité, lundi 1er décembre. *« Je ne demanderai pas* [aux Verts] *de* [le] *voter (...), mais je sais qu'ils vont le faire et qu'ils le feront sans rupture par rapport à leurs valeurs ou convictions »*, a-t-elle indiqué, dimanche, au « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI ».

Deux élections cantonales partielles

RHÔNE

Canton de Rillieux-la-Pape (second tour)

I., 19 426 ; V., 6 835 ; A., 64,81 % ; E., 6 457.

Renaud Gauquelin, PS, 3 872 (59,96 %)... *ÉLU*

Denis de Bouteiller, FN, c. r., 2 585 (40,03 %).

[M. Gauquelin conquiert, face à M. de Bouteiller, secrétaire départemental du Front national, ce canton jusqu'alors détenu par la droite jusqu'au décès de Marcel André (UDF). La droite était absente du second tour : son candidat, Pierre Brunel (UDF), avait recueilli, le 23 novembre, moins de 10 % des voix des électeurs inscrits. Le Front national progresse de plus de 900 voix par rapport au premier tour.

23 novembre 1997 : I., 19 426 ; V., 5 761 ; A., 70,34 % ; E., 5 609. Renaud Gauquelin, PS, 2 316 (41,29 %) ; Denis de Bouteiller, FN, c. r., 1 652 (29,45 %) ; Pierre Brunel, UDF, 1 250 (22,28 %) ; Anne Ferri, PC, 391 (6,97 %).

29 mars 1992 : I., 20 007 ; V., 11 084 ; A., 44,59 % ; E., 10 120. Marcel André, UDF, 5 388 (53,24 %) ; Michel Brosset, PS, 4 729 (46,72 %) ; Denis de Bouteiller, FN, c. r., 3 (0,03 %).]

ISÈRE

Canton de Grenoble-4 (premier tour)

I., 10 882 ; V., 3 153 ; A., 71,02 % ; E., 3 113.

Max Micoud, div. d., 1 109 (35,62 %) ; Michel Bénichou, PS, 705 (22,64 %) ; Marie-Amélie Caillard, FN, 460 (14,77 %) ; Yves Machefaux, UDF-rad., 303 (9,73 %) ; Maurice Hagendorf, écol., 159 (5,10 %) ; Jean Caune, div. d., 151 (4,85 %) ; Michel Vannier, PC, 146 (4,69 %) ; Jean-Claude Berthet, div. d., 80 (2,57 %)... *BALLOTTAGE.*

[Cette élection avait pour cause la démission d'Alain Carignon (RPR), qui a été condamné pour corruption et privé de ses droits civiques pour une période de cinq ans. De sa cellule de Villefranche-sur-Saône, où il purge une peine de quatre ans de prison, l'ancien président du conseil général avait apporté son soutien à M. Machefaux (*Le Monde* du 28 novembre), qui est largement distancé par M. Micoud, candidat officiel du RPR et de l'UDF. Les électeurs de ce canton ont ainsi exprimé leur volonté de « tourner la page » Carignon. Ce canton fortement ancré à droite ne devrait pas échapper, au second tour, à M. Micoud, malgré les profondes divisions qui opposent, notamment au sein du RPR, pro-Carignon et anti-Carignon. Le Front national progresse de 4 points.

20 mars 1994 : I., 11 512 ; V., 5 262 ; A., 54,29 % ; E., 5 107. Alain Carignon, RPR, 2 628 (51,45 %) ; Gérald Dulac, div. g., 1 135 (22,22 %) ; Raymond Avrillier, écol., 541 (10,59 %) ; Michel d'Ornano, FN, 536 (10,49 %) ; Michel Vannier, PC, 267 (5,22 %).]

L'Insee donne une évaluation favorable du pouvoir d'achat des fonctionnaires

Les effets du « gel » des salaires de 1996 suscitent une controverse entre le gouvernement et les syndicats. Selon le mode de calcul adopté, il y a perte ou gain pour les agents de l'Etat

À LA VEILLE d'une éventuelle négociation salariale dans la fonction publique, alors que les discussions préalables achoppent sur l'évaluation du pouvoir d'achat des fonctionnaires en 1996, l'analyse qu'a publiée *Insee Première* le 28 novembre risque de desservir la cause des syndicalistes.

Alain Juppé avait gelé toute augmentation générale pour 1996. La hausse des prix, hors tabac, ayant été de 1,6 %, les fédérations de fonctionnaires réclament un rattrapage salarial de ce montant. Elles n'ont pu l'obtenir du gouvernement de M. Juppé, elles tentent de le négocier avec M. Jospin.

Or les trois modes de calcul de l'évolution du pouvoir d'achat de fonctionnaires que présente l'Insee sont plus défavorables aux intéressés. Le premier porte sur l'évolution du salaire moyen « à structure constante » : il prend en compte non seulement les augmentations générales de l'année en cours (nulles en 1996), mais aussi l'effet report des augmentations de l'année précédente (1,2 % au 1er mars 1995 et 1,4 % au 1er novembre 1995). Dans ce cas, la perte de pouvoir d'achat des fonctionnaires ne s'élève qu'à 0,3 % en brut et 1 % en net. Le manque à gagner est donc inférieur à ce que prétendent les syndicalistes (1,6 %) qui, eux, calculent « en niveau », c'est-à-dire de date à date.

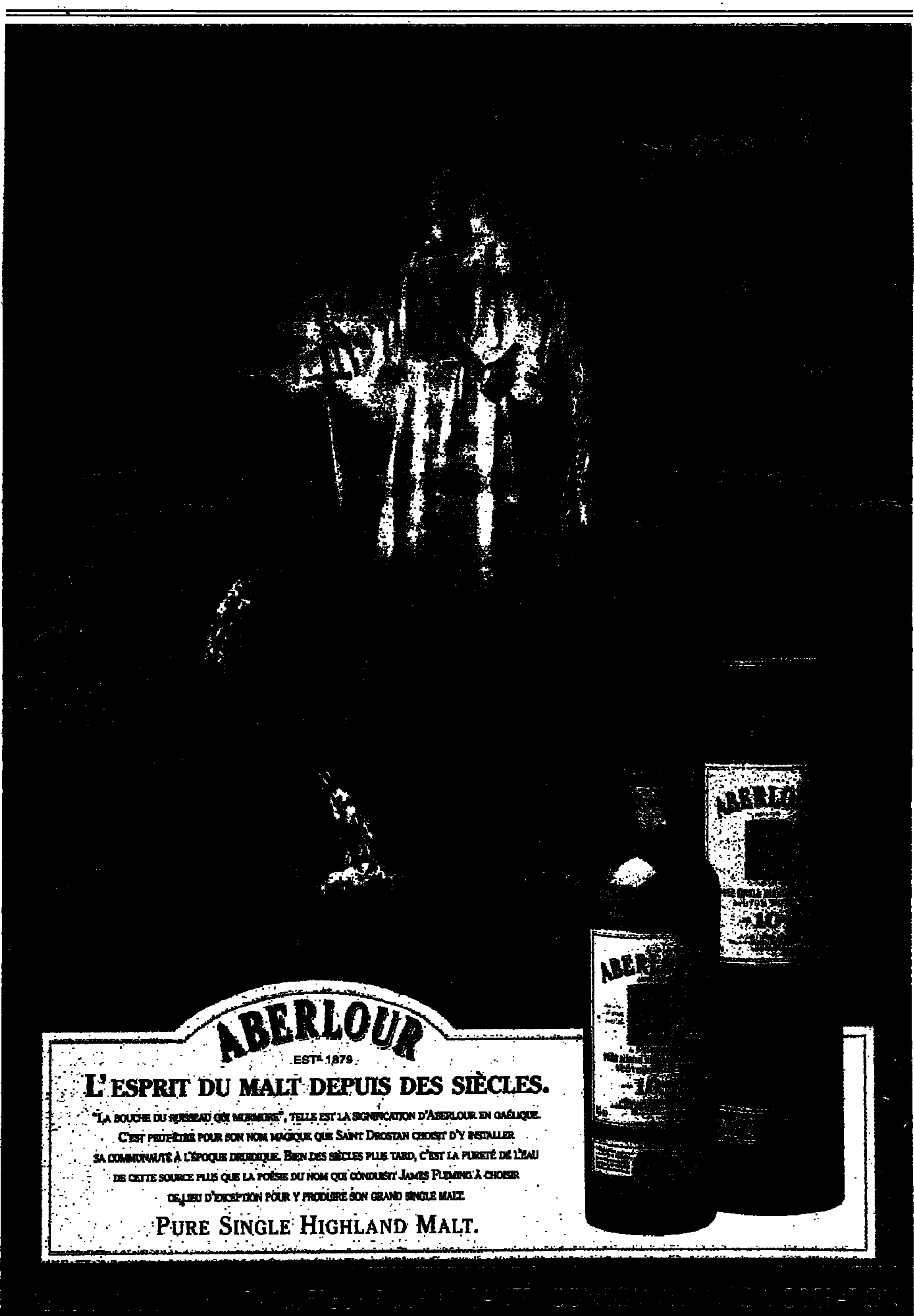
L'EFFET DU RDS

Le second mode de calcul présenté par l'Insee, qui prend en compte l'évolution du « salaire moyen par tête », est encore moins avantageux : il comprend non seulement les augmentations générales et les effets report, mais aussi l'effet des plans catégoriels (Durafour, Jospin et Lang) et les augmentations liées aux promotions. En raison d'un « effet de structure », le salaire moyen s'accroît mécaniquement si la proportion des emplois les mieux rémunérés augmente, ce qui est le cas dans la fonction publique d'Etat, où la proportion des agents de catégorie A chez le personnel titulaire est passée de 42,8 % en 1995 à 44,7 % en 1996.

Le salaire brut moyen par tête a donc augmenté de 0,6 % en francs constants, indique l'Insee. Le salaire moyen net de prélèvements a, lui, diminué de 0,1 %, sous l'effet de l'introduction du RDS (remboursement de la dette sociale). Il avait progressé de 1,7 % en 1993, de 0,1 % en 1994 et de 1,7 % en 1995.

Le troisième mode de calcul, préféré par Bercy, est le plus désavantageux pour les agents de l'Etat : il prend en compte l'évolution du salaire des seules personnes en place au cours de la période considérée : il inclut les mesures d'augmentation générale, l'effet report des mesures de l'année précédente, les mesures catégorielles et le solde positif du « glissement vieillesse-technicité », c'est-à-dire les dépenses induites par la progression des carrières sans déduction de celles qui sont liées aux départs à la retraite. Dans ce cas, il apparaît que le salaire net des fonctionnaires a augmenté de 1,2 % en francs constants.

Rafaële Rivais



هكذا من الأصل

PARFAITE QUALITÉ DE

REPRODUCTION AUTORISÉE*

APRÈS AVOIR LANCÉ LE CD,
PHILIPS LANCE LE CD-ENREGISTREUR.

LE CD-ENREGISTREUR
PHILIPS CDR 870

Vous allez enfin pouvoir enregistrer vous-même vos morceaux de musique préférés sur CD, le support audio universel. Il vous suffit de connecter votre CD-enregistreur à votre équipement audio pour réaliser un enregistrement sur CD audio enregistrable, à partir d'un support analogique ou numérique. Vous pourrez écouter le CD, ainsi créé, sur votre CD-enregistreur, mais également sur tous vos autres lecteurs de CD. Facile à utiliser et compatible avec tous les systèmes CD, le CD-enregistreur Philips constitue l'événement le plus important depuis l'invention du CD. Enrichissez maintenant votre collection de CD avec vos propres compilations.



www.sv.philips.com

* Réservée à un usage strictement privé. Article L 122.5 du Code de la Propriété Intellectuelle.

PHILIPS

Faisons toujours mieux.

Le conseil national du PS a ratifié la composition de l'équipe de M. Hollande

Un tiers des fédérations changent de secrétaire

EN QUATRE-VINGT-DIX minutes, la réunion du conseil national du Parti socialiste a été expédiée, samedi 29 novembre à Paris. Présent, le premier ministre, Lionel Jospin, est resté silencieux. Le nouveau premier secrétaire, François Hollande, a été plébiscité par les militants avec 91 % des suffrages (pour une participation record de 74 %) contre 9 % pour son rival, Jean-Luc Mélenchon, porte-parole de la Gauche socialiste. M. Hollande a présenté le bureau national et le secrétariat national, qui ont été ratifiés par le conseil national issu du congrès de Brest, à la présidence duquel Michel Delebarre a été reconduit.

Sur les 55 membres du bureau national, avec M. Hollande, le bloc majoritaire – composé des amis de M. Jospin, de Michel Rocard, Martine Aubry et Pierre Mauroy – dispose de 28 postes, auxquels s'ajoutent 13 fabiusiens, 4 emmanuellistes et 2 mermaziens. Vingt-cinq nouveaux membres font leur entrée, auxquels s'ajoutent les membres de droit et les invités (Jacques Delors, Michel Rocard, Jack Lang et Louis Mexandeau). Les ministres ne figurent pas dans cette instance, mais peuvent y participer en permanence. Le nombre de femmes passe de 14 à 17, dont deux nouvelles représentantes de la Gauche socialiste. En revanche, Julien Dray, qui entend se consacrer à son travail de député et aux élections régionales – il est tête de liste dans l'Essonne – sort de cette instance.

Le secrétariat national reste composé, comme après son renouvellement du 14 juin, de 26 membres. Là encore, le bloc majoritaire est dominant avec 18 membres. Au sein de ce bloc, plusieurs sensibilités coexistent autour de M. Hollande : des jospinistes (Jean-Pierre Bel, Jean-Christophe Cambadélis, Pierre Guidoni, Sylvie Guillaume, Michèle Sabban, Marisol Touraine), des rocardiens (Alain Bergounioux et Michel Sapin), des proches de Martine Aubry (Cécile Helle, 28 ans, benjamine de l'Assemblée nationale, Adeline Hazan, Jean-Pierre Sueur, également proche des rocardiens), un mauroyiste (Bernard Roman), deux ex-deloristes (Georges Garot et Henri Nallet), un membre d'Agir en socialistes (Vincent Peillon) et l'animateur du groupe d'ex-fabiusiens Partages (François Rebsamen).

Six nouveaux membres font leur entrée au secrétariat national : Michel Sapin, Cécile Helle, François Rebsamen et trois fabiusiens – Sylvie Andrieux, Géraud Guibert et Henri Weber – dont le nombre est ainsi porté à six. Aucun ex-poperéniste ne figure dans cette instance, deux d'entre eux (Philippe Bassinet et Jean-Louis Cottigny) étant nommés responsables nationaux. Il ne reste plus plus qu'un emmanuelliste (Jean Glavany) et une mermazienne (Laurence Dumont). M. Hollande a insisté sur la présence de 14 parlementaires, dont 12 députés, et mis en relief une moyenne d'âge qui *« ne doit pas dépasser les 45 ans »*.

M. MÉLENCHON DÉÇU

Silencieux au conseil national, M. Mélenchon a commenté son score devant la presse. *« La mode est la modestie*, a noté le sénateur de l'Essonne, sans cacher sa déception. *Je suis donc pour une fois dans le vent dominant ». « J'ai beaucoup d'espace pour faire mieux, tandis que lui n'en a plus beaucoup »*, a t-il ajouté.

Les militants socialistes ont également élu leurs premiers secrétaires fédéraux (*Le Monde* daté 30 novembre-1er décembre). Trois seconds tours avaient lieu vendredi soir. Dans le Calvados, le candidat soutenu par Louis Mexandeau, André Ledran, a battu le premier fédéral sortant, Michel Pondaven. En Seine-Saint-Denis, le fabiusien Serge Mery a été reconduit. Dans les Yvelines, le rocardien Alain Richard, homonyme du ministre, a conservé son poste, en battant un autre rocardien, Alain Bergounioux. Trente-deux fédérations sur 102 ont donc changé de « patron », soit un taux de renouvellement de 31,4 %.

Michel Noblecourt

La nouvelle direction socialiste

Voici la liste des membres de la nouvelle direction du Parti socialiste à l'issue du congrès de Brest. Le nom des nouveaux titulaires figure en italiques.

● **Le secrétariat national :** François Hollande (premier secrétaire) ; *Sylvie Andrieux* (vie associative) ; Jean-Pierre Bel (élections) ; Alain Bergounioux (communication et information des militants) ; Frédérique Bredin (culture, médias) ; Jean-Christophe Cambadélis (fédérations, relations extérieures) ; Alain Claeys (coordination, trésorerie) ; Laurence Dumont (insertion, intégration) : Georges Garot (agriculture et monde rural) ; Pierre Guidoni (relations internationales) ; Sylvie Guillaume (développement du parti, adhésions) ; Jean Glavany (emploi) ; Adeline Hazan (questions de société) ; *Cécile Helle* (droits de l'homme) ; *Géraud Guibert* (environnement) ; Henri Nallet (questions européennes) ; Vincent Peillon (études) ; Daniel Percheron (réformes institutionnelles) ; Jean-Claude Perez (fonction publique, service public) ; *François Rebsamen* (auprès des fédérations) ; Bernard Roman (animation politique) ; Michèle Sabban (femmes) ; *Michel Sapin* (questions économiques) ; Jean-Pierre Sueur (éducation) ; Marisol Touraine (solidarité) ; *Henri Weber* (formation).

Ont été nommés responsables nationaux : *Philippe Bassinet* (élections) ; *Jean-Louis Cottigny* (entreprises) ; Anne-Catherine Franck (communication) ; *Odette Grzegrzulka* (exclusion) ; *Benoît Hamon* (insertion, formation) : ; André Laignel (décentralisation) ; *Régis Passerieux* (secteur public) ; *Gilles Savary* (action locale).

Ont été nommés délégués auprès du premier secrétaire : Ahmed Ghayet (citoyenneté) ; Gérard Le Gall (études politiques et rapport sur le Front national).

● **Le bureau national :**

– **MOTION A. Bloc majoritaire :** Jean-Pierre Bel, Alain Bergounioux, Jean-Christophe Cambadélis, *Yves Colmou, Bertrand Delanoë, Marc Dollez*, Georges Frêche, *Pierre Guidoni*, Sylvie Guillaume, *Catherine Guy-Quint, Adeline Hazan*, François Hollande, *Serge Janquin, Jean-Marie Le Guen*, Pierre Mauroy, Henri Nallet, Véronique Neiertz, Vincent Peillon, Daniel Percheron, *François Rebsamen*, Bernard Roman, Michèle Sabban, *Michel Sapin*, Jean-Pierre Sueur, *Catherine Tasca, Pascal Terrasse, Marisol Touraine*, Manuel Valls.

Fabiusiens : *Sylvie Andrieux*, Claude Bartolone, Frédérique Bredin, Alain Claeys, *Danièle Darras, Géraud Guibert*, Alain Le Vern, Didier Mathus, Elisabeth Mitterrand, Jean-Claude Perez, Paul Quilès, *Michel Vauzelle*, Henri Weber.

Emmanuellistes : Henri Emmanuelli, *Raymond Forni*, Jean Glavany, *Didier Guillaume*.

Mermaziens : *Laurence Dumont*, Louis Mermaz.

– **MOTION B (mutinistes) :** *Annick Aguirre*, Marie-Thérèse Mutin, *Alain Vidalies*.

– **MOTION C (Gauche socialiste) :** *Harlem Désir, Pascale Le Neouannic*, Marie-Noëlle Lienemann, Jean-Luc Mélenchon, *Laurence Rossignol*.

Le président de l'Assemblée nationale, ceux des groupes parlementaires du PS, le président de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains et celui du Mouvement des jeunes socialistes sont membres de droit du bureau national.

M. Seillière reçoit le soutien d'une partie de l'opposition contre le gouvernement

Le PS critique vivement le candidat favori à la succession de M. Gandois à la tête du CNPF

A dix jours de l'examen en conseil des ministres du projet de loi sur les 35 heures, la rupture se précise entre le CNPF et le gouvernement. Candidat favori à la succession de Jean Gandois, M. Seillière, qui doit être investi lundi 1er décembre dans l'après-midi par le conseil exécutif du CNPF, a reçu l'appui du porte-parole du RPR, Nicolas Sarkozy. Il a été vivement critiqué par le Parti socialiste.

LE CANDIDAT favori à la présidence du CNPF, Ernest-Antoine Seillière, a choisi de placer son combat contre les 35 heures sur le terrain de l'affrontement politique. Et il s'attire, d'ores et déjà, l'appui d'une partie de l'opposition. Le futur « patron des patrons », qui en fin de semaine dernière invitait ses troupes à *« déstabiliser M. Jospin »* (*Le Monde* daté 30 novembre-1er décembre), a aussitôt trouvé le soutien du porte-parole du RPR, Nicolas Sarkozy.

Invité du Club de la presse d'Europe 1, M. Sarkozy a estimé, dimanche 30 novembre, que *« la radicalisation »* du CNPF était *« le prix à payer de la méthode Jospin qui consiste systématiquement à opposer des catégories sociales à d'autres ». « Six mois après l'arrivée de Martine Aubry et de Lionel Jospin, c'est l'ensemble du dialogue social qui se trouve mis par terre, l'ensemble des chefs d'entreprise qui sont en situation de refus »*, a indiqué M. Sarkozy. *« Que le patronat, que les chefs d'entreprise dans ces conditions souhaitent choisir des représentants qui parlent haut et fort, cela me paraît assez naturel »*, a ajouté l'ancien ministre du budget.

De son côté, le président de Génération Ecologie, Brice Lalonde, suggérait, lundi 1er décembre au matin, la création d'*« un comité de défense des patrons »*, en accusant le gouvernement *« de tuer l'esprit d'entreprise »*.

NOMBREUSES PRISES DE POSITION

Brice Lalonde, qui s'est situé *« dans l'opposition »*, a estimé sur RMC que le gouvernement de Lionel Jospin était *« une variante de beaucoup de gouvernements énarques »*, qui font *« tout d'en haut »* et ont *« toujours raison »*.

Durant le week-end, les prises de position se sont multipliées. Le président de l'Association française des banques, Michel Freyche, est à son tour passé à l'offensive, qualifiant d'*« erreur économique grave »* le projet de loi sur les 35 heures. *« L'économie en souffrira pendant de longues années »*, a déclaré le président de l'AFB sur Radio-Classique.

Pour sa part, le gouvernement s'en est tenu à une riposte mesurée. Le premier ministre, Lionel Jospin, a indiqué, dimanche 30 novembre, en clôture des Rencontres de la jeunesse à Marly-le-Roi, que l'attitude du CNPF ne rendait *« pas les choses faciles »* pour la création des 350 000 emplois-jeunes dans le secteur privé. Le ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, s'est voulu apaisant en ne voyant dans les déclarations de M. Seillière *« que des propos de campagne »*. Interrogé sur France 2, le 30 novembre, M. Strauss-Kahn a toutefois estimé que le CNPF *« risquait de se transformer en agence de publicité »* s'il refusait de négocier sur les 35 heures et de participer à la gestion paritaire des organismes sociaux.

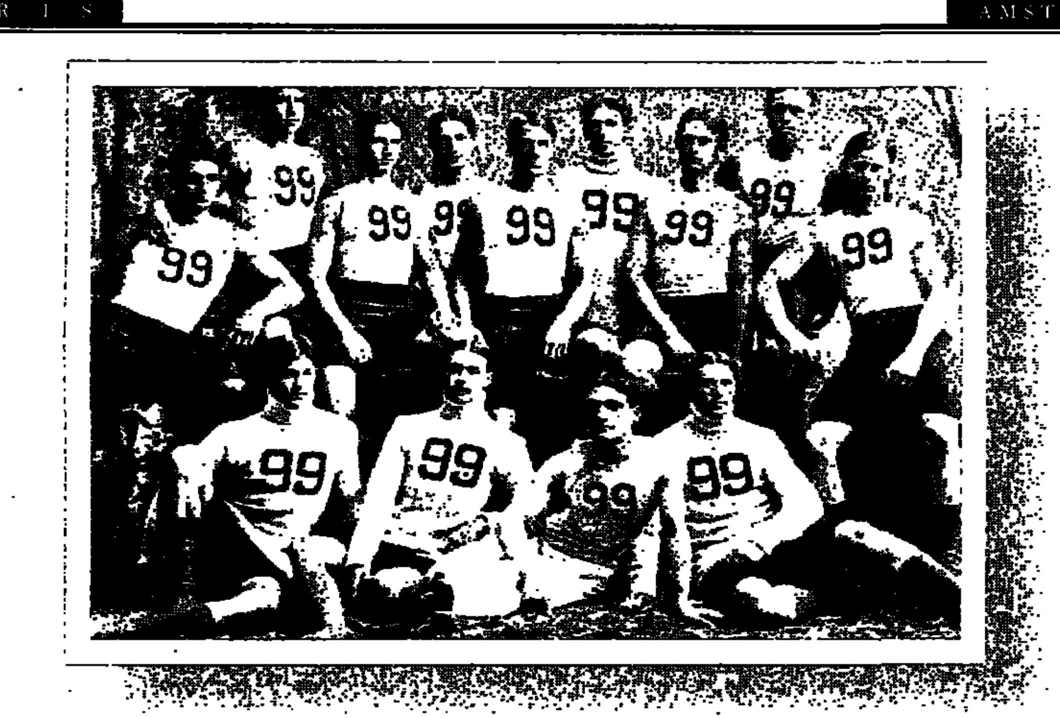
LA RÉACTION DE M. HOLLANDE

La réaction du Parti socialiste a été plus vive. Samedi 29 novembre, à l'issue du conseil national du Parti socialiste, François Hollande, son nouveau premier secrétaire, a accusé M. Seillière de s'en prendre à la *« légitimité »* du pouvoir issu du suffrage universel. *« Les mots qui ont été utilisés (...) ne sont pas des mots traditionnels d'une organisation professionnelle »*, a déclaré M. Hollande, qui s'exprimait devant la presse.

« Dire : on déstabilise, ça veut dire qu'on ne reconnaît pas légitime le gouvernement de la République. Dire qu'on veut harceler n'est plus une démarche professionnelle ou syndicale », a-t-il affirmé.

Le secrétaire général de Force ouvrière, Marc Blondel, a estimé, pour sa part, que M. Seillière jouait *« aux apprentis sorciers ». « Il ne nous entraînera pas dans sa tentative de déstabiliser le gouvernement »*, a déclaré M. Blondel, samedi 29 novembre à Brest. Quant au président de la CFTC, Alain Deleu, il s'était déclaré, vendredi 28 novembre, *« inquiet de voir annoncé l'abandon du dialogue national ». « Si le CNPF tourne le dos à la négociation à son niveau*, a-t-il ajouté, *il tourne le dos à son avenir propre. »*

PARIS
AMSTERDAM



Déjà à l'époque, nous étions très réputés pour notre dynamisme...

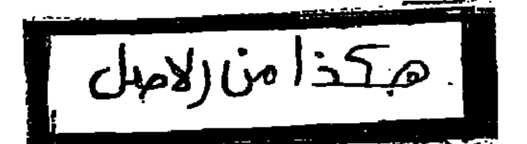
Aujourd'hui, Robeco crée la Banque Robeco et vous facilite l'accès aux placements les plus performants du marché.

Saviez-vous qu'en 1933, Robeco a été le premier à inventer le principe de la Sicav qui porte d'ailleurs son nom ? Depuis sa création, ROBECO N.V. a connu une progression moyenne en francs français de plus de 15 % par an. Cela signifie que si vous aviez placé 100 FRF ce jour-là, vous seriez à présent à la tête d'un capital de 1 000 000 FRF environ. De même, le fonds obligataire RORENTO N.V. créé en 1974, a été le premier à pratiquer la capitalisation des intérêts, bien avant l'éclosion des Sicav de capitalisation. Avec plus de 20 milliards d'actifs gérés, RORENTO N.V. est toujours l'un des 1ers fonds obligataires du monde et le seul fonds obligataire de capitalisation coté en France. Avec la Banque Robeco, c'est toute une gamme de placements parmi les plus performants du marché, gérés à Paris et dans le monde entier, qui s'ouvre aujourd'hui à vous. Un argument qui mérite réflexion, lorsque l'on sait que les performances à long terme des fonds gérés par Robeco sont supérieures à celles des meilleures Sicav françaises. Pour en savoir plus sur tout ce que la Banque Robeco peut vous offrir, n'hésitez pas à contacter nos Conseillers Financiers : http://www.robeco.fr ou Numéro Indigo 0 803 345 345



NOUS N'AVONS PAS FINI DE VOUS ÉTONNER

NEW YORK
TOKYO



SANTÉ Le ministère de l'éducation nationale et le secrétariat d'Etat à la santé travaillent à une réorganisation en profondeur de la médecine scolaire. Plusieurs études, en particulier celle du Haut Comité de la santé publique, ont souligné le manque de moyens chronique de ce secteur. ● OUTRE LA CRÉATION, en 1998, de trois cents emplois d'infirmière et d'autant de postes assistante sociale, M. Kouchner envisage de faire travailler dans les établissements des médecins libéraux ou hospitaliers. L'éducation à la santé ferait également son apparition dans les programmes. ● EN SEINE-ET-MARNE, Marie-Christine Veneau, médecin scolaire, doit s'occuper d'environ sept mille élèves répartis dans vingt-six établissements du secteur. *« On est toujours dans l'école d'à côté lorsqu'un problème survient »*, regrette-t-elle, face aux nouvelles demandes de soins ou d'assistance émises par les élèves.

« Secteur sinistré », la médecine scolaire va être réorganisée

Sous-effectifs notoires, soins inégaux, prévention médiocre : les médecins et infirmières des écoles manquent de moyens. Plusieurs réformes sont envisagées, dont l'intervention de praticiens libéraux ou hospitaliers et une nouvelle éducation à la santé

LA CAUSE est entendue. La médecine scolaire et, plus globalement, l'éducation à la santé ont besoin d'être revalorisées et développées. Cela a été répété une nouvelle fois, lors des rencontres nationales de la jeunesse qui se sont tenues, samedi 29 et dimanche 30 novembre, à Marly-le-Roi (*lire ci-dessous*). *« Secteur sinistré »*, *« effectifs insuffisants »*, de multiples rapports, restés lettre morte, ont dressé depuis plus de dix ans un état des lieux dramatique de ce secteur délaissé par les deux institutions, scolaire et médicale.

Le Parlement des enfants a récemment souhaité *« une aide pour les élèves qui souffrent ou qui sont maltraités »*. La charte des lycéens demande davantage de personnels médicaux au sein des établissements.

Il aura fallu un rapport alarmant du Haut Comité de la santé publique (HCSP), présenté le 30 juin à la Conférence nationale de la santé, pour que le dossier soit remis à l'ordre du jour. *« La santé des jeunes et des enfants peut être aujourd'hui considérée comme un thème essentiel de société aussi bien qu'un domaine important de la santé publique »*, soulignait Pierre Ducimetière, vice-président du HCSP.

« SONNETTE D'ALARME »

Listant les *« signes d'alerte »* – troubles du comportement, suicides, consommation de toxiques – le Haut Comité a classé parmi les *« mesures d'urgence »*, la nécessité de *« renforcer la prévention et de la promotion de la santé des enfants et des adolescents »* afin de combattre ce que l'on nomme désormais « le mal-être des jeunes ».

« Nous tirons depuis des années la sonnette d'alarme sur les besoins de soins et de conseils de santé pour les élèves. Nous adhérons totalement aux recommandations du Haut Comité », souligne Brigitte Le Chevert, secrétaire générale du Syndicat national des infirmier(e)s, conseiller(e)s de santé (SNICS-FSU). Un mois après la publication du rapport du HCSP, Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire, a réuni une table ronde sur la santé scolaire affirmant que ce secteur faisait partie de ses priorités. *« La bonne santé des élèves est une condition de leur réussite scolaire »*, a rappelé Ségolène Royal.

Pour répondre à l'urgence, la création de trois cents emplois d'infirmières et autant d'assistantes sociales ont été inscrits au budget 1998 du ministère de l'éducation nationale. Un concours de médecins scolaires sera ouvert en mars 1998 pour pourvoir soixante postes. Si ces chiffres sont loin de combler le retard pris en termes d'effectifs, ils se veulent le symbole d'un premier engagement ministériel.

« Les infirmières et les assistantes sociales accomplissent un travail formidable au contact des jeunes », a insisté Mme Royal pour justifier la priorité donnée à ces professions. Les syndicats de personnels de santé scolaire sont unanimes pour souligner à quel point *« il est important que les jeunes puissent repérer quelqu'un à qui se confier. Quand une infirmière est à temps plein dans un établissement, les élèves viennent à elle plus facilement »*.

Mais le ministère de l'éducation nationale a d'autres intentions. Il travaille actuellement avec le secrétariat d'Etat à la santé pour tenter à la fois de décloisonner la médecine scolaire et introduire, comme le recommande le rapport du Haut Comité, vingt heures annuelles d'éducation à la santé tout au long de la scolarité, dès la maternelle. *« L'école doit s'ouvrir à des intervenants extérieurs »*, a déclaré au *Monde* Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé.

Derrière ce terme d'« intervenants extérieurs » se profile l'arrivée de médecins libéraux ou hospitaliers, travaillant en vacation, au sein des établissements. Ce projet est combattu par tous les syndicats de médecins scolaires qui considèrent que leur profession ne s'improvise pas et nécessite une véritable formation et une grande disponibilité. *« Pourquoi ne pas titulariser les médecins scolaires vacataires plutôt que de faire appel à des libéraux pour qui la présence dans les écoles ne correspondra qu'à un travail annexe »*, s'interrogent les syndicats.

Pour calmer cette opposition syndicale, M. Kouchner souligne que les intervenants extérieurs seront formés à l'Ecole nationale de la santé publique de Rennes et que leur participation s'effectuera *« sous la direction et à la demande des médecins scolaires »*. Ces derniers pourront, promet le secrétaire d'Etat, bénéficier de la formation médicale continue et s'associer à des travaux de recherche. En outre, le secrétariat à la santé souhaite mettre en place un baromètre de la santé des jeunes en collectant les bilans de santé réalisés par les médecins scolaires. A l'heure actuelle, le réseau de la médecine scolaire, qui pourrait être utilisé pour effectuer des enquêtes de santé publique, est totalement sous-employé. Enfin, il est envisager d'harmoniser les campagnes de prévention menées séparément par l'éducation nationale, le secrétariat d'Etat à la santé et la Caisse nationale d'assurance-maladie.

Reste l'introduction de l'éducation à la santé dans les programmes scolaires. Si des expériences sont menées dans trois académies (Créteil, Lille et Grenoble), les ministères entendent les développer dès la rentrée 1998. A l'image de ce qui est prôné pour l'instruction civique, il s'agit de s'inspirer des initiatives de terrain – où une collaboration s'est engagée entre la protection maternelle et infantile (PMI), la médecine scolaire et celle de ville – pour les généraliser.

« Aucun programme n'est encore arrêté », souligne Bernard Kouchner, mais *« l'éducation à la santé doit être centrée sur la vie, sur des notions de santé publique au sens large du terme et aborder aussi bien les problèmes d'alimentation, de soins dentaires, des grandes maladies tel le sida, mais aussi l'organisation du système de soins. »* Pour le professeur Albert Hirsch, membre du HCSP, *« rien ne pourra se faire sans les enseignants, sans de véritables programmes et sans un vrai débat parlementaire sur le rôle de l'école »*. Certains professionnels de la médecine scolaire considèrent que l'éducation à la santé devrait être partie intégrante de l'éducation à la citoyenneté.

« CHOC SALUTAIRE »

Les premières mesures seront d'abord mises en place dans les zones d'éducation prioritaires (ZEP), où il s'agira notamment de détecter précocement les élèves en difficulté. Bernard Kouchner souhaite d'ailleurs créer *« des zones sanitaires prioritaires »* dans lesquelles l'accent sera mis sur la prise en charge de la santé des jeunes. *« Dans quel autre champ de la santé voit-on le "sanitaire" (somatique et mental) aussi fortement inbriqué avec le "social" ? »*, s'est interrogé Pierre Ducimetière devant la conférence nationale de santé.

Le rapport du HCSP a créé *« un choc salutaire »*, considère l'Observatoire de l'enfance en France (créé par la Fédération des pupilles de l'enseignement public) dans un livre récent intitulé *L'Etat de l'enfance en France* (sous la direction scientifique de Gabriel Langouët, Hachette, 354 pages). Mais *« si les moyens d'action pour faire face à la situation sanitaire des mineurs ne manquent pas – développement de l'éducation à la santé et de la médecine scolaire, accès facilité pour tous à la cantine »*, l'Observatoire souligne qu'ils doivent être menés *« en complément de la lutte contre la pauvreté et la fracture sociale »*.

Sandrine Blanchard

Un service aux missions multiples

Créé au lendemain de la deuxième guerre mondiale, dans un contexte de prévention des maladies infectieuses, et dépendant du ministère de la santé, le « service de promotion de la santé en faveur des élèves » a été rattaché au ministère de l'éducation nationale en 1991. La circulaire du 24 juin 1991 indique que ce service a pour mission de *« promouvoir la santé physique et mentale en faveur de tous les jeunes scolarisés en vue de contribuer à leur équilibre et à leur épanouissement et d'assurer leur bonne insertion dans l'école »*. Il assure les bilans de santé (visite médicale obligatoire de tous les enfants au cours de leur sixième année ; orientation professionnelle à l'issue du collège ; avis sur l'aptitude des jeunes à travailler sur des machines dangereuses), les examens médicaux à la demande, les urgences, l'éducation pour la santé, la surveillance des locaux, ateliers, installations sportives, internats.

« On est toujours dans l'école d'à côté lorsqu'un problème survient »

REPORTAGE

Au lycée technique René-Cassin, à Noisiel, l'infirmerie fait aussi office de salle de repos

C'EST un petit local aux murs décrépis, recouverts d'affiches de prévention. Seul un paravent sépare le bureau du médecin scolaire de celui de l'infirmière. Entre ces deux bureaux, deux lits ont été installés. Le local fait aussi office de salle de repos. Difficile, dans ces conditions, d'assurer la moindre confidentialité des consultations. L'infirmerie du lycée technique René-Cassin à Noisiel (Seine-et-Marne) enregistre chaque jour plus d'une dizaine de passages. Depuis quatre ans, cet établissement de neuf cents élèves dispose d'une infirmière à temps plein. *« Je rencontre beaucoup de maladies psychosomatiques et de stress liés aux résultats scolaires, à l'angoisse de l'avenir, mais aussi à des problèmes familiaux »*, constate Chantal Delaverhne, infirmière scolaire. Problèmes intestinaux, spasmophilie, hypoglycémie et surtout maux de tête sont les symptômes quotidiens. *« La plupart des jeunes, qui ont trente-cinq heures de cours par semaine, se sentent fatigués. Quand ils ont des problèmes, ils se révoltent contre eux-mêmes et, par exemple, ne mangent pas ou rencontrent des difficultés pour dormir »*, raconte-t-elle.

Alors les élèves réclament un médicament et se reposent sur un lit. *« J'essaie de ne pas avoir une attitude maternelle mais de technicienne et de professionnelle. Avant de leur donner un médicament, je les questionne et tente de les faire respirer correctement »*, explique l'infirmière, qui regrette l'absence d'une vraie salle de repos. Après quatorze ans de métier, Chantal Delaverhne refuse de dramatiser la situation des jeunes. *« Il n'y a pas plus de passages* [à l'infirmerie] *mais simplement plus d'angoisse et de problèmes liés à l'alcool ou à la drogue. »*

Juste à côté d'elle, Marie-Christine Veneau, médecin scolaire, reçoit un élève de BEP pour déterminer d'éventuelles contre-indications à son travail sur des machines. Ce médecin doit s'occuper de quelque sept mille élèves répartis dans vingt-six établissements du secteur.

« VISION GLOBALE »

Alors elle s'est acheté un répondeur pour que les adolescents puissent la joindre. En cas d'appel pour un signalement de maltraitance ou toute autre urgence, elle doit interrompre ses consultations systématiques. *« On est toujours dans l'école d'à côté lorsqu'un problème survient »*, regrette-t-elle. Au-delà d'une augmentation des effectifs de médecins scolaires, Marie-Christine Veneau et l'infirmière rêveraient de disposer d'un ordinateur pour *« gagner du temps »* dans la rédaction des dossiers et des fiches de santé. *« Le rectorat nous demande chaque année beaucoup de chiffres. Mais nous ne disposons ni des moyens humains ni techniques pour mener un vrai travail épidémiologique »*, remarque le médecin.

Avec l'aide d'intervenants extérieurs, l'infirmière a monté des séances ou des expositions de prévention sur le tabac, l'alcoolisme, le sida. *« Il est difficile d'en évaluer l'efficacité*, dit-elle. *Mais il est certain que les messages passent mieux lorsqu'on offre aux jeunes des témoignages concrets. »* En revanche, les cours de secourisme obtiennent un certain succès. *« Les élèves ont besoin de se sentir utiles »*, constate-t-elle. Pour Marie-Christine Veneau, l'alcoolisme des parents est l'un des problèmes majeurs de son secteur. *« Il engendre des violences familiales qui provoquent des dégradations chez les enfants. L'angoisse les plonge dans l'incapacité d'apprendre. »* Mais elle note aussi, comme bon nombre de ses confrères, *« une carence terrible dans le domaine de l'éducation spécialisée »* face à l'augmentation des problèmes psychiatriques rencontrés chez les jeunes.

Estimant que les médecins scolaires *« sont les rares médecins à avoir une vision globale de la jeunesse »*, Marie-Christine Veneau regrette surtout que sa spécialité souffre toujours d'une image de *« médecine routinière et étriquée »*.

S. Bl.

Un médecin pour 8 000 élèves

A l'heure actuelle, le « service de promotion de la santé en faveur des élèves » dispose de :

● 5 250 infirmières, soit 1 infirmière pour 2 500 élèves. En 1990, le plan d'urgence pour les lycées prévoyait 2 500 postes supplémentaires ; 100 ont finalement été créés. Puis, en 1994, le nouveau contrat pour l'école de François Bayrou indiquait qu'il devait y avoir un poste d'infirmière à temps plein dans chaque établissement de plus de 500 élèves. 350 postes ont été créés, au lieu des 750 promis.

● 1 120 médecins titulaires et 550 médecins vacataires, soit un médecin pour près de 8 000 élèves, alors qu'une circulaire de 1969 indique qu'il faudrait un médecin pour 5 000 élèves.

● 2 120 assistantes sociales (équivalent temps plein).

Cinq membres du gouvernement confrontés aux inquiétudes des jeunes aux rencontres nationales de Marly-le-Roi

ILS VEULENT tous parler. Dire leur envie d'être écoutés, de s'investir, de décider de leur avenir. Ils se déclarent échaudés. En 1994, déjà, le gouvernement Balladur les a largement consultés. Sans suite. On ne les y reprendra pas. Et, pourtant, ils avouent être prêts à retenter l'expérience. *« Je veux devenir un relais*, lance à la ministre de la jeunesse et des sports un jeune homme qui se lève, *je fais un pas vers vous, en espérant que je pourrai en faire deux. »* Les trois cents jeunes, invités par Marie-George Buffet, sont arrivés plein d'espoir aux rencontres nationales de la jeunesse organisées samedi 29 et dimanche 30 novembre à Marly-le-Roi (Yvelines).

Le protocole est le dernier de leurs soucis. Ce sont des hommes et des femmes qu'ils interpellent, ministres ou pas ministres. Quand Louis Besson, secrétaire d'Etat au logement, s'efforce à un exercice pédagogique, une jeune fille l'en dissuade : *« Vous nous parlez de milliards, tous ces chiffres, je m'en fiche. Moi, je veux un salaire. »* Quand Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat chargé de la santé, suggère un fonctionnement différent de la médecine du travail, un jeune homme le « rembarre » : *« vous dites beaucoup* "il faut", *il manque des* "comment" ».

Et quand Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale de la recherche et de la technologie, interpellé sur les difficultés que rencontrent certains étudiants désargentés pour se nourrir, dit ne jamais avoir eu vent de cette question, c'est un tollé. Le ton monte. Le ministre se cabre. Le « dialogue » finira pour le moins tendu.

« HEURE DE VIE »

Marie-George Buffet voulait que ce forum donne la parole aux jeunes. Elle aura été d'autant mieux servie que la salle n'était en rien représentative d'institutions. Contactés lors des rencontres locales qui ont précédé l'événement, « recrutés » par les directions départementales du ministère ou par les membres du cabinet de la ministre, les jeunes invités étaient pour certains des militants associatifs ou politiques, mais pour la plupart ne représentaient qu'eux-mêmes.

La ministre de la jeunesse et des sports leur avait proposé de débattre de mesures concrètes, dont une liste avait été dressée à l'aune des demandes enregistrées à l'occasion de rencontres locales (*Le Monde* du 29 novembre). Ce sont ces mesures qui ont été annoncées comme promises à la fin des débats, agrémentées de quelques précisions ou suggestions, comme la mise en place d'un projet de Charte nationale des stages lycéens et étudiants, la création d'une « heure de vie » hebdomadaire dans les lycées et collèges, favorisant le dialogue entre élèves et adultes, ou encore le rétablissement et la généralisation des conseils de la vie lycéenne, approuvés par Claude Allègre.

Et après ? La question de la pérennité de ces promesses est restée omniprésente. De nombreuses voix se sont élevées pour demander qu'une loi avalise le projet de commission nationale de la jeunesse – une instance chargée de veiller au suivi des mesures annoncées.

Ni le ministre de la jeunesse et des sports ni le premier ministre n'y ont donné suite, Mme Buffet s'engageant simplement à mettre cette commission en place dès la fin du mois de janvier.

TRAVAIL INTERMINISTÉRIEL

Loin des envolées lyriques, Lionel Jospin est pour sa part resté très pragmatique. *« Je ne veux pas d'annonces qui ne soient pas suivies d'effets, je veux me garder des illusions et des désillusions »*, a affirmé le premier ministre, après avoir rappelé que trois des cinq lois promulguées depuis la mise en place du gouvernement concernent directement les jeunes (les emplois-jeunes, la fin du service national et l'inscription automatique sur les listes électorales).

Symboliques de la « méthode » Jospin, ces rencontres s'affichaient comme le fruit d'un travail interministériel. Mme Buffet a certes eu du mal à persuader ses collègues d'y participer : après avoir changé plusieurs fois, la liste des ministres n'a été définitivement arrêtée qu'à l'avant-veille de la manifestation. Mais il n'en reste pas moins que jamais un ministre de la jeunesse et des sports n'avait réussi à obtenir la participation de cinq de ses collègues – Alain Richard, ministre de la défense, a également pris part aux débats – à une rencontre avec des jeunes.

En la matière, M. Jospin a donné à Mme Buffet le signal qu'elle attendait, en affirmant au cours du débat qu'elle était *« vouée à une fonction un peu interministérielle »*. *« La politique du gouvernement en direction de la jeunesse implique de nombreux départements ministériels*, a précisé le premier ministre dans son discours, *Mme la ministre de la jeunesse et des sports participera à la coordination de cette politique. »*

Marie-Pierre Subtil

Des mesures dans tous les domaines

En matière de santé, les mesures annoncées à Marly-le-Roi reprennent les projets du secrétariat d'Etat à la santé (instauration d'une assurance maladie universelle et développement des soins gratuits dans les centres de santé) et y ajoutent la mise en place d'un baromètre sur la santé des jeunes ainsi qu'une campagne nationale d'information sur la contraception. Dans le domaine du logement, Louis Besson a confirmé la mobilisation du 1 % logement, notamment au bénéfice des jeunes.

Pour sa part, le ministère de la jeunesse et des sports a annoncé la relance de la « carte jeunes » (incluant cette fois des avantages en matière de transports), la création d'un « chèque sportif » et de « kiosques info-jeunesse » de proximité, la diffusion d'un guide du droit des mineurs, la diminution du coût des diplômes agréés par le ministère et la mise à l'étude d'une allocation de rentrée pour les étudiants. Enfin, le dispositif « défi-Jeunes » sera réorienté en faveur de projets créateurs d'emplois.

Le maire de La Seyne-sur-Mer est critiqué après les affrontements de la cité Berthe

La mise en cause d'un policier municipal avive les désaccords entre élus de la majorité

La mise en cause de Pierre Binelli, policier municipal, dans l'accident de la circulation qui a causé, le 11 novembre, la mort d'un jeune homme puis provoqué trois jours de violences dans un quartier de La Seyne-sur-Mer, crée de vives tensions au sein du conseil municipal. L'autoritarisme du maire communiste, Maurice Paul, est dénoncé par une partie de sa majorité, déjà dissidente depuis plusieurs mois.

TOULON
de notre correspondant

Pierre Binelli, policier municipal de La Seyne-sur-Mer, sera jugé le 12 décembre pour homicide involontaire, blessures involontaires, défaut de maîtrise d'un véhicule et refus de priorité à droite. *« De lourdes charges »* pèsent sur lui, selon Albert Lévy, substitut du procureur de la République de Toulon.

Le policier municipal avait mortellement heurté, mardi 11 novembre, un jeune homme habitant à la cité Berthe et circulant à moto sans casque, sans permis et sans assurance. A la suite de cet accident, de violents incidents avaient opposé durant trois jours, du 14 au 16 novembre, les jeunes de la cité aux policiers et aux CRS dépêchés par la préfecture.

La mise en cause d'un membre de la police municipale dans cette affaire crée de sérieux remous au sein de la municipalité de La Seyne, et met un peu plus en difficulté le maire communiste, Maurice Paul. Son rôle, ou plutôt son absence de dialogue avec les jeunes est critiqué par une partie de sa majorité, alors que la préfecture s'inquiète de la détérioration du climat politique dans la ville.

Les mauvaises relations qu'entretenaient Pierre Binelli avec les habitants de la cité Berthe semblaient connues de longue date. Marie-Claude Dufour, ancienne adjointe à l'action sociale et à la santé, explique aujourd'hui que *« ce policier municipal détaché dans un service social de Berthe avait une attitude peu compatible avec la population souvent étrangère qui défilait dans nos bureaux ». « Il arrivait même que les jeunes jettent des pierres sur son véhicule*, ajoute-t-elle. *J'avais demandé l'an dernier que son poste soit remplacé par celui d'un médiateur bilingue qui, dans le cadre des emplois-ville, aurait pu être octroyé à un jeune de la cité. Il n'y a pas eu de suite... »*

« PAS REPRÉSENTATIFS »

Les langues se délient pour rappeler les nombreuses tensions existants entre la police municipale et les jeunes de la cité qui se considèrent comme oubliés par la municipalité. Des habitants rappellent que, dès le 12 mars, un cortège de jeunes avaient organisé une marche symbolique jusqu'à l'hôtel de ville. *« Nous étions une cinquantaine et le maire refusait de nous recevoir, estimant que nous n'étions pas représentatifs »*, se souvient un des manifestants encore amusé du *« nombre de CRS qui* [leur] *barraient l'accès à la maison communale et qui étaient beaucoup plus nombreux que* [qu'eux]. »

Le 28 mars, d'autres jeunes interviennent au cours du conseil municipal en scandant : *« la cité n'est pas un zoo »*. Le maire reste sourd.

C'est ce climat que le substitut Albert Lévy a probablement voulu évoquer, vendredi 28 novembre, lors de l'audience de comparution immédiate de Pierre Binelli. Il précisera qu'il s'était *« aperçu au cours des investigations que certains avaient tout intérêt à maintenir ce noyau de délinquance existant dans cette cité comme dans d'autres, afin de pouvoir asseoir leur discours sécuritaire. »*

Le maire Maurice Paul balaie ces accusations d'une phrase. *« Aujourd'hui dès qu'une tuile tombe du toit d'une église, c'est la faute du maire »*, dit-il. Le 14 novembre, quand éclatent les affrontements entre jeunes et forces de l'ordre, le maire ne semble pas évaluer la portée des incidents qui dureront trois jours. Les services préfectoraux tenteront de le trouver, mais Maurice Paul ne rejoindra sa ville qu'à l'issue des trois jours de violence. Puis, au cours de brèves négociations seront concédés neuf emplois aux jeunes de la cité Berthe, qui compte quinze mille personnes (le quart de la population de La Seyne) et où le taux de chômage est de 33 % – plus de 40 % chez les jeunes.

« Cette violence, c'est le reflet de la crise actuelle du mal vivre », dit Maurice Paul, réélu en 1991, après avoir été battu par la droite en 1983. Mais la crise couve également au sein de son conseil municipal où une partie de la majorité s'est détachée du maire. Les accusations de manipulations en tous genres pleuvent. Ainsi certains estiment que les jeunes de la cité Berthe sont « actionnés » par le « groupe des dix », à qui l'on doit l'initiative, en octobre 1996, d'un conseil consultatif permanent de la jeunesse soucieux d'être à l'écoute des cités.

Le représentant de ce « groupe des dix » n'est autre que le communiste Marcel-Paul Magagnosc, ancien premier adjoint qui s'est vu privé de délégation par le maire, en janvier 1997, à l'instar de huit autres élus (cinq PC, un Vert et deux divers gauche). Dès le mois de 1996, l'adjoint à la culture et un élu écologiste avaient été mis sur la touche. Autocrate pour les uns, malhabile pour d'autres, Maurice Paul, ancien apprenti menuisier des Chantiers navals, semble peu enclin au travail d'équipe. En deux ans, il a congédié trois directeurs de services techniques, trois secrétaires généraux et deux directeurs de cabinet, tous proches du PC. Sa démission le 15 février 1997, suivie un mois plus tard de sa réélection, n'a pas, semble-t-il, modifié son appétit de centralisme et de pouvoir.

SÉCESSION

Aujourd'hui, Maurice Paul doit manœuvrer avec beaucoup d'habileté, ne disposant que d'une majorité relative de vingt-deux voix sur quarante-cinq élus ; abstentions ou voix de droite lui tiennent parfois lieu de salut. Après le « groupe des dix », quelques élus de gauche menacent à leur tour de faire sécession, ce qui fragiliserait encore la position du premier magistrat. Le préfet du Var se serait lui-même inquiété officieusement auprès d'un des opposants au maire communiste dont le parti n'a cessé de perdre des suffrages : 3 345 voix entre les législatives de 1993 et celles de 1997, dont 2 200 dans ce quartier nord qui s'est récemment enflammé.

José Lenzini

Le Syndicat de la magistrature réclame une vraie politique d'accès au droit

CHANGEMENT de décor, changement de ton. En passant du Palais de justice de Paris, lieu traditionnel de leurs congrès, au tribunal de Bobigny (Seine Saint-Denis), les membres du Syndicat de la magistrature (SM, gauche) ont concentré leurs débats, samedi 29 et dimanche 30 novembre, sur le fonctionnement de la justice au quotidien. Tout en confirmant leur soutien de principe aux propositions de réforme annoncées par Elisabeth Guigou, le 29 octobre, ils ont souligné l'urgence d'une politique publique en matière d'accès au droit et réaffirmé leur *« vigilance »* dans de nombreux domaines, comme la délinquance des mineurs.

Six mois après le retour de la gauche au pouvoir, le SM – qui a remporté 33 % des voix aux dernières élections professionnelles –, prend acte des avancées de la réforme d'Elisabeth Guigou, qui adopte en partie ses revendications. S'il déplore que le garde des sceaux conserve le pouvoir de proposition au Conseil supérieur de la magistrature (CSM) de la nomination des magistrats du parquet, le syndicat a surtout souligné la nécessaire responsabilisation des magistrats, corollaire de leur indépendance accrue.

Mais le SM a surtout centré les débats de son 31e congrès sur le fonctionnement de la justice au quotidien. Tout en estimant que *« le recours au juge devient endémique »*, Jean-Claude Bouvier a rappelé qu'*« il doit cependant rester pleinement garanti »*. Le secrétaire général du syndicat estime ainsi que les mécanismes alternatifs de résolution des conflits comme la conciliation ou la médiation, ne valent que si l'on *« harmonise les pratiques et que s'ils s'accompagnent d'une véritable politique d'accès au droit, qui n'est absolument pas effective aujourd'hui »*.

AIDE JURIDIQUE

Soulignant le *« besoin d'information juridique des plus démunis »*, Marie-Christine Leroy, vice-présidente du tribunal de Marseille a fait valoir que *« le budget de la France en matière d'aide juridique est dix fois moins important que celui de la Grande-Bretagne, et trois fois moins que celui des Pays-Bas »*.

Estimant que l'accès au droit participe de la lutte contre l'exclusion, le SM réclame que soient *« maintenus, renforcés et élargis »* les conseils départementaux d'aide juridique (CDAJ), instaurés par une loi de 1991, mais toujours en sommeil. Dans le même sens, le syndicat a approuvé le projet, actuellement discuté à la chancellerie, de confier au maire le règlement des divorces à l'amiable, l'intervention du juge restant réservé aux seuls litiges.

En matière pénale, le syndicat s'est inquiété de la montée du nombre des procédures de traitement en temps réel des délits. Jean-Claude Bouvier a ainsi dénoncé les *« audiences de comparution immédiate, expéditives, qui stigmatisent la délinquance des exclus, des laissés-pour-compte et augmentent le recours à la détention »*. De la même manière, le SM a rappelé son attachement à l'ordonnance de 1945 sur la justice des mineurs, aujourd'hui contestée. Dans une motion, le syndicat estime que les propos du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, à Villepinte, qui avait souhaité *« le retour au regroupement des mineurs délinquants dans des structures closes »*, sont la *« manifestation d'une peur et d'une défiance »*.

Pour le SM, l'effort doit porter au contraire *« sur le mode de traitement par la police de la délinquance des mineurs, sur la création de brigades spécialisées, la présence d'une véritable police de proximité dans les quartiers »* ainsi que sur *« le développement des mesures de réparation »*. Enfin, soucieux de parer à toute critique de collusion avec le pouvoir – plusieurs membres du syndicat se retrouvent, comme en 1981 et 1988, dans des cabinets ministériels – le conseil syndical a jugé *« indispensable »* de *« proscrire tout contact informel avec les membres de cabinets »* qui adhèrent au syndicat, au profit du *« cadre officiel commun à tous les interlocuteurs du cabinet »*.

Cécile Prieur

Tensions au parquet d'Evry

Hubert Dujardin, procureur adjoint d'Evry (Essonne), qui avait ouvert en octobre 1996, en l'absence de son supérieur hiérarchique, une information judiciaire visant Xavière Tiberi, épouse du maire de Paris, a publiquement dénoncé, samedi 29 novembre devant le congrès du SM, la *« sanction disciplinaire déguisée »* dont il estime être l'objet. Il a expliqué que le procureur Laurent Davenas a diffusé en juillet, avant de partir en vacances, une note de service modifiant l'organisation interne du parquet et interdisant de fait à M. Dujardin de traiter les affaires criminelles, les affaires financières et celles mettant en cause des notables.

Laurent Davenas a confirmé, samedi 29 novembre, ces propos en précisant que *« chat échaudé craint l'eau froide »*. L'ouverture de l'information judiciaire visant Mme Tiberi avait entraîné une panique au sommet de l'Etat, le gouvernement d'Alain Juppé n'hésitant pas à envoyer un hélicoptère pour retrouver M. Davenas sur son lieu de vacances, dans l'Himalaya.

Le père du suspect du meurtre de Cynthia appelle son fils à se rendre ou à se suicider

LE PRINCIPAL SUSPECT dans l'affaire du meurtre de Cynthia Baudet, onze ans, faisait toujours l'objet de recherches de la police et de la gendarmerie, appuyées par deux hélicoptères, lundi 1er décembre au matin, dans la région de Bordeaux. Agé de vingt-cinq ans, Christophe Katchadourian a pris la fuite, après la découverte du corps de la fillette, retrouvée morte, jeudi 27 novembre, dans la chambre froide d'une épicerie de Cenon, dans l'agglomération bordelaise (*Le Monde* du 30 novembre-1er décembre).

Michel Katchadourian, le père du suspect, gérant de l'épicerie où a été retrouvé le corps, a lancé un appel à son fils, à travers des déclarations à la presse. *« Je veux qu'il se rende ou qu'il se tire une balle dans la tête. Toucher des gosses, c'est infernal »*, a t-il déclaré. La photo du suspect, ainsi que le descriptif de sa voiture, une Fiat Panda noire, ont été diffusés dans tous les commissariats de France. Selon la police, qui le considère comme *« un individu dangereux »*, il pourrait être en possession d'une arme.

DÉPÊCHES

■ **TRANSPORTS : le premier ministre, Lionel Jospin, a affirmé,** dimanche 30 novembre, que *« le service public ne saurait tolérer des comportements irrespectueux ou violents de certains jeunes qui portent atteinte aux personnels et aux biens »*. ». M. Jospin, qui s'exprimait dans le cadre des rencontres de la jeunesse, faisait référence à la violence dans les transports urbains. *« Cette violence*, a-t-il ajouté, *est d'autant plus absurde qu'elle frappe le plus souvent des hommes et des femmes qui sont au service de la collectivité et appartiennent au même monde que ceux qui les frappent »*.

■ **De nouvelles agressions contre des autobus ont eu lieu**, samedi 29 novembre, dans des quartiers de Mulhouse (Haut-Rhin). A Ilzach, dans la banlieue nord de la ville, un bus a été la cible d'un coktail molotov qui a pris feu sans faire ni victime ni dégâts. Un autre autobus et des voitures de police ont également essuyé des jets de pierre dans le quartier de Bourtzwiller. La semaine dernière, une grève avait été observée par les conducteurs de transport mulhousiens après une série d'agressions.

■ **FAIT DIVERS : le cadavre d'un nouveau-né**, de sexe masculin et âgé de quelques heures, enfermé dans un sac poubelle, a été découvert, jeudi 27 novembre à Kervignac, près de Lorient (Morbihan). C'est le troisième corps de nourisson trouvé dans le secteur depuis 1995.

PASCAL PERRINEAU

PASCAL PERRINEAU
LE SYMPTÔME LE PEN
Radiographie des électeurs du Front national
Fayard

264 p.
120 F

N'a-t'on pas tout dit, tout écrit sur le mouvement de Jean-Marie Le Pen ? Le dernier ouvrage de Pascal Perrineau apporte, de façon remarquable, la démonstration du contraire. Une analyse passionnante.

Gérard Courtois, Le Monde

Le résultat de cette étude radiographique est saisissant.

Hervé Karleskind, Le Panorama du Médecin

FAYARD

هكذا من الأصل

DISPARITIONS

Françoise Prévost

Une actrice de la nouvelle vague

LA COMÉDIENNE Françoise Prévost est morte dimanche 30 novembre, à l'âge de soixante-sept ans, des suites d'un cancer.

Née le 13 janvier 1930 à Paris, Françoise Prévost était la fille de l'écrivain Jean Prévost et de Marcelle Auclair, fondatrice de *Marie-Claire*. Après avoir été l'élève de Jean Vilar et de Tania Balachova, elle débute au théâtre en 1948, notamment dans *Jean de la Lune*, de Marcel Achard. Mais ce sont surtout les cinéastes de la nouvelle vague qui lui donneront, au cinéma, ses premier grands rôles dans *Paris nous appartient* de Jacques Rivette, en 1960, *La Fille aux yeux d'or* de Gabriel Jean Albicocco, en 1961, et dans plusieurs films de Pierre Kast, du *Bel Age* (1960) au *Soleil en face* (1979). En Italie, elle tournera notamment avec Vittorio De Sica (*Les Séquestrés d'Altona*, 1962) et Carlo Lizzani (*Le Procès de Vérone*, 1962). Elle était – avec Françoise Brion, Alexandra Stewart, Stéphane Audran... – l'une de celles qui ont incarné cette époque : belle, intelligente et libertine. A la télévision, Françoise Prévost a joué dans de nombreuses pièces de l'émission « La caméra explore le temps » de Stellio Lorenzi. Elle avait ainsi joué en direct, selon le principe de l'émission, *L'Enigme de Pise*, *L'Enigme de Saint-Leu* et *La Reine Margot*.

Au début des années 70, atteinte d'un cancer, elle affronte courageusement la maladie, et raconte l'histoire de son mal, en 1975, dans *Ma vie en plus* (Stock), où elle cherche à démythifier une maladie qu'on hésitait encore à avouer. Sur ce même thème du cancer, elle cosigne, avec Yannick Bellon, le scénario du film *L'Amour nu* (1982). Dix années plus tard, elle publie un roman historique chez le même éditeur, *Les Nuages de septembre*, une saga familiale en Corse. En 1993, Françoise Prévost était revenu au théâtre avec *Opening Night*, de John Cromwell, mis en scène par Philippe Pene, qui raconte l'histoire d'une actrice vieillissante et angoissée quelques instants avant d'entrer en scène.

■ **CLAUDE DUSAIDI**, proche conseiller et ami du vice-président et ministre de la défense rwandais Paul Kagamé, est mort vendredi 28 novembre d'une grave maladie dans un hôpital sud-africain. Agé de quarante-six ans, Claude Dusaidi Bayingana avait été reçu il y a un mois en soins intensifs à l'hôpital Sand Hill de Johannesburg. Conseiller politique du général Kagamé et influent responsable du ministère de la défense, Claude Dusaidi avait quitté le Rwanda pour l'Ouganda en 1959, fuyant avec ses parents, comme des milliers d'autres, les pogroms anti-Tutsis. Il avait fait une partie de ses études à l'université de Kampala avant de partir pour le Canada. Au début des années 90, il avait été le porte-parole en Amérique du Nord du Front patriotique rwandais (FPR), qui était à l'époque un groupe rebelle agissant depuis l'Ouganda pour tenter de renverser le régime rwandais du président Juvénal Habyarimana. Il avait participé aux deux tentatives d'invasion du Rwanda (en octobre 1990 et janvier 1993) lancées depuis l'Ouganda par le FPR de Fred Rwigema et de Paul Kagamé. Claude Dusaidi a aussi été l'un des représentants du Rwanda à New York pour négocier la création du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPR) institué pour juger les instigateurs du génocide, au cours duquel plus de 500 000 Tutsis et Hutus modérés avaient été massacrés.

Georges Marchal

Un ancien jeune premier du cinéma français

LE COMÉDIEN Georges Marchal est mort vendredi 28 novembre des suites d'un cancer à Maurens, près de Bergerac (Dordogne).

Né à Nancy le 10 janvier 1920, Georges-Louis Lucot, dit Marchal, était devenu, grâce à sa stature impressionnante, l'un des jeunes premiers les plus en vue du cinéma français d'après-guerre. Cantonné dans des rôles à costume, comme dans *Vautrin* (1944), *Echec au roy* (1945), *Paméla* (1945), *Les Trois Mousquetaires* (1953), où il interprète d'Artagnan, et *Si Versailles m'était conté* (1954), de Sacha Guitry, où il joue Louis XIV, il était souvent comparé à Jean Marais. Il faut aussi retenir son rôle d'ouvrier dans *Lumière d'été* (1943) de Jean Grémillon, qui lui permit de sortir de son registre habituel, et *Au grand balcon* (1949), d'Henri Decoin, son premier film avec son épouse Dany Robin, avec laquelle il formera un couple cinématographique et médiatique très en vue, jusqu'à leur divorce en 1968. Georges Marchal avait commencé sa carrière au théâtre, à la Comédie-Française, entre 1941 et 1948, puis au boulevard.

C'est vers Cinecitta qu'il se dirige dès le début des années 50. Son physique y trouve facilement un emploi dans une série de péplums de très bonne facture comme *Messaline* (1951), de Carmine Gallone, *Théodora, impératrice de Byzance* (1953), de Riccardo Freda, et *Les Légions de Cléopâtre* (1960), de Vittorio Cottafavi. Georges Marchal aura su ensuite habilement passer à des rôles plus mûrs grâce à une collaboration fructueuse avec Buñuel, avec qui il tournera quatre films : *Cela s'appelle l'aurore* (1956), *La Mort en ce jardin* (1956), *Belle de jour* (1967) et *La Voie lactée* (1969). Il poursuivra, dans les années 70, sa carrière à la télévision dans des séries comme *Les Rois maudits* ou *Les Beaux Messieurs de Bois-Doré*, qui lui apporteront un regain de popularité.

Samuel Blumenfeld

Général Jean Lecomte

Un ancien « patron » des forces françaises en Allemagne

LE GÉNÉRAL JEAN LECOMTE, qui a appartenu à la 2e division blindée et qui a commandé les forces françaises en Allemagne, est mort samedi 29 novembre à Paris.

Né le 28 novembre 1903 à Périgueux (Dordogne), ancien saint-cyrien, Jean Lecomte a rejoint, en octobre 1944, la 2e division blindée du futur maréchal Philippe Leclerc de Hauteclocque, avec laquelle il fait les campagnes de France et d'Allemagne. Il suit son chef en Indochine à la fin de la guerre. De 1946 à 1948, le colonel Lecomte est directeur des affaires politiques à la résidence générale de France au Maroc. Il doit quitter son poste quand l'un de ses subordonnés est impliqué dans une campagne de tracts injurieux contre le sultan Mohammed V. Il sert alors en Algérie. Puis, placé – avec le grade de général de brigade – à la tête de l'état-major particulier du général Koenig, ministre de la défense nationale, en 1955, dans le gouvernement dirigé par Edgar Faure, il jouera un rôle important dans le déroulement de la crise marocaine, en cherchant notamment à s'opposer au retour de Mohammed V sur le trône.

En 1956, le général Lecomte commande l'Ecole supérieure de guerre et l'Ecole d'état-major. Il y introduit l'étude des œuvres de Mao et de la guerre révolutionnaire, un enseignement qui va marquer des promotions entières d'officiers, pendant la guerre d'Algérie, dans le sens d'un durcissement de l'attitude de l'armée face à la politique. Il anime un club d'officiers qualifié de « club des colonels » et, au moment de mai 1958, quand une partie de l'armée soutient la dissidence d'Alger, il est de ces chefs militaires dont l'expression des opinions politiques inquiète les pouvoirs publics. En fait, le général Lecomte apparaît peu durant les événements qui conduisent le général de Gaulle au pouvoir.

ALLIANCE FRANCE-ISRAËL

Elevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, Jean Lecomte est nommé, en 1959, commandant le corps d'armée français déployé outre-Rhin. Il quittera ce poste moins d'une année après, pour être mis à la disposition du commandement suprême des forces alliées en Europe (Shape), où il sera notamment chargé des plans et de la logistique. Placé en deuxième section (réserve), le général de corps d'armée Jean Lecomte présidera, pendant plusieurs années, l'Alliance France-Israël, dénonçant *« la collusion des diplomates français avec l'OLP »* dans les années 80. Titulaire des croix de guerre 1939-1945 et des théâtres d'opérations extérieures, le général Lecomte était commandeur de la Légion d'honneur.

Jacques Isnard

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

Cassia,

pour ta majorité, reçois les vœux de bonheur de tous.
Ta G.M.D.

1er décembre 1997.

Anniversaires de mariage

– Sydney. Le Caire. Lannion. Rennes. Paris.

Leurs quinze arrière-petits-enfants,
Leurs petits-enfants,
Et leurs enfants,
souhaitent à

Grand-Papa
et
Grand-Maman

un très beau soixantième anniversaire de mariage.

Décès

– Le professeur et Mme Jean Dulck,
Mme Pierre Dulck
et ses enfants,
Ses frères, sa sœur, ses belles-sœurs,
ont le grand chagrin d'informer leurs amis du décès de

Pierre DULCK.

Il a été inhumé à Ségonzac (Charente), le 24 novembre 1997, entouré de tous les siens.

56, rue de Vouillé,
75015 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Mme Odile Normand,
sa sœur,
Ses neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean, Jules, Edmond FAVRE,

survenu le 26 novembre 1997, dans sa soixante-dix-septième année.

– Maryse Quéré, recteur de l'académie de Caen,
Et Hélène-Pascale Dubreuil, délégué académique à la formation continue,
ont la tristesse d'annoncer le décès brutal de

Gérald MOUTIER,
conseiller en formation continue,
chevalier des Palmes académiques,

survenu le jeudi 27 novembre 1997, à l'âge de quarante-sept ans.

L'inhumation aura lieu le mercredi 3 décembre, à 14 h 30, en l'église de Cambes-en-Plaine.

CARNET DU MONDE

Téléphones :
01-42-17-39-80
01-42-17-29-96
01-42-17-38-42

Tarif à la ligne H.T.

Rubrique nécrologie	105 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Mariages/naissances	70 F
Thèse étudiants	65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Suzanne VEBER,
née MAHAUT,

survenu à Paris, le 20 novembre 1997, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

De la part de
Mme Claire Veber
et sa fille,
M. et Mme Jean Veber Quetu
et leurs filles,
M. Michel Veber
et ses filles,
M. et Mme Claude Veber
et leur fille,
M. et Mme Robert Veber
et leurs filles,
Les familles parentes et alliées.

La cérémonie religieuse et l'incinération ont eu lieu le 27 novembre, dans la plus stricte intimité familiale.

Ses cendres seront déposées ultérieurement au cimetière de Cuffy (Cher).

20, avenue d'Ivry,
75013 Paris.
59, rue du Marais, Maroilles,
59550 Landrecies.
126, rue de Malabry,
92350 Le Plessis-Robinson.
28, rue Nicolai,
69007 Lyon.
103, avenue de la République,
75011 Paris.

Anniversaires de décès

– Le 2 décembre 1996,
la flamme de

Flavie CHAILLET

quittait la Terre
pour briller dans l'Au-Delà.

« Ton Soleil ne se couchera plus,
Et ta Lune ne sera plus obscurcie,
Car l'Eternel sera ta lumière
pour toujours. »
Esaïe 60, 20.

– Il est entré dans ma vie le 10 février 1951 pour ne jamais en sortir.

Pierre KNEIP,
14 décembre 1944-2 décembre 1995.

Marie.

« Mon corps ne fut jamais
que le creux de tes mains. »

Pierre KNEIP,
14 décembre 1944-2 décembre 1995.

Richard.

Messes anniversaires

– A la mémoire de

Henri TÉZENAS du MONTCEL,

une messe sera célébrée le mardi 2 décembre 1997, à 18 h 30, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré (Paris-16e).

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● **Conférence**
Pascal Quignard : **« Noétique »**.
3 décembre, 18 h 30-20 h 30, amphi Poincaré, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

● **Séminaires**
Hélène Cixous : **« Vues sur mers ou la mère à voir »**.
6 et 20 décembre, 9 h 30-15 h 30, salle Jean-XXIII, USIC, 18, rue de Varenne, Paris.

Florence Dupont : **« Rhétorique et théâtre : corps et voix imaginaires sur les scènes romaines »**.
9 et 16 décembre, 18 h 30-20 h 30, salle RC3, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Lucette Finas : **« La "rage de la vérité" chez Proust et Bataille »**.
1er décembre, 18 heures-20 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Patrice Loraux et Jean Maurel : **« Les doubles natures. Chimères : démons ou merveilles ? »**
4 décembre, 18 heures-20 heures, amphi B, et 11 décembre, 20 heures-22 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Marie-France Notz : **« Marginalia : poétique et anthropologie du lieu au Moyen Age »**.
4 décembre, 20 h 30-22 h 30, salle RC3, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Marcel Drach : **« La dette et l'échange. Destitution et institution de la raison économique »**.
8 décembre, 13 heures-15 heures, Maison des sciences de l'homme, salle 215, 54, boulevard Raspail, Paris.

Francesco Adorno et Ricardo Tejada : **« Foucault et Deleuze face à la phénoménologie »**.
9 et 16 décembre, 18 h 30-20 h 30, salle RC2, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Giorgio Agamben : **« Qu'est-ce que la philosophie »**.
Attention, la séance du 1er décembre aura lieu de 20 h 30 à 22 h 30, salle Popey-Girard, USIC, 18, rue de Varenne, Paris.

Manola Antonioli : **« Blanchot et Levinas : de l'*Il y a* à autrui »**.
8 et 15 décembre, 20 heures-22 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

François Jullien : **« Sagesse ou philosophie, on pouvait-on se passer de la vérité ? »**
4 décembre, 19 heures-21 heures, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Dietmar Koveker : **« Le différend et son principe régulateur. Les enjeux d'une pensée antitotalitaire »**.
4 décembre, 18 h 30-20 h 30, salle RC3, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Gérard Bras et Sylvie Dreyfus : **« Spinoza et la question de l'affirmation »**.
2 décembre, 20 h 15-22 heures, salle Delacommune, USIC, 18, rue de Varenne, Paris.

● **Colloque**
L'intégration républicaine
sous la responsabilité d'Alain David.
4 décembre, 8 h 45-17 h 30, salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne, Paris.
5 décembre, 9 heures-20 heures, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.
6 décembre, 9 heures-19 heures, amphi Poincaré, 1, rue Descartes, Paris.

● **Forum**
L'actualité de l'enseignement philosophique
sous la responsabilité de Gérald Sfez,
avec Rémo Bodei, Frédéric Cossutta, Jacques Doly, Christiane Menasseyre, Gérald Sfez, Jean d'Ivoyre.
10 décembre, 19 heures-22 h 30, amphi Poincaré, 1, rue Descartes, Paris.

● **Journée d'étude**
L'histoire de la philosophie comme problème
sous la responsabilité de Frédéric Cossutta et Gérald Sfez,
avec Rémo Bodei, Michele Ciliberto, Paolo Cristofolini, Yves Duroux, Christophe Giolito et Pierre Osmo.
11 décembre, 9 h 30-18 heures, amphi Stourdzé, 1, rue Descartes, Paris.

● **Samedi autour d'un livre**
Homo sacer de Giorgio Agamben
sous la responsabilité de Françoise Proust,
avec Alain Badiou, Michel Deguy, Françoise Proust et Yann Thomas.
6 décembre, 9 h 30-12 h 30, amphi Stourdzé, 1, rue Descartes, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).
Renseignements sur salles, répondeur : **01-44-41-46-85.** Autres renseignements : **01-44-41-46-80.**

Communications diverses

– **Jeudi 4 décembre, à 20 h 30 : « Prophétie et futurologie ?... »**
Rencontre avec André Glucksmann, animée par Franklin Rausky.
PAF, au Centre communautaire de Paris, 5, rue de Rochechouart, Paris-9e, métro Cadet. Renseignements au 01-49-95-95-92.

Soutenances de thèse

– Le 25 novembre 1997, **Karine Le Lous** a obtenu le titre de docteur en sciences de l'université Paris-XI-Orsay, option radiochimie, radioéléments et radionucléides, avec mention « très honorable » et les félicitations du jury, pour ses travaux sur **« L'influence des matériaux d'environnement sur l'altération du combustible irradié »**. Directeur de recherche : professeur R. Guillaumont.

– **Sandrine Thiry** soutiendra sa thèse : **« L'Un enfin en foule, le procès de l'unité dans l'œuvre de H. Michaux »**, le samedi 6 décembre 1997, à 10 heures, à l'université Paris-VII-Diderot (tour centrale, salle 212). Directeur de recherche : M. R. Dadoun.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 16 h 30



Autour du *Monde*
LCI
Le samedi à 12h10 et à 16h10
Le dimanche à 12h10 et à 23h10

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18h30

De l'actualité à l'Histoire
La chaîne HISTOIRE
Les vendredi à 21 h, samedi à 13 h
mardi à 23 h, mercredi à 19 h
et jeudi à 17 heures

Le Grand Débat
FRANCE CULTURE
Les 3e et 4e lundis de chaque mois
à 21 heures

A la « une » du *Monde*
RFI
Du lundi au vendredi
à 12h45 (heure de Paris)



Les Houillères de Lorraine programment la fin du charbon

Alors que le puits Simon de Forbach ferme mercredi, la page de la mine sera tournée en 2005. Tout est prévu pour éviter des licenciements secs, mais il faudra reconvertir quelque 3 000 personnes qui ne bénéficieront pas de la préretraite

FORBACH
de notre correspondant régional

Le 25 février 1985, un coup de grisou faisait vingt-deux morts dans le puits Simon, à Forbach (Moselle). Et, coïncidence ou pas, ce puits est le premier des quatre ultimes sites d'extraction des Houillères du bassin de Lorraine (HBL) à fermer, mercredi 3 décembre. Les autres suivront progressivement : le charbon lorrain sera de l'histoire ancienne à partir de 2005.

Le « pacte charbonnier », signé en octobre 1994 sous le gouvernement d'Edouard Balladur – avec pour vocation de favoriser une « sortie » en douceur – a été mis en œuvre depuis moins de deux ans, et des voix s'élèvent déjà pour mettre en doute son efficacité. La CGT, seule organisation syndicale à ne pas avoir signé l'accord avec les pouvoirs publics et les Charbonnages de France (CDF), conteste ouvertement la date de la dernière fermeture. *« Il faut repousser l'échéance et faire sauter le verrou de 2005, car, cette année-là, il y aura beaucoup de jeunes qui resteront sur le tapis »*, lance le cégétiste Richard Caudy, tandis que Roger Tarillon, pour la CFDT, admet qu'*« on en parle à l'intérieur du syndicat et que dans ces conditions la demande d'une date ultérieure ne peut être exclue »*. Des trois principales centrales syndicales ouvrières des HBL, seul Fabien Bado, délégué de FO, n'a aucun doute sur la viabilité du plan de fermeture : *« On y arrivera, parce qu'on fera tout pour y arriver. »*

Personne ne conteste que 2 500 à 3 000 personnes n'auront ni l'âge ni l'ancienneté pour pouvoir bénéficier de la préretraite prévue par le pacte. La question se pose d'autant plus brutalement que, de l'avis de tous, la prime de conversion, également incluse dans le pacte, trouve peu de preneurs. Ce qui peut paraître étonnant, lorsqu'on sait qu'elle est de 500 000 francs minimum et qu'un mineur qui trouve du travail ailleurs peut être réembauché aux HBL s'il perd son nouvel emploi pour des raisons économiques dans un délai de deux ans. Il faut dire qu'une mesure supplémentaire dite de « portage », à laquelle les *« gueules noires »* du Nord n'ont pas eu droit, assure une protection optimale aux mineurs lorrains : elle prévoit le placement dans une autre entreprise des salariés qui ne rempliront pas les critères requis pour la préretraite en 2005. L'idée est que CDF continuera de les rémunérer jusqu'à ce qu'ils remplissent les conditions ouvrant les droits de fin de carrière.

Les garanties sont telles que la direction ne veut pas croire au scénario-catastrophe et se dit persuadée, au contraire, que *« le repli se fera en bon ordre »*. Elle a même tendance à minimiser les avantages que le pacte offre à ses salariés. Comme si les Houillères, qui ont conscience que leur perte d'exploitation coûte bon an mal an 2 milliards de francs au Trésor public, craignaient, dans le contexte social actuel, d'être désignées du doigt pour avoir dispensé leurs largesses sur le dos du contribuable. D'autant que les dépenses ne s'arrêtent pas avec l'arrêt de la production. La mise en sécurité des galeries abandonnées est une nécessité absolue. Dans le cas du puits Simon (68 kilomètres de galeries), il faut de surcroît continuer à pomper des milliers de mètres cubes d'eau par jour dans la nappe phréatique, pour éviter d'inonder, de l'autre côté de la frontière allemande, les mines sarroises, qui exploitent les mêmes veines et dont la fermeture n'est pas encore programmée.

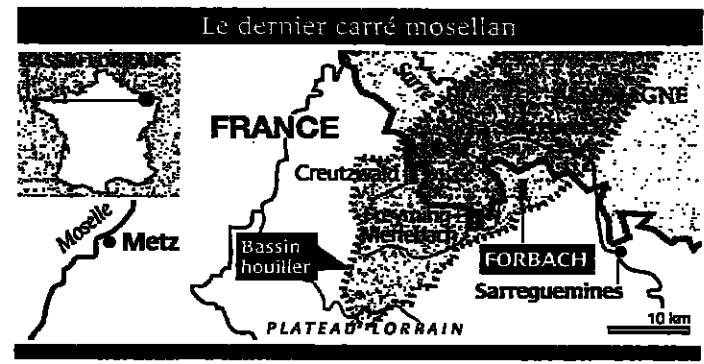
Aussi Patrick Allain, directeur du développement chez HBL, préfère-t-il évoquer les possiblités d'emploi offertes par CDF grâce à la filialisation d'activités : notamment pour les centrales thermiques et la production d'électricité (en association avec EDF-GDF), l'ingénierie, la recherche et la valorisation des charbons et combustibles conventionnels. Mais il n'y aura pas assez de débouchés pour l'ensemble des 9 500 salariés qu'emploient encore les HBL (ils étaient 45 000 au début des années 60). Sans compter ceux qui ne veulent pas quitter la région. *« Jusqu'ici*, explique Alain Pétry, responsable de l'exploitation de Forbach, *on a pu recaser sur les trois autres sites ceux qui voulaient rester à la mine. »*

« DEMEURER ICI »

Maintenant que la phase de fermeture a commencé, les mineurs de Lorraine prennent conscience que la fin des *« gueules noires »* est proche. Alors, ils s'accrochent à leur passé, avec nostalgie. Comme Alain Pétry – fils de mineur, mineur lui-même, sorti du rang en quittant les HBL pour aller faire l'école d'ingénieurs de Saint-Etienne et revenir aux Houillères – même s'il affirme que *« chacun sait ce qu'il va devenir »*. Roger Tarillon va empocher la préretraite au 1er juillet 1998 parce que *« le climat ne peut pas être bon dans une entreprise qui ne crée plus rien »*. Fabien Bado dit qu'il n'a pas encore encore pris de décision, mais ce qui est sûr, c'est qu'il restera sur le bassin. *« Nous devons demeurer ici pour que la vie continue »*, affirme-t-il. Richard Caudy, lui, s'inquiète de ce que vont devenir tous ces hommes jeunes payés à ne rien faire. *« Cela va tourner au drame »*, prophétise-t-il.

Ils sont d'autant plus amers que la liquidation du charbon lorrain s'effectue dans l'indifférence générale des 350 000 habitants de l'est mosellan. Parce que depuis 1983 la mine n'embauche plus. Mais aussi parce que le mineur a l'image d'un privilégié – 10 000 francs de salaire net en moyenne, auxquels il faut ajouter le logement et le chauffage gratuits – alors que le bassin d'emploi compte 12 % de chômeurs, malgré la zone industrielle de Sarreguemines, qui a réussi à attirer la fabrication de la Smart, la mini-voiture germano-suisse et ses deux mille postes de travail. *« Tout le monde a oublié le temps où on disait que l'industrialisation de la France dépendait du charbon »*, déplore Patrick Allain, devant si peu de mémoire et de reconnaissance.

Marcel Scotto



Un pacte pour une extinction en douceur

Le pacte charbonnier, signé le 20 octobre 1994 sous le gouvernement d'Edouard Balladur, n'intéresse pas seulement la Lorraine : appliqué depuis le 1er janvier 1996, il porte sur la fermeture d'ici à 2005 de tous les sites charbonniers français encore en exploitation, c'est-à-dire les Houillères du bassin de Lorraine (HBL) et les Houillères du bassin de Centre-Midi (HBCM).

Pour favoriser une extinction en douceur, sans licenciements secs, il est prévu un dispositif de préretraite (congé charbonnier de fin de carrière) pouvant bénéficier à tous les salariés âgés de quarante-cinq ans et ayant vingt-cinq années d'ancienneté. Pour ceux qui le souhaitent, il est prévu une prime de départ (500 000 francs au minimum) destinée à faciliter la conversion. Après la fermeture du puits de Forbach, trois autres sites resteront en exploitation dans le bassin houiller lorrain : deux à Freyming-Merlebach, un à Creutzwald.

La décentralisation de la mode s'arrête aux portes de Nîmes

NÎMES
de notre correspondant

« On aura essayé, mais la mode, c'est Paris ! » Trois ans après avoir décentralisé son entreprise de prêt-à-porter à Nîmes, Jean Bousquet plie bagage. Au 1er janvier 1998, le siège social de Cacharel sera rapatrié sur la capitale. Directeur général de la société, Serge Clausse justifie ce retour par la difficulté à gérer une entreprise de ce secteur depuis la province. *« Les Japonais, avec qui nous travaillons de plus en plus, attendent d'une société de luxe qu'elle soit basée à Paris. Les faire venir à Nîmes n'était pas évident. De même, on n'a jamais pu obtenir des stylistes qu'elles travaillent à temps complet dans le Gard. Elles prenaient l'avion pour Nîmes le lundi et repartaient aussitôt. »*

Jean Bousquet a-t-il sous-estimé ces obstacles en décidant, en 1992, le transfert de Cacharel dans la ville dont il était alors le maire et député UDF ? A l'époque, il voulait montrer l'exemple, prouver que Paris n'était pas un passage obligé et pousser ainsi d'autres entreprises à l'imiter. Pour lui, la décentralisation ne devait pas être l'apanage des élus mais entraîner aussi les chefs d'entreprise. Jean Bousquet n'avait d'ailleurs pas lésiné sur les moyens en confiant à l'architecte japonais Kisho Kurokawa la construction, à l'entrée de la ville, du siège de la société. Appelé Le Colisée, cet amphithéâtre futuriste de 4 250 m² aura coûté au total la bagatelle de 53 millions de francs. Aujourd'hui, il va être mis en vente, à perte certainement, et les quatre-vingts salariés qui y travaillaient seront répartis sur les deux sites de production que la société conserve sur une zone industrielle de la ville.

MANQUE À GAGNER

Jean Bousquet, qui a perdu la municipalité en 1995 au profit du communiste Alain Clary, avant d'être condamné à deux ans de prison avec sursis pour délit d'ingérence, se défend d'avoir agi par dépit en programmant ce départ, qui entraînera pour le budget municipal un manque à gagner fiscal de 2 millions de francs par an. Il n'empêche : plus rien ne l'attache à la *« Rome française »*, dont il avait voulu, durant douze ans, être le César. Pas même son domicile, le château de Roquecourbe, où l'ancien homme fort du Gard évite de se rendre de crainte de tomber nez à nez avec un berger installé illégalement sur ses terres avec un troupeau de sept cents têtes.

Richard Benguigui

DÉPÊCHES

■ **ILE-DE-FRANCE : la RATP va lancer un appel d'offres pour des autobus « propres ».** Dans l'immédiat, elle passe une commande de 370 nouveaux véhicules Diesel. A l'occasion de la réunion de son conseil d'administration, vendredi 28 novembre, la Régie des transports parisiens a annoncé que la livraison de 200 bus roulant au gaz débuterait avant la fin 1998, répondant ainsi à un ordre du ministère des transports. La RATP accepte également la proposition du conseil régional de subventionner à hauteur de 81,4 millions de francs le surcoût de l'achat de ces véhicules par rapport au matériel Diesel (*Le Monde* du 27 novembre).

■ **AGRICULTURE : la coordination nationale de défense** contre l'implantation des porcheries industrielles devait être reçue, lundi 1er décembre, par Dominique Voynet. Ces 77 associations, soutenues par la Confédération paysanne (gauche), demandent l'interdiction pure et simple de l'élevage hors-sol à forte concentration animale (*Le Monde* du 6 août).

PUNTO OPERA

DÉJÀ UN GRAND CLASSIQUE.

Punto

A PARTIR DE 47200F*

Autoradio K7 à façade amovible - Décor exclusif - 4 Appuis-tête - Ouverture du hayon depuis l'habitacle - Volant à absorption d'énergie - Vitres teintées Solar Plus - Antivol Fiat Code - Coque à déformation programmée - Dispositif anti-incendie F.P.S. - Motorisation essence 60 Fire - 3 ou 5 portes. *Tarif conseillé hors options au 15.09.97 AM.98 de la Punto 60 Opéra 3 p. après déduction de la Prime Qualité Fiat de 5 000F pour la reprise de votre ancien véhicule (Prix Net : 52 200F). Offre réservée aux particuliers, valable jusqu'au 31.12.97, dans les points de vente participants.

TRANSPARENCE

FIAT

هكذا من الأصل

Voiron, la rafle oubliée

Une nuit de mars 1944, dix-huit juifs étaient dénoncés et arrêtés dans l'Isère. Notre enquête révèle des éléments inédits sur cette rafle méconnue. Un rabbin aventurier, Zalman Chneerson, veillait alors sur une étonnante communauté d'enfants

C'ÉTAIT une modeste maison, dans un village sans prétention. Pour s'y rendre, il fallait monter sur les hauteurs de Voiron, passer devant le lycée agricole puis tourner à droite, juste après le lavoir de La Martellière. Dans la cour, il y avait une tonnelle, et, sur la tonnelle, une vigne. Au rez-de-chaussée, se trouvait la cuisine, chauffée par un poêle en fonte. Les deux chambres étaient à l'étage. Il a fallu attendre plus de cinquante ans pour que cette vieille bâtisse, aujourd'hui détruite et effacée de la mémoire locale, entre dans l'Histoire. Un demi-siècle de silence autour d'une rafle oubliée.

En 1944, dix-huit juifs, en majorité des enfants, s'y cachaient. Après leur arrestation par la Gestapo et la Milice, ils furent déportés vers les camps d'Europe de l'Est. De leur destin tragique, il n'est resté aucun témoignage, aucun récit, juste quelques lignes arides, une sorte de bilan « chiffré », dans certains ouvrages de référence sur l'Holocauste. Le grand public, lui, n'a jamais eu connaissance de leur histoire.

Une étudiante grenobloise s'en étonnera, cinquante-deux ans plus tard, en 1996. Dans le cadre d'une étude sur le rôle des juifs dans la Résistance, Delphine Deroo consulte des documents mentionnant succinctement la rafle. Elle signale sa découverte à un ancien résistant, Herbert Herz, par ailleurs délégué régional du Mémorial Yad Vashem, chargé d'honorer les « justes » qui ont sauvé des juifs. Or, M. Herz, lui non plus, n'en a jamais entendu parler. A son tour, il se renseigne. Personne ne semble avoir d'informations sur cette affaire.

L'antenne grenobloise de l'association B'Nai Brith entreprend bientôt des recherches, de même que la municipalité de Voiron. Philippe Vial, le maire (div. d.), mobilise ses services. Cette ville de 18 000 habitants veut connaître son passé, quel qu'il soit. Une cellule d'enquête se met donc à l'œuvre, réunissant M. Herz, Maurice Gnansia (B'Nai Brith) et plusieurs employées de la mairie. Ces « enquêteurs » découvrent ainsi que La Martellière n'était en fait qu'une cachette parmi d'autres. Des dizaines enfants qui ont survécu s'étaient également réfugiés dans les environs. Cette communauté était dirigée par le rabbin Zalman Chneerson, décédé en 1980 aux Etats-Unis. Cet homme de convictions – il portait encore la barbe et un manteau noir en 1944 – vouait son existence à l'éducation religieuse.

Des appels à témoin permettent alors de retrouver plusieurs personnes, parmi lesquelles Fanny Vinograde, née Orlowski, l'ancienne secrétaire du rabbin. Chargée des problèmes d'intendance, elle se déplaçait de cachette en cachette, afin de ravitailler les différents groupes d'élèves. L'affaire de La Martellière l'a profondément marquée : son frère Léonard et son cousin Emmanuel figuraient parmi les jeunes arrêtés, probablement sur dénonciation.

Le témoignage le plus inattendu, et le plus émouvant, sera celui du seul rescapé de la rafle, Erwin Uhr. A Voiron, personne ne savait qu'il y avait un survivant ! Cet homme d'origine hongroise était âgé d'une quinzaine d'années au moment des faits. Déporté à Auschwitz, il doit la vie à sa relative robustesse : *« Les Allemands ont dû se dire que je pouvais servir à quelque chose en travaillant. Ils m'ont tatoué un numéro sur le bras, le 184 246. J'ai passé huit mois dans le camp de Gleiwitz, en haute Silésie, jusqu'à la débandade allemande devant les Russes. »* Libéré par les Soviétiques en janvier 1945, il rejoindra Paris en juin, dans un avion français. « *Alors,* poursuit M. Uhr, *j'ai revu le rabbin et il m'a dit que j'étais le seul survivant.* »

Au cours de cette première phase de recherches, une autre personne se manifeste : Paul Jacolin, un agriculteur de quatre-vingt-sept ans. Il assure avoir hébergé vingt-trois juifs, dont le rabbin Chneerson et sa famille, dans une maison lui appartenant, à La Manche, près de Voiron. M. Jacolin précise que la Milice avait effectué une perquisition à cet endroit, en mars 1944. Selon lui, elle serait restée six heures, fouillant toutes les pièces, à l'exception de la cave, où il avait justement caché ses vingt-trois protégés. Le vieil homme affirme s'être débarrassé des dix miliciens en les saoulant avec son vin. Dans ces conditions, ne mérite-t-il pas la médaille des « justes » ? Il suffirait pour cela d'un témoignage concordant. Malheureusement, ni M[me] Vinograde ni M. Uhr n'ont souvenir de cet agriculteur. Pas plus que les autres personnes retrouvées en France et à l'étranger.

En attendant, les éléments réunis sur la rafle elle-même suffisent à organiser une cérémonie, le 14 septembre. Les anciens disciples et collaborateurs du rabbin Chneerson éprouvent à la fois émotion et soulagement. *« Je gardais cela en moi depuis si longtemps... »*, confie M[me] Vinograde. *« Avec le temps, notre petite histoire s'était perdue dans l'océan d'horreur »*, admet David Liberman, devenu grand rabbin d'Anvers (Belgique).

0097

Mercredi 22 mars vers six heures et demie du soir, six personnes sont entrées chez moi à La Manche, n'ont trouvé à la maison que ma femme, l'ont arrêtée et emmenée – Qui ? Sur l'ordre de qui ? Qui était-ce ? Sûrement pas la police ou la gendarmerie.

La même nuit (du Mercredi 22 Mars au jeudi 23 Mars), mes dix-sept enfants et élèves (dix enfants de ma Maison d'Enfants âgés de 7 à 15 ans et sept élèves de mon séminaire âgés de 14 à 20 ans) qui habitaient à La Martellière, près de Voiron, ont disparu ainsi que la mère de deux d'entre eux, femme gravement malade, que les médecins avaient déjà condamnée l'automne dernier. l'été dernier.

Extrait de la lettre rédigée par le rabbin quelques heures après la rafle et destinée au préfet de l'Isère, Roger Homo.

La maison de La Martellière ayant été détruite, la plaque commémorative a été posée sur le mur du lycée voisin. Seize noms y sont gravés. Le dix-septième, Marcel Gryc, aurait réussi à s'évader. Il serait mort en Israël, en 1948. Les médias ont largement relaté la cérémonie (*Le Monde* du 16 septembre), pour en retenir deux aspects essentiels : l'arrestation des enfants à la suite d'une dénonciation et la courageuse démarche de Voiron pour connaître son passé. Bien des questions demeuraient toutefois en suspens : Qui était Zalman Chneerson ? N'a-t-il laissé aucun document ? Que s'était-il passé avant la rafle ? Comment confirmer les dires de M. Jacolin ? Cette enquête complémentaire mène dans l'Isère, en Suisse, mais aussi à Anvers, chez M. Uhr, et enfin à New York, puisque le rabbin a légué ses archives à l'YIVO, un centre de documentation de Manhattan. De plus, ses enfants vivent toujours à Brooklyn. Avant la cérémonie, la mairie de Voiron avait d'ailleurs essayé d'interroger sa fille, Hadassah. Agée de seize ans en 1944, elle était susceptible d'apporter des précisions cruciales. Visiblement émue par cette résurgence du passé, elle avait refusé de répondre et n'avait pas non plus donné suite aux courriers du Yad Vashem, du B'Nai Brith et de M[me] Vinograde. Sollicitée par *Le Monde*, Hadassah Carlebach, née Chneerson, a finalement accepté de s'exprimer : *« Mes filles m'ont reproché de n'avoir pas répondu. Moi aussi j'ai regretté d'avoir mal accueilli ces gens-là, car ils ont fait un travail remarquable. Mais je n'ai jamais vraiment évoqué ce sujet. Mes enfants eux-mêmes attendent cela depuis longtemps... »*

Le mardi 28 octobre, elle nous a reçu dans son appartement de Brooklyn. Ses filles et l'un de ses gendres étaient présents, munis de magnétophones. Trois autres personnes avaient également pris place autour de la table familiale : deux anciens élèves du rabbin (MM. Bloch et Berney) ainsi que Cholomber Chneerson, son fils, âgé d'une douzaine d'années en 1944. *« C'est la première fois depuis cinquante-trois ans que nous allons parler ensemble de cette période »*, a confié Hadassah en préambule. La discussion allait durer plus de trois heures.

Grâce à l'ensemble de ces témoignages et aux archives auxquelles nous avons eu accès, le passé se reconstitue en partie, à la manière d'un puzzle historique, révélant l'extraordinaire odyssée d'un groupe de juifs à travers la France de Vichy. L'histoire ainsi dévoilée repose avant tout sur un rabbin au destin d'aventurier : Zalman Chneerson, un personnage étonnant, proche des ultra-orthodoxes Loubavitch. Boiteux de naissance, il compensait sa faiblesse physique par une vivacité d'esprit peu commune. De l'avis général, l'homme avait du charisme, presque du charme, avec son sourire espiègle et ses lunettes de savant fou.

Né en Russie en 1898, il s'oppose aux communistes dès les premières années du stalinisme. En 1935, il parvient à fuir les persécutions du NKVD (ex-KGB) avec sa femme et ses deux enfants. En France, le jeune rabbin prend alors la tête d'un mouvement religieux, l'Association des israélites pratiquants (AIP). *« Je suis loin de toute politique, la solution de tous les problèmes juifs est liée à la religion »*, lance-t-il à ses détracteurs.

Lorsque la guerre éclate, la famille quitte Paris. Après un passage par Vichy, elle se rend à Marseille, où l'AIP poursuit ses activités. Le rabbin recueille des orphelins d'Europe de l'Est et du Nord. D'autres pensionnaires, tous israélites, lui sont confiés par des familles françaises. Travailleur infatigable, Zalman Chneerson envoie tant de colis et de lettres aux internés des camps français qu'il doit engager deux personnes pour l'aider : une secrétaire, prénommée Fanny, et un homme de confiance, le futur historien Léon Poliakov. Dans son livre *L'Auberge des musiciens*, celui-ci brosse un portrait contrasté du personnage : *« Sa réussite tenait du prodige. A la longue, je n'ai pu supporter son fanatisme sectaire et intransigeant. Mais, pendant des années, j'ai vécu à l'ombre d'un rabbin miraculeux ; j'étais plongé en plein dans la source même de cette vitalité, de cette foi étonnantes. »*

Vers la fin de l'année 1943, à l'heure des opérations antijuives de Marseille, le rabbin entraîne une soixantaine d'enfants vers le Gers. Il entretient des relations suivies avec les autorités départementales et la présence des juifs dans le village de Demu semble tolérée, au moins dans un premier temps. D'autant que Zalman Chneerson ne manque pas de ressources : il obtient des fonds auprès de l'Union générale des israélites de France (UGIF) et du Joint Committee, un organisme américain.

Au printemps 1943, la situation se détériore : Vichy traque les « apatrides ». Zalman Chneerson donne le signal du déménagement. Les enfants, munis de faux papiers – le rabbin n'a pas son pareil pour s'en procurer –, sont évacués par groupes restreints. En empruntant les lignes secondaires du réseau SNCF, ils parviennent dans l'Isère, un département sous contrôle italien. *« L'Italie ne persécutait pas les juifs »*, souligne Cholomber.

La communauté s'installe à quatre kilomètres de Voiron, au château du Manoir. Cette demeure du XVIII[e] siècle, édifiée au milieu d'un parc, devient une « maison d'enfants », une sorte de pensionnat religieux. Dans le règlement interne de mai 1943, il est stipulé :

– « Tous les jours, M. le Grand Rabbin envoie quelqu'un faire une inspection dans toutes les chambres pour se rendre compte de leur propreté ;

– L'enfant David Belk est nommé surveillant de la pièce se trouvant près des WC du rez-de-chaussée ainsi que des WC du premier étage ;

– Tout le monde doit être couché à 22 heures. Tous doivent se lever à 7 heures, les petits à 7 h 30 ;

– Tous les enfants, les petits exceptés, doivent être à 7 h 30 dans la synagogue. »

Dans les hameaux environnants, les paysans connaissent ces *« drôles d'étrangers »*. On leur livre des blettes, des pommes, des carottes... Les artisans effectuent des travaux au château.

LE rabbin se cache si peu qu'il inquiète son entourage par ses initiatives. Ainsi, il écrit à Pierre Laval – principal partisan des Allemands à Vichy – et lui expose sa solution au *« problème juif »* ! Un autre jour, il envoie une longue lettre à Joseph Goebbels. *« J'ai même dû le dissuader d'aller voir Hitler à Berlin ! »*, s'amuse Hadassah. D'après M. Poliakov, le *« rabbin miraculeux »* voulait créer un *« Etat supranational »* : *« Tous les juifs d'Europe, déchus de leurs droits civiques, étaient appelés à devenir ses sujets, justiciables de ses cours de justice, imposables par son fisc. »*

Avait-il conscience des réalités du nazisme ? Ses proches en sont persuadés. Mais d'autres admettent que le *« patron »* défendait des idées *« farfelues »*. « *En tant que* "mécréante", *je m'accrochais sans arrêt avec lui* », insiste Fanny Vinograde. Et l'ancien élève Hermann Zahler de préciser : *« Plusieurs familles lui ont reproché d'avoir fait courir des risques inutiles aux enfants. En réalité, il nous a sauvés. Physiquement, bien sûr, mais aussi en préservant notre identité juive. »*

Dans l'Isère, le rabbin n'entretient aucune relation avec la Résistance. Il noue en revanche des liens étroits avec l'adjudant de gendarmerie A., qui traîne pourtant une solide réputation de *« collabo »*. Moyennant une généreuse « enveloppe », le gendarme voironnais s'engage à alerter les « juifs du château ». *« Il l'a fait à*



DR

Le « rabbin miraculeux », Zalman Chneerson.

هكذا من الأصل

Monsieur le Préfet,
Les larmes aux yeux, je viens vous supplier de faire votre possible en faveur de ces enfants et de la mère de deux d'entre eux.


DR
Jacques Rowinski, dit « Toto », sept ans.


DR
Simon Rowinski, quatorze ans, et son neveu.


DR
Bernard Rowinski, dix-neuf ans.


DR
Léonard Orlowski, vingt et un ans.


DR
Emmanuel Sawelski; dix-huit ans.

plusieurs reprises », confirment Hadassah et Cholomber.

A la fin de l'été 1943, les troupes italiennes se replient de l'autre côté des Alpes et la région passe sous contrôle allemand. Lors d'une mémorable expédition en car, Zalman Chneerson tente de rallier la Côte d'Azur avec soixante « séminaristes », pour aller ensuite en Italie. Las ! il est trop tard : les Allemands tiennent Nice ! Afin d'aider le rabbin, Léon Poliakov lui présente l'une de ses amies, May Charretier. Cette jeune Bordelaise, résistante de la première heure, organisera le retour des enfants à Voiron. Mais, comme il devient trop dangereux de rester au château, le rabbin va louer, sous des noms d'emprunt, quatre ou cinq maisons isolées. Ainsi dispersés, les élèves seront en sécurité. Dans le même temps, Mlle Charretier essaiera de faire passer les plus petits en Suisse.

La prudence s'impose d'autant plus que la Milice dispose d'une section voironnaise redoutée. Composée d'une trentaine d'hommes, elle est dirigée par Ernest Jourdan, chauffagiste de profession. Les Allemands sont également très actifs. Le 15 février, la Gestapo débarque au château et arrête la seule personne présente : Jacob Uhr, père de Karl et Erwin. Il mourra en déportation.

A cette date, les enfants sont déjà à l'abri dans différentes cachettes. L'un des groupes a emménagé à La Manche, dans une ferme appartenant à la famille Jacolin. Sur ce point, les archives sont formelles : l'agriculteur a bien hébergé le rabbin et les siens. *« Nous nous souvenons de ce monsieur et de sa femme, ils ont pris des risques pour nous aider »*, indiquent les enfants Chneerson.

Un autre groupe de dix-huit personnes se cache dans une maison louée à un grossiste en fruits et légumes, à La Martellière (commune de Voiron). Le benjamin a sept ans. Il se prénomme Jacques, mais les autres le surnomment *« Toto »*. L'un de ses deux frères, Bernard Rowinski, fait figure de « chef ». Il a de l'autorité sur ses camarades. La seule femme est Marie Bugaski, la cuisinière polonaise, qui vit là avec ses fils, Isidore et Abraham.

Par prudence, les enfants sortent peu, seulement pour aller aux toilettes ou chercher du bois. Les grands, âgés de dix-huit à vingt et un ans, leur enseignent le français et la Torah, le livre sacré.

LA vie clandestine s'organise. Les petits apprennent à se taire, à ne jamais faire de bruit. Plusieurs adolescents font la navette d'une maison à l'autre, par les sentiers de montagne. Seuls les voisins peuvent déceler leur présence. A La Martellière, la ferme la plus proche est celle des Bonvallet. Raymond, le fils, avait une dizaine d'années : *« Les gens disaient que c'était une sorte d'école. Je me souviens juste d'un petit Simon, qui venait me demander des outils. »*

Arrive alors la troisième semaine de mars 1944, marquée par trois dates décisives. Sans qu'il soit possible d'établir un lien direct entre ces événements, la rafle apparaît nettement comme l'ultime étape d'une traque lancée quelques jours plus tôt.

Le 16 mars, May Charretier est appréhendée par des miliciens à Voiron. La jeune femme parvient cependant à s'échapper et à grimper dans un train pour Lyon. On la retrouvera ensuite à Toulouse, où elle s'illustrera dans la Résistance. Sa brève arrestation à Voiron est révélatrice de la tension qui règne alors en ville. Une équipe lyonnaise renforce depuis peu la Milice locale. Ce groupe extérieur, présenté comme la *« Brigade spéciale antisémite »*, est responsable de nombreuses exactions en ce mois de mars : pillages, tortures, extorsion de fonds...

Le 17, le rabbin Chneerson et ses protégés de La Manche connaissent une première alerte. Les gendarmes de la commune voisine, Moirans, débarquent dans la maison louée à M. Jacolin. Six jeunes juifs s'enferment aussitôt dans la cave, de peur d'être réquisitionnés pour le service du travail obligatoire (STO). Les gendarmes fouillent les lieux pendant cinq heures, sans les trouver. Mais ils cherchent aussi de l'argent, car le bruit court que le rabbin cache une fortune ! *« De l'or dans un seau à merde ! »*, prétend la rumeur. A défaut de trésor, les pandores découvrent trois personnes – l'enfant Nathan Berney, sa mère, et Mme Chneerson –, auxquelles ils dressent un simple procès-verbal pour non-déclaration de domicile. Faute d'avoir signalé leur présence, Paul Jacolin devra payer une amende. D'après Cholomber, son père aurait *« amadoué »* les gendarmes avec l'aide de l'agriculteur.

Dans un document rédigé quelques jours plus tard, le rabbin précisera qu'après cette visite les *« bobards les plus divers ont couru »* et attiré *« l'attention sur un juif chez qui on a trouvé des millions de francs »*. Zalman Chneerson semble également établir un lien entre ces *« bobards »* et la journée dramatique du 22 mars. Ce mercredi-là, deux événements vont, en effet, se produire à quelques heures d'intervalle : une « descente » de la Milice à La Manche et la rafle de La Martellière.

Vers 18 h 30 six miliciens se rendent à La Manche. Qui les a prévenus ? Le rabbin conclura par la suite à une *« dénonciation »*. Seules trois personnes se trouvent dans la maison : M. Jacolin, Mme Chneerson et un ouvrier polonais employé par la communauté. Conduits dans une villa occupée par la Milice, Mme Chneerson et l'ouvrier sont torturés. Dans un texte archivé à New York, le rabbin revient sur cet épisode : *« Les quarante-huit heures qui suivirent son arrestation, elle* [sa femme] *ne reçut en tout et pour tout comme nourriture qu'un morceau de disque phono, du savon, du sel pur, pour qu'elle avoue où j'étais. Elle prétendit que j'étais en Suisse, c'est alors seulement, devant ses affirmations répétées, qu'on finit par la relâcher. Ils pillèrent en même temps la maison et emportèrent tout ce qu'ils trouvèrent. »*

Mme Chneerson sera relâchée deux jours plus tard. Sa fille explique ainsi sa libération : *« Les miliciens comptaient probablement la suivre jusqu'à mon père, mais elle a réussi à nous rejoindre après avoir marché des heures et des heures. »* A notre connaissance, le rabbin n'a jamais été arrêté, en dehors d'un contrôle de domiciliation. Jusqu'à la libération de Voiron, en août 1944, il se cachera avec ses proches chez des paysans du hameau Le Garcin.

> « L'un des hommes a frappé à la porte. Tout le monde dormait. Un grand est allé ouvrir. « Gestapo ! », a hurlé l'Allemand. Les sept autres sont entrés avec lui. Il y avait quatre miliciens français parmi eux. Ils disaient « Mais ce sont des juifs ! Ce sont des juifs ! », comme s'ils étaient surpris de ne pas trouver de résistants »
> Erwin Uhr, le rescapé

Revenons à la soirée du 22 mars. En pleine nuit, deux camions montent par le chemin de terre de La Martellière et se garent dans la cour. Erwin Uhr, le rescapé, garde en mémoire chaque mot, chaque geste : *« L'un des hommes a frappé à la porte. Tout le monde dormait. Un grand est allé ouvrir.* "Gestapo !", *a hurlé l'Allemand. Les sept autres sont entrés avec lui. Il y avait quatre miliciens français parmi eux. Ils disaient* "Mais ce sont des juifs ! Ce sont des juifs !", *comme s'ils étaient surpris de ne pas trouver de résistants. »* Ils fouillent les pièces, retournent les matelas, vident les meubles.

Un à un, les enfants doivent grimper à l'arrière des camions : Bernard, Maurice, Karl, Erwin, le petit Toto... Dans le village, la rafle ne passe pas inaperçue. On entend le ronflement des moteurs, les cris des hommes, les pleurs des petits. *« Ma mère nous a dit de ne pas allumer la lumière parce que c'était trop dangereux*, témoigne le fils Bonvallet. *Le lendemain, le propriétaire a envoyé l'un de ses employés inspecter les lieux. Le jeune gars avait peur d'entrer. Comme je connaissais la maison, j'y suis allé avec lui. Tout était sens dessus dessous. J'ai pensé toute ma vie à cette histoire... »*

AU même moment, le rabbin est en route pour La Martellière avec un ou deux disciples des autres groupes. *« Mon père voulait voir les enfants*, explique Cholomber Chneerson. *Evidemment, il ignorait ce qui se passait et ne savait pas que ma mère avait été arrêtée. Comme il avait du mal à marcher, ils ont pris du retard. Quand ils sont arrivés, toutes les pièces étaient vides. A quelques minutes près, ils auraient peut-être été arrêtés ! »*

A l'aube, une élève de la communauté se rend à son tour à la maison. Miriam, l'une des filles Rowinski, vient chercher ses frères. *« Normalement*, raconte-t-elle, *les deux plus jeunes, Simon et Jacques, ne logeaient pas à cet endroit. La veille, ils étaient juste venus dire au revoir à Bernard avant de partir en Suisse. Ne les voyant pas revenir, je suis allée là-bas. Pensant qu'ils s'étaient réfugiés dans le bois, j'ai appelé, crié, hurlé. On les avait emmenés. »*

Les dix-huit de La Martellière restent deux jours au siège grenoblois de la Gestapo avant d'être conduits au camp de Drancy. Trois semaines plus tard, le 13 avril, les onze plus jeunes et la cuisinière polonaise sont déportés vers Auschwitz par le convoi 71. Erwin Uhr, considéré comme apte au travail, les verra partir vers les chambres à gaz de Birkenau, sur ordre du bourreau nazi Mengele : son frère Karl (neuf ans), Simon et Toto Rowinski...

Les « grands », eux, passent quelques semaines à Drancy. Au début du mois de mai, Bernard Rowinski, le frère aîné, écrit à ses amis encore cachés à Voiron : *« Restez courageux et persévérez, la fin sera si belle qu'elle plongera le début dans l'oubli. Je rêve surtout de cette fin, je vois surtout mon amour de Toto assis sur mes genoux, les yeux à demi clos, en train de me poser des questions. C'est dans cette attitude que je me suis séparé de lui, malheureusement. Je me suis réveillé le matin dans la dure réalité, et la vie continue, monotone, pleine de souvenirs amers mais de brûlants espoirs.* [...] *Je ne sais pas quand on part, donc envoyez-nous quelque chose le plus tôt possible. »* Bernard et les autres « grands » seront déportés le 15 mai, par le convoi 73.

Que se passe-t-il ensuite, à la Libération ? Ne cherche-t-on pas à identifier le – ou les – dénonciateur (s) ? Quand Erwin Uhr revient à Voiron, en juillet 1945, la vie a repris son cours. La « maison d'enfants » fonctionne de nouveau au château. Le rescapé demeure pendant plus d'un an dans le centre-ville avec sa mère et son troisième frère. Il essaie vainement d'obtenir des informations sur la rafle. L'ancien résistant Blaise Giraudi, la « mémoire » voironnaise, n'a pas souvenir d'une enquête de police. *« Jusqu'à 1996, je n'avais même jamais entendu parler de cette affaire !*, s'étonne-t-il, *je ne comprends pas pourquoi le rabbin n'a pas sollicité nos réseaux ! Nous l'aurions aidé ! »*

Trois personnes évoquent malgré tout une enquête dans l'immédiat après-guerre. Fanny Vinograde, l'ex-secrétaire : *« Des résistants m'ont interrogée. »* Cholomber Chneerson : *« La police a entendu le propriétaire de la maison, qui ne savait rien. »* Et Raymond Bonvallet, le fils des voisins : *« Un couple a questionné ma mère. En partant, ils ont dit :* "Il y aura bientôt un salaud de moins à La Martellière !" *J'ignore s'il s'agissait de résistants ou de policiers. »* Les archives départementales pourraient peut-être fournir des indications à ce sujet.

Selon ses enfants, le rabbin n'aurait *« jamais soupçonné qui que ce soit »*. Surtout pas son informateur attitré, l'adjudant A., suspecté d'être un « collabo ». Lorsque ce gendarme comparaît, après la guerre, devant un comité d'épuration pour *« collaboration avec la Milice »*, Zalman Chneerson est même la seule personne (sur huit) à le soutenir, dans une déposition écrite datée du 15 septembre 1944 : « [...] *Quand nous sentions le danger de l'arrivée des Allemands au château du Manoir et étions obligés de chercher une cachette, je demandais parfois l'avis du chef de la gendarmerie de Voiron pour connaître son opinion sur la sûreté de cette cachette. Parfois, pour nous donner la réponse, il n'hésitait pas à se rendre lui-même sur place. Peut-on agir de façon plus française ? »*

En mars 1947, le rabbin et les siens partent pour les Etats-Unis, où Zalman Chneerson ouvrira une école. La famille ne parlera plus jamais des années voironnaises. *« Mon père a beaucoup souffert de la rafle*, précise Hadassah, *mais il était tourné vers l'avenir et ne regardait pas le passé. Ma mère, elle, en a un peu voulu aux enfants survivants qui n'ont pas été assez reconnaissants envers lui. »*

Seules ses archives laissent deviner comment le rabbin a vécu cette période. Elles permettent de mieux comprendre la vie de la communauté, mais ne mentionnent pas l'histoire racontée par M. Jacolin sur une perquisition de la Milice. Aucun élément ne permet de confirmer que l'agriculteur a sauvé vingt-trois juifs, dont le rabbin et sa famille, en saoulant dix miliciens. Hadassah et Cholomber louent cependant son « courage » : *« Comme nous, ce monsieur a peut-être des défaillances de mémoire... Il doit confondre avec la visite des gendarmes, le 17 mars. Ce jour-là, six jeunes étaient effectivement cachés, mais nous n'avons jamais été à vingt-trois dans la cave. A nos yeux, cela ne change rien : il a pris des risques, nous témoignerons en sa faveur. »*

> « Je vois surtout mon amour de Toto assis sur mes genoux, les yeux à demi clos, en train de me poser des questions. C'est dans cette attitude que je me suis séparé de lui, malheureusement »
> Bernard Rowinski à Drancy

Il reste à savoir si le rabbin a laissé une trace écrite de la rafle de La Martellière. Plusieurs lettres montrent qu'il a essayé de se renseigner sur le sort des victimes en s'adressant notamment à des rescapés du convoi 71. Après avoir donné la liste des enfants, il écrit : *« Si ces renseignements sont insuffisants, je puis vous signaler que ces enfants, élevés pieusement, étaient pratiquants et faisaient leurs prières. »*

Le texte le plus émouvant est destiné au préfet de l'Isère, Roger Homo. C'est une lettre manuscrite, rédigée dans la précipitation, quelques jours, voire quelques heures, après la rafle .

Le rabbin laisse entendre que ses ennuis (la visite des gendarmes, l'arrestation de sa femme, la rafle) sont dus aux *« bobards »* concernant sa prétendue fortune. Il implore la pitié du haut fonctionnaire : *« Monsieur le préfet, les larmes aux yeux je viens vous supplier de faire votre possible en faveur de ces enfants et de la mère de deux d'entre eux. »*

Nul ne sait si la préfecture de l'Isère a reçu ce courrier et si elle y a répondu.

Philippe Broussard

هكذا من الاصل

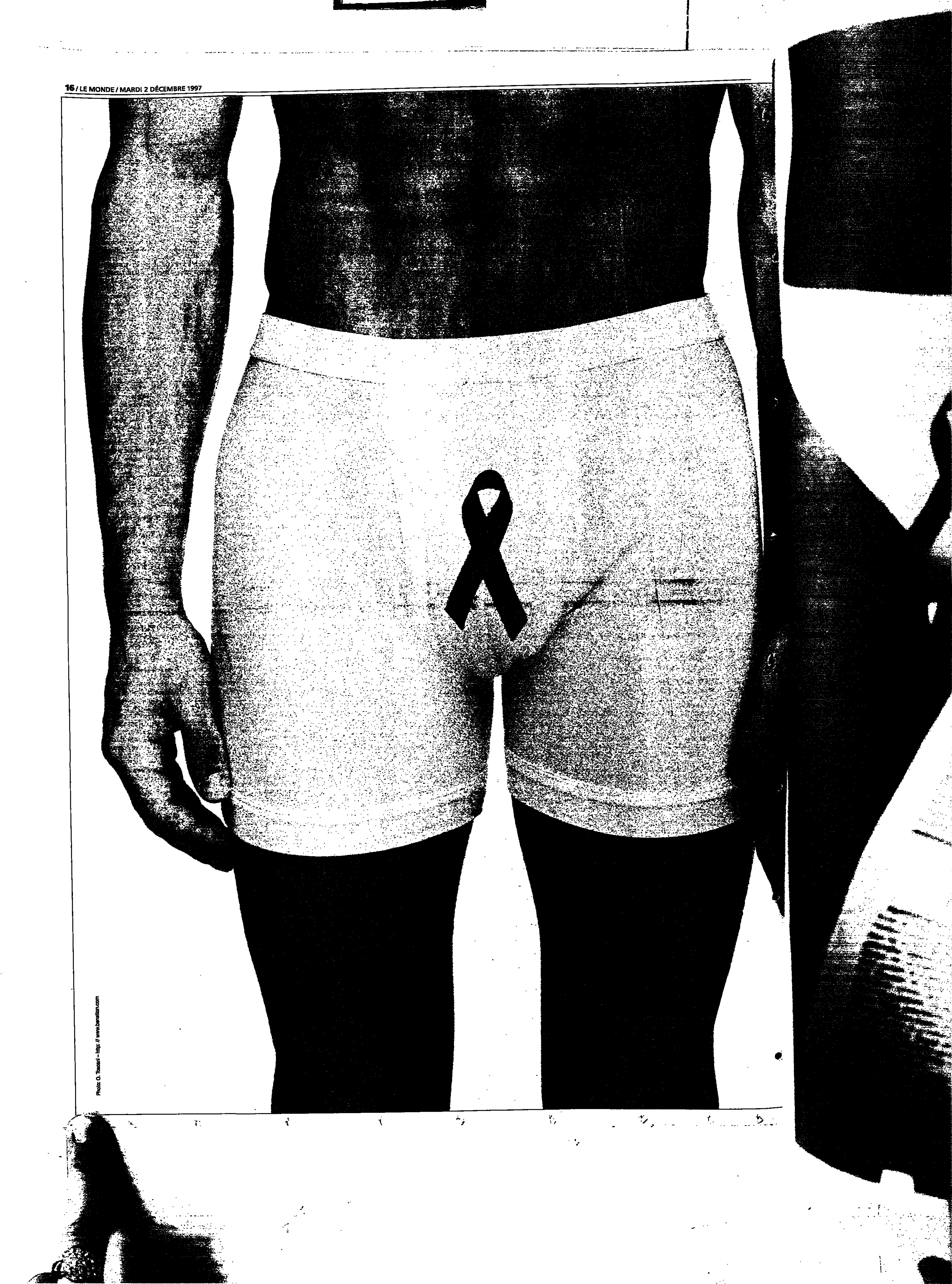


Photo: O. Toscani – http: // www.benetton.com

هكذا من الاصل

UNDERCOLORS
OF BENETTON.



LEGA ITALIANA
PER LA LOTTA CONTRO
L'AIDS

هكذا من الاصل

Jacques Derrida, philosophe

« Il n'y a pas de culture ni de lien social sans un principe d'hospitalité »

Ce penseur estime que c'est au nom de ce principe, pris absolument, qu'il faut inventer les meilleures mesures en matière d'immigration

« *Dans votre dernier livre,* De l'hospitalité, *vous opposez* « la loi inconditionnelle de l'hospitalité illimitée » et « les lois de l'hospitalité, ces droits et ces devoirs toujours conditionnés et conditionnels ». Qu'entendez-vous par là ?

– C'est entre ces deux figures de l'hospitalité que doivent se prendre en effet les responsabilités et les décisions. Epreuve redoutable car, si ces deux hospitalités ne se contredisent pas, elles restent hétérogènes au *moment même où* elles s'appellent l'une l'autre, de façon déroutante. Toutes les éthiques de l'hospitalité ne sont pas les mêmes, sans doute, mais il n'y a pas de culture ni de lien social sans un principe d'hospitalité. Celui-ci commande, il donne même à désirer un accueil sans réserve et sans calcul, une exposition sans limite à l'arrivant. Or une communauté culturelle ou linguistique, une famille, une nation, ne peuvent pas ne pas suspendre, au moins, voire *trahir ce principe d'hospitalité* absolue : pour protéger un « chez soi », sans doute, en assurant le « propre » et la propriété contre l'arrivée illimitée de l'autre ; mais aussi pour tenter de rendre l'accueil effectif, déterminé, concret, pour le mettre en œuvre. D'où les « conditions » qui transforment le don en contrat, l'ouverture en pacte policé ; d'où les droits et les *devoirs, les frontières, les passe*ports et les portes, d'où les lois sur une immigration dont il faut, dit-on, « *contrôler le flux* ».

» Il est vrai que les enjeux de l'« immigration » ne recouvrent pas en toute rigueur, il faut le rappeler, ceux de l'hospitalité qui portent au-delà de l'espace civique ou proprement politique. Dans les textes que vous citez, j'analyse ce *qui, entre l'« inconditionnel » et le* « conditionnel », n'est pourtant pas une simple opposition. Si les deux sens de l'hopitalité restent irréductibles l'un à l'autre, c'est toujours *au nom* de l'hospitalité pure et hyperbolique qu'*il faut*, pour la rendre le plus effective possible, inventer les meilleures dispositions, les moins mauvaises conditions, la législation la plus juste. *Il le faut* pour éviter ces effets pervers d'une hospitalité illimitée dont j'ai essayé de définir les risques. Calculer les risques, oui, mais ne pas fermer la porte à l'incalculable, c'est-à-dire à l'avenir et à l'étranger, voilà la double loi de l'hospitalité. Elle définit le lieu instable de la stratégie et de la décision. De la perfectibilité comme du progrès. Ce lieu se cherche aujourd'hui, par *exemple dans les débats sur l'immigration.*

» On oublie souvent que c'est *au nom* de l'hospitalité inconditionnelle (celle qui donne son sens à tout accueil de l'étranger) qu'il faut tenter de déterminer les *meilleures* conditions, à savoir *telles* limites législatives, et surtout *telle* mise en œuvre des lois. On l'oublie toujours du côté de la xénophobie, par définition ; mais on peut aussi l'oublier au nom d'une certaine interprétation du « pragmatisme » et du « réalisme ». Par exemple, quand on croit devoir donner des gages électoraux à des forces d'exclusion ou d'occlusion. Douteuse dans ses principes, cette tactique pourrait bien perdre plus que son âme : le bénéfice escompté.

– Dans le même ouvrage, vous posez cette question : *« L'hospitalité consiste-t-elle à interroger l'arrivant ? »*, en tout premier lieu en lui demandant son nom, *« ou bien l'hospitalité commence-t-elle par l'accueil sans question ? »*. La seconde attitude est-elle plus conforme au principe d'*« hospitalité illimitée »* que vous évoquiez ?

– Là encore, la décision se prend au cœur de ce qui ressemble à une absurdité, à l'impossible même (une antinomie, une tension entre deux lois également impératives mais sans opposition). L'hospitalité pure consiste à accueillir l'arrivant avant de lui poser des conditions, avant de savoir et de demander quoi que ce soit, fût-ce un nom ou un *« papier » d'identité. Mais elle* suppose aussi qu'on s'adresse à lui, singulièrement, qu'on l'appelle donc, et lui reconnaisse un nom propre : *« Comment t'appelles-tu, toi ? »* L'hospitalité consiste à tout faire pour s'adresser à l'autre, à lui accorder, voire à lui demander son nom, tout en évitant que cette question ne devienne une « condition », une inquisition policière, un *fichage ou un simple contrôle des* frontières. Différence à la fois subtile et fondamentale, question qui se pose sur le seuil du « chez soi », et au seuil entre deux inflexions. Un art et une poétique, mais toute une politique en dépend, toute une éthique s'y décide.

– Vous notez, dans le même texte : *« L'étranger est d'abord étranger à la langue du droit dans laquelle sont formulés le droit d'hospitalité, le droit d'asile, ses limites, ses normes, sa police. Il doit demander l'hospitalité dans une langue qui par définition n'est pas la sienne. »* Pourrait-il en être autrement ?



DESSIN ERIC GIRIAT

– Oui, car c'est peut-être la première violence subie par l'étranger : avoir à faire valoir ses droits dans une langue qu'il ne parle pas. Suspendre cette violence, c'est presque impossible, une tâche interminable en tout cas. Raison de plus pour travailler d'urgence à transformer les choses. Un immense et redoutable devoir de traduction s'impose ici, qui n'est pas seulement pédagogique, « linguistique », domestique et national (former l'étranger à la langue et à la culture nationales, par exemple à la tradition du droit laïque ou républicain). Cela passe par une transformation du droit, des langues du droit. Si obscur et douloureux qu'il soit, ce progrès est en cours. Il touche à l'histoire et aux axiomes les plus fondamentaux du droit international.

– Vous rappelez l'abolition par Vichy du décret Crémieux de 1870 qui accordait la citoyenneté française aux juifs d'Algérie. Vous avez vécu cette situation étrange, dans votre jeunesse, d'être ainsi sans nationalité. Quel regard portez-vous rétrospectivement sur cette période ?

– Trop à dire, là encore. Au lieu *de ce que je me* rappelle, *du fond* de ma mémoire, voici seulement ce que je voudrais rappeler, *aujourd'hui* : l'Algérie de cette époque ressemble maintenant, après coup, à un laboratoire expérimental – où l'historien peut isoler scientifiquement, objectivement, ce que fut une responsabilité que nous avions demandé à Mitterrand de reconnaître, comme Chirac l'a heureusement fait depuis. Car il n'y a *jamais* eu un seul Allemand en Algérie. Tout a dépendu de l'application, par des Français, seulement par eux, des deux statuts des juifs. Dans la fonction publique, à l'école et dans l'université, dans les procédures d'expropriation, cette application a *parfois été* plus brutale qu'en France même. Pièce à verser aux dossiers des procès et des repentances en cours.

– Michel Rocard avait déclaré, il y a déjà quelques années, que *« la France ne pouvait pas accueillir toute la misère du monde »*. Que vous inspire ce propos ? Que pensez-vous de la façon dont le gouvernement Jospin procède actuellement à la régularisation partielle des immigrés clandestins ?

– Je crois me souvenir que Michel Rocard a retiré cette phrase malheureuse. Car *ou bien c'est un truisme (qui a jamais* pensé que la France, n'importe quel autre pays, a jamais pu *« accueillir toute la misère du monde »* ? qui l'a jamais demandé ?) *ou bien* c'est la rhétorique d'une boutade destinée à produire des effets restrictifs et à justifier le repli, la protection, la réaction (*« comme nous ne pouvons pas accueillir toute la misère, n'est-ce pas, qu'on ne nous reproche jamais de ne pas le faire assez ou même de ne plus le faire du tout »*). C'est sans doute l'effet (économe, économiste et confus) que certains ont voulu exploiter et que Michel Rocard, comme tant d'autres, a regretté. Quant à la politique actuelle de l'immigration, s'il faut en parler si vite, elle inquiète ceux qui ont milité pour les sans-papiers (et qui les hébergent quand il le faut, comme je le fais aussi aujourd'hui), ceux que certaines promesses avaient remplis d'espoir. On peut regretter au moins deux choses :

– *que les lois* « Pasqua-Debré » n'aient pas été abolies plutôt que retouchées. Outre qu'une valeur symbolique y était attachée (ce n'est pas rien) de deux choses l'une, encore : *ou bien* on en conserve l'essentiel, et il ne faut pas prétendre le contraire ; *ou bien* on les modifie pour l'essentiel, et il ne faut pas tenter de séduire ou d'apaiser, en y collant la seule étiquette « Pasqua-Debré », une opposition électorale de droite ou d'extrême droite. Celle-ci, de toute façon, retirera les bénéfices de cette reculade et ne se laissera pas désarmer. Nous avons besoin, ici, de courage politique, de changement de direction, de fidélité aux promesses, de pédagogie civique (il faut rappeler, par exemple, que le contingent des immigrés n'est ni *croissant ni menaçant – bien au* contraire – depuis des décennies) ;

– dans les limites officiellement en vigueur, les procédures de régularisation promises paraissent lentes et minimalistes, dans une atmosphère chagrine, crispée, contrariée. D'où l'inquiétude de ceux qui, sans jamais demander la pure et simple ouverture des frontières, ont plaidé en faveur d'une autre politique et l'ont fait chiffres et statistiques à l'appui (à partir de travaux éprouvés par des experts et par les associations compétentes, qui travaillent sur le terrain depuis des années) de façon « responsable » – et non « irresponsable », comme a osé le dire, je *crois, un de ces ministres qui cal*culent plus ou moins bien, aujourd'hui, et c'est toujours mauvais signe, leurs dérapages et « petites phrases ». La limite décisive, celle depuis laquelle on juge une politique, passe entre le « pragmatisme », voire le « réalisme » (indispensables pour une stratégie efficace), et leur double douteux, l'opportunisme. »

Propos recueillis par Dominique Dhombres

Un théoricien de la « déconstruction »



JACQUES DERRIDA

JACQUES DERRIDA est un des philosophes français contemporains les plus connus à l'étranger, en particulier aux Etats-Unis, où il enseigne régulièrement depuis des années. Cette influence, qui se fait sentir dans les départements littéraires des universités américaines, remonte à un colloque international consacré à la critique, devenu, avec le recul du temps presque légendaire, et qui a été réuni en 1966, à l'université Johns Hopkins, à Baltimore, par René Girard. Le prestige outre-Atlantique de penseurs français comme Barthes, Foucault, Derrida ou Lacan date de cette époque, et a suscité récemment *un choc en retour, dont témoigne le canular d'Alan* Sokal, ce professeur de physique à l'université de New York qui a réussi à faire publier au printemps 1996 par la revue américaine *Social Text* un texte truffé d'absurdités scientifiques. Celles-ci étaient étayées par des citations d'intellectuels célèbres, surtout français, dont l'une de Derrida.

Ce dernier s'est indigné du procédé qui consiste à faire peser le soupçon sur toute son œuvre à travers une unique *« citation »*, qui n'est en fait qu'une extrapolation d'une intervention improvisée prononcée lors de ce fameux colloque.

C'est également lors de ce colloque que Jacques Derrida a fait la connaissance de Paul de Man, le père de la théorie de la *« déconstruction »*, qui a exercé une profonde influence sur sa pensée.

Jacques Derrida est né en 1930 à Alger, et a subi dans son enfance les vexations consécutives aux statuts des juifs décrétés par Vichy. Après l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm et l'agrégation de philosophie, il enseigne au lycée du Mans puis à la Sorbonne. A partir de 1964, il est « caïman » de philosophie à l'ENS, c'est-à-dire chargé de préparer à l'agrégation les élèves de cette institution. Il exerce cette fonction en même temps que le philosophe marxiste Louis Althusser. Jacques Derrida *appartient depuis 1984 à l'Ecole des hautes études* en sciences sociales.

L'œuvre de Jacques Derrida est considérable. Le *livre le plus célèbre du philosophe est probablement L'Ecriture et la différence*, paru en 1967 au Seuil. On peut citer *De la grammatologie* (1967), *La Dissémination (1972), La Vérité en peinture* (1978), *La Carte postale* (1980), *Heidegger et la question* (1987), *Du droit à la philosophie* (1990). Ses deux derniers livres, parus cet automne, sont *Le Droit à la philosophie du point de vue cosmopolitique* (Verdier) et *De l'hospitalité* (Calmann-Lévy).

D. D.

Hajime Nakamura, directeur de l'Institut oriental de Tokyo

« Nous devons redécouvrir la relation unitaire de l'homme à la nature »

PROFESSEUR honoraire à l'université de Tokyo et directeur de l'Institut oriental, Hajime Nakamura (né en 1912), spécialiste de la philosophie indienne et du bouddhisme, est un expert mondialement reconnu de la pensée orientale. Plusieurs de ses ouvrages, considérés comme des « classiques » en ce domaine, ont été traduits en anglais (notamment *Ways of Thinking of Eastern Peoples, India, China, Tibet, Japan* et *A Comparative History of Ideas*). Depuis plusieurs années, il s'est penché sur la question du rapport de l'homme à son environnement naturel.

« Les civilisations extrême-orientales revendiquent une harmonie entre l'homme et la nature comme un caractère constituant de leur identité culturelle. Et pourtant le Japon se compte parmi les pays qui ont le plus sauvagement ravagé leur patrimoine écologique. Comment expliquer cette contradiction ?

– Avec l'âge moderne, l'homme s'est doté de moyens décuplés pour agir sur la nature et la transformer. La science a été mise au service de la satisfaction de désirs humains toujours plus grands et cette puissance a complètement modifié le sens de la vie de l'homme sur cette Terre. La sagesse enseignait autrefois que nous devions apprendre à reconnaître quand nous étions satisfaits. Une conception qui n'est pas éloignée de celle des stoïciens. *Aujourd'hui, notre appétit est insa*tiable. Si l'on prend le cas du Japon, le choc avec l'Occident, il y *a quelque cent vingt ans, a mobi*lisé les Japonais sur un objectif quasi obsessionnel : capter l'essence *de la civilisation occiden*tale et adopter ses techniques. Dans cette course, les Japonais, du *plus puissant au plus humble*, ont perdu le sens et les valeurs que leur enseignait leur tradition. Sans *idéaliser le passé* – car il y a aussi au Japon prémoderne des saccages de forêts qui ont entraîné des désastres écologiques –, on peut dire que, comparativement à l'Ouest, les Japonais avaient vécu jusqu'au XVIIIe siècle dans un rapport plus harmonieux avec la nature dans le sens où il y avait continuité et non rupture entre nature et culture : cette dernière ayant fait de la première son référent. Depuis le milieu du XIXe siècle, ce n'est plus le cas. Nous avons martyrisé la nature, l'avons rabaissée au rang d'objet. *Aujourd'hui, elle est éreintée.*

– Leur tradition ne disposait-elle pas les peuples extrême-orientaux à être plus sensibles que les Occidentaux à la protection de l'environnement ?

– *Je crois* que la distinction entre l'Est et l'Ouest sur ce point est trop schématique. Il existe, dans les deux cas, une tradition de respect et d'amour de la nature. Il suffit de penser à certains auteurs anglais par exemple : William Wordsworth, John Ruskin. Du point de vue scientifique, les Européens ont une connaissance de la nature supérieure à celle des Orientaux. Leur approche est plus logique mais elle tend à définir la nature comme extérieure à ce qui constitue la vie de l'homme. La nôtre est plus symbiotique : dans la pensée extrême-orientale, il n'y a pas de séparation nette entre l'homme et son environnement. On peut penser *qu'une telle conception favo*rise la protection de la nature alors que celle des Occidentaux, qui fait *de celle-ci un objet à maîtriser*, encourage au contraire sa destruction. Mais la notion de nature au *Japon a fortement évolué depuis* le contact avec l'Occident. Auparavant, nature (*shizen*) signifiait l'environnement dans sa globalité, dont l'homme est une partie. La nature était pensée comme un principe de vie : ce qui va de soi dans les êtres et les choses, un donné que l'on accepte pour ce qu'il est et que l'homme n'est pas fondé à récuser. A partir de l'ère Meiji, on a utilisé le même mot dans le sens plus restrictif de l'Occident : c'est-à-dire l'ensemble des choses soumises à notre expérience. Il s'est opéré au Japon un renversement complet du rapport de l'homme à la nature. Et, aujourd'hui, les Japonais et les peuples d'Asie orientale sont moins sensibles que les Occidentaux au problème de la destruction *de l'environnement.*

– Comment avoir une démarche plus constructive que *de condamner la science comme* le fait un courant écologique antimoderniste au Japon ?

– *L'homme moderne a tendance* à oublier qu'il est au monde, par la volonté de la nature et que, lorsque son temps est révolu, il disparaît. Les civilisations modernes se rebellent contre ce destin. Et l'on pense que l'on peut manipuler la nature. Mais la nature se rebelle à son tour. Le réchauffement de la planète, les pollution, etc., sont autant d'expressions de la « vengeance » de la nature contre ce que nous lui infligeons. Dans la tradition religieuse japonaise, même les choses (un arbre, l'herbe, un rocher) *peuvent accéder à l'état divin* : c'est, je crois, la meilleure illustration du caractère indispensable *des choses inanimées à la vie de* l'homme. Je pense que les solutions aux problèmes écologiques *doivent être* cherchées non seulement en termes techniques (en recourant à la science pour corriger les effets négatifs de la civilisation moderne), mais surtout en nous dégageant de notre conception dualiste de l'homme d'un côté et de la nature de l'autre. La destruction écologique est, à mon sens, la crise majeure de la civilisation moderne. Nous devons repenser le sens de notre présence au monde, redécouvrir la relation unitaire de l'homme à la nature. »

Propos recueillis par Philippe Pons

Inutile et glorieux théâtre

par Jean-Loup Rivière

DANS toute réflexion sur le théâtre public – un art qui ne peut fonctionner sans argent public et donc sans décision politique –, il faut tenir compte de sa raison qui n'est pas celle d'*« un agent de texture et de saveur »* dans le tabac de la vie sociale. Les économistes, auxquels s'identifient souvent les politiques, les artistes aussi, parfois, semblent avoir oublié *la nature de cette raison* et la leçon radicale de Georges Bataille, qui, il y a un demi-siècle, dans *La Part maudite*, rendait compte de la nécessité d'*« une dépense improductive »*. Il est un des rares penseurs (le seul ?) à avoir affronté la nécessité de l'excès dans les sociétés humaines.

Riche ou pauvre, chacun sait qu'il lui arrive de dépenser en pure perte, pour le plaisir : un festin, une parure, une obole... bref, tout ce qui n'est pas indispensable à une vie décente. Passant en revue l'extraordinaire variété des formes de dépense improductive, selon les époques et les lieux, Bataille montre que les sociétés n'échappent pas à la loi de l'excès. Il introduit une distinction entre les dépenses glorieuses (rites, fêtes et spectacles) et les dépenses catastrophiques (sacrifices, guerres et massacres).

Le cas du théâtre est particulier. On voit bien que sa disparition n'affecterait en rien les bénéfices et les services que chacun est en droit d'attendre d'une bonne organisation de la vie en société. Il est inutile. En outre, il ne donne lieu à aucun *accroissement patrimonial* : une représentation appartient temporairement à ceux qui en font temporairement l'expérience. On peut posséder le bâtiment où s'exerce le théâtre, ou l'entreprise qui le fait fonctionner, mais pas l'oeuvre de théâtre qui est du temps où quelque chose a lieu. Or cet objet, un temps où quelque chose a lieu, on ne peut ni se l'approprier ni le conserver.

Le théâtre est sans propriétaire et sans avenir. Est-il bien raisonnable de dépenser de l'argent, et de l'argent public, pour cela ? Il est évident que la dépense théâtrale est une dépense somptuaire, un gaspillage. Nous sommes donc dans la position de demander à l'Etat de bien vouloir gaspiller. Il arrive qu'il ne s'en prive pas, mais c'est la plupart du temps sans le vouloir. Et quand ce n'est pas sans le vouloir, c'est en le cachant. Dans notre société, on gaspille la plupart du temps comme l'écolier fume aux toilettes. Bataille parlait de *« gaspillage furtif »*. Il y en eut récemment une parfaite allégorie dans le cas de cet homme politique incarcéré qui continuait à percevoir en prison ses frais de *« représentation »* : la dépense somptuaire s'exerçait au secret.

Dissimuler le gaspillage, c'est lui faire une place sans reconnaître sa nécessité. Et ne pas la reconnaître, c'est être amené à ne pas choisir ses formes qui peuvent être, selon le mot de Bataille, *« glorieuses »* ou *« catastrophiques »*. Dans notre siècle et notre Occident, le gaspillage visible fut terriblement catastrophique : guerres, massacres, holocauste. Aujourd'hui, le chômage massif est la forme moderne et douce du sacrifice humain.

> L'existence d'un théâtre public est la reconnaissance par une société de la nécessité d'une dépense improductive dont elle choisit la forme

Les gaspillages glorieux n'ont pas manqué non plus. En France, tout ce qui s'est tramé autour de la culture en est le témoin, des maisons de la culture aux grands travaux. Cependant, beaucoup l'ont remarqué, la dépense glorieuse s'est faite selon des modalités plutôt *« monarchiques »* au sein même de la démocratie. Comment envisager la dépense glorieuse à l'âge démocratique ? Cité par Bataille, Nietzsche disait, il y a plus d'un siècle : *« Les guerres sont les seuls stimulants de l'imagination, maintenant que les extases et les terreurs du christianisme ont perdu leur vertu. La Révolution sociale sera peut-être un événement plus grand encore, c'est pourquoi elle viendra. Mais son succès sera moindre qu'on ne l'imagine. »*

Si, dans des pays proches, les « extases et les terreurs » de la religion sont encore vivaces, les guerres et la Révolution sont, en Occident, des perspectives plutôt éloignées. Il faut donc trouver des parades à la paix. Les krachs boursiers, les destructions de fruits et légumes et les hécatombes de cheptel – dont je vois bien la nécessité économique ou sanitaire – sont-ils les seules fêtes qui nous restent ?

Le théâtre n'est pas une solution alternative au krach ou à l'émeute, il en est la forme glorieuse. L'existence d'un théâtre public est la reconnaissance par une société de la nécessité d'une dépense improductive dont elle choisit la forme. Je ne veux pas dire que refuser la dépense théâtrale soit choisir l'émeute, mais je dis que ne pas choisir la dépense glorieuse est faire place à la dépense catastrophique. C'est pourquoi est erronée l'idée de Vilar, si souvent citée, que le théâtre est un *« service public »* au même titre que l'eau, le gaz et l'électricité. Elle est erronée car elle suppose que le théâtre obéit à la même nécessité que les conditions d'une vie décente.

Ce mot de *« gloire »*, un peu grand siècle, un peu désuet, a-t-il encore un sens pour nous ? Oui, si nous y entendons tout simplement ceci : c'est ce qu'il y a en moi de plus grand que moi et dont je me prévaux. Chez tout un chacun, il y a quelque chose de plus grand que soi, et dans toute société quelque chose de plus grand qu'elle-même. Mais cette grandeur ne s'exprime *pas d'elle-même : il faut un désir*, une volonté, des circonstances. La gloire est un choix qui élève au-dessus de l'horizontalité des rapports intéressés. Longtemps les hommes ont cru que mourir pour une cause était la seule occasion de gloire. L'art en est une autre à la condition *que l'utilité ne soit jamais ni son* fondement ni son dessein. Il s'agit là de vivre sans cause.

La démocratie a tendance à penser que l'utile est du ressort du public, du collectif, et que l'inutile est du ressort du privé, de l'individuel. Non, la collectivité en tant que telle a un rapport essentiel et inexpugnable à l'inutile. Si un art comme le théâtre est et doit rester une affaire publique, il n'appartient pas, en tant qu'art, à la sphère de l'utile. C'est par son inutilité qu'il est une affirmation vitale. Réclamer des moyens pour le théâtre, ce n'est pas demander que l'on fasse droit, dans la mesure des moyens disponibles, à une activité honorable, c'est attendre d'une société qu'elle dise à quelle hauteur elle situe sa capacité à prendre en compte la nature excessive qui est le propre de l'humanité. Le despotisme l'avait compris, à sa manière, celle d'une grandeur souvent terrible. La démocratie doit le comprendre aussi, à sa manière, celle d'une grandeur amicale, pour autant que l'Amitié soit ce qui réunit les trois mots de la République, Liberté, Egalité, Fraternité. Mais demander à des hommes qu'ils renoncent à la catastrophe est peut-être beaucoup demander.

***Jean-Loup Rivière** est conseiller artistique et littéraire à la Comédie-Française.*

Politique des arts de la scène : du discours à la réalité

par Pierre Hivernat

CATHERINE TRAUTMANN, dans sa présentation d'une politique des arts de la scène (votre page Débats du 21 novembre), tient un discours d'un niveau de généralité qui ressemble en grande partie à celui de Jacques Toubon, et il s'avère que les actions de son ministère ne corroborent guère ses affirmations.

Passons d'abord sur l'anecdotique vigilance sur la diabolisation de la musique techno érigée en *« courant culturel »*. Ce n'est pas parce que Jack Lang a *précédé la* ministre sur ce terrain hautement communicant qu'il faut automatiquement en déduire qu'il s'agit d'une préoccupation étatique. Même si la techno semble échapper un peu à ce schéma par son économie plus artisanale, l'histoire de la musique de ces trente dernières années montre que les mouvements de ce type ont une durée de vie aléatoire, souvent proportionnelle aux gains potentiels des maisons de disques.

Passons aussi sur la danse française qui est *« aujourd'hui partout reconnue comme l'une des plus créatrices dans le monde »*. Là encore, les conseillers de la ministre se sont sans doute contentés de la lecture de quelques savants rapports statistiques du ministère des affaires étrangères. S'ils s'étaient donné la peine de consulter quelques grands diffuseurs de danse contemporaine allemands, belges, néerlandais ou anglais, ils auraient pu rapidement constater que les années 80 sont bien finies et que la danse française s'est rarement trouvée aussi peu présente sur les scènes internationales qui comptent.

Plus généralement, la ministre présente un discours bien peu incisif face à la crise du secteur culturel.

Dire aujourd'hui que l'on soutient un service public de la culture, que l'Etat a *« un devoir de démocratisation de la pratique artistique »*, que l'*« éducation et la formation artistique doivent devenir les priorités absolues »* et qu'il faut mettre en œuvre un *« équilibrage plus fin et plus équitable de l'offre artistique sur l'ensemble du territoire »* n'engage plus à grand-chose, et Jacques Toubon, comme bien des gaullistes, a déjà signé ces propos. Pour faire de la politique culturelle autrement quand on constate que son ministère *« est à un tournant de son histoire »*, il faut donc aujourd'hui trouver des arguments autrement percutants. Catherine Trautmann ouvre quelques pistes qu'il est bon d'explorer *via* la *« nécessaire modernisation des moyens d'action de l'Etat »* qu'elle appelle de ses vœux. L'idée d'une charte du service public pour les arts de la scène semble plus que nécessaire. Mais il ne s'agit nullement d'une idée nouvelle. Le projet est né il y a plus d'un an lors de discussions au sein du principal syndicat de la profession (le Syndeac) et l'on peut se demander pourquoi une première version d'un tel document n'est pas déjà en discussion.

> Catherine Trautmann présente un discours bien peu incisif face à la crise du secteur culturel

De la même manière, la fusion de la direction du théâtre et des spectacles avec celle de la musique et de la danse est sans doute une excellente idée : l'interdisciplinarité est une constante de la demande des publics à laquelle les institutions culturelles ne savent plus répondre. Encore faudrait-il, pour mettre en œuvre ces mesures d'urgence, un peu plus de fermeté politique et de cohérence administrative et budgétaire. On aurait pu imaginer, par exemple, qu'un nouveau directeur soit nommé rapidement. Cohabitation oblige : l'ancien doit d'abord trouver un point de chute avant l'arrivée du nouveau et l'on peut s'étonner que ses compétences, louées au temps de Jacques Toubon, n'aient trouvé aucun écho auprès de ses amis politiques et que son reclassement à la tête du Centre national du théâtre ait pris tant de temps.

Mais l'affaire étant enfin bouclée, voilà qu'on apprend qu'il faut encore étudier la question de cette fusion. En clair, il faut écouter tous les groupes de pression qui ne se sont pas encore réveillés, dont celui des musiciens, qui saura, n'en doutons pas, faire en*tendre sa voix pour critiquer le* projet et si possible le faire avorter. Quant à la modernisation des moyens de l'Etat, si les garanties que la ministre croit donner aux professionnels pour la mise en œuvre des mesures de déconcentration en est un exemple, il semble particulièrement mal choisi. L'ex-maire de Strasbourg aurait-elle oublié le fonctionnement d'une préfecture ? Aurait-elle oublié l'affaire de Verdun où un certain Heiner Müller s'est fait expulser avec le directeur de la Scène nationale qui l'accueillait grâce à l'accord d'un préfet et contre l'avis du ministre de la culture de l'époque ?

Catherine Trautmann semble ignorer qu'entre la théorie administrative de la déconcentration culturelle et sa mise en œuvre, il existe une différence d'échelle du même type que celle qui existe au niveau national entre ses fonctions et celles du premier ministre. Aucune charte de service public ne pourra s'opposer au fait que les collectivités territoriales sont, de très loin, les plus gros contributeurs au financement de la culture. Donner plus de pouvoirs déconcentrés n'assurera nullement une cohérence nationale, bien au contraire : l'Etat, en position de faiblesse budgétaire, devra toujours composer. Par ailleurs, une convention, si contraignante soit-elle, peut toujours être dénoncée et on a alors un peu de mal à imaginer l'Etat en position de signer quoi que ce soit avec une collectivité territoriale dirigée par le Front national. La ministre n'aurait-elle tiré aucun enseignement de l'affaire *« Châteauvallon » ?*

Enfin, le budget 1998 présenté par la ministre laisse rêveur quant à ses capacités à ne pas rester le porte-voix des groupes de pression les plus forts. Après de telles déclarations politiques, comment justifie-t-elle que l'un des plus beaux exemples de politique de programmation différente, qui vient de montrer son engagement sur les cultures urbaines (La Villette), se voit supprimer des emplois à hauteur d'un peu plus d'1,5 million de francs, quand, dans le même temps, le Centre Georges-Pompidou, qui ferme ses portes *pour deux ans, obtient des créa*tions de postes et plus de 3 millions de francs supplémentaires de crédit ? Comment expliquer que, pour la musique, l'Opéra reçoive plus de 23 millions de francs de mesures nouvelles quand les *« musiques nouvelles et amplifiées » ne se voient attribuer que 5 mil*lions ? On pourrait continuer la liste et ironiser sur le rapprochement entre la volonté affichée que l'*« innovation et la recherche artistiques demeurent des objectifs fondamentaux pour toutes les scènes du secteur public de la création et de la diffusion »* et les augmentations de budget de la Comédie-Française et de Versailles. Malheureusement, il semble bien que les professionnels ne soient plus d'humeur à rire et qu'ils attendent désormais les signes concrets d'une réelle volonté de changement.

***Pierre Hivernat** est responsable de la rubrique Scènes des « Inrockuptibles ».*

La victoire d'Ottawa

par Cornelio Sommaruga

IMAGINEZ un monde où, à la fin des hostilités qui ont ravagé leur communauté, quand les belligérants ont déposé les armes, les civils n'auraient pas peur de sortir de leur maison. Imaginez un monde où, la paix revenue, la population pourrait aller chercher de l'eau et du bois, labourer les terres et les ensemencer sans courir de dangers. Imaginez un monde où les blessés de guerre recevraient les soins et l'assistance dont ils ont tant besoin tout au long de leur vie. Voulant que ce monde devienne réalité, les représentants de plus de cent gouvernements s'apprêtent à franchir la première étape en signant, le 3 décembre, un nouveau traité de droit humanitaire interdisant totalement les mines antipersonnel.

Au cours des vingt dernières années, l'emploi massif et aveugles des mines terrestres a provoqué une catastrophe humanitaire dont les civils ont été les principales victimes, parfois même les principales cibles. Personne ne sait exactement combien ont été tués ou mutilés par les mines terrestres. Loin de tout, privés des soins médicaux qui auraient pu leur sauver la vie, beaucoup de blessés meurent sur le lieu de l'explosion. Il faut mettre ces armes hors la loi une fois pour toutes.

La signature du traité d'Ottawa constitue un moment historique du développement du droit international humanitaire ou droit des conflits armés. C'est la première fois qu'une interdiction totale frappe une arme dont l'emploi est si largement répandu. L'existence même d'un tel traité témoigne de la détermination avec laquelle ont agi plus de mille organi*sations non gouvernementales* du monde entier, ainsi que d'autres organisations internationales comme l'ONU et le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et des dizaines de gouvernements, de tous les continents. Le rôle important que l'opinion publique internationale peut jouer – en fixant les limites de ce qui est acceptable, même en temps de guerre – est ainsi démontré. Ce traité est le signe manifeste que l'humanité n'est pas impuissante devant les technologies destructrices.

Hélas, une poignée de gouvernements ne signeront pas le traité d'Ottawa. Il aurait pu être tentant, lors des négociations officielles qui se sont déroulées à Oslo en septembre dernier, d'assouplir les dispositions de la convention : en permettant aux gouvernements de continuer à employer les mines antipersonnel encore quelque temps, ou en certaines circonstances, il aurait été possible de convaincre ceux qui doutaient encore de signer le traité. La très grande majorité des gouvernements s'est rendu compte cependant que seul un traité véritablement efficace déboucherait sur une interdiction complète.

Les interdictions d'emploi de certaines armes spécifiques – gaz toxiques, balles explosives ou expansibles... – ont rarement d'emblée un caractère universel. Au fil du temps, ces interdictions sont acceptées, et respectées, par tous. Je suis sincèrement convaincu qu'il en ira de même pour les mines terrestres.

Il reste toutefois énormément à faire. Il faut gagner à notre cause les gouvernements qui se sont, jusqu'ici, tenus à l'écart du processus d'Ottawa. Des millions de mines antipersonnel doivent être retirées avec le plus grand soin de ces terres que les civils voudraient tant pouvoir à nouveau cultiver. Des millions d'autres engins doivent sortir des arsenaux et être détruits pour éviter que le fléau des mines antipersonnel n'aille se propager ailleurs. Dans leur grande majorité, les milliers de personnes mutilées par une mine n'ont pas reçu les soins nécessaires. Pour qu'elles puissent retrouver leur dignité et avoir quelque chance de se réinsérer dans la société, il faut qu'elles bénéficient tout au long de leur vie d'une assistance et de services de rééducation. Grâce au traité d'Ottawa, il sera possible de relever ces défis. Nous devons seulement veiller à ne pas laisser faiblir notre détermination.

***Cornelio Sommaruga** est président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR).*

AU COURRIER DU « MONDE »

HYSTÉRIE ANTICOMMUNISTE

Il y a quatre-vingts ans, sous la direction du parti bolchevique, la révolution d'Octobre triomphait. Il *faudra faire l'analyse de cette* histoire formidable et tragique, il faudra le faire sérieusement et honnêtement. Or l'hystérie anticommuniste qui se déchaîne actuellement a un autre propos qui n'a rien à voir avec l'analyse critique. Ce n'est évidemment pas le seul communisme qui est visé, c'est toute forme de politique, c'est-à-dire d'action collective pour changer les choses. Voilà l'objectif : réfuter l'idée d'une alternative au système établi, l'utilité de résister. Il s'agit de décourager et détourner les gens de la lutte, de l'espérance, du refus de l'injustice. (...) Mais ces tentatives se brisent contre les réalités, les contradictions d'un système qui « produit » la conscience politique aussi sûrement qu'il produit misère, chômage, guerres.

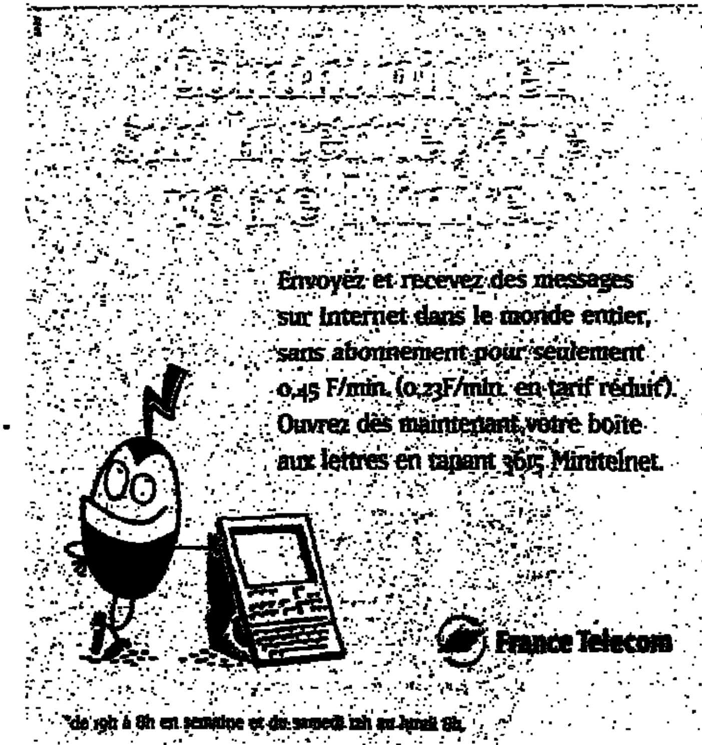
Antoine Manessis
Grenoble (Isère)

AU PILORI

Je suis indignée par la campagne qui se développe actuellement contre le communisme et les communistes. Il devient plus infamant d'avoir été de ceux-ci que d'avoir été nazi. Evoquons la lutte de l'Eglise catholique contre les hérésies, l'Inquisition, les croisades, les guerres de religion, les dragonnades, l'évangélisation forcée des peuples d'Amérique latine. Va-t-on en conclure que le christianisme est fondamentalement mauvais et *clouer au pilori tous les chrétiens ?* Je précise que je n'ai jamais appartenu au Parti communiste. Mais j'ai vécu la guerre en Corrèze. Mon père était instituteur et secrétaire de mairie dans un village. Il était socialiste SFIO et agent de l'AS. Quand il a dû aider des jeunes gens, y compris son neveu, à fuir le STO, c'est aux pay*sans communistes* qu'il a *demandé* de les accueillir dans leurs fermes et il n'a essuyé aucun refus.

Jacqueline Dupuy
Paris

3615 MINITELNET



هكذا من الاصل

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Israël, rendez-vous manqué

LE 29 novembre 1947, les toutes jeunes Nations unies décidaient de partager la Palestine mandataire en deux Etats, l'un juif – Israël –, l'autre pour les Palestiniens –, qui, largement par la faute des Arabes, ne verra pas le jour. C'était l'Histoire. Cinquante ans plus tard, presque jour pour jour, le premier ministre d'une coalition de droite et d'extrême droite en Israël, Benyamin Nétanyahou, manque le rendez-vous. Il aurait pu être à *la hauteur de cet anniversaire.* Il aurait pu choisir, lui aussi, de faire l'Histoire. Il aurait pu faire *aux Palestiniens une offre géné*reuse de nature à relancer un processus de paix moribond. Il aurait pu, pour marquer l'occasion, chercher l'inspiration du côté de certains de ses grands prédécesseurs, David Ben Gourion et Itzhak Rabin, qui, eux, ont su, à leur façon, être au rendez-vous de l'Histoire.

Hélas, M. Nétanyahou a choisi la petite politique, la tactique politicienne, l'esquive. Au terme des engagements qu'il a pris en 1996, il lui revenait de présenter un programme de trois retraits militaires de Cisjordanie s'étalant jusqu'à mai 1998. *A partir de* cette date, Israël et l'Autorité palestinienne devaient engager les *négociations sur le statut défini*tif des territoires, des colonies de peuplement et de Jérusalem. A cette date, Yasser Arafat espérait arriver à la table de négociation avec le contrôle d'au moins 60 % des territoires de Cisjordanie et Gaza.

Or, le gouvernement de coalition israélien n'a approuvé, dimanche 30 novembre, que le *« principe »* d'un retrait unique avant mai 1998, conditionnel, non daté et non chiffré. Il n'a pas dit quand exactement ni de quel pourcentage de Cisjordanie, il entend retirer l'armée. D'insistantes rumeurs de presse parlent d'un redéploiement de quelque 6 % à 8 % du territoire de Cisjordanie. Avec cet engagement, qui n'en est pas un tant il est vague, M. Nétanyahou maintient l'unité de sa coalition, opposée à tout retrait, tout en es*pérant calmer les pressions que* Washington exerce pour une relance des pourparlers israélo-*palestiniens.*

Peut-être y parviendra-t-il, momentanément. Mais, sur le fond, tout reste bloqué. *Les Pa*lestiniens, qui ne contrôlent pas 5 % de la Cisjordanie, ne peuvent accepter les confettis que leur concède M. Nétanyahou. La philosophie des accords d'Oslo voulait qu'ils arrivent à la négociation sur le statut définitif des territoires en en contrôlant déjà la moitié, de façon à ne pas être laminés au départ. S'il ne viole pas la lettre de cet engagement, le premier ministre en viole l'esprit, précisément pour arriver en position de domination à la dernière négociation.

La paix passe par la création, *aux côtés d'Israël, d'un Etat pa*lestinien aussi viable que possible, pas d'une mosaïque de petites villes autonomes cernées de colonies de peuplement. Ce 30 novembre 1997 était l'occasion d'aller dans ce sens, l'occasion d'être à la hauteur d'un anniversaire historique. Rendez-vous raté.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, *Le Monde Investisseurs*,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Le partage de la Palestine

DANS LA NUIT du 29 novembre, l'assemblée générale des Nations unies a adopté par trente-trois voix contre treize et dix abstentions le plan de partage de la Palestine en deux Etats indépendants avec l'internationalisation de la zone de Jérusalem. Une commission composée des délégués de la Bolivie, de la Tchécoslovaquie, du Danemark, de Panama et des Philippines a été désignée pour assumer l'administration de la Palestine pendant la période intérimaire qui suivra le départ des Anglais, fixé au 1er août 1948.

Sitôt que fut connue la décision de l'ONU créant un Etat juif dans une partie de la Palestine, le délire s'empara des juifs de Palestine. Dans les villes et les villages retentissaient des chants hébraïques. Dans les synagogues, on entendait sonner le *schoffar*, corne de bélier rituelle dont il est fait usage dans les circonstances solennelles. Mais en même temps, la Hagana mobilisait des hommes, car les réactions arabes ne pouvaient tarder à se manifester. En Palestine même, plusieurs attaques contre des autobus occupés par des juifs se sont produites à Haïfa et à Jérusalem.

Le haut comité arabe a décidé une grève générale pour mardi, mercredi et jeudi. Des prières seront dites dans les mosquées, et des manifestations de masse seront organisées dans les principales villes. Le secrétaire général de la Ligue arabe, Azzam pacha, a déclaré : *« Je ne peux pas dire quand et où nous ferons intervenir nos troupes. Mais je peux dire que nous combattrons et que nous ferons tout pour la victoire. »*

(2 décembre 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

La déréglementation forcée de l'audiovisuel français

LE CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel), qui a bataillé pendant des années pour refuser la venue d'une chaîne – Cartoon – qui ne respectait pas les quotas européens, s'est finalement résolu, à la mi-octobre, à annoncer aux responsables de cette chaîne pour enfants que plus rien ne s'opposait à la reprise de Cartoon sur les réseaux câblés français. Ce qui apparaissait hier comme une hérésie est donc aujourd'hui tout à fait légal. A force de patience, le propriétaire de la chaîne, Ted Turner, a finalement obtenu gain de cause. D'autres chaînes jusqu'à présent indésirables sur le câble français, VH1 (Viacom-Paramount) et la chaîne Knowledge, ont reçu le même feu vert.

Si le CSA a décidé de soumettre la reprise des chaînes européennes (ou autorisées en Europe) sur le câble français à une simple déclaration et non plus à un conventionnement beaucoup plus tatillon, c'est parce que les neuf « sages » *ont dû, sur injonction du gouvernement français*, se plier à la jurisprudence européenne. Un arrêt de la Cour de justice des Communautés européennes a, en effet, le 10 septembre 1996, condamné le principe de conventionnement préalable des chaînes européennes sur les réseaux câblés belges.

En alignant le régime du câble sur celui du satellite, le CSA jette les bases d'une modification considérable du paysage audiovisuel. Plus que jamais, ce secteur fonctionnera désormais à deux vitesses. Le fossé va inéluctablement se creuser entre les chaînes hertziennes gratuites, qui devront continuer à respecter des quotas très stricts et à promouvoir la production française, et les chaînes du câble et du satellite, généralement payantes, dont le régime est, de fait, bien plus souple.

SUR LE TERRAIN JURIDIQUE

Les chaînes thématiques françaises considèrent, de plus, que la concurrence est faussée dans la mesure où elles se sont engagées à respecter de nombreuses obligations (protection de l'enfance, quotas de films, contraintes de programmation de longs-métrages, *règles publicitaires strictes, etc.*), alors que les chaînes délocalisées, qui émettent par exemple depuis Londres, *bénéficieront d'un régime* beaucoup plus clément.

En effet, la renégociation de la directive européenne « Télévision sans frontières » prévoit, pour cinq ans, que les Etats membres s'engagent à ce que les chaînes diffusent, *« chaque fois que cela est réalisable »*, une proportion majoritaire d'œuvres européennes. Si la France astreint ses chaînes à des quotas plus contraignants, de nombreux pays appliquent ce texte *a minima*. Il est très probable que ces chaînes françaises, comme Canal J, Planète ou Ciné-Cinéfil, qui hésiteront à implanter leur siège social à Londres ou à Milan, demanderont au CSA une renégociation, à la baisse, de leurs obligations en se fondant sur le principe que la déréglementation ne saurait être appliquée qu'à certains acteurs du câble et du satellite.

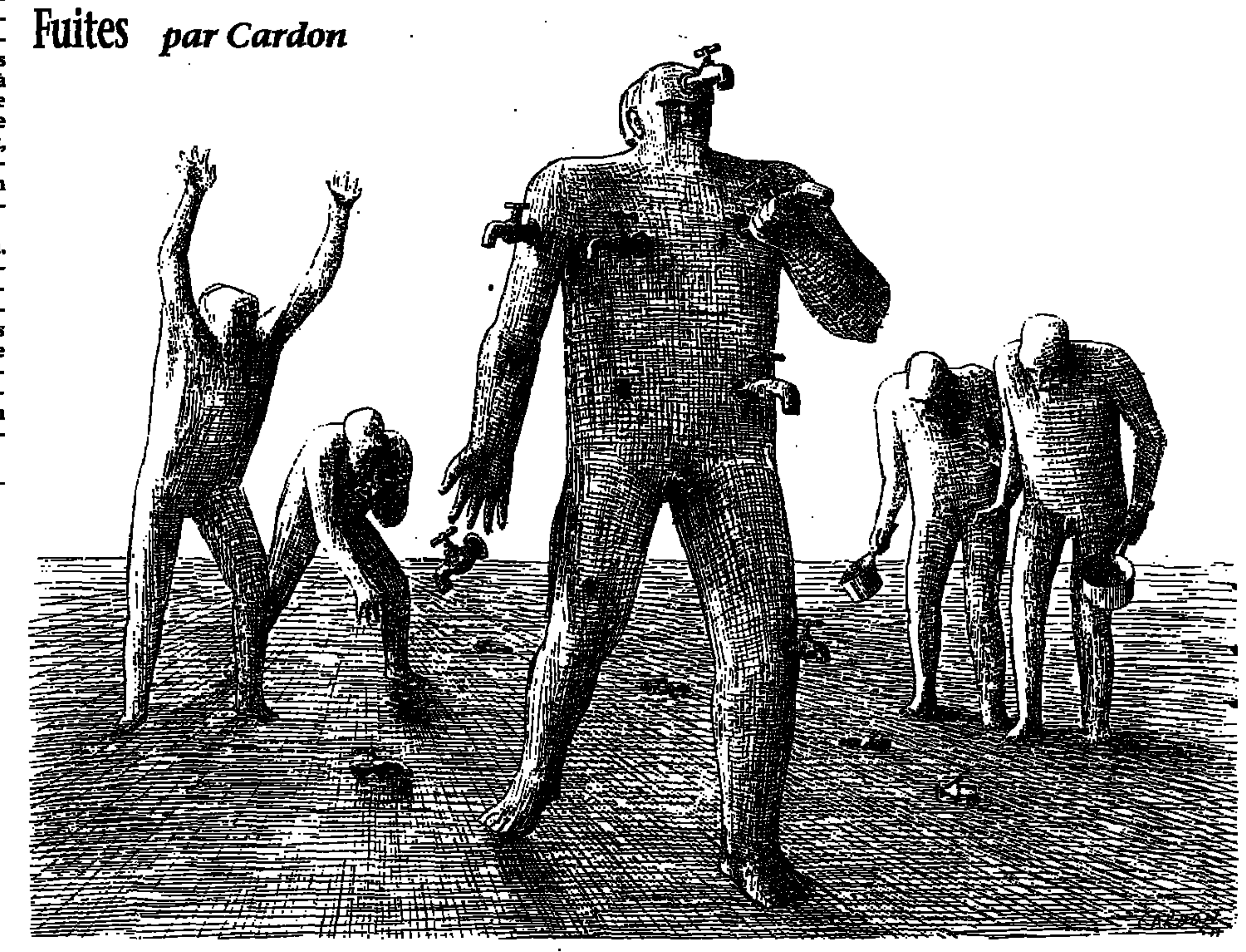
Les groupes américains qui ont déjà amorti leurs chaînes thématiques sur d'autres territoires seront quant à eux tentés de pratiquer le dumping. Les studios hollywoodiens qui diffuseront sur la France leurs propres chaînes de cinéma pourraient cesser de vendre leurs catalogues à des groupes français. Ou alors ils pré*féreront se plier à un système plus* strict de quotas à condition d'avoir accès aux aides publiques françaises à la production audiovisuelle.

*Déjà l'américanisation du pay*sage audiovisuel français se vérifie jour après jour – encore avec la toute récente *prise de participation* de 10 % de Time Warner dans Canal Satellite, et auparavant avec le lancement des chaînes Fox Kids, 13e Rue, CNN International, Disney Channel, Bloomberg Information Network, MTV, etc. Sans oublier les contrats faramineux conclus par les opérateurs de bouquets satellitaires avec les studios américains.

A qui incombe la responsabilité de ces changements ? Le CSA et le gouvernement français n'ont pas les moyens de lutter contre cette tendance inéluctable à la déréglementation de l'audiovisuel. Le débat, jusqu'alors très politique, s'est déplacé sur un terrain beaucoup plus juridique. Ce ne sont plus les ministres et le président du CSA qui sont maîtres de la politique audiovisuelle, mais bien souvent les juges de la Cour de justice européenne et la Commission de Bruxelles. Une donnée certes assez brutale, mais qui semble plus que *jamais inévitable*.

Nicole Vulser

Fuites *par Cardon*



Introuvable éducation civique

Suite de la première page

La référence explicite à Jules Ferry oblige peut-être à cette circonspection. *« La bonne vieille morale de nos pères, la nôtre, la vôtre, car nous n'en avons qu'une »*, comme aimait à le dire le fondateur de l'école laïque, gratuite et obligatoire, peut-elle en effet être resservie toute crue aux enfants et aux adolescents d'aujourd'hui ? Cette morale *« sans épithète »*, qui ne requiert pas d'être définie davantage pour Jules Ferry, *« vise à fonder sur des bases incontestables un esprit national »* et à asseoir la République naissante, rappelle l'historien Antoine Prost. C'est une religion sans la foi, sauf dans l'humanité. Le plus banal exercice d'écriture concourt à l'exalter : *« C'est un des droits les plus sacrés de la personne humaine que de rechercher librement la vérité »*, copie plusieurs fois dans son cahier un écolier de 1905 (exemple tiré de *La Morale laïque contre l'ordre moral*, de Jean Baubérot, Seuil, 1997).

Au-delà de cette séduisante universalité, la morale de Jules Ferry vise à évacuer toute forme de contestation du monde politique, encore fragile, qui s'ordonne autour de l'école. Elle doit le produire et le renforcer.

Dans sa lettre aux instituteurs, Jules Ferry traçait ainsi le chemin du devoir : il faut que les enfants *« rapportent de votre classe de meilleures habitudes, des manières plus douces et plus respectueuses, plus de droiture, plus d'obéissance, plus de goût pour le travail, plus de soumission au devoir, enfin tous les signes d'une incessante amélioration de la morale »*. Même lorsque les instituteurs ont qualifié cet enseignement de *« borné »* ou de *« niaiseries »*, ils ont joué leur rôle, *« qui consistait précisément à transmettre des valeurs considérées comme banales puisque consensuelles (ou qui pouvaient apparaître telles) »*, relève Jean Baubérot. Il ajoute que, lorsque les idéaux *« devenaient conflictuels, ils s'arrêtaient de parler ou du moins atténuaient leur propos »*.

Au milieu des années 70, à la fin des « trente glorieuses », l'instruction civique disparaît comme discipline autonome. Dans la République pacifiée, après la décolonisation, ouverte aux échanges internationaux, *« la priorité est donnée à une initiation économique »*, comme le souligne François Audigier (*Education civique et initiation juridique dans les collèges*, INRP, 1996). *« Plus que de bons citoyens, il faut former de bons consommateurs »*, la consommation devenant *« une autre forme de la citoyenneté »*, commente-t-il.

Emporté par la querelle de l'école privée, Alain Savary n'aura guère le temps de mettre en place *« l'éducation aux droits de l'homme »* qu'il avait en projet. C'est donc Jean-Pierre Chevènement qui, en 1985, sonne, avec un succès certain auprès de l'opinion publique, le retour à une éducation civique assez formelle et institutionnelle.

En prônant aujourd'hui des valeurs consensuelles mais souvent vidées de leur contenu, en laissant le « terrain » définir la mise en œuvre de la nouvelle morale civique invoquée, la gauche ne fait-elle pas preuve d'une prudence qui ressemble à un manque d'imagination ? A-t-elle vraiment clarifié ses intentions sur les objectifs réels de l'instruction civique ?

UN PAUVRE CAMOUFLAGE

Si le but inavoué de cette énième revitalisation de l'éducation civique est de calmer les banlieues, il ne doit guère laisser d'illusions. On ne peut manquer de remarquer que les incivilités et les violences au sein même de l'école se sont développées aussi vite qu'enflait le discours sur l'éducation civique. Sans elle, la situation eût peut-être été pire, mais comme discipline scolaire elle a montré ses limites.

La surenchère du discours ne cache-t-elle pas à grand peine la difficulté du politique à traiter les vrais problèmes que sont le chômage, la dévalorisation des diplômes ou la pauvreté croissante ? L'éducation civique serait alors un pauvre camouflage. Comment répondre en cette fin de siècle par un discours fédérateur unique de l'école à la diversité des expériences sociales, alors que la famille, le métier, l'armée ne jouent plus le même rôle qu'autrefois dans cette complexe alchimie qu'est le civisme ? Depuis des années, des voix se sont élevées pour que les valeurs de la démocratie et de la République soient transmises par la vertu de l'exemple. On a bien vu que les affaires, ternissant l'image de la politique, ont surtout profité au Front national. Auréolé de probité, M. Jospin avait donc une légitimité pour tenir le discours qu'il tient. Mais que veut dire aujourd'hui former des citoyens lorsque l'on entend laisser une partie de la jeunesse, les enfants d'immigrés, grandir dans l'école de la République jusqu'à treize ans sans pouvoir pour autant accéder à la nationalité française ? Leur apprendra-t-on qu'ils doivent mériter ce que leur voisin a acquis en naissant, alors qu'ils sont nés comme eux dans la « patrie des droits de l'homme » ? L'exercice risque d'être difficile pour bon nombre d'enseignants.

Vertu de l'exemple encore : la vie d'un établissement, où écoliers, lycéens et collégiens passent le plus clair de leur temps. Y apprend-on vraiment le civisme lorsque, par exemple, le système de sanctions varie d'un enseignant à l'autre, lorsqu'une classe entière s'entend dire qu'elle est *« nulle »*, lorsque la parole des élèves n'a aucun pouvoir ? Ne faudrait-il pas commencer, dans les établissements, par l'élaboration de règles reconnues par tous et acceptées, dans la réciprocité des droits et devoirs, des élèves, mais aussi de l'équipe éducative ?

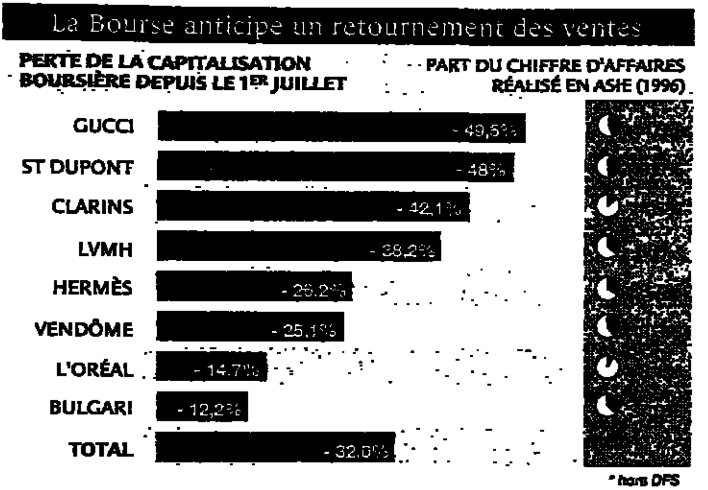
Béatrice Gurrey

INDUSTRIE Les grandes griffes de la mode et des cosmétiques s'interrogent quant aux conséquences que pourrait avoir sur leurs ventes la crise financière des pays d'Asie, où elles réalisent une part importante de leur chiffre d'affaires. ● LES PLACES boursières semblent avoir anticipé un retournement de l'activité, en faisant baisser fortement la capitalisation des principaux groupes de luxe. ● UNE ÉTUDE américaine fait état d'un « scénario-catastrophe » de baisse de 20 à 50 % des ventes en Asie en 1998. ● LE VOYAGEUR japonais est au cœur des préoccupations. Il est le premier acheteur de produits de luxe dans la zone Asie-Pacifique. ● LVMH, le numéro un mondial du secteur, est concerné au premier chef par cette crise, après le rachat en 1996 de Duty Free Shoppers, premier distributeur, qui réalise 90 % de son chiffre d'affaires en Asie.

Le luxe est la première victime de la crise asiatique

La valeur boursière des principales entreprises du secteur a enregistré une chute moyenne de 32 % depuis cinq mois. La valeur du yen et le comportement du consommateur japonais seront décisifs en 1998, notamment pour LVMH, dont le chiffre d'affaires est très dépendant de la région

LE MONDE du luxe se prépare à passer un hiver difficile. La crise financière qui balaie l'Asie depuis cinq mois concerne au premier chef les grands groupes de ce secteur, qui y réalisent entre un tiers et la moitié de leurs ventes. Passant en revue huit valeurs-phares (Bulgari, Clarins, Gucci, Hermès, L'Oréal, LVMH, ST Dupont, Vendôme), dans une étude publiée le 20 novembre, le cabinet américain Merrill Lynch note que leur valeur boursière a enregistré une chute moyenne de 32 % au cours des cinq derniers mois (chiffres arrêtés au 17 novembre). Les plus touchés sont l'italien Gucci (– 49,5 %), l'américain ST Dupont (– 48 %) et les français Clarins (– 42,1 %) et LVMH (– 38,2 %). Et ce, alors qu'aucune baisse de ventes significative n'est perceptible dans les derniers résultats disponibles, ceux du troisième trimestre.



Les plus pessimistes envisagent une baisse de 20 à 50 % des ventes de luxe en 1998, mais tout le monde continue de croire à la croissance à long terme.

La Bourse jouerait-elle à se faire peur ? L'éclatement de la bulle financière, au début de la décennie, fut responsable de la désaffection des cadres japonais pour le cognac. Mais cette fois, tout le monde s'accorde à dire que la crise actuelle n'aura pas d'effet négatif sur la croissance des ventes de produits de luxe à moyen et long terme. En revanche, l'incertitude est totale quant à ce qui va se passer au cours des prochains mois. La baisse du yen vis-à-vis du dollar depuis plus d'un an a commencé à entamer la confiances des marchés. Merrill Lynch a lancé l'hypothèse d'une baisse des ventes en Asie *« de 20 à 50 % en 1998 »*. Un *« scénario-catastrophe »*, précise l'analyste, que personne n'ose faire sien, mais que tout le monde a décortiqué dans le petit monde du luxe. *« Nul ne peut encore dire quelle sera exactement la répercussion de la crise financière sur le niveau de vie des consommateurs de la zone Asie-Pacifique, ni si cela aura une incidence sur nos ventes*, estime Pierre Godé, le bras droit de Bernard Arnault. *Le problème du yen se pose surtout vis-à-vis du dollar. Mais avec les dévaluations des autres monnaies asiatiques, le consommateur japonais va gagner encore plus de pouvoir d'achat dans certains pays de la zone. Et il n'est pas exclu que les produits de luxe deviennent des valeurs-refuges. En période de crise, on achète moins, mais on achète mieux. Notre conviction est que, d'une façon générale, la crise est gênante à court terme, mais qu'elle permettra de repartir sur des bases plus saines. »*

Le champion français LVMH est aux premières loges d'un éventuel retournement. D'abord parce qu'il est le leader mondial, avec ses marques Dior, Vuitton, Guerlain, Lacroix et autres Givenchy. Sa division Moët Hennessy est déjà touchée de plein fouet par le retournement du marché du cognac en Asie. Ensuite parce que LVMH a acheté, fin 1996, le groupe américain Duty Free Shoppers (DFS), le premier distributeur de produits de luxe, *dont 90 % de l'activité des 165* magasins se situent dans la zone Asie-Pacifique. Cette intégration a permis à LVMH de doubler son chiffre d'affaires global. Elle l'a surtout rendu dépendant à hauteur de 62 % de la clientèle asiatique.

DÉGRADATION DE LA RENTABILITÉ

Les experts scrutent aujourd'hui en priorité ce que va être le comportement du consommateur japonais face à la crise. Celui-ci représente *« 40 à 50 % des ventes de cette industrie »* dans la zone Asie-Pacifique, selon Merrill Lynch. Touriste ou homme d'affaires, le voyageur japonais est un gros acheteur de produits de luxe. En 1995, selon des chiffres cités en juin par M. Arnault à l'assemblée générale de ses actionnaires, le voyageur en Asie-Pacifique (toutes nationalités confondues) achetait en moyenne pour 250 dollars de marchandise à chaque voyage (1 500 francs), contre 91 en Europe et 133 dans le reste du monde. Le PDG tablait alors sur *« une augmentation de 65 % en cinq ans »* de ce marché dit du *travel shopping*, qui devait atteindre 38 milliards de dollars en l'an 2000.

Toute la stratégie de DFS a été bâtie là-dessus au cours des années 80. En implantant de véritables centres commerciaux à Guam, Taïwan, Hongkong, Singapour, en Nouvelle-Zélande ou en Australie, DFS a multiplié par six son chiffre d'affaires entre 1980 et 1996. Pourtant, en 1996, la rentabilité opérationnelle de DFS, qui avait investi 530 millions de francs dans de nouveaux magasins, avait déjà commencé à se dégrader, passant de 15 % en 1995 à 12,3 % en 1996 (1,73 milliard de francs de résultat opérationnel pour 14 milliards de chiffre d'affaires). Au premier semestre de 1997, le chiffre d'affaires de DFS (exprimé en dollars) affichait une baisse de 10 %, et sa rentabilité était tombée à 6,2 %. Depuis, la crise financière asiatique aurait ramené la marge de DFS autour de 3 %, selon plusieurs analystes.

M. Arnault a ainsi payé, en décembre 1996, 13,1 milliards de francs pour acquérir une part de 61 % de DFS qui ne vaudrait plus que... 7,2 milliards aujourd'hui. Une évaluation qui n'est pas commentée par LVMH, pas plus que les estimations de rentabilité. *« DFS a beaucoup investi en 1996 et 1997*, reconnaît M. Godé. *Au début des années 90, la marge de DFS avait aussi baissé. Elle est repartie de plus belle. »* Après son acquisition, DFS a été « noyé » dans les comptes de LVMH, au sein d'un ensemble « distribution sélective de produits de luxe » comprenant également les parfums du groupe, ce qui ne permet pas de connaître la réalité des chiffres. Au grand dam de certains actionnaires minoritaires, qui s'en sont plaints auprès de M. Arnault.

Tout en se défendant d'avoir payé trop cher DFS, l'homme de confiance du PDG reconnaît que *« LVMH a acheté DFS au moment où le chiffre d'affaires de ce groupe marquait une pause, consécutive à un changement de stratégie. C'était une opportunité. »* Conscient de ses faiblesses, DFS avait commencé à infléchir sa stratégie de développement en sortant progressivement des aéroports – dont les prix de concession étaient devenus prohibitifs ces dernières années – au profit des centres-villes, qui génèrent désormais plus des deux tiers de son chiffre d'affaires. Objectif : s'affranchir progressivement du commerce hors taxes, trop lié au tabac et aux alcools – produits-vedettes du *duty free* du fait de leur forte taxation – pour se réorienter vers des produits de luxe; à plus forte valeur ajoutée. Les parfums et cosmétiques, la maroquinerie et la mode représentent déjà 72 % du chiffre d'affaires de DFS. Louis Vuitton doit ouvrir des « corners » dans les nouveaux magasins urbains « Galleria » de DFS. Et chez LVMH, on ne cache pas qu'on a encore de la marge pour faire face à une baisse des prix. *« Nous pouvons vivre à 130, voire à 140 yens pour 1 dollar* [contre un cours de 127 actuellement] *»*, affirme M. Godé.

Pascal Galinier

Cartier et Gucci rachètent leurs actions

Richemont a lancé, vendredi 28 novembre, une OPA amicale sur les 30 % du capital de Vendôme qu'il ne détenait pas encore (*Le Monde* du 30 novembre). Le groupe veut profiter de la chute des cours (l'action avait perdu jusqu'à 38 % depuis le début de l'année, avant de se reprendre la semaine dernière) pour « verrouiller » une bonne fois pour toutes cette filiale qui détient l'un des plus beaux portefeuilles de marques au monde : Cartier, Dunhill, Montblanc, Piaget, Baume & Mercier, Lancel...

Trois jours plus tôt, Gucci avait annoncé qu'il allait racheter, pour près de 700 millions de francs, 5 % de ses actions, qui ont perdu la moitié de leur valeur en un an. *« C'est un excellent investissement à ce prix »*, plaisantait Domenico de Sole, patron et « sauveur » du maroquinier italien. Il s'agit aussi de tenter de couper court aux rumeurs d'OPA de la part du groupe LVMH, qui courent les places boursières depuis quelques jours...

L'OPEP relève de 10 % ses quotas de production

LES MEMBRES de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) ont décidé, samedi 29 novembre, de relever le plafond de leur production, qu'ils n'avaient pas modifié depuis quatre ans malgré la progression de la demande mondiale. Le nouveau plafond est fixé, à compter du 1er janvier 1998, à 27,5 millions de barils par jour, contre 25,03 jusqu'à présent.

Les ministres du pétrole des onze pays membres, qui étaient réunis pour quatre jours à Djakarta (Indonésie), sont parvenus à un accord avant la clôture officielle de leur sommet, prévue lundi 1er décembre. Cette hausse de 10 %, supérieure à ce qu'avaient laissé entendre les participants au début de la rencontre de Djakarta, résulte d'une initiative de l'Arabie saoudite, le principal producteur du cartel pétrolier.

L'OPEP, qui détient 77 % des réserves de la planète, et alimente actuellement 40 % du marché mondial, dépassait d'ores et déjà ses propres quotas, avec une production estimée à 28 millions de barils par jour.

Un consensus a pu être trouvé, dès vendredi, sur la prévision de la demande pétrolière mondiale pour 1998 – dont la hausse est estimée à 2,4 % – et sur le niveau de la demande adressée aux bruts de l'OPEP, dont les nouveaux quotas sont très proches. Il a permis de surmonter les divergences initiales entre les pays qui, produisant au maximum de leurs capacités (comme l'Iran), ne pourront profiter de la hausse des quotas, et ceux dont les capacités sont excédentaires (Arabie saoudite, Koweït, Emirats).

Le premier groupe de pays craignait qu'une hausse des quotas n'affecte ses revenus pétroliers, en provoquant une chute du prix du brut. Le second faisait valoir que faute d'une telle décision, ce sont les pays non membres de l'OPEP qui tireraient profit de l'accroissement de la demande. L'Arabie saoudite a réussi à convaincre que, concrètement, la mise sur le marché de pétrole supplémentaire serait limitée à 500 000 ou 600 000 barils par jour et ne pèserait pas sur les cours.

Reste une inconnue majeure à l'issue du sommet de Djakarta : la part dévolue à l'Irak, dont l'accord « pétrole contre nourriture » arrive à échéance le 5 décembre et qui doit être renouvelé, comme tous les six mois. Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, devait recommander lundi au Conseil de sécurité d'accroître les revenus pétroliers de l'Irak. En vertu de la résolution 986, l'accord *« pétrole contre nourriture »* permet à ce pays soumis à un embargo international depuis sept ans de vendre pour 2 milliards de dollars de pétrole par semestre en échange de produits de première nécessité pour soulager sa population. – *(AFP, Bloomberg.)*



BP France

OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT
SUR LES ACTIONS BP FRANCE

L'offre publique de retrait sur les actions BP France par la Société BP Europe Limited et présentée par Lazard Frères et Cie, au prix unitaire de 180 francs par action, est ouverte depuis le 25 novembre et se déroulera jusqu'au 22 décembre inclus.

Les actionnaires qui souhaitent connaître les détails de l'opération peuvent obtenir une notice, ayant été soumise à l'appréciation de la COB et disponible au Siège de la Société BP France, 8 rue des Gémeaux, 95866 Cergy Saint-Christophe (contact Philippe Lambert : 01 34 22 46 24), et chez Lazard Frères et Cie, 121 bd Haussmann, 75008 Paris (contact Raymond Arbey : 01 44 13 02 58).



Vivre !

Vivre l'esprit plus libre, c'est choisir pour votre entreprise le bon système de protection sociale. *Le GROUPE MALAKOFF est un spécialiste de la retraite, de la prévoyance et de l'épargne. Des représentants des entreprises et de leurs salariés sont associés à sa gestion. Son réseau commercial met en permanence ses compétences à votre disposition. Depuis plus de cent ans, le GROUPE MALAKOFF évolue pour vous proposer une offre de qualité adaptée à vos besoins et vous apporter le conseil que vous attendez. Quels que soient la taille de votre entreprise et son secteur d'activité, nous trouverons ensemble les solutions qui répondent le mieux à vos exigences.*



L'esprit est plus libre.

Siege social : 15, avenue du Centre, 78281 St Quentin Yvelines Cedex

هكذا من الاهل

Nouvelles rumeurs d'OPA autour d'Accor

Le nom du financier Asher Edelman est évoqué comme pouvant être l'initiateur d'un rachat du groupe hôtelier

LA RUMEUR d'une possible offre publique d'achat (OPA) sur le groupe hôtelier Accor (Novotel, Sofitel, Ibis) fait régulièrement surface. A la veille du week-end, le nom du financier Asher Edelman, *auteur d'une offre hostile sur la* société du Louvre appartenant à la famille Taittinger (Hôtel de Crillon, groupe Concorde, Envergure) était évoqué comme pouvant également être l'initiateur d'un rachat groupe Accor. Et cela d'autant plus volontiers que M. Edelman a annoncé ne pas vouloir surenchérir sur sa troisième offre concernant le groupe du Louvre, qui s'élevait à 6,8 milliards de francs. Le financier détiendrait déjà une *« petite participation »* d'Accor et serait aidé dans son projet par un « opérateur majeur », peut-être américain.

Ce n'est pas la première fois que le nom du groupe français est évoqué comme cible d'un *raider*. Accor parait en effet fragile, car son capital est largement réparti dans le public avec plus de 60 % des titres détenus par des investisseurs particuliers. Les seuls actionnaires de référence restant dans son tour de table sont la Caisse des dépôts (6,5 %) et la Société générale (4 %) ainsi que les cofondateurs, Paul Dubrule et Gérard Pélisson, qui détiennent un peu plus de 3 %.

Sur la base du cours de clôture du vendredi 28 novembre, la capitalisation boursière du groupe ressort à 39,8 milliards de francs. A cela s'ajoute un endettement de 17 milliards de francs, soit au total près de 57 milliards de francs. Si l'on tient compte d'une prime de 20 % par titre, nécessaire pour séduire les actionnaires, ce sont 69 milliards de francs qu'il faudrait débourser pour prendre le contrôle d'Accor : c'est à peu de choses près ce qu'était prêt à payer le groupe américain Hilton pour reprendre la chaîne Sheraton, avant que le groupe immobilier Starwood ne vienne jouer les *« chevaliers blancs »* en augmentant les enchères à 78 milliards de francs.

François Bostnavaron

DÉPÊCHES

■ **EDS : le groupe américain de services informatiques** Electronic Data Systems (EDS) envisage de reprendre la totalité des 598 employés de la filiale informatique de Yamaichi Securities, le courtier nippon placé en liquidation, a-t-on appris, lundi 1er décembre, auprès de cette société.

■ **KUBOTA : le groupe japonais** a indiqué, lundi 1er décembre, qu'il allait se retirer du secteur des disques durs informatiques, dans lequel il s'était diversifié dans le milieu des années 80.

■ **INTÉRIM : le nombre de salariés intérimaires au travail** a augmenté de 28 % en novembre 1997 par rapport à novembre 1996, a annoncé, dimanche 30 novembre, le Promatt, l'une des deux fédérations professionnelles.

■ **SNCF : le trafic régional devait être perturbé** à partir du 1er décembre au soir jusqu'au 3 décembre au matin, en raison d'un préavis de grève déposé par des agents de conduite de la région de Strasbourg.

■ **RENAULT : Louis Schweitzer, PDG du constructeur automobile,** devrait comparaître devant la justice belge le 16 janvier pour non-respect de conventions collectives nationales lors de la fermeture de l'usine de Vilvorde, a rélévé le quotidien *De Morgen* le 29 novembre. La direction a affirmé qu'elle n'avait pas reçu de convocation.

■ **EIFFAGE : le tribunal administratif de Paris** vient de condamner l'Etat à verser une provision de 24,8 millions de francs au groupe de BTP *« au titre des dépenses inutilement engagées dans le cadre de la mise en concurrence »* pour le Grand Stade.

■ **PIRELLI : le groupe italien (caoutchouc, câble)** a l'intention d'acquérir 87 % de la société Sirti, spécialisée dans les câbles de télécommunications, pour 1 355 milliards de lires (4,5 milliards de francs).

■ **NATEXIS : le groupe Natexis a porté à 99,9 % sa participation dans** Paluel-Marmont Banque, en rachetant les actions détenues par la Compagnie Lebon, a indiqué, dimanche 30 novembre, la direction dans un communiqué. Natexis était entré en novembre 1995 à hauteur de 51 % dans le capital de la banque.

■ **TOTAL : le PDG Thierry Desmarest,** a souligné, lundi 1er décembre dans *Le Figaro*, qu'il tablait sur une progression *« de près de 15 % par an »* du résultat du groupe pétrolier pour les prochaines années, alors que 1997 devrait déjà constituer un *« record historique »*.

Mettez votre oreille contre cette page, vous allez entendre la mer.



Avec Découverte J30, vous prenez votre billet 30 jours à l'avance pour bénéficier d'une réduction d'au moins 50%. Autrement dit, vous allez directement du centre de Paris au centre de Montpellier pour 180F. Vous ne trouvez pas que les distances paraissent beaucoup plus courtes tout à coup ?*

*Prix trajet simple en 2e classe, soumis à certaines conditions.

À NOUS DE VOUS FAIRE PRÉFÉRER LE TRAIN. SNCF

Les petites et moyennes entreprises françaises bénéficient d'un renouveau du capital-risque

Des intermédiaires et des circuits de financement innovants se mettent en place peu à peu

Les nouveaux entrepreneurs peuvent commencer à bénéficier de nouveaux cycles de financement. Les investisseurs professionnels britanniques et américains débarquent en France, et des Français apportent des idées nouvelles, comme MGT, un marché ouvert sur Internet pour mettre en contact les PME et les financiers. Les fonds communs de placement innovation (FCPI), dotés d'avantages fiscaux, contribuent à favoriser ce mouvement.

ET SI les petites et moyennes entreprises françaises allaient enfin pouvoir trouver des fonds propres pour assurer leur développement ? Discrètement mais rapidement, le marché des capitaux évolue, faisant émerger un nouveau segment, réservé aux sociétés non cotées.

« Nous assistons à une double évolution dans le domaine du financement des PME non cotées. La demande de capitaux, notamment en provenance d'entreprises à caractère innovant, est en forte augmentation, et l'offre s'inscrit dans la même tendance », explique Jean-Marc Dumesnil, président et fondateur de MGT, une entreprise d'investissement qui veut devenir le principal marché de gros organisé de titres d'entreprises non cotées. Un point de vue que partage Dominique Leblanc, directeur général du nouveau marché à la Société des Bourses françaises : *« Il faut sortir du débat stérile entre les PME, qui disent : "Il n'y a pas d'argent", et les investisseurs, qui disent : "Il n'y a pas de projet." Car l'existence d'offres de capitaux fait naître des projets, et l'existence de réussites fait naître l'offre de capitaux. Ce qu'il faut, aujourd'hui, c'est développer les liens entre les deux. Il y a un besoin d'intermédiation. »*

Plusieurs réponses apparaissent pour satisfaire ce besoin. La dernière en date est le sommet international du capital-risque, qui se tient à Sophia-Antipolis lundi 1er et mardi 2 décembre. Cette manifestation doit mettre face à face des investisseurs en capital de France, d'Allemagne, de Grande-Bretagne, d'Italie, des Etats-Unis et du Québec – qui en sera d'ailleurs l'invité d'honneur – et une quarantaine d'entreprises de croissance *« qui pourront présenter leurs projets afin d'obtenir les financements nécessaires à leur développement »*, explique Jacqueline Mirtelli, de la SAEM Sophia-Antipolis, organisatrice du colloque.

Dans le même esprit, la Bourse de Bruxelles a créé le MIM (Marché interprofessionnel), qui organise, deux à quatre fois par an, des réunions entre entreprises et investisseurs. Bruxelles a également, chaque semaine, des « ventes publiques » à la criée. Britanniques et Américains ont une autre approche : la publication de périodiques spécialisés destinés aux investisseurs, comme le mensuel Venture Capital Report, qui s'adresse avant tout aux *business angels*, ces investisseurs individuels fortunés, souvent eux-mêmes anciens entrepreneurs, qui décident d'aider d'autres chefs d'entreprise à développer leur affaire en investissant des montants de 50 000 à 500 000 francs. M. Dumesnil, qui était auparavant responsable de la vente d'actions chez Paribas, a, lui, lancé un marché sur écran, qui fonctionne aujourd'hui sur Internet : MGT. Moyennant un abonnement de 50 000 francs par an, les investisseurs professionnels peuvent avoir accès à une liste d'affaires (augmentation de capital, cession de blocs de titres de sociétés non cotées) présentées par des financiers professionnels. Créé en 1995, MGT en est encore à ses débuts, mais a déjà permis la réalisation de quatre transactions. La dernière en date est symbolique : c'est la première opération d'investissement d'un fonds commun de placement innovation (FCPI), ces OPCVM bénéficiant d'un avantage fiscal pour inciter les particuliers à investir dans les sociétés non cotées.

Nouveaux intermédiaires, nouvelle offre de capitaux, nouveaux projets vont peu à peu faire évoluer le cycle de financement de l'entreprise, qui va de sa création à l'introduction en Bourse, estime M. Dumesnil : *« Des entreprises dont la taille était jusqu'alors insuffisante sont aujourd'hui admises en Bourse sur le nouveau marché ou le second marché. Elles étaient la cible traditionnelle et exclusive des capital-développeurs. Ces derniers vont donc être amenés à étudier des dossiers d'entreprises plus jeunes, cibles du capital-risque. »* Les investisseurs doivent donc intervenir de plus en plus tôt dans la vie de l'entreprise.

Ce que sont habitués à faire quelques équipes françaises et les fonds anglo-saxons, qui, face à des marchés américain ou britannique de plus en plus concurrentiels, diversifient une partie de leurs actifs en investissant en Europe continentale. Encore plus en amont, les spécialistes tablent sur l'émergence de nouveaux investisseurs, *business angels* à la française ou épargne populaire canalisée par les banques, bénéficiant d'un avantage fiscal. *« Les réflexions actuelles de l'Etat sur les flux d'épargne visent à favoriser l'orientation de l'épargne vers les PME non cotées, comme on l'a vu avec les FCPI ou le maintien d'un statut fiscal très favorable pour l'investissement des contrats d'assurance-vie dans le capital de sociétés non cotées »*, estime M. Dumesnil.

Pour les PME innovantes, qui ont pour point commun une forte consommation de capitaux, car elles doivent se préparer, dès leur création, à affronter un marché mondial, c'est une bonne nouvelle. Beaucoup estiment toutefois que le mouvement qui se dessine est insuffisant et que, pour favoriser le développement de l'emploi, les mécanismes d'incitation fiscale et d'intermédiation ne doivent pas se limiter aux entreprises innovantes, mais s'adresser à tout type d'entreprise.

Sophie Fay

Le prix Leonardo à deux « business angels »

Deux *« business angels »* – ces entrepreneurs qui se sont enrichis et qui investissent dans de nouveaux projets –, Pierre Costa-Marini et son fils Bruno, viennent de recevoir le prix Leonardo 1997. Ce prix récompense chaque année un créateur européen choisi pour ses qualités d'innovation. Cette année, deux investisseurs particuliers qui financent des *start-up*, des jeunes sociétés à fort potentiel de croissance, sont récompensés. Pierre Costa-Marini, âgé de soixante-neuf ans, diplômé d'HEC, a notamment créé Line Data, un des leaders français de solutions informatiques pour les institutions financières. Son fils Bruno, X Télécom, a, lui, fondé Dorotech, une société spécialisée dans la gestion électronique de documents, qu'il a revendue en 1994 à une société américaine, avant de recréer une autre entreprise.

L'association Leonardo, créée en 1989 par un ancien élève de l'université Stanford, Yves Delacour, organise chaque mois des présentations de jeunes entreprises.

Le dossier du GAN prend un tour polémique et politique

ALORS QUE l'aide consentie par l'Etat au GAN en février 1997 est sur le point d'être examinée par l'Assemblée nationale, la gestion passée de l'assureur public est sur la sellette. Il est vrai que beaucoup de monde s'intéresse de près aux erreurs commises entre 1991 et 1996 par les dirigeants du GAN : les parlementaires à qui le gouvernement va soumettre le dossier dans les jours qui viennent ; certains actionnaires minoritaires de l'UIC (Union industrielle de crédit), la filiale immobilière du GAN, qui à elle seule a accumulé quelque 30 milliards de pertes en quatre ans ; la Commission des opérations de Bourse, qui devrait engager deux enquêtes sur certaines pratiques financières de l'assureur, et enfin la Cour des comptes.

Cette dernière a investi la rue Pillet-Will depuis un an exactement. Son pré-rapport devrait être achevé mi-décembre. Au total, la gestion qualifiée de « désastreuse » par les sages de la rue Cambon a creusé un gouffre de quelque 40 milliards de francs. Une estimation légèrement supérieure à celle, de 35 milliards de francs, annoncée par l'ancien ministre des finances, Jean Arthuis, en février. *« Les multiples contrôles existants, internes et externes, n'ont pas eu une efficacité suffisante. La direction des entreprises concernées, GAN et UIC, les conseils d'administration, les commissaires aux comptes, les auditeurs, les autorités de contrôle, l'Etat actionnaire n'ont pas ensemble réussi à prévenir les prises de risque »*, déclarait alors le ministre des finances. *« La gravité de cette situation a de quoi susciter l'incompréhension, voire la révolte »*, ajoutait-il. Pour faire face à ses obligations, l'Etat a donc mis sur pied un plan de sauvetage de 20 milliards de francs, dont 11 milliards sour forme de recapitalisation et 9 milliards de francs de garantie sur l'immobilier.

L'immobilier, une politique de tarifs à perte et de souscription tous azimuts destinée à conquérir des parts de marché, certaines pratiques douteuses de filiales comme celle de la Compagnie générale de garantie (*Le Monde* du 20 septembre) et un laxisme certain dans la maîtrise des frais généraux sont les causes essentielles de ce naufrage. Dans son édition du 1er décembre, *Le Parisien* fait état de notes de frais, de primes de secrétariat et de chèques reçus par d'anciens collaborateurs. Leur montant est marginal par rapport aux pertes totales du GAN. Ces pratiques sont pourtant révélatrices d'un système dont le grand responsable apparaît comme étant François Heilbronner, inspecteur des finances, ancien directeur adjoint de cabinet de Jacques Chirac, qui dirigea le GAN de 1986 à 1994, date à laquelle il fut remercié.

La garantie de 9 milliards de francs promise par le gouvernement a été, conformément à la loi, examinée par la commission des finances la semaine dernière. Elle devrait être soumise à l'approbation des parlementaires cette semaine. Comme celui du Crédit lyonnais, le dossier devrait donner lieu de la part de l'opposition à d'intenses débats sur les débâcles successives des entreprises du secteur public. Le gouvernement s'est engagé à privatiser l'assureur en 1998. La cession prochaine au privé de la filiale du GAN, le groupe bancaire CIC, pour une petite dizaine de milliards de francs sera la première étape de la sortie du groupe du giron public.

Babette Stern

M. Blair pourrait être contraint de subventionner le charbon britannique

LONDRES
de notre correspondant à la City

Pour éviter une révolte parlementaire, le gouvernement de Tony Blair pourrait être amené à revenir sur son refus de subventionner l'industrie britannique du charbon en crise en raison de la concurrence du gaz. Quelque 5 000 emplois sont menacés par la fermeture possible d'une dizaine de mines.

Comment sauver l'industrie charbonnière, qui emploie actuellement 17 000 mineurs dans 24 mines sans avoir à recourir aux aides de l'Etat ? Tel est le dilemme auquel est confronté le gouvernement Blair après l'annonce, au cours du week-end, par R. J. Mining, principale compagnie minière du royaume, de la fermeture possible, au printemps 1998, de 5 à 8 mines et la suppression de près de 5 000 emplois, soit la moitié de la main-d'œuvre employée par le groupe. *« Il n'y a aucune raison qui justifie que notre compagnie continue à extraire le charbon s'il n'existe pas de marché pour l'écouler. »* Comme l'a indiqué un porte-parole de R. J. Mining, qui assure 90 % de la production nationale, la crise a été provoquée par la chute dramatique des commandes pour 1998 passées par les compagnies d'électricité.

R. J. Mining, société cotée en Bourse, qui a racheté British Coal dans le cadre de la privatisation de 1995, produit actuellement 27 millions de tonnes alors que les contrats passés à ce jour ne s'élèvent qu'à 16 millions de tonnes. Cette réduction des achats est la conséquence de la levée, en mars 1998, de l'obligation contractuelle des producteurs d'électricité d'acheter du charbon britannique au lieu de gaz, pourtant moins cher.

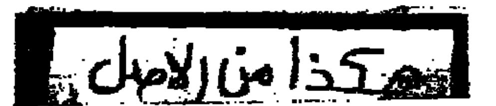
Dans un premier temps, fidèle à la philosophie néolibérale du New Labour, le ministre du commerce et de l'industrie, Margaret Beckett, avait refusé d'intervenir auprès des compagnies d'électricité pour qu'elles ralentissent leur *« ruée sur le gaz »* au détriment du charbon, comme l'exige R. J. Mining. Le secrétaire à l'énergie, John Battle, de surcroît, a récemment délivré la licence opérationnelle à quatre nouvelles usines à gaz, accroissant ainsi la concurrence potentielle face au charbon. Aussi, Mme Beckett avait-elle écarté toute possibilité de subvention à un secteur, certes sinistré puisqu'on comptait 700 000 mineurs en 1947 lors de la nationalisation mais considéré aujourd'hui, grâce à une restructuration au forceps, comme l'un des plus productifs d'Europe. Enfin, autre faiblesse de R. J. Mining, la fermeté de la livre, qui pénalise le développement des exportations de houille.

CRAINTE DE DÉPENDANCE

Aux réactions des syndicats et des députés travaillistes des circonscriptions minières directement concernées par le redéploiement de R. J. Mining, comme le Nottinghamshire ou le Yorkshire, bastions traditionnels du parti au pouvoir, se sont ajoutées celles de parlementaires conservateurs craignant la dépendance future vis-à-vis du gaz, dont la moitié est importée, ou d'hommes d'Eglise inquiets des conséquences sociales. Pour sa part, Tony Blair, qui représente à Westminster l'ancienne zone minière de Sedgefield, se voit contraint de se démarquer de son prédécesseur, John Major, qui, en 1992, avait fait preuve d'un incroyable manque de sens politique en annonçant un plan draconien de fermeture. La grève générale avortée des mineurs de 1984-1985, écrasés par le rouleau compresseur thatchérien, est en effet toujours présente dans les esprits.

C'est pourquoi l'hôte de Downing Street pourrait invoquer la défense de l'intérêt national pour contraindre les producteurs d'électricité à augmenter leurs achats de charbon. Certains évoquent même la possibilité d'une subvention exceptionnelle à l'industrie houillère limitée dans le temps, en accord avec la Commission de Bruxelles, afin d'empêcher une situation explosive qui, quelle que soit la solution choisie, risque d'être lourde pour un gouvernement de gauche.

Marc Roche



Les écoles de journalisme sont invitées à moderniser leur formation

Une table ronde organisée, lundi 1er décembre à Paris, à l'initiative du ministère de la culture et de la communication, réunit éditeurs, syndicalistes et responsables d'école pour lancer une réflexion rendue nécessaire par l'évolution de la profession

C'EST UNE PREMIÈRE : si les précédents ministres de la culture et de la communication y avaient songé, Catherine Trautmann concrétise son intérêt pour la formation des journalistes en appelant une quarantaine de directeurs d'école, représentants des syndicats, patrons de presse, grandes radios et télévisions (RTL, Europe 1, France Télévision, TF1, etc.), syndicalistes, responsables d'organismes de formation, y compris permanente, etc., à se réunir autour d'une table, lundi 1er décembre.

La ministre tient ainsi une promesse faite à l'université de la communication d'Hourtin, et réitérée lors de la présentation de son « plan de soutien à la modernisation » des quotidiens (*Le Monde* des 28 août et 4 octobre). Mme Trautmann est sans doute plus sensibilisée que quiconque à cette question, Strasbourg, la ville dont elle était maire, accueillant le Centre universitaire d'enseignement du journalisme (CUEJ, qui dépend de l'université Strasbourg-III).

La formation des journalistes est une question récurrente. Peu nombreux sont ceux qui ont bénéficié d'une formation initiale – environ 15 % des 28 000 professionnels. Si les directeurs d'école estiment que la profession *« doit rester ouverte, ayant toujours été composée d'autodidactes géniaux et d'agrégés de philo »*, selon l'expression de Patrick Pépin, patron de l'École supérieure de journalisme de Lille (ESJ), ils jugent que c'en est fini *« du compagnonnage »*, où un rédacteur en chef pouvait former les plus jeunes.

PLUS DE COOPÉRATION

Quant à la formation permanente, elle est souvent lettre morte. Alors que 40 % des cadres bénéficient de stages, c'est le cas de moins de 20 % des journalistes. Selon Dominique Cordelle, directeur du Centre de formation et de perfectionnement des journalistes et des cadres de la presse de Paris (CFPJ), qui réalise 500 000 francs de chiffre d'affaires avec la formation continue, le potentiel de la seule presse parisienne représenterait *« 10 millions de francs »*.

L'actualité a également joué son rôle. Plusieurs centres de formation sont aux prises avec des difficultés financières, au premier rang desquelles figurent les deux écoles « historiques », et les plus puissantes, l'ESJ, la doyenne fondée en 1924, et le CFPJ. Mais ce problème conjoncturel ne doit pas en cacher d'autres, plus graves. Des affaires récentes – les mises en cause de paparazzis lors du décès de Lady Diana et les accusations portées contre le journalisme d'investigation lors de la publication du livre *L'Affaire Yann Piat* – ont à nouveau mis les journalistes et leur déontologie sous les feux de la rampe.

D'autres questions se posent aux centres de formation. L'évolution technologique du métier suppose des rapports différents avec les matériels et une formation *ad hoc*, qui pourraient pâtir de l'actuel éparpillement des écoles. Le directeur de l'ESJ, Patrick Pépin, devrait d'ailleurs proposer qu'un *fonds minimal de 4 millions de francs* permette à des projets d'exister en ce domaine. Le poids nouveau de certains secteurs de la presse – les magazines représentent désormais 61 % du chiffre d'affaires – a accru cette nécessité d'un aggiornamento. Enfin, l'Union européenne amène à s'interroger sur les équivalences.

Alors qu'il n'exerce pas de tutelle directe sur les écoles de journalistes – leur habilitation procède de la profession et leur *diplôme est délivré par l'éducation nationale*, – le ministère de la culture et de la communication a saisi ces problèmes à bras-le-corps, dédaignant au passage le soupçon de certains selon lesquels *« cette réunion sur la formation serait destinée à masquer le différend sur la suppression de l'abattement fiscal de 30 % réservé aux journalistes »*.

GALOP D'ESSAI

La table ronde du 1er décembre *devrait être un galop d'essai*, au cours duquel *« l'adéquation entre écoles et profession devrait donner lieu à des échanges et des interrogations »* et déboucher d'ici deux mois sur un rapport. Claude Sales, ex-PDG de *Télérama*, élaborera ce rapport, qui devrait donner lieu, en février, à une nouvelle réunion. *« Nous espérons que le rapprochement des points de vue entre les écoles et les éditeurs sera l'occasion de prendre des engagements »*, souligne-t-on au ministère, qui attend des écoles *« plus de coopération et de complémentarité »*.

La table ronde va au-devant des demandes de certains syndicats d'éditeurs, comme le Syndicat de la presse magazine d'information (SPMI) dont le président, Bernard Wouts, a stigmatisé *« l'évolution anarchique du marché »* et la nécessité d'adapter l'offre « [au] *besoins »*. Elle répond aussi à celle des syndicats, pour lesquels *« il ne peut y avoir d'information de qualité avec une population globalement sous-formée »*. Reste à faire la synthèse entre la demande d'éditeurs attachés à la loi de l'offre et de la demande et l'exigence de la plupart des directeurs d'école, qui se piquent de former aussi des *« employés de la démocratie »*.

Yves-Marie Labé

Huit filières reconnues

Huit écoles de journalistes sont actuellement reconnues par la profession, *via* la convention collective des journalistes. Trois d'entre elles sont privées : l'Ecole supérieure de journalisme de Lille (ESJ), le Centre de formation et de perfectionnement des journalistes de Paris (CFPJ) et l'Institut pratique de journalisme de Paris (IPJ), accessibles par concours après le DEUG. Cinq écoles sont publiques : le Centre universitaire d'enseignement du journalisme de Strasbourg (CUEJ), le Centre d'études littéraires et scientifiques appliquées (Celsa, qui dépend de Paris IV) et l'Ecole de journalisme et de communication de Marseille, qui accueillent sur concours des étudiants avec DEUG, BTS ou DUT, ainsi que les IUT de Tours et de Bordeaux, qui sélectionnent leurs élèves après le baccalauréat. Des formations au journalisme ou à la communication existent aussi dans les Instituts d'études politiques (IEP) et diverses écoles demandent à être reconnues, à Paris, Toulouse ou Nice.

L'académie d'Axel Ganz pour la presse magazine

UNE SIMPLE porte vitrée les séparent du mensuel *Géo*. Deux autres titres de Prisma Presse, *Capital* et *L'Essentiel du management*, sont à portée d'ascenseur. Au quatrième étage de cet immeuble moderne du 17e arrondissement de Paris, les stagiaires de l'Académie Prisma Presse disposent d'une salle de rédaction équipée d'ordinateurs, de salles de cours, d'un coin lecture et de l'inévitable machine à café. C'est, au cœur de la « presse Ganz », une école en miniature pour une dizaine de jeunes professionnels désireux de se spécialiser en presse magazine. Dix heureux élus, parmi quelque deux cents candidats.

Pour un contrat à durée déterminée de douze mois et une rémunération mensuelle de 10 000 francs, ils ont quitté leur emploi ou délaissé leur portefeuille de piges. Sans aucune garantie d'emploi à la clé, selon la logique libérale chère à Axel Ganz. Aux yeux des « académiciens », le savoir-faire acquis au contact des diverses rédactions du groupe vaut tous les sésames professionnels. Les stagiaires de la première promotion, sortis en 1994, ont tous trouvé un poste à responsabilité, pour moitié au sein du groupe, les autres chez des concurrents.

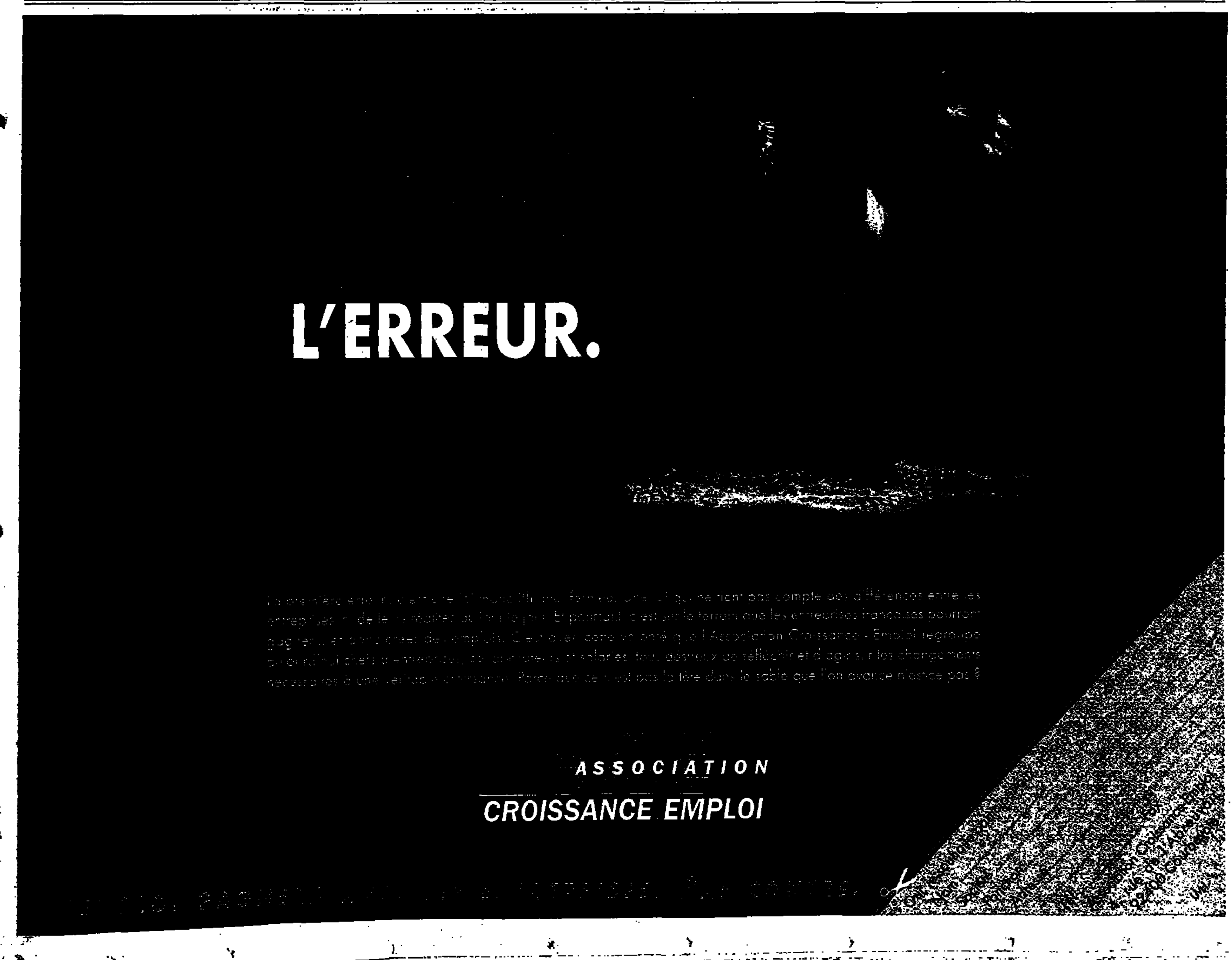
Fondée en 1993 et confiée à Robert Fiess, l'ancien patron de *Géo*, l'académie coûte chaque année 5 millions de francs à l'entreprise : *« Une initiative unique en son genre »*, selon M. Fiess. Mais l'objectif initial, qui était d'en faire *« une pépinière de futurs rédacteurs en chef »*, a rapidement varié. *« On peut transmettre une bonne technicité de la presse magazine, mais il n'est pas facile de déceler les potentialités de leader chez des gens de moins de trente ans*, explique Robert Fiess. *Nous avons donc réduit la partie gestion pour renforcer le contenu rédactionnel de la formation. »*

Le programme reste tout de même copieux, tant les lacunes des écoles de journalisme sont grandes en matière de presse magazine. *« Elles font encore la part belle à la presse quotidienne et à la télévision, alors que le secteur qui recrute c'est le magazine »*, estime Robert Fiess. Sa référence, c'est l'école Henry Nannen, à Hambourg, où le cursus de dix-huit mois se découpe en trois cycles égaux de six mois – presse quotidienne, radiotélévision, magazine.

PARTENARIATS

Au départ, la volonté d'Axel Ganz était de monter un projet conjoint avec le Centre de formation et de perfectionnement des journalistes (CFPJ). Tentative inaboutie : *« Nous avons dû tout construire empiriquement, car il n'existait pas de modèle »*, rappelle Robert Fiess. Les responsables de Prisma Presse plaident pour *« une interaction permanente »* entre les entreprises et les écoles. Des actions de partenariat ont déjà été conclues avec l'IPJ, l'ESJ Lille et les IUT de Bordeaux et Tours. L'idée est de *« pousser les feux de la presse magazine dans les programmes »*. L'an prochain, le concours d'entrée à l'Académie Prisma Presse sera ouvert aux journalistes sortant des écoles.

Jean-Jacques Bozonnet



هكذا من الأصل

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 1er DÉCEMBRE
Liquidation : 23 décembre
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+1,22 %
CAC 40 : 2894,19

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	960	960	—	+ 0,20
Cr.Lyonnais(T.P.)	930	916	- 1,50	+ 12,59
Renault (T.P.)	1800	1785	- 0,83	+ 11,56
Rhone Poulenc(T.P)	2260	2260	—	+ 19,57
Saint Gobain(T.P.)	1276	1275	- 0,07	+ 0,63
Thomson S.A (T.P)	920	940	+ 2,17	- 8,29
Accor	1116	1131	+ 1,34	+ 72,14
AGF-Ass.Gen.France	336	336	—	+ 100,58
Air Liquide	929	937	+ 0,86	+ 15,67
Alcatel Alsthom	740	749	+ 1,21	+ 79,70
Atos (ex.Axime) CA	784	787	+ 0,38	+ 37,16
Axa	428,40	432,50	+ 0,95	+ 31,06
Bail Investis.	820	817	- 0,36	+ 18,25
Bancaire (Cie)	882	902	+ 2,26	+ 50,82
Bazar Hot. Ville	544	544	—	+ 22,55
Bertrand Faure	402	397,30	- 1,16	+ 96,58
BIC	409,70	417	+ 1,78	+ 7,19
BIS	490	490	—	- 8,06
B.N.P.	288	288,10	- 0,65	+ 42,48
Bollore Techno.	824	798	- 3,15	+ 40
Bongrain	2470	2490	+ 0,80	+ 34,86
Bouygues	597	609	+ 2,01	+ 13,19
Bouygues Offs.	262	262,10	+ 0,03	+ 97,06
Bull#	66,85	65,75	- 1,64	+ 106,79
Canal +	1027	1025	- 0,19	- 10,55
Cap Gemini	503	502	- 0,19	+ 100,07
Carbone Lorraine	1588	1605	+ 1,07	+ 63,44
Carrefour	3159	3237	+ 2,46	- 4,11
Casino Guichard	327,20	327,50	+ 0,09	+ 35,55
Casino Guich.ADP	255	253,20	- 0,70	+ 38,26
Castorama Dub.(Li)	706	679	- 3,82	- 23,96
C.C.F.	349,90	354	+ 1,17	+ 47,50
Cegid (Ly)	619	619		+ 4,20
Cerus Europ.Reun	32,60	32,80	+ 0,61	+ 1,80
Cetelem	758	772	+ 1,84	+ 28,66
CGIP	1921	1920	- 0,05	+ 34,17
Chargeurs	349,90	343	- 1,97	+ 35,46
Christian Dalloz	688	690	+ 0,29	+ 11,94
Christian Dior	■ 577	600	+ 3,98	- 28,31
Ciments Francais	245,50	240	- 2,24	+ 65,51
Cipe France Ly #	168	172,90	+ 2,91	- 15,98
Clarins	446	457	+ 2,46	- 33,27
Club Mediterranee	447	449	+ 0,44	+ 33,31
Coflexip	583	587	+ 0,68	+ 118,45
Colas	835	843	+ 0,95	+ 12,40
Comptoir Entrep.	13	13,20	+ 1,53	+ 37,50
Comptoirs Mod.	2885	2823	- 2,14	+ 0,82

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
CPR	467	480,20	+ 2,82	+ 16,84
Cred.Fon.France	72	72,60	+ 0,83	+ 7,55
Credit Lyonnais CI	248	255	+ 2,82	+ 91,72
Cred.Nat.Natexis	351,50	353	+ 0,42	+ 18,13
CS Signaux(CSEE)	176	179	+ 1,70	- 25,79
Damart	3605	3610	+ 0,13	- 13,01
Danone	942	960	+ 1,91	+ 32,78
Dassault-Aviation	1234	1250	+ 1,29	+ 6,83
Dassault Electro	560	576	+ 2,85	+ 29,48
Dassault Systemes	157	172,50	+ 9,87	+ 44,17
De Dietrich	279,50	278	- 0,53	+ 42,19
Deveaux(Ly)#	700	699	- 0,14	- 2,91
Dev.R.N-P.Cal Li #	45,90	45,80	- 0,21	+ 5,28
Dexia France	613	634	+ 3,42	+ 40,26
DMC (Dollfus Mi)	101,80	100,80	- 0,98	- 19,87
Dynaction	155	155	—	+ 26,94
Eaux (Cie des)	780	786	+ 0,76	+ 22,92
Eiffage	256,90	255	- 0,73	+ 24,39
Elf Aquitaine	685	683	- 0,29	+ 44,61
Eramet	234,90	234	- 0,38	- 13,97
Eridania Beghin	918	920	+ 0,21	+ 10,17
Essilor Intl	1646	1670	+ 1,45	+ 6,85
Essilor Intl.ADP	1550	1560	+ 0,64	+ 20
Esso	475	477	+ 0,42	- 10,33
Eurafrance	2380	2350	- 1,26	+ 4,81
Euro Disney	7,85	7,80	- 0,63	- 24,27
Europe 1	1126	1130	+ 0,35	+ 2,72
Eurotunnel	6,70	6,75	+ 0,74	- 1,35
Fimalac SA	468,80	469,80	+ 0,21	- 2,53
Finextel	106,50	108	+ 1,40	+ 34,66
Fives-Lille	363	358	- 1,37	- 26,97
France Telecom	216,80	214,20	- 1,19	
Fromageries Bel	4200	4200	—	- 2,28
Galeries Lafayette	2560	2555	- 0,19	+ 38,40
GAN ex.dt sous.	138,50	136	- 1,80	+ 39,87
Gascogne (B)	470	474	+ 0,85	+ 3,71
Gaumont #	394,90	395,10	+ 0,05	- 8,11
Gaz et Eaux	2490	2458	- 1,28	+ 21,90
Geophysique	640	652	+ 1,87	+ 87,31
G.F.C.	520	520	—	+ 10,75
Groupe Andre S.A.	575	570	- 0,86	+ 42,85
Groupe GTM	390	385	- 1,28	+ 60,41
Gr.Zannier (Ly) #	123,20	123	- 0,16	+ 4,94
Guilbert	814	805	- 1,10	- 20,68
Guyenne Gascogne	1853	1869	+ 0,86	- 9,49
Hachette Fili.Med.	1158	1165	+ 0,60	+ 0,86
Havas	385,50	388	+ 0,64	+ 6,58
Havas Advertising	735	737	+ 0,27	+ 28,17
Imetal	700	702	+ 0,28	- 8,35
Immeubl.France	352	342	- 2,84	+ 31,76
Infogrames Enter.	911	906	- 0,54	+ 51
Ingenico	112,50	114	+ 1,33	+ 31,03
Interbail	166	164	- 1,20	- 27,72
Intertechnique	1299	1262	- 2,84	+ 62,83
ISIS	663	664	+ 0,15	
Jean Lefebvre	340	340,10	+ 0,02	+ 25,73
Klepierre	774	775	+ 0,12	+ 11,67
Labinal	1486	1500	+ 0,94	+ 31,36
Lafarge	390	397,20	+ 1,84	+ 27,59
Lagardere	170	174,60	+ 2,70	+ 22,61
Lapeyre	340	338,90	- 0,32	+ 13,72
Lebon	270	—	—	+ 57,80
Legrand	1125	1133	+ 0,71	+ 28,16
Legrand ADP	746	751	+ 0,67	+ 30,83

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
Legris indust.	201,50	206	+ 2,23	+ 5,72
Locindus	757	759	+ 0,26	+ 0,97
L'Oreal	2260	2308	+ 2,12	+ 18,11
LVMH Moet Hen.	■ 1012	1049	+ 3,65	- 27,60
Marine Wendel	677	680	+ 0,44	+ 32,85
Metaleurop	61,50	62,45	+ 1,54	+ 48,16
Metrologie Inter.	14	14,10	+ 0,71	- 9,67
Michelin	318	328	+ 3,14	+ 17,10
Moulinex #	141,80	139,30	- 1,76	+ 28,95
Nord-Est	124,30	121	- 2,65	- 6,27
Nordon (Ny)	400	—	—	+ 8,59
NRJ #	761	779	+ 2,36	+ 18,38
Olipar	67	—	—	+ 18,98
Paribas	426,50	440	+ 3,16	+ 35,59
Pathe	1138	1123	- 1,31	+ 10,16
Pechiney	231,80	229,50	- 0,99	+ 5,56
Pernod-Ricard	300	301,30	+ 0,43	+ 4,98
Peugeot	667	685	+ 2,69	+ 17,29
Pinault-Print.Red	3030	3099	+ 2,28	+ 58,09
Plastic Omn.(Ly)	628	628	—	+ 18,67
Primagaz	490,80	490	- 0,16	+ 19,80
Promodes	2170	2205	+ 1,61	+ 50,51
Publicis #	501	486	- 2,99	+ 7,52
Remy Cointreau	93,90	94,20	+ 0,31	+ 35,97
Renault	165,30	170	+ 2,84	+ 58,45
Rexel	1747	1762	+ 0,85	+ 11,97
Rhone Poulenc A	265,40	266,70	+ 0,48	+ 50,76
Rochette (La)	25	26	+ 4	+ 0,58
Rue Imperiale(Ly)	5180	5200	+ 0,38	+ 3,56
Sade (Ny)	191	192	+ 0,52	+ 0,53
Sagem SA	2659	2640	- 0,71	+ 15,65
Saint-Gobain	802	813	+ 1,37	+ 18,76
Salomon (Ly)	515	515	—	+ 15,73
Salvepar (Ny)	440	441	+ 0,22	+ 10,19
Sanofi	591	592	+ 0,16	+ 14,22
Sat	1636	1670	+ 2,07	+ 8,09
Saupiquet (Ns)	555	549	- 1,08	+ 24,79
Schneider SA	316	326,80	+ 3,41	+ 36,22
SCOR	253,90	257	+ 1,22	+ 40,82
S.E.B.	770	772	+ 0,25	+ 24,89
Sefimeg CA	329,90	326,20	- 1,12	+ 13,24
SEITA	209,90	207,30	- 1,23	+ 0,32
Selectibanque	66,60	66,60	—	- 8,76
SFIM	1030	1050	+ 1,94	+ 3,94
SGE	143,60	144	+ 0,27	+ 28,57
Sidel	335,70	347,40	+ 3,48	+ 2,68
Silic CA	785	788	+ 0,38	+ 6,05
Simco	420	416,80	- 0,33	+ 8,58
S.I.T.A.	1013	1025	+ 1,18	+ 8,81
Skis Rossignol	100,40	105,40	+ 4,98	- 26,65
Societe Generale	776	784	+ 1,03	+ 39,75
Sodexho Alliance	3147	3230	+ 2,63	+ 17,69
Sommer-Allibert	189,80	188,50	- 0,68	+ 21,61
Sophia	228	229	+ 0,43	+ 20,52
Spir Communic. #	359,90	362,90	+ 0,83	+ 26,52
Strafor Facom	364,70	367	+ 0,63	- 4,62
Suez Lyon.des Eaux	635	650	+ 2,36	+ 34,82
Synthelabo	750	757	+ 0,93	+ 34,99
Technip	612	626	+ 2,28	+ 28,54
Thomson-CSF	170,80	169,60	- 0,70	+ 8,72
Total	620	629	+ 1,45	+ 48,85
UIF	408	405	- 0,73	+ 3,36
UIS	204,90	203,10	- 0,87	+ 16,06
Unibail	568	568	—	+ 18,07
Union Assur.Fdal	713	[illegible]	- 1,26	[illegible]
Usinor	92,80	[illegible]	+ 2,04	+ 25,33
Valeo	390,40	[illegible]	+ 0,64	+ 22,78
Vallourec	356,70	[illegible]	+ 2,91	[illegible]
Via Banque	168	166	- 1,19	[illegible]
Worms & Cie	458,50	[illegible]	- 1,19	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1227	[illegible]	- 0,32	+ 22,88
Elf Gabon	1089	[illegible]	- 0,82	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Hol.#	113,10	[illegible]	+ 3,09	[illegible]
Adecco S.A.	1740	[illegible]	—	[illegible]
Adidas AG #	835	[illegible]	- 0,59	[illegible]
American Express	457,90	[illegible]	+ 3,27	[illegible]
Anglo American #	246,50	[illegible]	- 2,31	[illegible]
Amgold #	235	236	+ 0,42	[illegible]
Arjo Wiggins App.	16,90	17	+ 0,59	[illegible]
A.T.T. #	329	[illegible]	+ 0,97	[illegible]
Banco Santander #	178	[illegible]	+ 1,46	[illegible]
Barrick Gold #	96,65	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
B.A.S.F. #	209,90	[illegible]	+ 3,33	[illegible]
Bayer #	218,40	[illegible]	+ 2,10	[illegible]
Cordiant PLC	11,65	[illegible]	- 0,42	[illegible]
Crown Cork ord.#	280	[illegible]	—	[illegible]
Crown Cork PF CV#	260	[illegible]	—	[illegible]
Daimler Benz #	420	[illegible]	+ 2,38	[illegible]
De Beers #	121,50	[illegible]	+ 3,45	[illegible]
Deutsche Bank #	375,10	[illegible]	+ 2,63	[illegible]
Dresdner Bank	231,50	[illegible]	+ 2,50	[illegible]
Driefontein #	40,10	[illegible]		[illegible]
Du Pont Nemours #	360	[illegible]	- 0,13	[illegible]
Eastman Kodak #	356,10	[illegible]	+ 1,23	[illegible]
East Rand #	1,33	[illegible]	+ 0,75	[illegible]
Echo Bay Mines #	14,40	[illegible]	- 9,02	[illegible]
Electrolux #	458,60	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
Ericsson #	244,30	[illegible]	+ 1,71	[illegible]
Ford Motor #	254	[illegible]	+ 1,14	[illegible]
Freegold #	24	[illegible]	- 5	[illegible]
Gencor act.regr.	9,20	[illegible]	- 2,17	[illegible]
General Elect. #	436,60	[illegible]	+ 0,61	[illegible]
General Motors #	354,10	[illegible]	+ 2,79	[illegible]
Gle Belgique #	558	[illegible]	- 0,53	[illegible]
Grd Metropolitan	53,45	[illegible]	- 0,18	[illegible]
Guinness Plc #	51,60	[illegible]	+ 4,65	[illegible]
Hanson PLC reg.	28,70	[illegible]	+ 4,35	[illegible]
Harmony Gold #	14,65	[illegible]	- 1,70	[illegible]
Hitachi #	42,50	[illegible]	+ 1,29	[illegible]
Hoechst #	210,90	213,20	+ 1,09	- 12,55
I.B.M #	647	652	+ 0,77	+ 65
I.C.I #	84,90	88	+ 3,65	+ 37,50
Ito Yokado #	265,40	267,30	+ 0,71	+ 15,76
Kingfisher plc #	78,70	79,30	+ 0,76	+ 42,88
Matsushita #	91,85	93,80	+ 2,12	+ 12,26
Mc Donald's #	289	289	—	+ 20,92
Merck and Co #	557	564	+ 1,25	+ 33,64
Mitsubishi Corp.#	45,50	46	+ 1,09	- 12,87
Mobil Corporat.#	423	429,20	+ 1,46	+ 33,08
Morgan J.P. #	673	678	+ 0,74	+ 29,63
Nestle SA Nom. #	8680	8820	+ 1,61	+ 58,34
Nipp. MeatPacker #	75,80	77	+ 1,58	+ 18,46
Nokia A	478	491,10	+ 2,74	+ 63,15
Norsk Hydro #	302,50	303,10	+ 0,19	+ 8,67
Petrofina #	2220	2313	+ 4,18	+ 40,60
Philip Morris #	257,30	258,60	+ 0,50	+ 28,78
Philips N.V #	393,60	404,10	+ 2,66	+ 93,34
Placer Dome Inc #	72,15	72,30	+ 0,20	- 39,29
Procter Gamble #	458,20	451	- 1,57	+ 57,14
Quilvest	295	309	+ 4,74	+ 7,47
Randfontein #	7,90	7,85	- 0,63	- 70,92
Rio Tinto PLC #	70,65	71,25	+ 0,84	- 12,25
Royal Dutch #	308	313	+ 1,62	+ 39,86
Sega Enterprises	129,10	134,10	+ 3,87	- 38,87
Saint-Helena #	18,25	17	- 6,84	- 43,33
Schlumberger #	490	487,60	- 0,48	+ 82,25
SGS Thomson Micro.	416,30	429,20	+ 3,09	+ 16,94
Shell Transport #	41,30	40,65	- 1,57	+ 32,66
Siemens #	350	360	+ 2,85	+ 49,43
Sony Corp. #	496,90	512	+ 3,03	+ 50,58
Sumitomo Bank #	74	73,50	- 0,67	+ 1,37
T.D.K #	475	492,80	+ 3,74	+ 44,94
Telefonica #	168,40	173,30	+ 2,90	+ 41,46
Toshiba #	26	26,50	+ 1,92	- 17,05
Unilever act.Div.#	343,10	345,70	+ 0,75	+ 51,78
United Technol. #	434,30	446,90	+ 2,90	+ 25,88
Vaal Reefs #	205,10	197	- 3,94	- 41,88
Volkswagen A.G #	3360	3476	+ 3,45	+ 66,18
Volvo (act.B) #	156	165	+ 5,76	+ 62,20
Western Deep #	98,70	93	- 5,77	- 41,87
Yamanouchi #	141	145	+ 2,83	+ 38,09
Zambia Copper	14	13,75	- 1,78	+ 125,40

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection **Cours relevés à 12 h 30**
LUNDI 1er DÉCEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	115,75	0,740
CEPME 9% 89-99 CA#	107,42	2,638
CEPME 9% 92-06 TSR	122,40	4,044
CFD 9,7% 90-03 CB	120,35	8,026 †
CFD 8,6% 92-05 CB	118,60	6,998
CFF 10% 88-98 CA#	104,41	1,178
CFF 10,25%90-01CB#	114,40	7,414
CLF 8,9% 88-00 CA#	109,25	4,639 o
CLF 9%88-93/98 CA#	100,79	7,545 ↓
CNA 9% 4/92-07	123,07	5,277
CRH 8,6% 92/94-03	115,80	3,729 o
CRH 8,5% 10/87-88#	104,81	6,381
EDF 8,6% 88-89 CA#	107,74	6,880
EDF 8,6% 92-04 #	116,97	5,631
Finansder 9%91-06#	123,18	0,192
Finansd.8,6%92-02#	113,17	7,328
Floral9,75% 90-99#	107,90	3,553 o
OAT 88-98 TME CA#	100	4,283 o
OAT 9/85-98 TRA	100,05	0,824
OAT 9,50%88-98 CA#	103,04	4,216 †
OAT TMB 87/99 CA#	99,92	2,873 o
OAT 8,125% 89-99 #	105,41	4,296 †
OAT 8,50%90/00 CA#	108,58	5,845 ↓
OAT 85/00 TRA CA#	—	1,242 d
OAT 10%5/85-00 CA#	112,51	5,233 o
OAT 89-01 TME CA#	101,10	4,208 o
OAT 10% 90-01 ecu	114,60	7,699
OAT 7,5%7/86-01CA#	108,66	2,712 d
OAT 8,5% 91-02 ecu	112	6,148
OAT 8,5% 87-02 CA#	115,28	0,210
OAT 8,50% 89-19 #	131,45	0,932 d
OAT 8,50%92-23 CA#	132,93	5,193 o
SNCF 8,8% 87-94CA	104,71	7,353 o
Suez Lyon.Eaux 90	971	—

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	50	47,50
Baccarat (Ny)	540	540
Bains C.Monaco ♦	525	525
Bque Transatlant.	184	180
B.N.P.Intercont.	819	815
Bidermann Intl. ♦	110	110
B T P (la cie) ♦	7,60	7,60
Centenaire Blanzy	351,90	350
Champex (Ny)	22,30	25,75
CIC Un.Euro.CIP	425	426
C.I.T.R.A.M. (B) ♦	2265	2265
Generali Fce Assur	1251	1250
Continental Ass.Ly	528	528
Darblay ♦	545	545
Didot Bottin	773	758
Eaux Bassin Vichy ♦	2761	2761
Ecia	919	912
Ent.Mag. Paris ♦	1208	1208
Fichet Bauche ♦	38	38
Fidel	32,80	33
Finalens ♦	257,50	257,50
F.I.P.P. ♦	338	338
Fonciere (Cie)	585	585
Fonc. Lyonnaise #	700	704
Foncina #	503	500
Francarep	280	[illegible]
France S.A ♦	1120	1120
From. Paul-Renard ♦	1350	1350
Gevelot	1130	[illegible]
G.T.I (Transport)	174,90	170
Immobail	146	146
Immobanque	601	[illegible]
Locamion (Ly) ♦	401,20	401,20
Lucia	50,50	50,50
Monoprix	300	300
Metal Deploye ♦	331	331
Mors	4,25	4,40
Navigation (Nle)	135,10	135,10
Optorg ♦	350	350
Paluel-Marmont ♦	365	365
Exa.Clairefont(Ny)	800	800
Parfinance	250	243
Paris Orleans	260,10	265
Promodes (CI)	1695	1750
PSB Industries Ly	510	505
Rougier #	320	320
Saga ♦	152	152
S.I.P.H. ♦	299,10	299,10
Sofragi	4580	4620
Taittinger	3012	3120
Tour Eiffel ♦	290	290
Vicat	500	500
Caves Roquefort ♦	1850	1850
Elyo	322	329,80
Finaxa	350	351
Gaillard (M)	1522	1535
Givaudan-Lavirotte ♦	1290	1290
Grd Bazar Lyon(Ly) ♦	158	158
Gd Moul.Strasbourg ♦	1761	1761
Hotel Lutetia	412	419,80
Hotels Deauville	555	526
Immeubl.Lyon (Ly) ♦	521	521
L.Bouillet (Ly)	300	302

(Publicité)

Templeton
Never follow the crowd

Gestion de fonds internationaux
Voir plus loin.

• Internationalisation
• Diversification des placements
• Investissement à long terme

Templeton France S.A. Maison de Titres - 16, av. George V - 75008 Paris
Tél.: (33) 01 40 73 86 00 - Fax: (33) 01 40 73 86 10

SECOND MARCHÉ

Une sélection **Cours relevés à 12 h 30**
LUNDI 1er DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ♦	36	36
AFE #	505	506
Aigle #	315	315
Albert S.A (Ns) ♦	152	152
Altran Techno. #	1690	1695
Arkopharma#	302	299
Montaignes P.Gest. ♦	2000	2000
Assystem #	206	202
Bque Picardie (Li) ♦	708	708
Bque Tarneaud(B)#	314,90	315
Bque Vernes	178,50	178
Beneteau #	936	935
B I M P ♦	105	105
Boiron#(Ly)	311,40	312,50
Boisset (Ly) # ♦	350	350
But S.A.	280	266,20
Cardif SA	911	950
C.E.E #	69	69
CFPI # ♦	390	390
Change Bourse (M)	228	228
CNIM CA#	170,50	172
Codetour	364	366
Comp.Euro.Tele-CET	233	237,10
Conflandey #	293,10	293
C.A. Hte Normandie	316,90	308
C.A. Paris IDF	717	710
C.A.Ille & Vilaine	299,50	299
C.A.Loire Atl.Ns #	268	270
C.A.Pas de Calais	543	543
C.A.du Nord (Li)	505	500
C.A. Oise CCI	322	323
C.A. Somme CCI	309	305
C.A.Toulouse (B)	410	409
Devanlay	595	595
Devernois (Ly)	580	580
Ducros Serv.Rapide ♦	53	53
Emin-Leydier (Ly)#	391	390
Europ.Extinc.(Ly)#	386	392
Expand s.a	575	590
Factorem	659	659
Faiveley #	192	192,50
Finacor	55	56,55
Fininfo	700	719
Fructivie	625	625
Gautier France #	250,90	250,90
Gel 2000	51	51
GEODIS #	314	320
GFI Industries #	980	1000
Girodet (Ly) # ●	27	27
GLM S.A.	210	209,90
Grandoptic.Photo #	1023	1040
Gpe Guillin # Ly	218,80	218,80
Kindy #	162	164
Guerbet	210	206
Hermes internat.1#	417,20	418,90
Hurel Dubois ♦	680	680
ICBT Groupe #	179	183,10
I.C.C.	139	145,90
ICOM Informatique	481,10	488,10
Idianova	70	70
Int. Computer #	47,85	50
IPBM ♦	64	64
M6-Metropole TV	576	575
Manitou #	715	705
Manutan	432	445
Marie Brizard #	498	499,80
Maxi-Livres/Profr#	37,90	32,10
Mecelec (Ly)	54,55	55
MGI Coutier #	259,50	255
Monneret Jouet Ly#	168	162
Naf-Naf #	67	67
Norbert Dentres.#	605	600
NSC Groupe Ny	805	[illegible]
Onet #	881	[illegible]
Paul Predault #	119,50	[illegible]
P.C.W. 19	—	[illegible]
Petit Boy #	80	[illegible]
Phyto-Lierac #	216	[illegible]
Pochet	600	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	207	[illegible]
Radiall #	622	[illegible]
Robertet #	1085	[illegible]
Rouleau-Guichard	235	[illegible]
Securidev #	97	[illegible]
Smoby (Ly)#	535	[illegible]
Sofco (Ly) ♦	7,80	7,80
Sofibus ♦	370	370
Sogeparc (Fin)	379	[illegible]
Sopra #	603	[illegible]
Steph.Kelian #	60,20	[illegible]
Sylea	532	530
Teisseire-France	160,30	[illegible]
TF1	521	[illegible]
Thermador Hol. #	295	[illegible]
Trouvay Cauvin #	94,95	[illegible]
Unilog	770	[illegible]
Union Fin.France	570	[illegible]
Viel et Cie #	152	[illegible]
Vilmorin et Cie #	474	[illegible]
Virbac	416	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. **Cours relevés à 12 h 30**
LUNDI 1er DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	20,50	[illegible]
Belvedere	626	[illegible]
BVRP	209	210
Coil	146	[illegible]
Electronique D2	710	[illegible]
FDM Pharma n.	201,40	[illegible]
Genset ♦	391	391
Guyanor action B ♦	7,95	7,95
High Co. ♦	173,50	173,50
Infonie	74	[illegible]
Joliez-Regol ♦	73,50	[illegible]
Mille Amis	44,95	[illegible]
Naturex	69	[illegible]
Olitec	580	[illegible]
Picogiga ♦	178	178
Proxidis	16,60	[illegible]
R21 Santé	400	400
Stelax	7,65	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. **Cours relevés à 12 h 30**
LUNDI 1er DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI. ♦	760	760
Crédit Gén.Ind. ♦	9,50	9,50
Générale Occidentale ♦	178	178
Sté lecteurs du Monde ♦	135	135
Via Crédit (Banque) ♦	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ♦ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 28 novembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	141,74	134,93
Agipi Actions (Axa)	118,98	113,31
BANQUES POPULAIRES		
Valorg ◇	2463,28	2426,28
BNP — 3615 BNP		
Natio Court Terme	14365	14365
Natio Epargne	2236,15	2214,81
Natio Oblig. M.T. C/D	864,08	855,52
Natio Ep. Croissance	3257,83	3193,95
Natio Ep. Patrimoine	139,39	136,66
Natio Epargne Retraite	160,43	157,28
Natio Epargne Trésor	11348,27	11325,62
Natio Euro Valeurs	1039,65	1019,26
Natio Euro Oblig.	1029,41	1019,22
Natio Euro Opport.	1045,78	1025,27
Natio Inter	1101,55	1079,95
Natio Opportunités	186,76	183,10
Natio Revenus	1107,64	1096,67
Natio Sécurité	11288,35	11288,35
Natio Valeurs	1362,95	1336,23
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	93511,81	93511,81
Oblig. ttes caté.	276,47	272,38
CDC-GESTION — Groupe Caisse des dépôts		
Livret Bourse Inv. D PEA ♦	852,23	827,41
Nord Sud Dévelop. C ♦	2582,35	2577,18
Nord Sud Dévelop. D ♦	2440,03	2435,16
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C ◇	315,83	309,64
Patrimoine Retraite D ◇	306,28	300,27
Sicav Associations C ♦	2444,53	2444,53
CDC TRESOR		
Fonsicav C ◇	19893,68	19893,68
Mutual. dépôts Sicav C ◇	19480,28	19468,82
CAISSE D'EPARGNE		
Écur. Act. Futur D PEA ◇	284,58	279
Écur. Capitalisation C ◇	256,71	256,71
Écur. Expansion C ◇	83973,35	83973,35
Écur. Géovaleurs C ◇	3579,39	3509,21
Écur. Investis. D PEA ◇	226,97	222,52
Écur. Monépremière ◇	11464,28	11464,28
Écur. Monétaire C ◇	13165,90	13165,90
Écur. Monetaire D ◇	12203,39	12203,39
Écur. Trésorerie C ◇	323,17	323,17
Écur. Trésorerie D ◇	310,62	310,62
Écur. Trimestriel D ◇	2020,24	2020,24
Éparcourt-Sicav D ◇	194,63	194,63
Géoptim C ◇	13048,11	12859,26
Géoptim D ◇	11985,21	11808,09
Horizon C ◇	2279,22	2234,58
Prévoyance Ecur. D ◇	105,89	105,89
Sensipremière C ◇	13579,72	13545,86
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C ◇	12165,57	12141,29
Écur. Sécuripremière C ◇	12133,13	12121,01
CNCA — INDOCAM		
Amplia ◇	121066,67	121066,67
Atout Amérique	192,55	187,85
Atout Asie	88,75	86,59
Atout France Monde	214,41	209,18
Atout France Europe	852,90	832,10
Atout Futur C	809,04	789,31
Atout Futur D	761,62	743,04
Coexis	1971,90	1938,94
Dieze	2198,84	2162,06
Elicash ◇	961432,88	961432,88
Eurodyn	2650,66	2586,01
Indicia ♦	1719,60	1677,34
Moné.JC ◇	12076,51	12076,51
Moné.JD ◇	11692,60	11692,60
Oblifutur C	557,75	548,43
Oblifutur D	534,44	525,51
Oraction	1395,97	1361,92
Revenu-Vert	1191,41	1171,49
Sévéa ♦	117,36	114,50
Synthésis	18558,49	18230,34
Uni Association ◇	121,93	121,93
Uni Foncier	1419,31	1384,69
Uni Garantie C	1918,45	1886,38
Uni Garantie D	1467,31	1442,78
Uni Régions	1617,51	1578,06
Univar C ◇	312,98	312,98
Univar D ◇	299,95	299,95
Univers Actions	247,41	241,38
Univers-Obligations	252,46	248,24
CIC BANQUES		
Francic	145,76	[illegible]
Francic Pierre	138,91	[illegible]
Europe Régions	229,08	[illegible]
CIC PARIS		
Associc ◇	1133,19	[illegible]
Cicamonde	1553,01	[illegible]
Converticic	399,66	[illegible]
Ecocic	1706,47	[illegible]
Mensuelcic	10073,77	[illegible]
Oblicic Mondial	3974,09	[illegible]
Oblicic Régions	1194,39	[illegible]
Rentacic	163,01	[illegible]
CRÉDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarité	1395,39	[illegible]
Lion 20000 C	17330,42	[illegible]
Lion 20000 D	16214,15	16214,15
Lion Associations C	11150,33	11150,33
Lion Associations D	11150,33	11150,33
Lion Court Terme C	26721,46	26721,46
Lion Court Terme D	24229,34	24229,34
Lion Plus C	1591,29	[illegible]
Lion Plus D	1517,94	[illegible]
Lion Trésor	2484,79	[illegible]
Oblilion	2200,96	[illegible]
Sicav 5000	724,94	[illegible]
Slivafrance	1218,63	[illegible]
Slivam	587,79	[illegible]
Slivarente	248,76	[illegible]
Slivinter ♦	810,79	[illegible]
Trilion	5153,26	[illegible]
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizes	2385,60	[illegible]
CM Option Dynamique	133,86	[illegible]
CM Option Equilibre	265,80	[illegible]
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	155,78	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	928,86	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. C	143,05	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	23183,14	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1680,16	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1898,07	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1100,03	[illegible]
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	102,66	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	565,72	[illegible]
Saint-Honoré Capital	20185,73	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	722,78	[illegible]
St-Honoré Pacifique	665,58	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux ◇	1849,77	1849,77
Stratégie Actions	1143,40	[illegible]
Stratégie Rendement	2010,30	[illegible]
[illegible]		
Amplitude Amérique C ◇	116,87	[illegible]
Amplitude Europe C ◇	168,68	[illegible]
Amplitude Europe D ◇	165,86	[illegible]
Amplitude Monde C ◇	1024,21	[illegible]
Amplitude Monde D ◇	977,10	[illegible]
Amplitude Pacifique C ◇	93,25	[illegible]
Elanciel D PEA ◇	184,42	[illegible]
Émergence Poste D PEA ◇	151,01	[illegible]
Géobilys C ◇	680,05	[illegible]
Géobilys D ◇	643,42	[illegible]
Kaléis Dynamisme C ◇	1101,80	[illegible]
Kaléis Equilibre C ◇	1074,96	[illegible]
Kaléis Sérénité C ◇	1043,96	[illegible]
Latitude C ◇	150,05	150,05
Latitude D ◇	136,71	136,71
Oblitys D ◇	628,52	[illegible]
Plénitude D PEA ◇	205,50	[illegible]
Poste Gestion C ◇	15041,48	[illegible]
Revenus Trimestr. D ◇	5195,33	[illegible]
Solstice D ◇	2361,44	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	38401	[illegible]
Actimonétaire D	30423,61	30423,61
Cadence 1 D	1061,91	[illegible]
Cadence 2 D	1050,92	[illegible]
Cadence 3 D	1052,87	[illegible]
Capimonétaire C	415,03	[illegible]
Capimonétaire D	374,48	[illegible]
Sogeoblig C/D	9353,17	[illegible]
Interoblig C	7558,60	[illegible]
Intersélection France D	730,31	[illegible]
S.G. France opport. C	2063,47	[illegible]
S.G. France opport. D	1969,84	[illegible]
Sogenfrance C	1926,26	[illegible]
Sogenfrance D	1760,69	[illegible]
Sogepargne D	298,95	[illegible]
Soginter C	2455,80	[illegible]
Fonds communs de placements		
Favor D ♦	1413,50	[illegible]
Sogeliance D ♦	1705,81	[illegible]
Sogenfrance Tempo D ♦	231,33	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ♦ cours précédent.

SPORTS Une semaine après la défaite du XV de France (52-10) face à l'Afrique du Sud, la Fédération française de rugby (FFR) a décidé, samedi 29 novembre à Agen, de certaines réformes afin de permettre aux tricolores de *« figurer au premier rang des nations »*. ● LE PRÉSIDENT de la FFR, Bernard Lapasset, annonce le resserrement de la saison sur trois mois, l'impossibilité pour un international de disputer plus de trente-six matches par saison et le projet de participer à toute nouvelle compétition incluant les pays de l'hémisphère sud. ● LA REPRISE du championnat de France a déçu, Brive, champion d'Europe en titre, étant battu à domicile par Colomiers (30-35). ● LES TOURNÉES sud-africaine et néo-zélandaise au Royaume-Uni ont vu, samedi, la victoire des Springboks sur les Anglais (29-11) et celle des All Blacks sur les Gallois (42-7).

Face au défi de l'hémisphère Sud, le rugby français prépare sa réforme

Dans un entretien au « Monde », le président de la Fédération française de rugby (FFR), Bernard Lapasset, détaille les mesures qu'il a décidé de prendre pour aider le rugby français à retrouver sa place au plus haut niveau international après la déroute face à l'Afrique du Sud

« La défaite historique contre l'Afrique du Sud reflète-t-elle, selon vous, l'état du rugby français ? Est-elle significative du retard *pris sur le rugby des* nations de l'hémisphère Sud ?

– C'est une déroute. Prendre cinquante-deux points à Paris, c'est quelque chose d'extraordinaire dans l'histoire du rugby français. Mais ce score ne traduit pas l'écart qui existe entre les deux rugbys : il traduit une prestation de l'équipe de France qui n'a pas été à la hauteur des engagements. Il y a une faiblesse générale d'agressivité défensive. C'est un secteur-clé du rugby moderne et, à cette absence d'agressivité, il faut ajouter le manque d'efficacité et de concentration.

– Etes-vous satisfait de la préparation de l'équipe de France ?

– L'équipe de France n'est pas faite pour être un lieu d'innovation. Elle est là pour apporter une plus grande maîtrise du jeu et montrer la valeur du rugby français. On ne peut pas être entraîneur de l'équipe nationale si l'on n'est pas porteur d'un message commun à tous les autres entraîneurs. Pierre Villepreux, l'adjoint de Jean-Claude Skrela à la tête de l'équipe de France, a lui-même reconnu que l'équipe de France ne peut pas être un laboratoire d'expérimentation. C'est trop risqué.

– S'agit-il d'un mea culpa de la part des entraîneurs ?

– Un petit peu. C'est une manière de dire : "Nous avons peut-être été trop ambitieux ou trop rapides dans nos façons de faire." Entre le théoricien et l'entraîneur, les exigences ne sont pas toujours les mêmes. Il faut que les entraîneurs remettent en cause *la façon dont ils préparent* l'équipe de France en retrouvant de façon très pragmatique un certain nombre de règles qui permettent de conduire ce jeu, et pas seulement en expérimentant de nouvelles approches. Il faut être ambitieux mais pragmatique. Nous avons renforcé Jean-Claude Skrela dans son rôle de patron, et nous avons demandé au staff technique de prendre en compte la responsabilité de chacun : l'entraîneur entraîne, le conseiller technique joue son rôle de spécialiste, et le président du comité de sélection décide de la sélection.

– Aurez-vous l'occasion de rencontrer les nations du Sud avant la prochaine Coupe du monde, en 1999 ?

– Nous avons déjà engagé des négociations avec l'Afrique du Sud, la Nouvelle-Zélande et l'Australie pour voir si l'on ne pourrait pas inclure une halte ou deux lors de notre tournée en Argentine et aux îles Fidji, en 1998.



BERNARD LAPASSET

– Comment combler le décalage entre le rugby du Nord et celui du Sud ?

– Le rugby français doit être maintenu au premier rang des nations. Nous continuerons bien évidemment à jouer le Tournoi des cinq nations, mais la France s'engagera également dans toute nouvelle compétition qui pourra être proposée par l'hémisphère Sud, de façon à étendre son champ d'évolution vers des formes de jeu que nous n'avons pas l'habitude de rencontrer.

– L'International Board doit examiner en janvier un projet de tournoi annuel réunissant des pays des deux hémisphères. Etes-vous prêt à accepter les conséquences d'une telle décision ?

– Tout le problème est de savoir si cette compétition sera rattachée à la Fédération internationale ou si c'est un groupe privé qui en sera le véritable patron. Pour ma part, je me battrai pour que la Fédération internationale soit partie prenante dans l'organisation de ce tournoi, s'il voit le jour. Si ce n'est pas le cas, on verra quels engagements on pourra prendre avec les partenaires privés. Mais c'est une nécessité que de participer à une telle compétition.

– Vous envisagez également un calendrier resserré...

– Si nous créons une nouvelle compétition, nous allons demander un effort complémentaire aux internationaux. *Or on ne peut pas* les laisser dériver vers une évolution non encadrée : il faut d'abord penser à leur santé. On a pu constater que le rugby était encore épargné par les histoires de dopage. Avec l'augmentation du nombre de rencontres de haut niveau, c'est évident que nous prenons des risques de plus en plus importants.

» Le bureau fédéral a donc décidé de réglementer la saison des internationaux en limitant à trente-six par an leur nombre de matchs, et de leur donner trois mois de récupération. Pour les joueurs concernés, cela donnera une saison découpée en trois mois avec l'équipe de France, six mois avec leurs clubs et trois mois de récupération.

> Une centaine de joueurs peuvent être professionnels en France. Il y en a 677, c'est une aberration

» Avec les moins de vingt et un ans des cinq centres Elite, nous allons organiser des compétitions libres de tout enjeu, sans montées ni descentes. Il s'agira de compétitions provinciales, à fort caractère régional, mais qui pourront servir de base pour de futures compétitions.

– Quel est votre calendrier idéal ?

– Le rythme sera conditionné par les calendriers internationaux : ils détermineront la forme de la récupération et des compétitions. Pour ma part, je suis favorable à un resserrement du Tournoi des cinq nations sur cinq semaines et à un schéma identique pour un éventuel tournoi avec l'hémisphère Sud. Il resterait à négocier avec les clubs de façon à organiser le championnat de France en fonction des plages de repos des internationaux.

– Quel bilan tirez-vous après deux ans de professionnalisme *dans le rugby français* ?

– Il faut faire très attention. On ne peut pas laisser croire aux miracles. Une centaine de joueurs peuvent être professionnels en France. Il y en a actuellement 677, c'est une aberration. On ne peut pas laisser croire que, dans un monde professionnel, tout le monde aura sa place. Cela n'a pas de sens.

» Les faits sont têtus, les chiffres sont têtus. Le football français compte environ 1 200 professionnels pour 2,5 millions de licenciés ; le rugby a 677 joueurs sous contrat pour 250 000 licenciés. On ne peut pas faire fi des données économiques de notre sport. C'est une élite raisonnable qu'il faut bâtir. »

Propos recueillis par Eric Collier

Retour amer de Philippe Benetton au championnat de France

AGEN
de notre envoyé spécial

Le championnat de France de rugby a repris, samedi 29 novembre, après trois mois d'interruption pendant lesquels les rugbymen français se sont consacrés aux coupes d'Europe et aux rencontres internationales. Pour cette quatrième journée du championnat de France, le Sporting Union agenais (SUA), *invaincu en conférence européenne*, mais très mal parti en championnat, recevait ses voisins de Bègles-Bordeaux. Pour les trois internationaux agenais, Philippe Benetton, Abdelatif Benazzi et Marc Dal Maso, ce devait être l'occasion de retrouver un peu de motivation et d'oublier l'immense *déception née de la débâcle du XV de France devant* l'Afrique du Sud, une semaine plus tôt au Parc des Princes.

Disputée sur un terrain détrempé, la rencontre s'est résumée à une caricature de ce jeu étriqué que l'encadrement de l'équipe de France, présent dans les tribunes du stade Armandie, voudrait voir disparaître : attaques sans entrain ni inventivité, ballons échappés, coups de pied hasardeux, petites chamailleries et vraies bagarres dans les regroupements. Bilan : deux joueurs temporairement expulsés et victoire finale (9-3) pour Bègles-Bordeaux. Dans son vestiaire, Philippe Benetton, un des rares Français à avoir su se mettre en évidence face aux Sud-Africains, est resté un long moment prostré sur son banc, la main repliée sur le front à la manière du *Penseur.*

« Ce soir, on a eu la démonstration vivante des travers du championnat, explique-t-il. *On est dans l'à-peu-près et on finit en bagarre, c'est pas très joli. Il faut vite évoluer, mettre en place une politique sportive qui améliore les conditions de jeu. Ce jeu-là, on ne le pratique qu'en championnat de France. Il y a un fossé énorme avec le niveau supérieur. C'est du jeu, du spectacle que les gens demandent. Si nous n'arrivons pas à relever ce défi, non seulement nous, joueurs, nous n'allons pas prendre de plaisir, mais les spectateurs vont quitter les tribunes. »* De fait, les supporteurs du SUA ont sifflé leur équipe.

Pendant l'après-midi précédant ces tristes retrouvailles, Philippe Benetton avait suivi à la télévision la démonstration (29-11) des Springboks face aux Anglais : *« Ils n'ont jamais fermé le jeu. Il y avait quinze guerriers, comme la semaine dernière. » « Les Sud-Africains ont tiré la sonnette d'alarme pour le rugby français,* reprend le troisième ligne agenais, qui, à vingt-neuf ans, n'a pas voulu passer professionnel. *Il faut avant tout avoir une politique sportive pour améliorer ce championnat. Penchons-nous sur l'aspect sportif avant d'examiner l'aspect financier. »*

E. C.

TEMPSPORT

Plaquage de Philippe Benetton lors du deuxième test-match de la saison 1996-1997, entre la France et l'Afrique du Sud.

Priorité à l'équipe de France

La réunion organisée samedi 29 novembre à Agen a rassemblé les membres du bureau fédéral de la Fédération française de rugby, des représentants des anciens joueurs internationaux et l'encadrement de l'équipe de France, Jean-Claude Skrela, Pierre Villepreux et Jo Maso. Les joueurs français n'étaient pas représentés lors de cette réunion impromptue. Les dirigeants français ont adopté une série de mesures destinées à aider le rugby français à *« figurer au premier rang des nations »*.

● **Jean-Claude Skrela,** l'entraîneur du XV de France, est désormais le seul responsable du terrain ; Pierre Villepreux, l'entraîneur adjoint, est responsable de la partie technique.

● **L'équipe de France** participera à toute nouvelle compétition incluant les pays de l'hémisphère Sud *« pouvant être proposée dans l'année ou les années à venir »*. Le Tournoi des cinq nations est fixé jusqu'à la Coupe du monde de 1999.

● **La priorité** doit être donnée à l'équipe de France. Elle disputera douze matches par an, regroupés en trois mois. Les tournées seront redéfinies de manière à ne plus effectuer que des test-matchs. Les internationaux bénéficieront d'une période de trois mois de récupération.

● **Afin de réglementer** le rythme de participation des joueurs internationaux, une licence à points sera instaurée : elle limite à trente-six le nombre de matchs que pourront disputer les joueurs chaque année. Cette mesure sera élaborée en concertation avec les clubs, lors d'une réunion prévue mercredi 3 décembre à Béziers.

● **La Charte** des internationaux – le contrat trimestriel liant dix de ces joueurs à la Fédération – sera revue ; les compteurs seront remis à zéro avant le Tournoi des cinq nations.

● **Quatre sélections régionales** de joueurs de moins de vingt et un ans vont être amenées à disputer des rencontres entre elles et à participer à des tournées, afin de créer une catégorie Espoirs. Ces jeunes joueurs pourront bénéficier d'un statut *« professionnel ou proche des professionnels »*.

Le champion d'Europe Brive dominé à domicile

Champion d'Europe en titre et demi-finaliste de la Coupe d'Europe 1997-1998, Brive (poule 1) a été battu à domicile pour la première fois de la saison par Colomiers (30-35), lors de la quatrième journée du championnat de France, disputée samedi 29 et dimanche 30 novembre. Les deux autres demi-finalistes français ont connu une journée paisible : Pau (poule 2) s'est imposé à Montpellier (15-3) et Toulouse (poule 1) a battu Nice (38-17). Hormis Colomiers et Pau, trois autres équipes se sont imposées à l'extérieur : Béziers (poule 1) à Dax (24-19), Bègles-Bordeaux (poule 2) à Agen (9-3) et Castres (poule 2) à Toulon (13-6).

Le carton de la journée est à mettre à l'actif du Stade français (poule 2), invaincu en championnat, comme Toulouse, qui a écrasé Grenoble (77-3). Le buteur italo-argentin Diego Dominguez, auteur de neuf des onze transformations, en a profité pour coiffer la couronne de meilleur réalisateur de la journée (18 points).

Le vent du sud a aussi dévasté le Royaume-Uni

UNE FOIS de plus, le vent du sud a soufflé sur le rugby européen ce week-end et, une fois de plus, l'addition est lourde. Balayé, bafoué, emporté en deux matches joués quasi simultanément devant un *total de 150 000 spectateurs* à Londres, samedi 29 novembre, le rugby de l'hémisphère nord se trouve une nouvelle fois face à sa propre médiocrité. À Twickenham, le XV anglais s'est incliné 29-11 *devant l'Afrique du Sud, tandis* qu'à Wembley, à une vingtaine de kilomètres au nord, les Gallois, obligés de s'expatrier pendant la reconstruction de leur stade à Cardiff, ont perdu 42-7 contre la Nouvelle-Zélande.

Les dégâts sont certes moins importants que ceux constatés à Paris la semaine précédente, mais le constat est toujours le même : les grandes équipes du sud sont désormais loin devant. *« Je ne pense pas que ce soit une question de joueurs,* notait John Hart, l'entraîneur néo-zélandais. *La différence est surtout au niveau de la structure des compétitions dans les deux hémisphères. »* Autrement dit, ceux qui participent au Super-12, voire aux championnats provinciaux néo-zélandais et sud-africains, sont autrement mieux préparés pour le haut niveau que ceux qui évoluent en Europe.

Comme les Français l'ont découvert contre l'Afrique du Sud, le 22 novembre à Paris, les valeurs ancestrales du rugby comme la vaillance et la solidarité ne suffisent plus.

POLYVALENCE DES JOUEURS

Pendant quatre-vingts minutes, les Gallois ont lutté avec courage et bravoure mais, confrontés à la précision, la puissance et le panache d'une équipe comme les Blacks, ils ont vite atteint les limites de leur jeu. *« Nous voulions prendre les Blacks à leur propre jeu,* avouait l'entraîneur Kevin Bowring. *Nous sommes très admiratifs de leur façon de jouer, mais, au bout du compte, nous n'avons pas l'habitude de jouer à une telle intensité. »*

Intensité, dextérité et un sens infaillible du jeu, les Néo-Zélandais ont une nouvelle fois étalé la polyvalence et la classe insolente de chacun de leurs joueurs. L'arrière Christian Cullen, dont les relances fulgurantes ont maintes *fois déchiré la défense, a inscrit* trois des cinq essais – portant son total personnel à vingt et un essais en autant de matches sous le maillot noir. Zinzan Brooke, l'impayable troisième ligne centre, s'est offert le luxe de passer un drop-goal des 35 mètres (son troisième en match international). Mais, dans cette recherche du rugby total, l'apport de son frère cadet est encore plus frappant.

Robin Brooke (1,97 m et 109 kg), deuxième ligne affichant 43 sélections, a non seulement accompli toutes les tâches d'un avant de devoir, mais a su s'improviser, à plusieurs reprises, trois-quarts centre ou demi de mêlée. Il ajuste une passe vissée de 30 mètres, lorsque son demi est coincé dans un regroupement, ou bien, prenant la place de Franck Bunce plaqué au sol, il pivote, fixe deux défenseurs, *feinte une passe*, puis envoie Christian Cullen à l'essai. *« Avant, on nous demandait d'être de simples soutiens aux trois-quarts,* confiait Robin Brooke, dimanche. *Aujourd'hui, on nous demande de jouer comme des trois-quarts. Ça me convient parfaitement. Le rugby comme ça, c'est le pied ! »*

Entre-temps, à *Twickenham*, son alter ego sud-africain, Mark Andrews, (2 m et 115 kg) faisait les mêmes dégâts, marquant un essai collectif remarquable. Les Anglais avaient pourtant maintenu l'illusion pendant une trentaine de minutes face aux Springboks, creusant même un écart surprenant de onze points. Mais, en deuxième mi-temps, les hommes de Lawrence Dallaglio, ayant trouvé leurs limites, ont subi la furia sud-africaine, dont l'essai de Mark Andrews restera le symbole : parti d'une relance des 40 mètres, le mouvement a comporté quatorze passes, dix phases de jeu et au moins 1 min 43 sec de conservation du ballon avant que le deuxième ligne, en position d'ailier, ne marque en coin. Ce fut un moment rare, une des meilleures séquences de jeu jamais *vues sur la scène internationale*, et la preuve que, lorsque l'on pratique le rugby comme ces hommes venus du sud, tout le monde y trouve son compte. Le plaisir, à l'image de leur jeu, est tout simplement intense.

Ian Borthwick

هكذا من الاهل

L'équipe de la République islamique d'Iran obtient sa qualification pour le Mondial 98

Le nouvel entraîneur brésilien a aidé les joueurs à résister aux Australiens

L'Iran est devenu le trente-deuxième et dernier pays officiellement qualifié pour la Coupe du monde 1998 qui doit avoir lieu en France à partir du 10 juin. En obtenant le match nul (2-2) à Melbourne face à l'Australie, après avoir été tenus en échec (1-1) lors du match-aller disputé à Téhéran, les joueurs iraniens entraînés par le Brésilien Valdeir Vieira reviennent en forte sur la scène sportive internationale.

« LE SPORT est une activité futile et condamnable », avait déclaré l'ayatollah Khomeiny lors de son arrivée au pouvoir, en 1979. Le peuple iranien a depuis longtemps mis ce précepte au placard car le football est resté très populaire dans la République islamique. Et samedi 29 novembre, alors que les rues de la capitale étaient envahies par une foule en liesse fêtant la qualification inespérée, le président iranien, Mohamed Khatami, n'a pas tardé à envoyer un message de félicitations à la nation *« pour cette précieuse victoire »*.


FOOTBALL

A des milliers de kilomètres de Téhéran, les joueurs iraniens, désormais entraînés par le Brésilien Valdeir « Badu » Vieira, venaient d'obtenir au Cricket Ground de Melbourne, face aux Australiens de Terry Venables, un résultat (2-2) synonyme de qualification. Pour obtenir ce privilège, les coéquipiers de l'attaquant vedette Khodadad Azizi ont dû disputer la bagatelle de dix-sept rencontres (six matchs au premier tour de la zone Asie, huit au second, un barrage contre le Japon, et enfin deux rencontres face à l'Australie).

Tenus en échec le 22 novembre lors du match-aller face à l'Australie à Téhéran (1-1) devant plus de 120 000 supporteurs, les Iraniens, pourtant menés 2-0 après 47 minutes de jeu, ont réussi à inscrire deux buts. L'Iran, qui avait pratiquement disparu de la scène sportive internationale depuis les Jeux olympiques de Moscou en 1980, se qualifiait ainsi pour la deuxième phase finale de Coupe du monde de son histoire, après celle de 1978 en Argentine.

TERRIBLE PRESSION

Grand pays de football avant la prise du pouvoir par les islamistes (champion d'Asie en 1968, 1972 et 1976, qualifié pour le Mundial argentin en 1978), le football iranien, privé de contacts internationaux, avait ensuite sombré dans l'oubli. Mais dès la fin du conflit avec l'Irak, joueurs et spectateurs ont repris les bonnes habitudes. A l'heure actuelle, cinq internationaux iraniens évoluent à l'étranger : trois en Allemagne, à l'Arminia Bielefeld (Karim Bagheri, Ali Daei, Khodadad Azizi) et deux à Geyland United, un club de Singapour.

Cette qualification pour le Mondial 98 paraît pourtant miraculeuse, tant la sélection iranienne a connu de problèmes depuis quelques mois. Le pouvoir politique dénonce encore régulièrement les débordements dus à la passion du football alors que parallèlement, une terrible pression pèse sur les responsables en charge de la sélection. Trois sélectionneurs ont été remerciés en un laps de temps restreint avant que le Brésilien Valdeir Vieira, 53 ans, ancien responsable de la sélection du Costa-Rica, ne soit nommé à cette fonction le 18 novembre, quelques jours après une défaite honteuse subie face au Qatar.

« En Iran, la passion du football est encore plus forte qu'en Argentine ou au Brésil », déclare le nouveau héros de tout un peuple. Porté en triomphe par ses joueurs sur la pelouse de Melbourne, le nouveau sélectionneur n'a pas tardé à prendre ses marques. Arrivé en Iran depuis peu de temps pour prendre en charge la préparation de l'équipe olympique en vue des Jeux de Sydney, Valdeir Vieira a été contacté par les dirigeants de la fédération qui lui proposèrent le poste de Mohamad Mayeli, sélectionneur « remercié » dès le coup de sifflet final du match Qatar-Iran (2-0) disputé à Doha, le 7 novembre.

Sa mission avait le mérite de la clarté : qualifier l'Iran pour le Mondial 98. Pour y parvenir, il fallait soit battre le Japon en barrage de la zone Asie, soit éliminer l'Australie sur deux matches. Une mission plus que délicate. *« Je n'ai pas eu le temps de réfléchir et j'ai accepté le challenge. Lors des entraînements, j'ai juste pu insister sur l'importance des coups de pied arrêtés... »* Battus 3-2 après prolongations par le Japon le 16 novembre en Malaisie, les Iraniens se sont finalement qualifiés à l'arraché face aux favoris australiens.

Alain Constant

SAC CONCORDE





Le championnat de France de football de D1

Paris-SG-Auxerre	1-0
Bordeaux-Metz	2-2
Châteauroux-Monaco	0-2
Nantes-Marseille	1-0
Lens-Strasbourg	3-2
Lyon-Rennes	3-1
Guingamp-Bastia	0-0
Montpellier-Le Havre	1-1
Toulouse-Cannes	1-0

	Rouges	Jaunes
1. Nantes	0	23
2 Monaco	0	29
3 Marseille	0	31
16. Montpellier	3	39
17 Bastia	4	43
18 Bordeaux	6	38

CLASSEMENT

	Points	J	G	N	P	Diff.	Chgts	Séries
1 Monaco	35	18	11	2	5	+14	▲	GGGGG
2 Metz	35	18	10	5	3	+11	▼	NGNGN
3 Paris-SG	34	18	10	4	4	+14	▲	PPNPG
4 Marseille	33	18	10	3	5	+11	▼	GGGPP
5 Lens	31	18	9	4	5	+5	▲	NGGPG
6 Bordeaux	31	18	8	7	3	+5	▼	NNNPN
7 Bastia	27	18	7	6	5	+6	=	NNNGN
8 Auxerre	26	18	8	2	8	+3	=	NNPGP
9 Lyon	26	18	8	2	8	+1	=	GNGPG
10 Toulouse	23	18	6	5	7	-6	▲	NPPPG
11 Montpellier	22	18	5	7	6	-2	▼	GPNPN
12 Nantes	20	18	5	5	8	-4	▲	GNPPG
13 Guingamp	20	18	5	5	8	-5	▼	PPGNN
14 Strasbourg	18	18	5	6	8	-7	▼	NPNGP
15 Châteauroux	18	18	5	3	10	-12	▼	PGPGP
16 Le Havre	16	18	2	10	6	-5	▲	GNNNN
17 Rennes	16	18	4	4	10	-12	▼	PPPGP
18 Cannes	14	18	4	2	12	-17	=	PGPGP

1 Monaco 31 buts • 2 Paris-SG 30 buts • 3 Auxerre 28 buts.

1 Marseille 14 buts • 2 Bastia 15 buts • 3 Paris-SG 16 buts

1 Ikpeba (Monaco) 12 buts • 2 Guivarc'h (Auxerre), Laslandes (Bordeaux) 10 buts.

19e JOURNÉE : jeudi 4 décembre • Auxerre-Nantes • vendredi 5 décembre • Cannes-Paris-SG • Monaco-Lyon • Rennes-Bordeaux • Metz-Châteauroux • Le Havre-Lens • Strasbourg-Guingamp • dimanche 7 décembre • Bastia-Toulouse • Marseille Montpellier.

Monaco prend la tête du championnat de France de football

L'AS MONACO est irrésistible. En l'emportant 2-0 à Châteauroux, samedi 29 novembre, à l'occasion de la 18e journée du championnat de France, grâce à un doublé signé Victor Ikpeba, sacré meilleur joueur africain de l'année par la Confédération africaine du football (CAF), l'équipe dirigée par Jean Tigana a signé son cinquième succès consécutif en championnat. Ce qui permet au club monégasque, champion en titre, de prendre la tête du classement pour la première fois depuis le début de la saison. *« Il y a un mois, nous étions à dix points du Paris-SG »*, rappelait Ali Benarbia, qui, à l'image de ses coéquipiers, a retrouvé l'efficacité.

La lutte en tête s'annonce serrée puisque le FC Metz, auteur d'un bon match nul (2-2) à Bordeaux grâce à des buts de Robert Pires et Franck Histilloles, garde le contact avec les Monégasques. Derrière le duo de tête, on retrouve le Paris-Saint-Germain qui, dimanche 30 novembre, devant 39 000 spectateurs réunis au Parc des Princes, a éprouvé de grosses difficultés pour venir à bout de l'AJ Auxerre. Il a fallu attendre la dernière minute de jeu pour voir un centre de James Debbah détourné malencontreusement de la tête par le défenseur auxerrois Frédéric Danjou dans son propre but. Vainqueur à Göteborg quelques jours auparavant grâce à un but inscrit à trois minutes de la fin, le PSG semble apprécier les buts tardifs.

L'Olympique de Marseille est en perte de vitesse. Battus à Strasbourg la semaine dernière, les coéquipiers de Laurent Blanc ont encaissé une deuxième défaite consécutive, à Nantes cette fois, sur un but signé Jocelyn Gourvennec. Mais au-delà de la défaite, c'est l'attitude de Fabrizio Ravanelli, visiblement excédé par l'arbitrage, qui inquiète les dirigeants olympiens. Depuis le fameux « penalty » obtenu face au PSG, l'attaquant italien s'estime être est dans le collimateur des arbitres. A la fin de la rencontre, il a déclaré : *« Depuis le match de Paris, l'arbitrage sur moi est catastrophique. Personne n'a jamais mis en cause mon professionnalisme. Ça devient trop dur pour moi, ici. Si c'est comme ça, cela prouve que le football français est tout petit. »*

DÉPÊCHES

■ **AVIRON : Jo Le Guen et Pascal Blond** *(Atlantic-Challenge)* ont pris la deuxième place de l'Atlantic rowing racing, la traversée de l'Atlantique à la rame, derrière l'équipage néo-zélandais Rob Hamill-Phil Stubbs *(Kiwi Challenge)*. Ils sont arrivés à Port-Saint-Charles (La Barbade, Antilles), dimanche 30 novembre, après quarante-neuf jours et sept heures de navigation, soit huit jours de plus que les vainqueurs. Un écart qui a fait douter Jo Le Guen de la validité de la performance des Néo-Zélandais.

■ **AUTOMOBILISME : Gilles Panizzi, au volant d'une 306 maxi Peugeot,** à conservé son titre de champion de France de rallye à l'issue du rallye du Var (dix-sept spéciales pour un parcours long de 266 kilomètres répartis en trois étapes sur trois jours), dernière manche du championnat de France, enlevé, dimanche 30 novembre, par François Delecour sur 306 maxi Peugeot.

■ **BASKET-BALL : l'entraîneur de Pau-Orthez (ProA),** Jacques Monclar, a été démis de ces fonctions, samedi 29 novembre, après que le club a enregistré neuf défaites en vingt matches, toutes compétitions confondues. Claude Bergeaud, l'assistant de Jacques Monclar, dirigera l'équipe pour la première fois à l'occasion du match Pau-Orthez-Cholet, le 6 décembre.

■ ***FOOTBALL : le surprenant leader du championnat d'Allemagne,*** le FC Kaiserslautern, promu cette saison, est devenu champion d'automne grâce une victoire (2-1), samedi 29 novembre, à domicile contre le Hambourg SV lors de la 17e journée. Le FC Kaiserslautern compte quatre points d'avance sur le Bayern de Munich, champion sortant, battu, dimanche 30 novembre, à Leverkusen (4-2), prochain adversaire de l'As Monaco en Ligue des champions.

L'Inter de Milan, à la faveur d'une convaincante victoire à Vicence (3-1), a creusé l'écart en tête du classement du championnat d'Italie sur la Juventus de Turin, qui a fait match nul dans le dernier match en soirée sur le terrain du Milan AC, à l'issue de la 10e journée, dimanche 30 novembre. L'Inter compte désormais quatre points d'avance sur la Juventus.

■ **HOCKEY SUR GLACE : Wayne Gretzky, attaquant vedette** des Rangers de New-York et véritable mythe du hockey sur glace canadien, a été retenu parmi les vingt-trois sélectionnés de l'équipe nationale du Canada qui disputeront les Jeux olympiques d'hiver de Nagano (Japon). La sélection de Wayne Gretzky au détriment de Mark Messier, pourtant considéré comme un des meilleurs joueurs du pays,a ouvert une polémique au Canada.

■ **LOTO : les tirages numéros 96** du Loto effectués samedi 29 novembre ont donné les résultats suivants :

● **premier tirage** : 1, 7, 11, 27, 38, 42, numéro complémentaire : 29. Les rapports sont, pour six bons numéros, de 1 830 890 F ; pour cinq bons numéros et le complémentaire, de 42 245 F ; pour cinq bons numéros, de 3 700 F ; pour quatre bons numéros et le complémentaire, de 190 F ; pour quatre bons numéros, de 95 F ; pour trois bons numéros et le complémentaire, de 22 F ; pour trois bons numéros, de 11 F.

● **second tirage** : 10, 11, 21, 31, 33, 39, numéro complémentaire : 3. Les rapports sont, pour cinq bons numéros et le complémentaire, de 184 280 F ; pour cinq bons numéros, de 12 040 F : pour quatre bons numéros et le complémentaire, de 388 F ; pour quatre bons numéros, de 194 F ; pour trois bons numéros et le complémentaire, de 34 F ; pour trois bons numéros, de 17 F.



هكذا من الاصل

La victoire de la Suède en Coupe Davis parachève un travail de groupe

Privés de Pete Sampras, les Etats-Unis ont été battus dès samedi à l'issue du double et s'inclinent finalement 5-0 en dépit des efforts de Michael Chang pour sauver l'honneur d'une équipe sans âme et sans patron

Battus en 1996 par une surprenante équipe de France, les tennismen suédois ont remporté l'édition 1997 de la Coupe Davis en infligeant un sévère 5-0 aux Américains, privés, il est vrai, de Pete Sampras, blessé lors de la première partie, vendredi 28 novembre. Le point de la victoire, la sixième des Suédois dans cette compétition depuis 1975, a été obtenu samedi 29 novembre par la paire Jonas Bjorkman-Nicklas Kulti, qui a dominé les Américains Todd Martin-Jonathan Stark (6-4, 6-4, 6-4). Dimanche, les Suédois ont parachevé leur victoire en gagnant les deux dernières rencontres jouées pour l'honneur. Jonas Bjorkman a battu Jonathan Stark (6-1, 6-1), et Magnus Larsson s'est imposé face à Michael Chang (7-6 (7-4), 6-7 (6-8), 6-4) en dépit des efforts du numéro trois mondial pour sauver l'honneur de son équipe. Emanation d'une structure fédérale qui a su obtenir un fort soutien populaire, l'équipe suédoise a su présenter un double véritablement uni pour vaincre une sélection d'individualités brillantes mais disparates.

GÖTEBORG
de notre envoyée spéciale

Pete Sampras n'est pas venu soutenir Todd Martin et Jonathan Stark, qui disputaient le double, samedi, face à la paire Bjorkman-Kulti. L'Américain, découragé par son abandon, vendredi contre Magnus Larsson, n'a pas eu le cœur de se montrer dans les travées du Scandinavium. Cette absence fort remarquée est le symbole de la défaite américaine, dès samedi, face à la Suède, en finale de la Coupe Davis. La blessure du numéro un mondial a mis en évidence l'absence de solidarité de l'équipe américaine.

TENNIS

Retenu pour la finale de Göteborg, Michael Chang n'avait participé qu'à cinq rendez-vous en près de neuf ans. Todd Martin n'avait disputé qu'un double aux côtés de Jonathan Stark. C'était lors de la demi-finale 1995, et celui-ci avait été sèchement perdu face à Stefan Edberg et Jonas Bjorkman, qui avaient rapporté l'unique point suédois. Comme il y a deux ans, Jonathan Stark a été contraint de jouer du mauvais côté et, de son propre aveu, a été gêné pendant tout le match. Curieuse sélection : Stark est le récent vainqueur des Masters de double avec son compatriote – et donc sélectionnable – Ken Leach.

La Suède, elle, exulte. Elle atteint la onzième finale de son histoire – la première eut lieu en 1975 – et enlève son sixième titre effaçant ainsi la défaite contre la France en 1996. Ce succès, elle le doit *« à une parfaite organisation, à des clubs particulièrement investis qui accomplissent un grand travail »*, explique Carl-Axel Hageskog, capitaine de l'équipe suédoise. Il y a aussi cet engagement profond et sincère pour le saladier d'argent, sorte de Graal autour duquel la nation se mobilise et admire ses héros, Bjorn Borg, Mats Wilander, Stefan Edberg naguère, Jonas Bjorkman aujourd'hui. Grâce à cette victoire, le tennis suédois va encore solidifier ses bases et accroître une popularité qui fait pâlir le monde entier. Malgré le hockey-sur-glace, la croissance exponentielle du basket-ball, les courts restent pleins ; génération après génération, les enfants courent la discipline. L'argent des droits télévisés, celui d'une victoire en Coupe Davis, va être redistribué aux clubs, qui pourront encore améliorer la démocratisation de ce sport édifié comme une pyramide.

Comme en 1996 où ils s'étaient ensemble hissés en finale, les Suédois sont apparus amis et soudés, facilement interchangeables selon les stratégies. Jonas Bjorkman, Thomas Enqvist et Magnus Larsson se sont partagé les simples tout au long de la saison avec une réussite quasiment égale : les trois hommes évoluent parmi les vingt-cinq meilleurs du monde. Contre les Etats-Unis, il s'agissait de placer les deux qui gêneraient le plus Pete Sampras et Michael Chang (*Le Monde* du 28 novembre).

Le double n'a jamais été négligé, car il y a longtemps que les Suédois ont compris que le match du samedi était l'un des verrous les plus importants de la Coupe Davis. Ainsi, en 1994, lors de la demi-finale contre les Etats-Unis à Göteborg, la Suède, menée deux points à zéro, avait gagné le double, avec Jan Apell et Jonas Bjorkman, avant de se qualifier pour la finale. Jonas Bjorkman et Nicklas Kulti sont aujourd'hui les titulaires de ce troisième match. Le choix a été facile. Neuvième paire du monde au classement ATP, les deux hommes jouent ensemble depuis le premier tour 1996 contre la Belgique. Sur les sept rendez-vous suivants, Jonas et Nicklas ont joué le double par six fois, Bjorkman ayant été remplacé une seule fois – une légère blessure – par Michael Tillström. Dans le même laps de temps, le capitaine américain Tom Gullikson a eu affaire à huit joueurs pour disputer cinq rencontres. En simple, le rapport est accablant : huit Américains ont disputé six tours contre quatre Suédois pour huit tours (dont deux finales).

CHANGER LES MENTALITÉS

L'Amérique doit aujourd'hui se reconstruire une équipe digne des années 80 où la Coupe Davis voulait encore dire quelque chose outre-Atlantique, quand John McEnroe ou Peter Fleming respectaient ce rendez-vous et savaient réorganiser leur saison autour de lui. Le travail est énorme, il faut changer les mentalités. Bien qu'ils soient payés 100 000 dollars par rencontre disputée, les joueurs actuels rechignent à sécher des tournois du circuit pour s'improviser en humbles coéquipiers. Pete Sampras a passé l'année à défendre sa place de numéro un mondial et se lancera, en 1998, à la conquête de Roland-Garros et du record de victoires en Grand Chelem, Michael Chang est trop solitaire pour servir de chef de file et le reste des Américains est trop faible pour tisser une équipe sans ces deux premiers.

Tom Gullikson, capitaine depuis 1994, a caché la misère en faisant jouer les seconds couteaux pour les rencontres jugées à faible risque et en appelant les gros bras pour les matches cruciaux. Dans la défaite, Gullikson a admis son impuissance : *« Nous sommes obligés de composer tour après tour*, a déclaré, samedi, le capitaine. *Nous n'avons pas encore parlé de l'année prochaine aux joueurs. Nous le ferons demain. »* Mais dimanche, alors que deux simples restaient à jouer pour l'honneur, Pete Sampras était dans l'avion pour les Etats-Unis.

Bénédicte Mathieu

Nicklas Kulti, la revanche

Lors de la finale de la Coupe Davis 1996 contre la France, Nicklas Kulti avait été le perdant le plus malheureux. Ayant la rude tâche de remplacer Stefan Edberg, blessé deux jours auparavant contre Cédric Pioline, Kulti s'était finalement incliné devant Arnaud Boetsch au cinquième set du cinquième match. Il avait eu trois balles de match, mais, perclus de crampes et face à un Français survolté, il n'avait pu aller plus loin. En dépit de cette défaite, ses coéquipiers l'ont toujours soutenu, et il est resté un pilier de l'équipe en double. Sélectionné pour le troisième match lors de toutes les rencontres 1997, il les a toutes gagnées. Samedi 29 novembre, presqu'un an jour pour jour après sa défaite, il a donné la victoire à son pays aux côtés de Jonas Bjorkman. Nicklas Kulti a déclaré dans la liesse : *« C'est un sentiment extraordinaire. C'est incomparable de penser que l'équipe a toujours compté sur moi. »*

La ténacité attachante de Michael Chang

GÖTEBORG
de notre envoyée spéciale

Michael Chang aurait bien voulu sauver l'honneur des Etats-Unis, qui venaient de couler à pic contre la Suède. Contre Magnus Larsson, dans l'ultime partie de cette finale de Coupe Davis déjà perdue 4-0, Michael Chang joua donc, comme il sait le faire, avec cette ténacité attachante. Jamais il n'a baissé la tête, sauvant même une balle de match dans la deuxième manche, ferraillant comme s'il avait le saladier d'argent au bout des doigts. A la fin d'une partie d'une très grande qualité, Michael a été battu (7-6, 6-7, 6-4) et n'a pu empêcher les Etats-Unis de prendre une grande gifle. Curieusement, c'est lui qui aura montré le plus de cœur pour cette Coupe Davis, lui qui n'a été sélectionné pour défendre les couleurs nationales que six fois depuis près de neuf ans et qui participait à sa deuxième finale.

L'histoire de Michael Chang en Coupe Davis a été chaotique. Il commença en 1989 contre le Paraguay. C'était cinq mois avant sa victoire à Roland-Garros. Il avait dix-sept ans, il avait gagné ses deux matchs contre Victor Pecci et Victor Chapacu. Sélectionné en 1990 pour la demi-finale contre l'Autriche, il avait contribué à la victoire finale contre l'Australie. Puis, obsédé par la quête de la première place mondiale et une nouvelle victoire en grand chelem, il s'exclura de l'équipe pendant six ans. Lorsque Tom Gullikson arrive à la tête de l'équipe en 1994, il fait tout pour le réinsérer dans la formation.

Ces efforts n'ont porté leurs fruits qu'en 1996 : Michael est sélectionné pour le très anonyme premier tour contre le Mexique et gagne ses deux matchs. Son retour fait du bien à l'équipe, qui ne peut plus compter sur Andre Agassi, en très nette perte de vitesse, et sur Jim Courier, au jeu rouillé. En septembre 1997, Michael Chang dispute la demi-finale contre l'Australie, comme Pete Sampras. La rencontre a lieu à Washington, deux petites semaines à peine après les Internationaux des Etats-Unis, dont il bat le champion, Patrick Rafter. La finale de Göteborg a fini de transformer l'équipier rebelle en petit soldat dévoué.

Malheureux et épuisé après sa défaite, vendredi, il s'est battu dimanche parce que, dit-il, « [il] *je ne* [voulait] *pas rentrer à la maison avec une telle défaite. C'était une question de fierté. La Coupe Davis est un événement unique dans ce sport si individuel. On y apprend le patriotisme et l'on ressent toutes les espérances que des gens peuvent placer sur soi. C'est pour cela que* [il s'est] *battu dans cette finale jusqu'au dernier instant »*.

B. M.

POUR NOTRE CINQUIÈME VICTOIRE, ON A MÊME EU LE TEMPS DE LAVER LA VOITURE AVANT L'ARRIVÉE.





MERCI À PIERRE LARTIGUE ET MICHEL PÉRIN POUR LEURS VICTOIRES LORS DES COUPES DU MONDE DES RALLYES TOUT TERRAIN EN 1993, 1994, 1995 ET 1996, ET À ARI VATANEN ET FRED GALLAGHER EN 1997.



هكذا من الاصل

Offensive de l'hiver

UNE DÉPRESSION bien creuse traverse le pays, et à l'arrière l'air froid venu de Scandinavie gagnera du terrain. Mardi, le temps sera maussade sur la plupart des régions avec du vent, de la pluie et des chutes de pluie et neige mêlée, sur un grand quart nord-est. Les températures accuseront une forte baisse sur l'ensemble du territoire.

Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie. – Le matin le temps sera pluvieux, l'après-midi les précipitations tomberont sous forme d'averses. Le vent de nord-ouest soufflera jusqu'à 90km/h le matin le long des côtes, il faiblira l'après-midi. Il fera de 5 à 10 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le temps sera pluvieux tout au long de la journée. De l'extrême nord au Ardennes des chutes de pluie et neige mêlées se déclencheront, celles-ci gagneront l'ensemble des régions en fin d'après-midi. Il fera 3 ou 4 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Il neigera dès le matin sur le nord de la Lorraine et de l'Alsace, plus au sud le temps sera pluvieux. Les chutes de pluie et neige mêlées tomberont en fin d'après-midi sur l'ensemble des régions. Il fera de 1 à 3 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le temps sera pluvieux le matin, nuageux avec quelques averses l'après-midi. Le vent de nord-ouest soufflera jusqu'à 90 km/h le matin et faiblira en journée. Il fera de 8 à 10 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le temps sera pluvieux toute la journée. En fin d'après-midi des chutes de neige se déclencheront à très basse altitude. Il fera 5 à 7 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le ciel sera souvent nuageux et accompagné de quelques pluies le matin. Le vent d'ouest se renforcera en cours de journée et soufflera jusqu'à 100 à 120 km/h en rafales. Il fera de 10 à 14 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **TUNISIE.** A compter du 21 décembre et pendant toute l'année 1998, un nouveau vol Corsair/Nouvelles Frontières (à partir de 1 400 F A/R) reliera tous les dimanches (départ à *10 h 10*, arrivée à 12 h 50) en direct Paris (Orly-Ouest) à Tozeur, « capitale du Sud tunisien ». Sur place circuits organisés. Egalement, un week-end (4 jours/3 nuits) au Paladien Basma, un hôtel-club aux portes du Sahara : 2 080 F par personne en demi-pension avec le vol de Paris (Tunis Air). Renseignements au 0-803-33-33-33.

■ **ÎLE-DE-FRANCE.** Service d'informations touristiques en français, anglais, allemand, espagnol et italien, l'Espace du tourisme d'Ile-de-France (Le Carrousel du Louvre, 99, rue de Rivoli, 75001 Paris, ouvert tous les jours sauf le mardi de 10 heures à 19 heures) est désormais joint au numéro indigo 08-03-03-19-98 (1,09 F/min).

PRÉVISIONS POUR LE 02 DECEMBRE 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	24/28 P	KIEV	-2/1 N	VENISE	7/11 P	LE CAIRE	14/23 S
				POINTE-A-PIT.	24/30 P	LISBONNE	11/16 N	VIENNE	2/4 P	MARRAKECH	10/22 S
				ST-DENIS-RÉ.	*23/28 N*	*LIVERPOOL*	*1/6 N*	**AMÉRIQUES**		*NAIROBI*	*15/20 C*
				EUROPE		LONDRES	2/6 N	BRASILIA	20/25 P	PRETORIA	13/27 S
				AMSTERDAM	2/6 N	LUXEMBOURG	-1/5 N	BUENOS AIR.	15/24 S	RABAT	11/19 S
FRANCE métropole		NANCY	0/3 P	ATHENES	13/17 P	MADRID	5/12 S	CARACAS	24/30 S	TUNIS	10/15 P
AJACCIO	7/15 N	NANTES	3/6 N	BARCELONE	6/15 N	MILAN	6/12 P	CHICAGO	-2/5 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	10/14 C	NICE	9/15 N	BELFAST	-1/5 P	MOSCOU	-11/-9 N	LIMA	19/26 C	BANGKOK	25/35 N
BORDEAUX	6/12 N	PARIS	2/5 P	BELGRADE	6/9 N	MUNICH	3/4 P	LOS ANGELES	11/16 S	BOMBAY	22/31 S
BOURGES	3/7 P	PAU	5/10 C	BERLIN	3/6 P	NAPLES	10/14 P	MEXICO	10/22 S	DJAKARTA	26/30 C
BREST	6/9 P	PERPIGNAN	8/13 N	BERNE	1/4 *	OSLO	-2/2 *	MONTREAL	-7/-4 *	DUBAI	19/27 S
CAEN	5/7 P	RENNES	3/5 N	BRUXELLES	3/6 P	PALMA DE M.	7/16 S	NEW YORK	3/9 P	HANOI	22/27 C
CHERBOURG	*4/9 P*	*ST-ETIENNE*	*3/6 P*	*BUCAREST*	*5/8 P*	*PRAGUE*	*3/4 P*	*SAN FRANCIS.*	*10/14 S*	*HONGKONG*	*19/24 S*
CLERMONT-F.	1/5 P	STRASBOURG	0/3 *	BUDAPEST	5/6 P	ROME	8/14 P	SANTIAGO/CHI	12/27 S	JERUSALEM	15/23 S
DIJON	3/7 P	TOULOUSE	6/9 C	COPENHAGUE	4/6 P	SEVILLE	9/17 N	TORONTO	-2/1 S	NEW DEHLI	11/20 S
GRENOBLE	2/7 C	TOURS	2/5 N	DUBLIN	-1/5 S	SOFIA	6/9 P	WASHINGTON	5/12 C	PEKIN	-8/-5 S
LILLE	1/4 P	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	1/6 N	ST-PETERSB.	-11/-7 C	**AFRIQUE**		SEOUL	-3/4 C
LIMOGES	3/5 N	CAYENNE	24/31 P	GENEVE	2/8 P	STOCKHOLM	1/4 P	ALGER	7/18 P	SINGAPOUR	26/30 C
LYON	3/6 P	FORT-DE-FR.	25/29 S	HELSINKI	-8/-5 *	TENERIFE	15/19 S	DAKAR	24/30 S	SYDNEY	18/27 S
MARSEILLE	7/12 N	NOUMEA	24/30 S	ISTANBUL	10/13 N	VARSOVIE	1/4 P	KINSHASA	21/30 N	TOKYO	9/14 P

Situation le 1er décembre à 0 heure TU

Prévisions pour le 3 décembre à 0 heure TU

METEO FRANCE

PRATIQUE

Les jeux en ligne rivalisent financièrement et technologiquement

SAN FRANCISCO
correspondance

L'Internet est en train de révolutionner les jeux. L'ordinateur avait permis l'apparition d'une interactivité limitée, pour l'essentiel, au dialogue solitaire entre l'utilisateur et la machine. Les CD-ROM ont enrichi l'univers multimédia des jeux sans guère changer cette structure de base. La Toile permet, elle, de retrouver une forme de sociabilité perdue : on peut jouer à deux au Backgammon, à quatre au billard, etc. La conférence sur les jeux en ligne réunie du 19 au 21 novembre à Los Angeles par Jupiter Communications, un cabinet spécialisé sur le Net, révèle un secteur en pleine croissance.

Mais les problèmes techniques posés par les jeux en ligne auxquels participent de multiples joueurs sont considérables. Le premier est celui de la bande passante : les images animées, le son, les univers en trois dimensions passent mal sur les modems les plus lents. Le problème spécifique le plus dur à résoudre est celui du « temps d'attente » *(latancy)* entre le moment où une action est entreprise par un joueur et celui où elle est enregistrée par les autres.

Il s'agit par exemple, dans un match de foot, de permettre qu'un ballon lancé dans un monde virtuel (qui se trouve sur un ordinateur installé au Texas) par une gamine de Berlin puisse être attrapé au vol par un ingénieur installé devant sa machine en plein cœur de Tokyo qui la lui repasse pour qu'elle marque un but alors que l'équipe adverse, dont les membres sont tout aussi dispersés et les machines profondément disparates, cherche à les en empêcher. C'est une des raisons pour lesquelles les compétitions sportives virtuelles en temps réel sont encore pratiquement impossibles à mettre en place de façon satisfaisante, aujourd'hui.

Ce casse-tête réel semble une plaisanterie comparée à celui du modèle économique de ce secteur d'activité en ligne. Ceux qui offrent un service gratuit et cherchent leur financement dans la publicité se heurtent au fait que le marché est encore trop limité pour les annonceurs. La formule de l'abonnement rebute ceux qui hésitent à payer avant d'essayer. La méthode du paiement à l'heure ne marche que sur des services établis par ailleurs comme MSN ou AOL, dans la mesure où les micropaiements ne sont pas encore au point. Les usagers, sauf les fanatiques d'un jeu spécifique, ont intérêt à chercher les espaces dans lesquels ils ont accès au plus grand nombre de jeux.

Le jeu sur le Net est ainsi un excellent exemple de comment les problèmes techniques et économiques se mélangent. Pour Mark Morradian, qui suit ces questions pour Jupiter la *« question à 1 milliard de dollars c'est : Comment faire croître le marché sans perdre le contrôle des coûts entraînés par les dépenses en infrastructure que cela implique. »* C'est le problème sur lequel AOL a trébuché en passant d'un abonnement à l'heure à un forfait. Tout le monde s'est précipité et le réseau s'est retrouvé paralysé pendant plusieurs jours.

Presque tous les intervenants à la conférence de Los Angeles – ceux d'âge mûr en tout cas – avaient au moins un point commun : ils citaient à tout bout de champ leurs enfants comme une vraie référence. Soit qu'ils comprennent mieux, soit qu'ils leur indiquent les tendances les plus nouvelles, les plus intéressantes voire les plus profitables. Ils sont les meilleurs guides dans cet univers entièrement nouveau.

Francis Pisani
<pisani@lemonde.fr>

★ Sites où l'on trouve plusieurs jeux : <www. ocean. com> (entreprise française qui permet d'essayer ses jeux pendant un quart d'heure gratuitement) ; <www. mplayer. com> ; <www. ten. com>. Les services commerciaux en ligne comme AOL, Compuserve, MSN et Prodigy ont d'importants espaces jeux.

Le succès foudroyant d'Ultima Online

CINQ MILLE copies de la version la plus récente d'Ultima Online, un jeu de rôle extrêmement populaire, mises en vente en septembre dans un magasin japonais, ont été enlevées en un quart d'heure par des fans qui avaient fait la queue toute la nuit devant les portes de la boutique. Créateur de ce jeu à grand succès, Richard Garriott affirme que, *« chaque jour, la moitié des usagers se connectent et passent entre trois et quatre heures en moyenne en ligne, alors que nous recevons 10 000 nouveaux abonnements chaque semaine »*. Et cette mobilisation virtuelle ne semble pas avoir affecté les autres services de jeux en ligne, qui affirment ne pas avoir enregistré une baisse de fréquentation de leurs sites. *« La demande est considérable, c'est le manque de qualité du contenu des jeux qui nous limite »*, a déclaré l'un des participants à la conférence de Los Angeles sur les jeux en ligne.

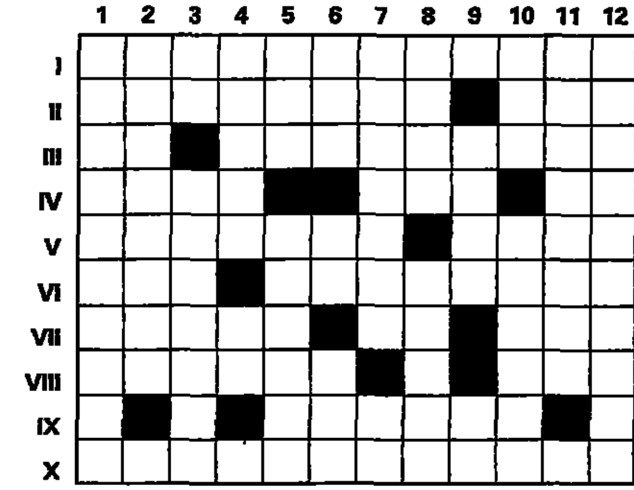
A côtés des jeux classiques (du poker au Scrabble en passant par les questionnements sur des connaissances diverses), les jeux violents bénéficient d'une qualité croissante des images et du son dans un univers virtuel en trois dimensions qui ajoute beaucoup à la force d'une expérience qui ne fait pas obligatoirement appel à une sauvagerie primitive caricaturale. Dans un univers certes totalement fantasmatique, Ultima Online permet au contraire à chaque joueur de s'exprimer au travers d'un avatar (sa représentation numérique) dont l'ambition ne sera pas la destruction des autres personnages mais la réalisation de projets plus ou moins grandioses par l'exercice d'une quarantaine de compétences originales dans le cadre d'une économie et d'une écologie virtuelles complètes.

« Dans les jeux les plus courants, le joueur est presque toujours le "bon" qui se heurte à un "méchant", et pour l'éliminer, il doit tuer pas mal de monde sur son chemin », selon Garriott. Lui, au contraire à voulu donner un *« sens de la communauté »*, un *« message éthique »*. *« Dans les jeux en solo, vous pouvez être le héros*, dit-il, *tout tourne autour de vous. C'est impossible quand il y a de multiples joueurs. »* Plus équilibré, son « univers » est conçu pour s'autoperpétuer grâce à la créativité des joueurs et au soutien des « maîtres de jeux ».

★ **http : //www. owo. com**

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 97267

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Jus de crâne. – II. Pour manger quand la bouche est vide. Un raccourci pour le spécialiste. – III. Bout de grimauve. Un port, des diamants, une capitale européenne. – IV. Où la Garonne prépare son lit. Baie nippone. Le titane. – V. Remarquable pour les jeunes. Vénéré à Thèbes. – VI. S'expose en ville. Fera travailler son corps. – VII. Se joint à l'agréable. Vient d'avoir. Prend du plaisir. – VIII. A pris la plume dans la *Pravda* avant de prendre le pouvoir. Principe fondamental. – IX. Principale ville du Cameroun. – X. Déjà dit un peu plus haut.

VERTICALEMENT

1. Salles d'attente avant de faire son entrée en piste. – 2. Couverte de lauriers. – 3. Ouvre la gamme. Attaquent gorges et poitrines. – 4. Ont maintenant trouvé leur maître. Nouvelle mesure à Hongkong. – 5. Modèle réduit volant. Le prix de la faute. – 6. Pousse à refaire. Déjà connu. Espion ou espionne ? – 7. Remet sur le métier. Au bout du bout. – 8. Surfaces agricoles. Fis un petit sommes après une bonne descente. – 9. Un quart de peseta. Saint manchois. – 10. En toute impudeur. Il se met à table en colère. – 11. N'a besoin ni de décor ni de mise en scène pour être chanté. – 12. Qui s'adresse à des gens connus.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97266

HORIZONTALEMENT

I. Sempiternels. – II. Oréade. Aimée. – III. Larrons. CA. – IV. If. Titulaire. – V. Pleines. Iles. – VI. Sucre. Pessac. – VII. IRA. Suède. Dé. – VIII. Serf. BCG. Cmn. – IX. Tapât. Cric. – X. Ensorceleuse.

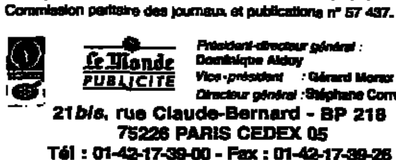
VERTICALEMENT

1. Solipsisme. – 2. Eraflure. – 3. Mer. Ecarts. – 4. Partir. FAO. – 5. Idoines. PR. – 6. Tente. Ubac. – 7. Suspecte. – 8. Ra. Edg. – 9. Nicaise. Ce. – 10. Emails. Cru. – 11. Le. Réadmis. – 12. Sénescence.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex



Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 *bis*, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

AFFAIRE DE LOGIQUE PROBLÈME N° 46

Pour rester premier

VOUS JOUEZ avec un ami au jeu suivant.

Chacun à son tour coche un nombre entier sur cette grille en respectant les deux règles ci-dessous :

Le nombre coché doit être « premier » (les nombres premiers sont en gras sur la grille).

Le nombre coché doit être égal à l'entier coché par le joueur précédent augmenté d'un nombre compris entre 1 et 10.

Celui qui ne peut plus jouer en respectant ces règles a perdu.

C'est à vous de commencer. Vous devez cocher un nombre premier compris entre 1 et 10.

Quelle est votre stratégie ?

Solution du problème dans Le Monde *du 9 décembre.*

Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE 1997

1	**2**	**3**	4	**5**	6	**7**	8	9	10
11	12	**13**	14	15	16	**17**	18	**19**	20
21	22	**23**	24	25	26	27	28	**29**	30
31	32	33	34	35	36	**37**	38	39	40
41	42	**43**	44	45	46	**47**	48	49	50
51	52	**53**	54	55	56	57	58	**59**	60
61	62	63	64	65	66	**67**	68	69	70
71	72	**73**	74	75	76	77	78	**79**	80
81	82	**83**	84	85	86	87	88	**89**	90
91	92	93	94	95	96	**97**	98	99	100
101	102	**103**	104	105	106	**107**	108	**109**	110
111	112	**113**	114	115	116	117	118	119	120
121	122	123	124	125	126	**127**	128	129	130

SOLUTION DU PROBLÈME N° 45
(*Le Monde* du 25 novembre)

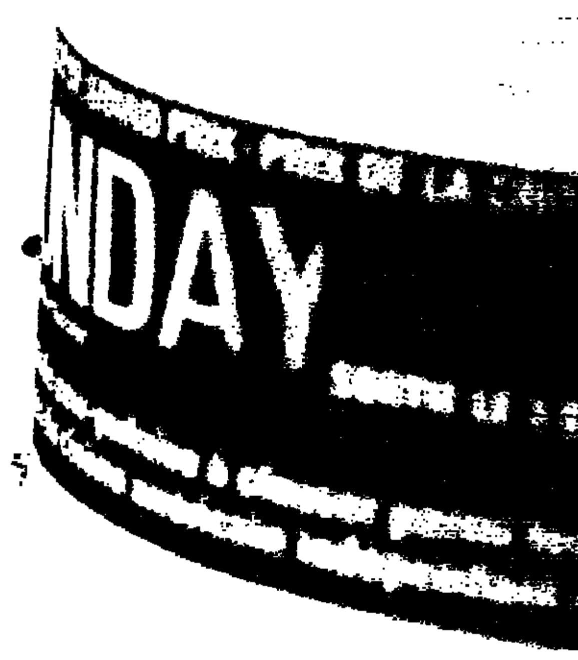
On suppose que, bénéficiant d'une chance insolente, vous gagnez à tous les coups jusqu'à épuisement de vos jetons.

● Il est facile de voir qu'il ne sert à rien de miser 1 jeton, mais aussi plus de 4 jetons, car en remplaçant une mise de N jetons (N > 4) par deux mises, l'une de 2 jetons et l'autre de N – 2 jetons, on multiplie plus avantageusement son capital.

● Une mise de 4 jetons, ou deux mises de 2 jetons donnent le même résultat.

● Des mises de 2 ou 3 jetons sont donc optimales. Mais avec 6 jetons, il est plus avantageux de miser deux fois 3 jetons que trois fois 2.

La meilleure stratégie est donc : douze mises de 3 jetons et deux mises de 2 jetons, soit un capital final de $3^{12} \times 2^{2}$ francs, soit 2 125 764 francs.



ROCK « Box Set », coffret de quatre CD, dont trois renferment des inédits, retrace le parcours des Doors. Trente ans après leur premier album, la modernité et l'originalité de cette formation américaine de la fin des années 60 sont intactes. ● LA PERSONNALITÉ et les frasques du chanteur Jim Morrison, mort en 1971 à Paris, ont souvent éclipsé les musiciens Robby Krieger (guitare), Ray Manzarek (claviers) et John Densmore (batterie). Or les Doors furent avant tout un orchestre, fascinant et sauvage, puisant dans les racines noires du blues et détruisant le rêve californien. ● DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, Robby Krieger, signataire, à l'âge de vingt et un ans, du premier tube du groupe, *Light My Fire*, rappelle son rôle de compositeur, aux côtés de Jim Morrison. Il évoque aussi la mémoire du chanteur en prenant ses distances avec le film d'Oliver Stone, qui, en 1991, ranima le mythe du « Roi Lézard ».

« Box Set », le coffret-événement qui fortifiera la légende des Doors

En cinq ans, de 1967 à 1971, année de la mort du chanteur Jim Morrison, le groupe californien aura laissé une œuvre musicale considérable dont un coffret restitue aujourd'hui les sources et l'originalité

AVEC les *Pet Sounds Sessions* des Beach Boys, *Box Set* des Doors devrait partager le titre de « coffret-événement » de l'année. Cette grosse « boîte », qui inclut de nombreux inédits, rappelle au meilleur souvenir du rock les inspirations fulgurantes de cette formation-comète, sabordée par la mort de son chanteur, Jim Morrison, le 3 juillet 1971, à Paris. Depuis plusieurs mois, la bonne centaine de sites du réseau Internet consacrés aux Doors était en effervescence, chacun proposant sa liste de titres idéale et déclenchant aussitôt comparaisons et débats sur les forums de discussions. Trente ans après la parution de leur premier album, les Doors sont toujours au centre de la vie musicale.

Produit par Bruce Botnick, leur ingénieur du son, et les trois survivants du groupe – le guitariste Robby Krieger, le pianiste-organiste Ray Manzarek et le batteur John Densmore –, le coffret regroupe trois premiers CD puisant dans les archives personnelles des Doors – certaines ont déjà beaucoup voyagé sur des disques pirates – et un quatrième qui cache mal son caractère de « best of », Krieger, Manzarek et Densmore y présentant leurs titres préférés. Les choses sont bien faites : ces chansons correspondent à la plupart des succès du groupe.

Ce sont donc essentiellement les archives qui justifient cette livraison. D'abord parce qu'elles restituent la nature fondamentale du groupe américain : une fantastique machine de blues, qui ne s'effraie pas d'accents rock dans ses moments de sauvagerie, saccageant le « rêve californien » de la fin des années 60. Issu de la mégalopole de la Côte ouest, Los Angeles, dont la démesure et la violence tranchent alors avec la béatitude baba de San Francisco, le quatuor dépeint la folie urbaine comme, sur la Côte est, le Velvet Underground. New York ignorera – avec le reste du pays et du monde – ses enfants et adulera les Doors. Les extraits réunis dans le coffret des trois concerts donnés au Madison Square-Garden, en 1970, sont éloquents.

« DÉTERREZ VOS MORTS ! »

Là où Lou Reed raconte à froid ses histoires de junkies, de travestis et de putains irrespectueuses, le jeune Morrison, en rupture de famille, se rêve poète, et maudit si possible. Il emprunte aux symbolistes, à Artaud, Céline, Huxley. Il divague sur l'instinct de mort et le sexe. Il combine les mots entre vertiges d'alcool, éclairs de mescaline et chimie du LSD. Ce qui pourrait être le fatras textuel d'un halluciné prend tout son sens au contact de la musique des trois autres membres du groupe, tous grandis dans le jazz et le blues, Manzarek (avec Bach) et Krieger (avec Segovia) ajoutant aux compositions un sérieux bagage classique. Ce retour à la musique est la meilleure réponse aux élucubrations du film d'Oliver Stone, *The Doors*, qui, en 1991, s'était focalisé sur le mythe pour adolescents du « Roi Lézard ».



PHOTOFEST/RETNA

En 1967. De gauche à droite : Jim Morrison, John Densmore, Ray Manzarek, Robby Krieger.

On trouvera donc ici des inédits, extraits de concert, répétitions en studio et improvisations plus ou moins contrôlées. Le livret mêle les photographies de Morrison sous toutes ses poses – de l'éphèbe au clochard céleste – et celles du groupe en concert ou planant dans les paysages désertiques californiens. Chaque titre est commenté par les trois musiciens, avec mention particulière à John Densmore, qui, sobrement, donne à certaines fantaisies leur juste valeur. Le coffret réunit aussi quelques anecdotes biographiques nécessaires pour expliquer les sources des Doors et surtout les directions que le groupe a bien fait de ne pas emprunter. Les « démos » de 1965 – ces cassettes de quelques titres présentées aux maisons de disques afin de décrocher un contrat – ne laissent pas soupçonner encore de réelle intention : quelques délires sous l'influence de l'alcool (et/ou des psychotropes), comme *Rock Is Dead*, rappellent que l'époque permettait certaines facilités dans lesquelles le Grateful Dead ou Jefferson Airplane, groupes californiens eux aussi, ont souvent sombré.

Pour le reste, le coffret nous offre les Doors à vif, tout à leurs éclats et leurs racines noires – John Lee Hooker, Willie Dixon ou Muddy Waters... –, flirtant même avec le funk (*Black Train Song*). Les Doors, précurseurs d'un rock épique et chaotique, traditionaliste et jusqu'au-boutiste. Le deuxième disque – les concerts du Madison Square Garden – touche à la perfection : un an avant sa disparition, le groupe atteint le point de non-retour, marqué par une densité sonore qui frôle parfois le free. On y trouve les grandes pièces dramatiques, *The End*, que les Doors réinventaient à chaque concert – ouvert ici par un tonitruant « *Déterrez vos morts !* » hurlé par Morrison – et *The Celebration of The Lizard*. A la fin du livret, une photographie du producteur Paul A. Rotschild, mort en 1995 – auquel le coffret est dédié –, rend au « cinquième Doors » la place qui lui revient. Il a su pousser le groupe à la perfection et canaliser son énergie.

La brièveté de l'existence des Doors aura protégé leur légende. En cinq ans, le groupe laisse une discographie exemplaire, que *Box Set* vient consolider. Le coffret se referme avec *Orange County Suite*, une chanson de Morrison au piano (1970), sur laquelle le groupe a ajouté aujourd'hui ses instruments. Les Beatles avaient utilisé le même procédé pour *Free as a Bird*, de John Lennon, sur *Anthology*. Ici, miraculeusement, on n'en ressent ni nostalgie ni sentiment de malaise.

Sylvain Siclier

★ **The Doors, *Box Set*, un coffret de 4 CD, Elektra 7559 62123 2, distribué par East-West.**

De Venice au Père-Lachaise

● **1965.** Jim Morrison et Ray Manzarek, étudiants au département cinéma de l'UCLA (University of California at Los Angeles), se rencontrent sur la plage de Venice et décident de monter un groupe de rock. Morrison le baptise The Doors, se référant à une citation du poète William Blake. John Densmore et Robby Krieger les rejoignent.

● **1966.** Les Doors rodent leur répertoire au Whisky-A-Go-Go. Le choc de *The End*, chanson œdipienne, provoque leur renvoi du club. Arthur Lee, le leader du groupe Love, convainc pourtant Jac Holzman, fondateur d'Elektra Records, de signer avec les Doors.

● **1967.** Parution des albums *The Doors* et *Strange Days*.

● **1968.** *Waiting For The Sun*. A l'intérieur de ce disque est imprimé un long poème, *The Celebration of the Lizard*, qui marque l'apparition du « Roi Lézard », le double reptilien de Morrison.

● **1969.** *The Soft Parade*.

● **1970.** *Morrison Hotel*, disque de retour au blues, et *Absolutely Live*, l'un des meilleurs témoignages en public du rock.

● **1971.** *L. A. Woman*, l'album devenu testament. Morrison s'exile à Paris, où il meurt le 3 juillet, à l'âge de vingt-sept ans. Il est enterré au cimetière du Père-Lachaise.

● **1983.** *Alive She Cried*, album d'extraits de concerts, ouvre l'exploitation des archives du groupe.

Robby Krieger, guitariste des Doors

« Si Morrison avait été moins dingue, nous l'aurions été davantage »

AUJOURD'HUI âgé de cinquante et un ans, le guitariste Robby Krieger était aussi discret sur scène que Jim Morrison pouvait être exalté. Krieger fut le dernier à rejoindre les Doors, en 1965.

« Pourquoi a-t-il fallu attendre plus de vingt-cinq ans pour que sortent ces inédits ?

– Nous avons commencé à travailler sur ces bandes il y a cinq ans, lorsque les technologies de restitution se sont incroyablement améliorées. Nous voulions que le son soit le meilleur possible.

– Ce coffret est-il définitif ?

– On publiera peut-être d'autres inédits, mais pas avant cinq ans. Il ne reste plus grand-chose, quelques vocaux. Malheureusement, dans les studios d'Elektra, quand nous avions fini un album, les bonus étaient effacés et on réenregistrait sur les bandes !

– Comment avez-vous sélectionné les titres avec John Densmore et Ray Manzarek ?

– Nous tombions d'accord la plupart du temps : le meilleur s'imposait d'emblée. J'aurais pourtant voulu choisir plus d'extraits des concerts au Matrix de San Francisco en 1967.

– Vous avez ajouté des parties instrumentales sur une chanson de Morrison, *Orange County Suite*, comme vous l'aviez déjà fait sur certains de ses poèmes dans *An American Prayer* (1978). A-t-on le droit de modifier l'œuvre d'un mort ?

– Jim ne voulait pas jouer cette chanson – inachevée – avec nous, car il l'avait écrite personnellement pour sa compagne, Pamela Courson. Nous l'avons considérée comme une chanson des Doors. Jim aurait aimé le résultat. *An American Prayer* reste mon album préféré. Il a été le plus difficile à enregistrer, et je ne pense pas qu'un autre groupe aurait pu réaliser ce travail.

– Le coffret met en évidence votre rapport privilégié au blues.

– Quand j'étais au collège, j'en écoutais énormément. Ray, lui, est né à Chicago, il a grandi à l'écoute des radios locales. Nous possédions les disques des musiciens de blues new-yorkais, produits par Paul Rotschild au début des années 60. Quand nous avons commencé à travailler avec lui, nous l'admirions déjà.

– Arthur Lee accuse les Doors d'avoir plagié son groupe, Love.

– Oui, c'est ce qu'il m'a dit. En un certain sens, il a raison. On aimait Love, qu'on voyait jouer tous les soirs. De là à dire qu'on les a copiés ! Je pense qu'Arthur est devenu fou parce qu'il sortait avec Pamela avant Jim ! Et puis, nous appartenions à la même maison de disques, et c'est nous qui avons récolté le succès.

– Vous reprenez des chansons des Doors sur scène avec votre nouvelle formation. Etes-vous nostalgique ?

– Non, parce que je ne pense pas au passé quand je les joue. Les Doors continuent de me surprendre. Nous avons ouvert de nouveaux territoires musicaux.

– Vous êtes l'auteur de *Light My Fire*, le premier tube des Doors.

– C'était extatique. J'avais fait un numéro un et je n'étais âgé que de vingt et un ans. J'étais assis devant la maison de ma mère, et la radio a annoncé le top ten du Billboard. Numéro trois, *My Cherie Amour*, numéro deux, une chanson des Beatles, et puis... *Light My Fire*.

– Qui écrivait les chansons du groupe ?

– Jim et moi, principalement. Ray et John intervenaient après, quand le travail devenait collectif.

– Mais Morrison n'était pas instrumentiste...

– Il avait des mélodies en tête et nous les chantait. Jim n'avait pas de formation musicale, mais des dons, ce que prouve sa voix.

– D'où vient votre son unique de guitare ?

– Les Doors n'avaient pas de bassiste. Je devais jouer en conséquence, c'est-à-dire à la fois les notes basses et les parties solo. Cette difficulté a créé mon style. Surtout, je ne voulais pas sonner comme les autres guitaristes qui, à l'époque, cherchaient à imiter Chuck Berry.

– On associe souvent les Doors au tandem Morrison-Manzarek. Est-ce injuste pour vous ?

– Vous pensez que c'est le cas ? Peut-être est-ce dû au fait que l'on associe l'orgue de Ray au son des Doors, comme la voix à Jim. Mais j'ai écrit beaucoup de chansons, je devrais être davantage reconnu.

– Peut-être êtes-vous trop timide ?

– Sans doute. Et Ray adore parler, il aime les interviews, et les journalistes aiment l'interviewer.

– Qu'étaient les Doors pour vous ? Des partenaires musicaux, des amis ?

– Ray était un partenaire musical. John et moi étions déjà les meilleurs amis. Jim et moi étions très proches, avant qu'il ne commence à sombrer dans l'alcool. Ce que je n'ai pas supporté.

– Quand vous êtes-vous aperçus que Morrison se détruisait ?

– Pendant l'enregistrement du troisième album, *Waiting For The Sun*. Avant ça, il était dans un trip psychédélique, il prenait des quantités d'acide.

– Du LSD, vous en preniez également.

– Oui, mais pas autant que lui. On se devait d'être net, parce qu'on jouait. Je pense que si Jim avait été moins dingue, les trois autres Doors l'auraient été davantage.

– Après sa mort, vous avez continué quelque temps en trio. Etait-ce une erreur ?

– Je ne pense pas. Nous avons écrit de bonnes chansons. Nous devrions d'ailleurs rééditer en 1998 sur un même CD ces deux albums, *Other Voices* et *Full Circle*.

– Iggy Pop a aussi été pressenti pour remplacer Morrison.

– Oui, j'ai entendu parler de cette histoire. En fait, on a discuté de cette éventualité entre nous sans jamais l'envisager sérieusement. Il n'aurait pas été simple pour une forte personnalité comme Iggy de mettre ses pieds dans les chaussures de Jim.

– Vous croyez à cette légende du « Lizard King », du « chaman » ? Ou bien c'était de la rigolade ?

– Jim était sérieux. Il ne croyait pas qu'il était un chaman, mais il avait inventé un personnage pour nos concerts, partie intégrante des Doors. Bien sûr, le « Lizard King » a pris d'énormes proportions, alors qu'au départ, ce n'était que le vers d'un poème : « *I'm The Lizard King, I Can Do Anything.* »

– Que pensez-vous, à ce propos, du film d'Oliver Stone ?

– L'interprétation de Val Kilmer est très convaincante. Mais ce film n'avait pas de script. Les relations entre le groupe et Jim sont éludées. J'ai travaillé comme conseiller technique pendant le tournage. Je supervisais la musique, notamment les scènes de concert. Ray a voulu aider à l'écriture du script, mais il s'est engueulé avec Oliver Stone.

– Quand vous êtes à Paris, vous vous rendez au Père-Lachaise ?

– Oui, presque toujours.

– Comment réagissent les fans ?

– Je signe quelques autographes. »

Propos recueillis par Bruno Lesprit

DEAUVILLE '97 : GRAND PRIX - PRIX DE LA CRITIQUE / SUNDANCE '97 : MEILLEUR FILM - MEILLEUR SCENARIO

SUNDA

SORTIE LE 3 DÉCEMBRE

Jonathan Nossiter

«Une balade new-yorkaise à classer parmi les plus grandes réussites du cinéma américain indépendant.» Le Nouvel Observateur

Libération · PARIS · M 2 · RTL2

هكذا من الأصل

Aldo Romano, la poésie des tambours

Le compositeur, batteur et guitariste s'enferme pendant onze nuits au Duc des Lombards



CHRISTIAN DUCASSE

Aldo Romano en concert, en 1996.

ALDO ROMANO, toujours pas naturalisé (il est né à Belluno, le 16 janvier 1941), connaît enfin un succès croissant. Batteur essentiel depuis le début des années 60, on sait son heure venue. A quoi ? A des riens. Au changement d'âge et d'humeur de son public. A la fin des malentendus. Au réglage, comme un moteur d'avion, des distorsions qui ont relégué la carrière d'un Barney Wilen, d'un Thollot, d'un Berrocal. Tous acteurs d'une poésie sans calcul. Aldo est de cette essence. Tout ce qui tourne autour du free-jazz, de l'idée pure et des folies de mai les explique. Ils auront voulu vivre au présent. Aldo Romano parle de Hölderlin autant que de Philly Joe Jones et de Kenny Clarke, batteurs historiques qui ont changé sa vie.

Total Issue, c'est un exemple (1970), reste un trio échoué comme un catamaran compliqué (Locatelli à la guitare, Texier à la basse, Aldo Romano à la batterie). Reçu du bout des oreilles par les jazzophiles des années 70, il ferait aujourd'hui un tabac. Trop tôt, trop tard, ce n'était pas de la fusion, ce n'est pas la question, ce fut une idée pop du free. Aldo Romano vient du jazz par lui-même, dans toutes ses dimensions, le New Orleans comme les grands Américains de passage (Jackie McLean, Dexter Gordon, Oscar Pettiford, Bud Powell, Lucky Thompson) qu'il accompagne à dix-neuf ans. C'est la meilleure manière d'apprendre. Pas la plus confortable.

SOLISTE CONTINU

A quatorze ans, il a repris le métier d'ouvrier de son père, immigré clandestin à pied (1947), sur les chantiers. La « petite Italie » de l'enfance est dans le 20e arrondissement de Paris. Bagarres, humiliations de peau, vie coriace, l'ordinaire : *« J'étais un bon ouvrier. La musique est venue très vite, très tard. Je jouais avec les potes qui tapaient ou qui grattaient. Tous velléitaires. J'écoute Coltrane. Mes parents deviennent fous. Ils me croient fou. Je leur dis que c'est la musique de demain. Ils veulent me faire interner. C'est en traînant au Blue Note, au Chat qui pêche, au Caméléon, que j'ai commencé de remplacer les batteurs réguliers. Je n'ai jamais arrêté la guitare. C'est la base. J'attends tard pour passer de l'autre côté, vingt-quatre, vingt-cinq ans, professionnel. Je gagnais infiniment mieux ma vie sur les chantiers. Je vends tout. »*

De la musique, il ne voit que la langue et les rencontres. Plus la batterie qu'il veut contribuer à sortir d'un rôle grossier. Son jeu de bruissements et de ponctuations, cette élégance de diction sur les cymbales, viennent de cette exigence : *« Je crois que j'ai toujours voulu jouer de la guitare sur les tambours. Je ne me suis pas remis du premier choc, ces musiques écoutées au soupirail des clubs. Je sais tous les noms, toutes les formations que j'ai entendus ainsi, tétanisé. Je reste fidèle à ce choc-là. »* Quand Don Cherry l'intègre à son quintet, la vie bascule. 1965 : photo du trompettiste, place de l'Opéra, à dos de Solex. Il glisse dans l'air au-dessus de la chaussée. A New York où il appelle Aldo et son alter ego, J.-F. Jenny-Clark, Don, plus paisible que jamais, se volatilise, introuvable. La galère par hautes chaleurs ne dure pas longtemps.

Aldo reprend l'avion. Carla Bley le kidnappe pour une tournée européenne. Les temps changent : demain, telle est la question, voici notre musique. Changement à vue du rôle de batteur : comme Elvin Jones mais aussi Ed Blackwell, le tapeur devient soliste continu. Plus de hiérarchie, plus d'accompagnement. En 1969, Aldo rencontre Keith Jarrett, qui n'est pas encore le génie actuel. C'est un pianiste de novembre au Chat qui pêche. Tous les soirs, J.-F. est à la basse. Tous les soirs, on y va, tous les soirs, on est une poignée à se crever les yeux, à traquer le secret de cette idée neuve, de cette circulation, de la superbe des gestes et des mains. Le jazz en club est une musique qui se voit. Un seul trouve : Miles Davis, qui, descendu en douce, tape sur l'épaule de Keith et file avec lui. Le reste est dans les dictionnaires.

LA MUSIQUE À LA RACINE

Toujours ce décalage horaire avec Aldo (comme les grands Américains, on l'appelle par son seul prénom) : il amorce, lance et se retrouve seul. Redécouvre et relance. Petrucciani, par exemple. Le reste est fait de fidélités simultanées. Ponty, Philip Catherine, Charlie Mariano, toute une saga qui tourne autour du Riverbop (où officie alors Mowglie Jospin, tromboniste fameux, frère) : Enrico Bava, Joachim Kühn, Texier... Il devine les musiciens à venir (Eric Barret, Simon Goubert), n'a aucune jalousie, que des élans. Avec des hauts (le premier groupe de free avec Bernard Vitet, Portal et François Tusques ; les New Feelings avec Gato Barbieri et Steve Lacy ; le trio « africain » avec Sclavis et Texier) et des trous.

Il semble qu'il prenne la musique à la racine. Il n'a jamais craint le vide : *« Le malentendu avec le public s'est dissipé d'un coup. Je n'ai jamais su comment. Une femme, une Mexicaine, un soir, dans un bar de Toduca, m'a averti. La première à entendre. Et tout s'est déclenché. Soudain, on fait confiance au public. Se défaire de la peur du public prend un temps de vie de musicien. »* Il se présente désormais avec Palatino et Intervista, formations à éléments communs, à variables, reçues comme ce qu'on attendait depuis toujours. *« Jouer avec quelqu'un, c'est d'une intimité totale. Au point de susciter des haines, de ne plus pouvoir jouer davantage. On va trop loin dans la connaissance. Ce n'est pas l'amour, c'est au plus près de la langue. Dans le français, il y a ce point qui me bouleverse au fond, si fort que je préfère souvent lire la grande littérature, que je pourrais lire en italien ou en anglais, dans ses traductions. C'est la poétique de la syntaxe qui est irremplaçable. »*

Francis Marmande

★ Aldo Romano au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1er. M°Châtelet. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F (avec Steve Kühn et Michel Benita, du 1er au 3 décembre ; avec Intervista, du 4 au 6 ; avec Sclavis et Texier, les 8 et 9. A 22 heures). A la Maison de la culture d'Amiens, du 11 au 13 (tél. : 03-22-97-79-77) ; Au Pannonica de Nantes, le 17 janvier (tél. : 02-40-48-74-74).

DÉPÊCHES

■ **CINÉMA : Fidel Castro et Che Guevara** vont être représentés pour la première fois au cinéma dans un film cubain. C'est Miguel Torres Espinosa, 56 ans, qui a mis en scène le Lider maximo et le Che. Un débutant de 26 ans, Roberto Cavada, jusqu'ici journaliste de radio et télévision, interprétera Fidel Castro, tandis que le Che prendra les traits d'un acteur de 32 ans, Julio Quesada Marquez, qui aura là son premier rôle principal dans un film pour le cinéma. Le film, *Che*, racontera l'histoire des années de guérilla 1957-1959 dans la sierra Maestra.

■ **ARTS : un tableau de Camille Pissarro**, estimé à 1,5 million de francs, a atteint 3,45 millions, samedi 29 novembre, lors d'une vente aux enchères à Clermont-Ferrand, tandis qu'un Monet, estimé à 2 millions de francs, a été adjugé à 1,5 million. Les acquéreurs des deux œuvres sont restés anonymes. Le Pissarro, intitulé *Bergère appuyée à un arbre* et daté de 1893, avait été acheté en 1928 par une famille française dont l'identité n'a pas été révélée. C'est à la même époque que cette famille avait acquis aux enchères le Monet, intitulé *Barques de pêche à Pourville*, daté de 1882.

■ **BANDE DESSINÉE : le prix du meilleur scénariste** de *BD Boum* 1997, 14e festival de la bande dessinée de Blois, est revenu, samedi 29 novembre, à David B, un auteur de 38 ans. Considéré comme la révélation de l'année, il avait obtenu quelques jours avant le Totem de la meilleure BD jeunesse 1997, décerné par le Salon du livre de Montreuil (Seine-Saint-Denis), pour *Hop-Frog*, un faux western aux allures de conte fantastique.

L'Opéra du Rhin obtient le label d'« Opéra national »

CATHERINE TRAUTMANN, ministre de la culture et de la communication, a signé, le 29 novembre à Strasbourg, une convention qui donne à l'Opéra du Rhin un statut d'Opéra national, comme ceux de Paris et de Lyon. Cette convention liant l'Etat, la région Alsace et les villes de Strasbourg, Colmar et Mulhouse, fait suite à un protocole signé il y a un an par le prédécesseur de Mme Trautmann, Philippe Douste-Blazy. Les différents partenaires s'engagent à renforcer les moyens financiers *« pour le développement des missions de l'Opéra national du Rhin, en matière de création, de diffusion, de formation et de sensibilisation du public »*. Cette convention quinquennale assure l'Opéra de la poursuite de ses activités, au moment où il fête son vingt-cinquième anniversaire.

La déroute de la banque Barings transposée au cinéma

LE TOURNAGE d'un long-métrage consacré aux mésaventures de Nick Leeson, courtier à l'origine de la retentissante déroute de la banque d'affaires Barings en 1995, vient de commencer en Grande-Bretagne. Le personnage de Nick Leeson est campé par l'une des stars du cinéma britannique, Ewan McGregor (*Trainspotting*). Le film, dont le budget s'élève à 8 millions de livres (près de 80 millions de francs), retrace l'ascension et la chute brutale du courtier, considéré comme le principal responsable de la faillite de la plus vieille banque d'affaires de la City de Londres. Il est inspiré de la propre autobiographie de Nick Leeson, mais ce dernier ne percevra pas un penny de la production. Leeson avait été condamné à six ans et demi de prison par la justice de ce pays après avoir été arrêté à Francfort (Allemagne). Il pourrait bénéficier d'une libération anticipée.

CONCERTS

CHATELET
THEATRE MUSICAL DE PARIS
MERCREDI 3 DECEMBRE 12H45
Paul Whelan, baryton
David Harper, piano
PURCELL, DUPARC, MOUSSORGSKI
VENDREDI 5 DECEMBRE 12H45
"GRANDS PRIX INTERNATIONAUX"
Jon Nakamatsu, piano
SCHUMANN, CHOPIN
DIMANCHE 7 DECEMBRE 11H30
Musiciens Orchestre de Paris
HARSANYI, SAINT-SAËNS
LUNDI 8 DECEMBRE 12H45
Florent Boffard, piano
BEETHOVEN, SCHUMANN
LOCATION 01 40 28 28 40

ORCHESTRE DE PARIS
Salle Pleyel - 20 h
Mercredi 3, jeudi 4, samedi 6 décembre
Cycle Beethoven
Wolfgang Sawallisch
direction
90 à 320 F - Tarif jeune : 50F
Tél. 01 45 61 65 89

CHATELET
THEATRE MUSICAL DE PARIS
VENDREDI 5 DECEMBRE 20H
Orchestre National de la Radio de Shanghai
Pei-Yu Chang, direction
Marc Laforet, piano
ZHI, CHOPIN, TCHAIKOVSKI
上海广播交响乐团
LOCATION 01 40 28 28 40

4 DÉCEMBRE - 20 h 30
SALLE GAVEAU
Jean-Pierre **WALLEZ**
Violon
François-Joël **THIOLLIER**
piano
Mendelssohn – Gouvy – Brahms



• son musée • ses activités • ses concerts
rising stars
Priya Mitchell, violon
Robert Kulek, piano
Schubert, Fauré
Lutoslawski, Schumann
6 décembre < 16h30
Xenia Meijer
mezzo-soprano
Hans Eijsackers, piano
Hubert Claessens, saxophone
Purcell, Nin, Ravel, Brahms, Debussy...
7 décembre < 15h
Porte de Pantin
01 44 84 44 84

100 OBJECTS TO REPRESENT THE WORLD
les 6, 9, 10, 11, 12 décembre 1997, 20h30
les 7, 14 décembre 1997, 15h30
le 13 décembre 1997, 17h et 20h30
A Prop Opera
de Peter Greenaway
Musique réalisée à l'Ircam par Jean-Baptiste Barrière,
Claudia Boulton, Le Serpent
Alessandro Dieli, Mercure
Terence Roe, Adam
Margot Nies, Eve
Frédéric Voisin, assistant musical
David Poissonnier, ingénieur du son
Technique Ircam
T&M BOBIGNY
Réservations : 01 41 60 72 72
IRCAM

8 DÉCEMBRE - 20 h 30
SALLE GAVEAU
Marie **DEVELLEREAU**
soprano
Vainqueur du Monte-Carlo Voice Masters
Mozart – Schubert – Debussy – Strauss
Tél. rés. : 01-49-53-05-07

9 DÉCEMBRE - 20 h 30
SALLE GAVEAU
Patrice **FONTANAROSA**
violon
Yury **BOUKOFF**
piano
3 sonates de Brahms
Tél. rés. : 01-49-53-05-07




LA DIFFUSION DES GRANDS CONCERTS sur RADIO CLASSIQUE.

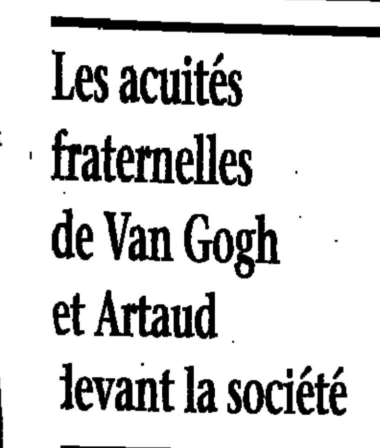
CONCERTO KÖLN ... Lundi 1er décembre à 20h40 : Naumann, Haydn, Hasse et Kraus

LE PHILHARMONIQUE DE BERLIN ET CLAUDIO ABBADO ... Samedi 6 décembre à 17h30 : *Symphonie n° 9* de Schubert. *Concerto op. 54* de Schumann (avec M. Perahia)

CHRISTOPHE ROUSSET ... Dimanche 7 décembre à 20h00 : *La Didone* de Cavalli au Festival d'Ambronay

L'ORCHESTRE DE PARIS ET WOLFGANG SAWALLISCH ... Lundi 15 décembre à 20h40 : *Le Christ au Mont des Oliviers* de Beethoven





Les acuités fraternelles de Van Gogh et Artaud devant la société

VINCENT VAN GOGH OU LE SUICIDÉ DE LA SOCIÉTÉ, d'Antonin Artaud. Mise en scène : Anne Delbée. Avec Ophélie Orecchia, Anne Delbée, Michaël Denard, Emmanuel Barrouyer, Jean-François Guilliet.
THÉÂTRE MOLIÈRE - MAISON DE LA POÉSIE, 161, rue Saint-Martin, Paris-3e. Mo Etienne-Marcel ou Rambuteau. Tél. : 01 44-54-53-00. Mercredi au samedi, à 21 heures. Dimanche à 16 heures. 120 F.

Antonin Artaud, en janvier 1947, voit pour la première fois un grand nombre de toiles de Van Gogh à l'exposition du Musée de l'Orangerie. Trois jours après, il lit dans l'hebdomadaire *Arts* un article du docteur Beer qui qualifie Van Gogh de *« psychopathe constitutionnel »*, et, carrément, de *« dégénéré »*.

Artaud sait que Van Gogh a été interné à l'hôpital de Saint-Rémi. Lui-même n'a été libéré que depuis peu de l'asile de Rodez. Il se sent tout de suite solidaire de Van Gogh, dont il lit les lettres, qui sont, constate-t-il, tout sauf celles d'un malade. Et comme Van Gogh se plaint de son médecin (*« Je crois qu'il ne faut aucunement compter sur le docteur Gachet »*, écrit-il en juillet 1890), Artaud unit dans une même vengeance le docteur Ferdière, qui l'a maintenu, lui, durant des années, à Rodez, et les médecins de Van Gogh.

« La psychiatrie n'est plus qu'un réduit de gorilles eux-mêmes obsédés et persécutés et qui n'ont pour pallier les plus épouvantables états de l'angoisse et de la suffocation humaines que leur ridicule terminologie, digne produit de leurs cerveaux tarés », écrit-il dans son essai-poème sur Van Gogh.

Artaud dit ce qui l'a cloué face aux toiles de Van Gogh : dans ces *« épiphanies atmosphériques »*, il a vu *« non pas des lignes et des formes, mais des choses de la nature inerte comme en pleines convulsions »*). Et il donne son sentiment sur les épreuves qui ont miné Van Gogh. *« Le docteur Gachet a été la cause directe, efficace et suffisante de sa mort »*, dit-il. Mais plus loin : Van Gogh s'est tué parce qu'*« il se sentait une bouche de trop à nourrir »* (son frère Théo, qui de façon suivie subvenait à ses besoins, venait d'avoir un fils). Dans ses visions des toiles et dessins de Van Gogh, comme dans ses remarques sur sa vie, Antonin Artaud se montre lumineux, précis, d'une acuité fraternelle.

Les mêmes qualités exactement se retrouvent dans les lettres de Van Gogh. Il est lucide. Il a les pieds par terre. *« La palette, aujourd'hui, est absolument colorée, bleu céleste, orangé, rose, vermillon, jaune très vif, vert clair, le rouge clair du vin, violet »*... Il sait bien aussi quels « motifs » sont en vogue : *« Des vergers en fleurs sont des motifs qu'on a chance de vendre »*...

Il est rare que Van Gogh laisse échapper des mots un tant soit peu étranges, « anormaux », par exemple lorsque, méditant sur la mort et sur la nuit étoilée, il écrit : *« Si nous prenons le train pour nous rendre à Tarascon ou à Rouen, nous prenons la mort pour aller dans une étoile »*, mais il se corrige aussitôt : *« Ce qui est certainement vrai dans ce raisonnement, c'est qu'étant en vie nous ne pouvons pas nous rendre dans une étoile, pas plus qu'étant morts nous puissions prendre le train. »*

Anne Delbée présente une lecture entrecroisée de fragments du texte d'Artaud et de passages des lettres de Van Gogh. Nous entendons des paroles d'une énergie spirituelle rare, qui sont, à elles seules, plusieurs mondes dans tous leurs états de calme splendeur comme de désastre invivable. Anne Delbée, Ophélie Orecchia, Michaël Denard, entre autres, se partagent, osons dire, les « parts de ce gâteau ». Anne Delbée ajoute une décoration de miroirs et de velours et des mimiques de rêvasserie voluptueuse qui n'étaient pas obligatoires.

Michel Cournot

La plus belle salle d'opéra du monde s'offre un one-man-show d'Orphée

Bordeaux permet de redécouvrir l'œuvre de Gluck

« Orphée et Eurydice », une œuvre de 1762 et de 1774 dans sa version française, mérite-t-elle les foudres de Claude Debussy, qui reprochait à Gluck d'avoir conduit la musique française dans une mauvaise direction ? Le spectacle monté par l'Opéra de Bordeaux échappe, quant à lui, à (presque) tous les reproches.

ORPHÉE ET EURYDICE, opéra en trois actes de Gluck, sur un livret de Ranieri de Calzabagi, version française de 1774. Avec Rockwell Blake (Orphée), Mireille Delunsch (Eurydice), Valérie Lecoq (L'Amour), Chœur de l'Opéra de Bordeaux, Orchestre national Bordeaux Aquitaine, Jane Glover (direction). Waldemar Kamer (mise en scène). Cordelia Dvorak (dramaturgie et costumes), Renate Pook (chorégraphie).
GRAND THÉÂTRE DE BORDEAUX, le 2 décembre à 20 heures. Tél. : 05-56-48-58-54. De 110 F à 330 F.

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Quand il se faisait critique, Claude Debussy se laissait aller à une subjectivité d'autant plus réjouissante qu'elle s'exprimait dans une langue magnifique. Sa *Lettre ouverte à Monsieur le chevalier W. Gluck* est la démolition d'un compositeur qu'il accuse d'avoir jeté la musique française dans les bras de Wagner. De son côté, Berlioz vénérait celui dont il avait adapté *Orphée et Eurydice* au contralto de Pauline Viardot, en 1859. La juxtaposition des textes des deux compositeurs dans le programme du Grand Théâtre de Bordeaux est édifiante.

Berlioz serait un critique qui fait semblant d'être objectif en s'interrogeant : *« Qu'est-ce que le génie ?* (...) Je ne sais, et ni vous, monsieur, ni vous madame, ne le savez mieux que moi. Seulement il me semble que si un artiste a pu produire une œuvre capable de faire naître en tout temps des sentiments élevés, de belles passions dans le cœur d'une certaine classe d'hommes que nous croyons, *par la délicatesse de leurs organes et la culture de leur esprit, supérieurs aux autres hommes, il me semble, dis-je, que cet artiste a du génie et qu'il mérite la gloire, qu'il a produit du beau. Tel fut Gluck. »*

Pour Debussy, nous abandonnerons le conditionnel. Il est d'une vacherie irrévérencieuse : *« Votre art fut essentiellement d'apparat et de cérémonie. Les gens du commun n'y participèrent que de loin... Ils regardaient passer les autres (les heureux... les satisfaits !). Vous représentiez en quelque sorte, pour eux, le mur derrière lequel il se passe quelque chose. Nous avons changé tout cela, Monsieur le Chevalier, nous avons des prétentions sociales et nous voulons toucher le cœur des foules. Ça n'en va pas mieux et nous n'en sommes pas plus fiers pour cela ! (Vous ne vous figurez pas combien nous avons du mal à fonder un Opéra populaire). Rameau était infiniment plus grec que vous (ne vous mettez pas en colère, je vais bientôt vous quitter).* (...) *Vous avez bénéficié des diverses et fausses interprétations que l'on donne au mot "classique" ; d'avoir inventé ce ronron dramatique, qui permet de supprimer toute musique, ne suffit pas à légitimer ce classement, et Rameau a des titres plus sérieux à être appelé ainsi. »*

BLAKE LE ROC

On ne discute plus Gluck. On l'interprète. Il n'y a pourtant plus beaucoup de chanteurs pour le servir. Orphée est Rockwell Blake, l'un des rares ténors qui puissent chanter le rôle. Sa technique est extraordinaire, son souffle démesurément long et ses vocalises emportent l'adhésion. Mais son timbre est ordinaire, bien monochrome. Par chance, Blake compense cette ingratitude de la nature par un art, une musicalité et une intériorisation du rôle admirables.

L'opéra de Gluck est un one-man-show. Orphée y est en scène pendant une heure, sur une heure et vingt minutes de spectacle, le plus souvent seul. Blake tient admirablement le coup et compense le statisme du livret par une gestuelle née de la musique. Sans être pour autant assimilable à cette gymnastique rythmique que tant de régisseurs nous infligent.

Le metteur en scène, Waldemar Kamer, a su insuffler fluidité et théâtre à cette œuvre immobile. Il en a élargi les perspectives dramatiques dans un décor et des costumes d'autant plus soufflants de beauté – on y voit la marque du peintre Antonio Pisanello (1395-1455) – qu'on les dirait éclairés à la bougie et qu'ils font face à la plus belle salle d'opéra du monde.

Mireille Delunsch et Valérie Lecoq ont la présence et les voix de leur rôles et leur chant émeut vraiment (Berlioz n'a pas tort). L'apparition de Delunsch est troublante ; la chanteuse ressemble à Mary Garden, créatrice de Mélisande (Debussy doit écumer de rage). Jane Glover dirige avec art et science, attentive à la fosse autant qu'au plateau, aux équilibres autant qu'à l'émotion.

Si les chœurs préparés par Gunther Wagner sont impeccables vocalement et scéniquement, si les vents et le *continuo* se couvrent de gloire, les violons sont malheureusement en deçà de ce que l'on est en droit d'attendre d'un ensemble professionnel.

Alain Lompech



SORTIR

PARIS

Le toucher de la hanche
de et par Jacques Gamblin
C'est l'un des meilleurs comédiens de sa génération (les 35 ans). Bien que sa carrière soit encore à ses débuts, on ne s'engage pas beaucoup en prédisant qu'il sera sous peu reconnu pour sa (grande) valeur : un jeu très fin, légèrement teinté d'ironie, une présence au charme indéniable. Jacques Gamblin, qui joue beaucoup au théâtre (avec Jean-Louis Martinelli, Philippe Adrien, Giorgio Barberio Corsetti...) et de plus en plus au cinéma (on l'a vu dans *Pédale douce*, de Gabriel Aghion, et on le verra prochainement dans *Kenzo Seinsei*, de Shohei Imamura), a déjà écrit un spectacle, *Quincaillerie* – un régal autobiographique –, qu'il jouait seul. Il récidive avec un nouveau texte de son cru, *Le Toucher de la hanche*.
Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mo Edgar-Quinet, Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. A partir du 2 décembre. 20 h 30, du mardi au vendredi ; 18 h 15 et 20 h 30 le samedi, 16 heures le dimanche. Tél. : 01-43-22-16-18. De 90 F à 160 F.*

« C'est pas facile... »
Une trilogie Bertolt Brecht-Emmanuel Bove-Antonio Tabucchi
Le comédien et metteur en scène Didier Bezace, qui succède à Brigitte Jaques à la direction du Théâtre de la Commune d'Aubervilliers, reprend un cycle ambitieux qu'il a initié au Festival d'Avignon en 1996. A travers *Le Piège*, d'Emmanuel Bove, *La Noce chez les petits bourgeois* et *Grand'peur et Misère du IIIe Reich*, de Bertolt Brecht, et *Pereira prétend*, d'Antonio Tabucchi, il met en scène la seconde guerre mondiale à travers l'histoire de « gens ordinaires ».
Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93, Aubervilliers. Mo Aubervilliers-Pantin-Quatre-chemins. Tél. : 01-48-34-67-67. Les spectacles sont présentés en alternance jusqu'au 25 janvier.

SORTIR À LYON

Grupo Corpo
Mozart ou Brahms, Philip Glass ou Hector Villalobos, la troupe brésilienne Grupo Corpo n'a aucun a-priori musical. Pour sa nouvelle création intitulée *« Parabelo »*, elle a fait appel à Tom Zé, le compositeur de Bahia subtilement pulsant qui se souvient ici des chants aigus des lavandières d'Irara, sa ville natale. Sur un sol en terre battue, avec en fond de scène des photos de familles prises dans la salle de vœux de la basilique Notre-Dame-de-l'Apparition, l'énergie rayonnante de Grupo Corpo sublime les traditions populaires du nord-est du Brésil.
Maison de la danse, 8, avenue Jean-Mermoz, 69 Lyon. 20 h 30, les 2, 5, 6 et 9 décembre ; 19 h 30, les 3 et 10 décembre ; 17 heures, le 7 décembre. Tél. : 04-72-78-18-00. De 120 F à 180 F.
Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, place Georges-Pompidou, 78 Montigny-le-Bretonneux. 20 h30 les 16, 17 et 18. Tél. : 01-30-96-99-00. 85 F et 160 F.*

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Addicted to love
de Griffin Dunne (Etats-Unis, 1 h 40), avec Meg Ryan, Matthew Broderick, Tcheky Karyo.
Le Goût de la cerise
d'Abbas Kiarostami (Iran, 1 h 39), avec Homayoun Ershadi, Abdolhossein Bagheri, Afshin Khorshidbakhtari, Safar Ali Moradi, Mir Hosssein Noori, Ahmad Ansari.
Hercule
dessin animé de John Musker, Ron Clements, (Etats-Unis, 1 h 31).
Okaeri
de Makoto Shinozaki (Japon, 1 h 39), avec Susumu Terajima, Miho Uemura, Shoichi Komatsu, Tomio Aoki.
Sept ans au Tibet
de Jean-Jacques Annaud (Etats-Unis, 2 h 15), avec Brad Pitt, Davie Thewlis, B. D. Wong, Mako, Danny Denzongpa, Victor Wong.
Sling blade
de Billy Bob Thornton (Etats-Unis, 2 h 15), avec Billy Bob Thornton, Dwight Yoakam, J. T. Walsh, John Ritter, Lucas Black, Natalie Canerday.
Sous les pieds des femmes
de Rachida Krim (France, 1 h 25), avec Claudia Cardinale, Feyria Deliba, Nadia Farès, Mohamad Bakri, Yorko Voyagis, Hamid Tassili, Bernadette Lafont.
Un frère
de Sylvie Verheyde (France, 1 h 30), avec Nils Tavernier, Emma de Caunes, Jeannick Gravellines, Emmanuel Nicolas, Ann-Gisel Glass, Karole Rocher.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

VERNISSAGES

Anna Blume : la sensation pure
Goethe-Institut, galerie Condé, 31, rue de Condé, Paris 6e. Mo Odéon. Tél. : 01-40-46-69-60. De 12 heures à 20 heures ; samedi de 12 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Du 1er décembre au 20 décembre. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

240 secondes en enfer !
de Christian Charmetant, mise en scène de François Berland, avec Christian Charmetant.
Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mo Gaîté. 20 h 30, le lundi 1er. Tél. : 01-43-22-16-18. De 90 F à 130 F.*
Une voix si petite
de René Fix, mise en scène de Marie Martin-Guyonnet, avec France Jolly, Marie Martin-Guyonnet, Andréa Retz-Rouyet et Philippe Daurios.
Théâtre de l'Atalante, 10, place Charles-Dullin, Paris 18e. Mo Anvers. 20 h 30, le lundi 1er. Tél. : 01-46-06-11-90. De 50 F à 120 F.*
Rogeri Trio
Martinu : *Trio pour piano, violon et violoncelle « Bergerettes »*. Rachmaninov : *Trio pour piano, violon et violoncelle op. 9 « Elégiaque »*.
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. 12 h 45, le 1er. Tél. : 01-40-28-28-40. 50 F.
Hänsel und Gretel
de Humperdinck. Randi Stene (Hänsel), Ruth Ziesak (Gretel), Graham Clark, Georges Gautier (la sorcière), Franz-Josef Kapellman (le père), Gwyneth Jones (la mère), Jaël Azzaretti (le marchand de sable), Maîtrise des Hauts-de-Seine, Chœur du Théâtre du Châtelet, Philharmonia Orchestra, Christoph von Dohnanyi (direction), Yannis Kokkos (mise en scène).
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. 19 h 30, le 1er décembre. Tél. : 01-40-28-28-40. De 70 F à 570 F.
La Veuve joyeuse
de Lehar. Karita Mattila (Hanna), Bo Skovhus (prince Danilo), Henriette Bonde-Hansen (Valencienne), Michael Schade (Rosillon), Waldemar Kmentt (baron Zeta), Stephan Genz (vicomte Cascada), Cesar A. Gutierrez (Raoul de Saint-Brioche), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Armin Jordan (direction), Jorge Lavelli (mise en scène), Cécile Bon (chorégraphie).
Opéra de Paris. Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. Mo Opéra. 19 h 30, le 1er décembre. Tél. : 08-36-69-78-68. De 60 F à 635 F.
Inva Mula (soprano),
François Weigel (piano)
Œuvres de Mozart. Tosti.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. 20 h 30, le 1er décembre. Tél. : 01-49-53-05-07. De 115 F à 300 F.
Un requiem américain
de DeMars. Agnès Saury-Franklin (soprano), Klara Csordas-Witt (mezzo-soprano), Robert Bréault (ténor), Pierre-Yves Pruvot (baryton), Ensemble polyphonique de Picardie, Ensemble polyphonique de Versailles, Chœur Roland de Lassus, Chœur et orchestre français d'oratorio, James DeMars (direction).
Eglise de la Trinité, 66, rue Saint-Lazare, Paris 9e. Mo Trinité. 20 h 30, le 1er décembre. Tél. : 01-44-70-64-10. Location FNAC, Virgin. 130 F.
Jill Feldman (soprano),
The Purcell Quartet
Purcell : *Airs d'opéras.*
Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, Paris 9e. Mo Rue-Montmartre. 20 h 30, le 1er décembre. Tél. : 01-48-24-16-97. De 90 F à 200 F.
Wolfgang Holzmair (baryton),
Imogen Cooper (piano)
Debussy : *Les Fêtes galantes, 1er cycle.* Fauré : *Mélodies sur des poèmes de Verlaine.* Ravel : *Mélodies populaires grecques.* Schubert : *Lieder.*
Comédie des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 20 h 30, le 1er décembre. Tél. : 01-53-23-99-19. De 90 F à 250 F.

RÉSERVATIONS

Les Trois Derniers Jours
de Fernando Pessoa
d'après Antonio Tabucchi, mise en scène de Denis Marleau, avec Paul Savoie, Daniel Parent et Daphné Thompson.
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18e. Mo Abbesses. Début le 3 décembre. Du mercredi au samedi, le mardi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F et 140 F. Jusqu'au 13 décembre.

DERNIERS JOURS

9 décembre : Vincent Van Gogh
ou le Suicidé de la société
d'Antonin Artaud, mise en scène d'Anne Delbée, avec Emmanuel Barrouyer, Anne Delbée, Michael Dénard, Jean-François Guilliet et Ophélie Orecchia.
Théâtre Molière-Maison de la Poésie, 161, rue Saint-Martin, Paris 3e. Mo Rambuteau, Etienne-Marcel. 21 heures, du mercredi au samedi. 16 heures le dimanche. Tél. : 01-44-54-53-06. 80 F et 120 F.*
(* Tarif réduit)

هكذا من الاصل

EN VUE

■ **Zhang Jian**, 34 ans, entrepreneur à Pékin, vient d'inaugurer son avion privé, le premier en Chine, en survolant Changsa, capitale de la province du Hunan où Mao Zedong allait à l'école. Le Cessna est sobrement doté d'un minibar et de sièges noirs en cuir. Les patrons américains trouvent actuellement plus à leur goût les fauteuils framboise et les moquettes groseille, la tendance étant aux coloris beiges et aux lumières tamisées chez les hommes d'affaires européens.

■ Des vedettes d'Hollywood – **John Wayne, Humphrey Bogart, Robert Mitchum, Yul Brynner** notamment – ont pris des risques en passant des accords avec les fabricants de tabac qui les obligeaient à griller cigarette sur cigarette afin d'inciter les jeunes à fumer. La Screen Actors Guild, le syndicat des acteurs, également chargé de leur mutuelle, vient d'engager des poursuites pour récupérer les sommes dépensées à l'époque pour soigner ces toux ou ces cancers « professionnels ».

■ La Haute Cour irlandaise a autorisé, vendredi 28 novembre, une enfant de treize ans, enceinte après un viol, à se rendre à l'étranger pour avorter. Le père de la fillette, tzigane, qui vit avec sa femme et ses douze enfants dans une caravane à l'ouest de Dublin, a l'intention de faire appel. Il demande, à tout le moins, que le fœtus soit ramené en Irlande pour y être enterré dans *« la tradition des gens du voyage »*.

■ **Georges Sakellaropoulos,** procureur de première instance à Rhodes, marié et père d'un enfant, vient d'être licencié par la Cour suprême pour avoir eu une liaison avec **Genny Chiloudaki,** un top model transsexuel. Le couple, aujourd'hui séparé, déplore *« ce racisme des juges »* grecs. Malgré l'effroi de **Shlomo Benizri,** député du parti religieux Shass, **Dana International** représentera, Israël, en interprétant la chanson *Diva* au concours de l'Eurovision le 9 mai prochain à Birmingham. L'interprète est devenue une star après avoir changé de sexe en 1994.

■ Un automobiliste a tué, samedi 29 novembre, dans le centre de Barcelone, une collégienne et blessé deux autres enfants, en roulant sur le trottoir : il n'avait pu détacher ses yeux d'une affiche vantant les mérites d'une marque de sous-vêtements féminins.

■ Au seizième siècle, en 1560, en Chine, un feu s'alluma spontanément dans les houillères de Baiyanghe dans la région du Sinkiang. Il a consummé 127 millions de tonnes de charbon et brûlé une zone de 790 000 mètres carrés. Les pompiers sont parvenus à l'éteindre, le mois passé.

Christian Colombani

Le plus vieux quotidien bosniaque à bout de souffle

« Oslobodenje », journal réputé qui symbolisa la lutte de la capitale bosniaque contre le blocus serbe, est plongé dans une crise profonde

LES ÉTRANGERS l'avaient surnommé dès 1992 *« le miracle quotidien »* de Sarajevo. Les habitants, plus simplement, étaient reconnaissants à leur journal favori d'imprimer chaque matin un peu de *« l'âme de leur cher Sarajevo »* que les artilleurs serbes tentaient à coups d'obus de pulvériser. Réputé avant guerre multiethnique et indépendant, *Oslobodenje* le demeura sous la pluie des mortiers pendant 1 500 jours sans interruption. L'immeuble du journal fut, certes, réduit à un moignon de béton noirci, mais les rotatives continuèrent à tourner, et les sous-sols se muèrent en dortoir où journalistes et techniciens campèrent sur leur position : faire paraître le journal le lendemain, quitte à ce qu'il soit couché sur du mauvais papier jauni et diffusé à 1 000 ou 2 000 exemplaires (80 000 avant la guerre). Les chauffeurs héroïques faisaient le reste et filaient à l'aube sur la Sniper Alley. Huit kilomètres et une dizaine de rafales plus loin, au cœur de la ville, des ombres craintives émergeaient des porches et s'arrachaient le numéro du jour. Tenir un exemplaire d'*Oslobodenje* dans les mains était la preuve que Sarajevo avait encore du souffle.

« Il m'arrive de penser que ces années-là étaient moins délicates à affronter que celles à venir », résume aujourd'hui Mehmed Halilovic, le rédacteur en chef actuel. Terminée, en effet, l'époque où les journalistes d'*Oslobodenje* ramassaient des prix dans le monde entier, où les médias internationaux se pressaient au chevet de celui qui ne voulait pas mourir. Le plus ancien quotidien de Bosnie-Herzégovine (fondé en 1943) n'a jamais été aussi seul, et les factures impayées s'entassent. Les salariés viennent de recevoir leur paie du mois d'août. Les finances sont exsangues, et la Fondation Soros a beau « mettre au bout », le journal va mal. Il n'a jamais retrouvé ses tirages quotidiens d'antan (10 000 exemplaires aujourd'hui). *« La population est pauvre et préfère acheter du pain, et la situation profondément divisée du pays nous prive de diffuser le journal sur l'ensemble de la Bosnie »*, justifie Mehmed Halilovic.

Comment expliquer alors qu'un



autre quotidien comme *Avaz*, lancé récemment, se vend à 30 000 exemplaires ? « Oslobodenje *n'a pas réussi sa mutation*, répond Zlatko Dizdarevic, un ancien du journal. *Juste avant le conflit, un processus de privatisation avait débuté. On attendait qu'il reprenne sitôt la paix revenue. On attend toujours. Lassés, les meilleurs journalistes sont partis. »* Des jeunes, sans réelle formation, ont pris leur place, et la qualité du journal s'en est aussitôt ressentie. « Oslobodenje *reste un journal indépendant et sérieux, mais il demeure une entreprise d'Etat. Sa ligne éditoriale est, certes, critique face au pouvoir, mais elle pourrait être plus agressive »*, ajoute Zlatko Dizdarevic, à la tête maintenant de l'hebdomadaire *Svijet*, qui appartenait jadis à *Oslobodenje*. *Svijet* a fait sécession, a réussi sa privatisation et se porte bien. Naviguant dans des eaux troubles, *Oslobodenje* subit, de son côté, la concurrence de journaux comme *Avaz*, qui ne cache pas des liens solides avec le SDA, le parti du président bosniaque, Alija Izetbegovic. La population de Sarajevo, devenue beaucoup plus rurale et moins résistante, donc, aux idées nationalistes, achète ce type de quotidien. Les intellectuels, quant à eux, se détournent d'*Oslobodenje*, jugé un peu tiède dans ses attaques contre un pouvoir qu'ils exècrent. Autant de raisons pour que le journal qui lutta avec courage contre l'obscurantisme serbe périclite aujourd'hui.

Christian Lecomte

DANS LA PRESSE

RTL
Michèle Cotta

■ Il est passé par ici, il repassera par là. Tel le furet de la chanson, Jean-Marie Le Pen est partout. Même et peut-être surtout lorsqu'on ne le voit pas. Ainsi était-il là, quoique absent, dans l'hémicycle du Palais-Bourbon, pendant les longues heures, de jour et de nuit, qu'a duré le rude débat sur la nationalité. Car c'est autour de Jean-Marie Le Pen que finalement s'est organisée la discussion, l'opposition s'ingéniant à tomber dans les pièges tendus par le Front national, tout en accusant la majorité de faire son jeu. Premier piège, celui de la surenchère. Autre piège classique, celui de la division. Mais un troisième piège, sans doute le plus imparable, s'est refermé sur la majorité. Car la preuve a été apportée qu'on ne peut aborder ces sujets, celui de la nationalité hier, et demain de l'immigration, sans se voir accusé de nourrir le Front national, de réchauffer ses ardeurs militantes, d'enrichir son vivier électoral.

LE FIGARO
Charles Lambroschini

■ Israël n'a négocié qu'avec lui-même. Le projet de retrait annoncé hier par Benyamin Netanyahu ne pouvait donc que décevoir les Palestiniens. Juridiquement, l'interprétation restrictive des textes d'Oslo n'est en rien une trahison de la parole d'Israël. Politiquement, c'est une autre affaire. Pour l'instant, Netanyahu a jugulé la fronde de la droite. Sur les dix-huit membres de son cabinet, aucun n'a voté contre le communiqué. Le premier ministre israélien espère aussi avoir calmé Washington. Pressé par les Etats-Unis de relancer la négociation, il a au moins fait un geste. Lui qui se plaignait, la semaine dernière, d'être considéré par la Maison-Blanche comme un autre Saddam Hussein. Benyamin Netanyahu a gagné du temps. Quant à Yasser Arafat, il n'a pas d'autre carte à jouer que la patience. Au Proche-Orient, la négociation reste une course de lenteur.

LIBÉRATION
Jacques Amalric

■ Contrairement à ce que l'on croit, le désaccord le plus délicat à résoudre à Kyoto n'oppose pas les Etats-Unis à l'Europe. L'approche américaine est certes moins ambitieuse que celle des Européens et traite la pollution comme un produit du marché dont il s'agirait d'organiser peu à peu la raréfaction. Mais, des deux côtés de l'Atlantique, en dépit de divergences sur le rythme et le calendrier de l'opération, on est d'accord pour inverser la tendance. Non, le problème le plus complexe consistera à terme à convaincre les pays émergents, dont les besoins en énergie s'accroissent de manière exponentielle, de ne pas répéter les erreurs des pays aujourd'hui industrialisés. L'invocation de l'intérêt planétaire n'y suffira pas, assurément, même si un sursis légitime est accordé à des pays comme la Chine ou l'Inde, pour ne citer qu'eux. En l'absence de progrès techniques que rien ne permet aujourd'hui de prévoir, il faudra aussi de substantielles compensations pour qu'ils ne se sentent pas injustement pénalisés par des Etats qui ont fondé en partie leur richesse sur le recours sans vergogne aux énergies polluantes.

bok.net/pajol

La saga des sans-papiers racontée en textes, en paroles et en images

« U KA NIN wale damine na Paris, ni u taara u jigi seme Saint-Ambroise eglisi kono », ce qui signifie « l'action a commencé à Paris, par l'occupation de l'église Saint-Ambroise », dans une langue que l'on rencontre peu sur le Web, le bamanankan. Le site de soutien aux sans-papiers propose des informations en onze langues : huit européennes, dont l'espéranto, et trois africaines. Toutes les versions ne sont pas complètes, loin de là, car les traducteurs sont très intermittents, mais le symbole est important.

En revanche, la partie en français, qui constitue l'essentiel du site, est imposante. C'est d'abord une banque de données réunissant tous les documents de référence sur l'affaire : circulaires officielles, textes de loi, déclarations d'hommes politiques et de personnalités de Jacques Chirac à Ariane Mnouchkine, extraits sonores d'interviews, travaux du collège des médiateurs et de la commission consultative, coupures de presse, comptes-rendus de débats parlementaires, avis du Conseil d'Etat, contributions des Eglises, appels d'intellectuels, textes militants...

Y'A PLUS DE PAPIER DANS L'IMPRIMANTE, NON PLUS !

PESSIN

Pour Marc Chemillier, responsable du site, et son équipe d'internautes militants, le lancement initial a représenté un dur labeur. Mais à présent que tout est rodé, la tâche est plus raisonnable, d'autant que le site est hébergé gratuitement par un petit serveur californien, appartenant à un Français expatrié.

Cela dit, le travail ne manque pas, car il faut aussi couvrir l'actualité, toujours abondante, et tenir à jour un calendrier des prochaines manifestations et initiatives, à Paris et en province. Les militants de terrain diffusent les informations locales par le biais d'une liste de diffusion ouverte à tous. A l'intention des visiteurs occasionnels, les auteurs ont affiché une chronologie des événements depuis mars 1996, et des rubriques consacrées à quelques événements marquants, comme l'évacuation par la force de l'église Saint-Bernard, ou l'expulsion manquée de cinq Africains sur un vol régulier d'Air France. L'ensemble est illustré par de nombreuses photos, des dessins d'art, des extraits d'émissions de radio et même un petit clip vidéo montrant le porte-parole Ababacar Diop ceinturé et porté par des policiers lors de l'assaut contre Saint-Bernard. M. Diop, qui entre-temps a obtenu ses papiers, possède à présent sa propre rubrique, consacrée à Terrou (« accueil », en wolof), l'association culturelle qu'il a créée récemment.

Yves Eudes

SUR LA TOILE

ACTUEL : LE RETOUR

■ Nirvanet va afficher en avant-première pendant trois jours, du 1er au 3 décembre, une sélection d'articles et d'illustrations du nouvel almanach d'*Actuel*, intitulé « Qu'emporteriez-vous au XXIe siècle ? ».
www. nirvanet. com/actuel/

PÈRE NOËL ONLINE

■ On peut désormais écrire au Père Noël via Internet en français. La Poste a ouvert sur son site web une page spéciale permettant aux enfants de rédiger un message dans une fenêtre de dialogue et d'ajouter une petite décoration. Si La Poste tient sa promesse, tous les correspondants recevront une réponse personnalisée.
www. laposte.fr/decouvre/noel/default. htm

VŒUX ROYAUX

■ Le message traditionnel adressé par la reine Elizabeth II au peuple britannique à l'occasion des fêtes de Noël sera diffusé sur le site web de la télévision privée ITN. Le texte du discours sera ensuite disponible sur le site officiel de la famille royale. – *(Reuters.)*
www. itn. co. uk
www. royal. gov. uk

Abonnez-vous au Monde

Jusqu'à 450F d'économie soit 10 semaines de lecture GRATUITE*

Offre valable jusqu'au 31/12/97.

PROFITEZ DES ANCIENS TARIFS D'ABONNEMENT AVANT LEUR AUGMENTATION !

* Pour tout abonnement d'une durée de 1 an.

Oui, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :
☐ 3 MOIS - 536 F au lieu de 585 F* ☐ 6 MOIS - 1 038 F au lieu de 1 170 F* ☐ 1 AN - 1 890 F au lieu de 2 340 F*
* Prix de vente au numéro - (Tarif en France métropolitaine uniquement)
Je joins mon règlement soit : ______ F 701 MQ 007
☐ par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde
☐ par carte bancaire N° ____ ____ ____ ____
Date de validité ____ Signature :
☐ M. ☐ Mme Nom : ______
Prénom : ______
Adresse : ______
______ Code postal : ______
Localité : ______ Pays : ______

TARIFS HORS FRANCE

	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne
1 AN	2 086 F	2 960 F
6 mois	1 123 F	1 560 F
3 mois	572 F	790 F

USA - CANADA
« Le Monde » (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year - Le Monde - 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Offre valable jusqu'au 31/12/97.

Pour tout autre renseignement concernant : le portage à domicile, la suspension de votre abonnement pendant les vacances, un changement d'adresse, le paiement par prélèvement automatique mensuel, les tarifs d'abonnement pour les autres pays étrangers.
Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à :
LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

La turista de Nagui

par Alain Rollat

LES TEMPS sont durs pour les amuseurs. Surtout pour ceux qui travaillent dans le secteur privé. Comment divertir le public quand il n'a plus envie de rigoler ? Quel jeu inventer pour le retenir devant la boîte à images ? Victime, depuis son transfert sur TF 1, de deux déficits d'audience consécutifs, le sympathique Nagui, qui ne manque ni d'humour ni d'imagination, s'est dit que la meilleure façon de repartir de zéro était peut-être d'en repartir à l'envers plutôt qu'à l'endroit.

Il présentait donc, samedi soir, une nouvelle émission divertissante bâtie sur ce concept renversant : avant même d'avoir joué, tous les candidats sélectionnés avaient déjà gagné un beau voyage au Mexique. Il leur suffisait de gagner le droit d'y rester en se prêtant sur la plage à quelques jeux de patronage (d'où le titre de l'émission : « T'as la marque du maillot ? ») et en répondant de la façon la plus absurde possible à quelques questions sensées. Cela réclamait évidemment une certaine agilité intellectuelle puisqu'il fallait suivre le raisonnement de l'animateur : *« Désolé, c'est la bonne réponse... Bravo, c'est une erreur ! »* Jadis, dans les cours de récréation, on appelait cela jouer à qui perd gagne.

Conscient, personnellement, de jouer gros, Nagui avait déployé de grands moyens avec l'appui logistique du Club Méditerranée : un hélicoptère, cinq bateaux, vingt voitures, quatre-vingts billets aller-retour Paris-Cancun. Il avait même prévu de payer de sa personne, en se livrant à quelques parodies, et d'ajouter à cet ensemble très élaboré un zeste d'images de synthèse pour le plaisir supplémentaire de quelques effets spéciaux. Bref, il s'agissait d'un projet ambitieux que Nagui avait résumé en disant, la veille, sur Canal Plus : *« Je n'ai pas envie de courir après le public que j'ai perdu ; j'ai envie de revenir vers le public qui aime déconner, qui aime qu'on ne se prenne pas au sérieux. »*

Les effets spéciaux étaient très réussis. Pour le reste, Nagui a tellement déconné qu'il est tombé malade. Il faut dire qu'il a passé toute l'émission, ou presque, les pieds dans l'eau, au soleil et en smoking mais sans sombrero, au milieu de vrais pélicans et de faux requins. Quand, déguisé en rocker, il a chanté *« Oun, dos, tres, paella ! »* on a compris qu'il prenait, en plus, le risque d'une indigestion. Quand, torse nu, il a dansé sur la plage en scandant *« J'ai le nez qui coule ! »* on a imaginé le pire. Et le pire est arrivé, dans la séquence finale, quand, grimé en poupée Barbie, il s'est tenu le ventre en criant : *« J'ai la turista ! J'ai la turista ! J'ai la turista ! »* Il y avait en effet de quoi.

هكذا من الأصل

LUNDI 1er DÉCEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

18.55 La Rumba ■ De Roger Hanin (France, 1986, 95 min). Ciné Cinémas
19.00 Chance of a Lifetime ■ De Bernard Miles (Grande-Bretagne, 1950, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil
20.05 Nell ■ De Michael Apted (Etats-Unis, 1994, 125 min). TSR
20.30 L'Ombre d'un doute ■ ■ D'Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 110 min). Ciné Cinéfil
20.30 Le Diable dans la boîte ■ De Pierre Lary (France, 1976, 105 min). Festival
20.35 Copycat ■ De J. Amiel (EU, 1995, 120 min). Canal+
20.45 Carmen ■ ■ ■ De Francesco Rosi (France - Italie, 1983, 150 min). Arte
20.50 Firefox : L'Arme absolue ■ ■ De Clint Eastwood (Etats-Unis, 1982, 130 min). France 3
21.00 Mr and Mrs Bridge ■ De James Ivory (Etats-Unis, 1990, v.o., 130 min). Paris Première
22.10 Fame ■ D'Alan Parker (Etats-Unis, 1980, v.o., 130 min). Ciné Cinémas
22.20 Sans lendemain ■ ■ De Max Ophüls (France, 1939, N., 75 min). Ciné Cinéfil
22.20 Adieu, poulet ■ ■ De Pierre Granier-Deferre (France, 1975, 90 min). RTL 9
22.30 Les Soldats de l'espérance ■ ■ De Roger Spottiswoode (Etats-Unis, 1994, 145 min). M 6
22.40 L'Atalante ■ ■ ■ De Jean Vigo (France, 1934, N., 89 min). Canal+
22.40 Dernière limite ■ De Bill Duke (Etats-Unis, 1992, 105 min). Canal Jimmy
23.00 La Reine vierge ■ De George Sidney (Etats-Unis, 1953, 170 min). Histoire
23.10 Absence de malice ■ ■ De Sydney Pollack (Etats-Unis, 1981, v.o., 120 min). Paris Première
23.30 La Nation clandestine ■ ■ De Jorge Sanjinés (Bolivie, 1989, v.o., 120 min). Arte
23.35 Sous le signe du taureau ■ De Gilles Grangier (France, 1968, 80 min). France 3
23.35 Sa meilleure cliente ■ De Pierre Colombier (France, 1932, N., 90 min). Ciné Cinéfil
23.50 Raphaël le tatoué ■ De Christian-Jaque (France, 1938, N., 85 min). RTL 9
0.20 Moonlight & Valentino ■ De David Anspaugh (Etats-Unis, 1996, v.o., 100 min). Canal+
0.20 L'Insurgé ■ De Martin Ritt (Etats-Unis, 1970, 105 min). Ciné Cinémas
1.05 La Nuit de jazz ■ ■ De Basil Dearden (Grande-Bretagne, 1961, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

18.00 Spécial procès Papon. Invités : Denis Peschanski ; René Rémond. Histoire
21.50 L'Ecran témoin. Invitées : Gisèle Halimi ; Marie Denis ; Florence Montreynaud ; Chantal Delvaux. RTBF 1

MAGAZINES

13.00 Une heure pour l'emploi. La Cinquième
13.00 Les Dossiers de l'Histoire. Le Chemin des Dames : avril 1917. Histoire
13.40 Parole d'Expert. Invité : Luc Alphand. France 3
18.00 Stars en stock. Joan Collins. Laurence Olivier. Paris Première
19.00 Envoyé spécial, les années 90. L'affaire Farewell. Les décharges publiques. Histoire
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Canal+
19.30 ▶ 7 1/2. Spécial Sida. Arte
20.00 Thalassa. Dame de nage. TV 5
22.55 D'un monde à l'autre. La science et l'irrationnel. France 2
0.50 Le Cercle des arts. Zola. Invités : Dominique Fernandez ; Ferante Ferand ; Benoît Duteurtre ; Evelyne Bloch Dano, etc. France 2

DOCUMENTAIRES

18.30 Le Monde des animaux. Pukeko. La Cinquième
18.50 Que font-ils de leurs vingt ans ? Planète
19.40 Une femme résistante. [2/2]. Marguerite Gonon : Pour l'honneur. Planète
19.50 Les Musiciens du quatuor. [1/4]. Vienne, premier mouvement. Muzzik
20.00 L'Histoire oubliée. [1/6]. Les tirailleurs sénégalais. Histoire
20.35 Mémoires du XXe siècle. Czeslaw Milosz. Planète
20.55 Femmes et société. Téva
21.25 ▶ La Longue Ballade des sans-papiers. Planète
22.50 La Caverne des phoquiers. Planète
0.10 Le Ghetto de Lodz. Planète
0.55 La Case de l'Oncle Doc. Les Boxeurs du désert. France 3

SPORTS EN DIRECT

19.00 Tennis. Tournoi exhibition au profit de la lutte contre le sida. Boris Becker - Henri Leconte ; Marc Rosset - Jimmy Connors. Eurosport

MUSIQUE

21.00 Arabella. Mise en scène de John Cox. Muzzik
23.11 Concerto brandebourgeois. France Supervision
0.10 Marilyn Horne. Téva
0.18 Manon Lescaut. France Supervision
0.25 Queen. Canal Jimmy

VARIÉTÉS

21.00 Souvenir. A bout Portant : Joe Dassin. Canal Jimmy

TÉLÉFILMS

20.50 et 22.30 Lady Di. De Kevin Connor [1 et 2/2]. TF 1
22.15 Un Français libre. De Jim Goddard [4/4]. Festival

SÉRIES

18.15 Friends. Celui qui ne s'y retrouvait pas. France 2
23.00 ▶ Fabien de la Drôme. [1/7] Série Club
23.55 Chapeau melon et bottes de cuir. Le dernier des cybernautes. TF 1

NOTRE CHOIX

● 20.30 Ciné Cinéfil
L'ombre d'un doute
Un criminel vient s'installer en Californie dans la famille de sa sœur pour échapper à la police. Sa nièce, adolescente romanesque portant le même prénom que lui, est intriguée par sa conduite. Peinture très réussie de la petite bourgeoisie américaine par Alfred Hitchcock. Admirable film psychologique.

● 20.35 Canal +
Copycat
Au cours d'une conférence, une psychiatre de San Franscico spécialisée dans l'étude des tueurs en série est agressée par un admirateur psychopathe. Un an plus tard, elle se trouve mêlée à une enquête sur un « copycat » (imitateur) reproduisant les crimes de tueurs en série célèbres. La hantise très américaine du « serial killer » se retrouve dans ce film policier à suspense, générateur d'angoisse, de Jon Amiel. Ce n'est pas très original à côté du *Silence des agneaux* ou de *Seven*, mais on aime beaucoup Sigourney Weaver, utilisée à contre emploi. – *J. S.*

● 22.40 Canal +
L'Atalante
Après ses noces avec un marinier, une jeune villageoise s'ennuie sur la péniche. Elle s'enfuit et risque de se perdre dans l'enfer de la ville. Cet unique long métrage (réalisé en 1934) de Jean Vigo, cinéaste en son temps maudit, fut d'abord mutilé pour l'exploitation et privé de la superbe musique de Maurice Jaubert. Dans sa véritable version, c'est un douloureux chant d'amour fou où les personnages sont définis dans leur contexte social, mais se conduisent en être libres. Les interprètes sont tous fascinants. – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
19.05 Walker, Texas Ranger.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Ma Coupe du monde.
20.50 et 22.30 Lady Di. Téléfilm de Kevin Connor [1 et 2/2].
23.55 Chapeau melon et bottes de cuir.
0.50 Lumières sur un massacre.
0.55 TF1 nuit, Météo.
1.05 Enquêtes à l'italienne.

FRANCE 2
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.55 Qui est qui ?
22.55 D'un monde à l'autre. La science et l'irrationnel.
0.30 En fin de compte.
0.35 Journal, Météo.
0.50 Le Cercle des arts. Zola. Invités : Dominique Fernandez, Ferante Feranti, Benoît Duteurtre, Evelyne Bloch-Dano, etc.

FRANCE 3
18.50 ▶ Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 23.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Firefox, L'arme absolue ■ ■ Film de Clint Eastwood.
23.10 Soir 3.
23.30 Lumière sur un massacre.
23.35 Sous le signe du taureau ■ Film de Gilles Grangier.
0.55 La Case de l'Oncle Doc. Les Boxeurs du désert.
1.45 New York District.

CANAL +
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Pas si vite.
20.35 Copycat ■ Film de Jon Amiel.
22.35 Flash infos.
22.40 L'Atalante ■ ■ ■ Film de Jean Vigo.
0.10 Surprises.
0.20 Moonlight & Valentino ■ Film de David Anspaugh (v.o.).

ARTE
19.00 The Monkees.
19.25 Les Secrets du Nil.
19.30 ▶ 7 1/2. Spécial Sida.
20.25 Contre l'oubli, pour l'espoir.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Carmen ■ ■ ■ Film de Francesco Rosi.
23.15 Kinorama.
23.30 La Nation clandestine ■ ■ Film de Jorge Sanjinés (v.o.).
1.30 Court circuit.

M 6
19.00 Sentinel.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Notre belle famille.
20.35 Décrochages info, 6 sur 6.
20.50 L'Arme absolue. Film O d'Erik Karson.
22.30 Les Soldats de l'espérance ■ ■ Film de Roger Spottiswoode.
0.55 Jazz 6. Earth, Wind and Fire.
1.50 Dix films contre les mines antipersonnel.
1.55 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE
20.30 Agora. Diane de Margerie.
21.00 L'Histoire en direct. 1978-1979 : un destin pour Khomeiny [1/2].
22.10 Fiction. *Joséphine, ou ça n'est pas le K,* d'après Franz Kafka.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE
20.00 Concert. En direct. Musique et chants d'Iran.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de De Vienne, Girard, Pohjola.
23.07 Le Bel aujourd'hui. Découvertes. Concert donné pour le 10e anniversaire de l'Ensemble Fa et le 20e anniversaire du CDMC.

RADIO-CLASSIQUE
20.40 Les Soirées. Baroque à Gaveau. Œuvres de Naumann, Haydn, Hasse, Kraus.
22.30 Les Soirées... (suite). Œuvres de Brahms, Goldmark.

MARDI 2 DÉCEMBRE

FILMS DU JOUR

13.25 Bronco Apache ■ ■ De Robert Aldrich (Etats-Unis, 1954, v.o., 90 min). Ciné Cinémas
13.35 USS Alabama ■ De Tony Scott (Etats-Unis, 1995, ♦, 115 min). Canal+
14.25 L'Ombre d'un doute ■ ■ D'Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 110 min). Ciné Cinéfil
15.25 Arsène Lupin détective ■ D'Henri Diamant-Berger (France, 1937, N., 100 min). Festival
15.45 Fréquence meurtre ■ D'Elisabeth Rappeneau (France, 1988, 100 min). Ciné Cinémas
16.15 Sa meilleure cliente ■ De Pierre Colombier (France, 1932, N., 90 min). Ciné Cinéfil
16.25 Le Roi des aulnes ■ De Volker Schlöndorff (France - Allemagne, 1996, 115 min). Canal+
17.25 Metropolitan ■ De Whit Stillman (Etats-Unis, 1990, v.o., 95 min). Ciné Cinémas
17.45 Sans lendemain ■ ■ De Max Ophüls (France, 1939, N., 75 min). Ciné Cinéfil
19.00 La Reine vierge ■ De George Sidney (Etats-Unis, 1953, 120 min). Histoire
19.00 La Nuit de jazz ■ ■ De Basil Dearden (Grande-Bretagne, 1961, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil
19.00 Colère froide ■ De Jonathan Demme (Etats-Unis, 1976, v.o., 90 min). Ciné Cinémas
20.10 Tron ■ ■ De Steven Lisberger (Etats-Unis, 1982, 95 min). Disney Channel
20.30 Seul dans la nuit ■ De Christian Stengel (France, 1945, N., 100 min). Ciné Cinéfil
20.30 Le Regard d'Ulysse ■ ■ De Théo Angelopoulos (France - Grèce, 1995, 175 min). Ciné Cinémas
20.55 Bons baisers de Russie ■ ■ De Terence Young (Grande-Bretagne, 1963, 115 min). France 2
21.35 Viva Las Vegas ■ ■ De Roy Rowland (Etats-Unis, 1956, 110 min). France Supervision
22.10 Le Château du dragon ■ ■ De Joseph L. Mankiewicz (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 105 min). Ciné Cinéfil
22.20 L'Amour poursuite ■ D'Alan Rudolph (Etats-Unis, 1989, 100 min). RTL 9
22.45 Dernière sortie pour Brooklyn ■ D'Uli Edel (Etats-Unis - Allemagne, 1988, v.o., 105 min). Paris Première
22.55 Le Chien des Baskerville ■ De Terence Fisher (Grande-Bretagne, 1959, 80 min). France 2
23.55 La Grande Révolte ■ ■ De Luis Trenker et Werner Klinger (Allemagne, 1937, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil
0.10 Irma Vep ■ D'Olivier Assayas (France, 1996, 95 min). Canal+
0.35 Lady Paname ■ ■ D'Henri Jeanson (France, 1950, N., 120 min). RTL 9
1.35 Chance of a Lifetime ■ De Bernard Miles (Grande-Bretagne, 1950, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil
2.40 Darkman 3 ■ De Bradford May (Etats-Unis, 1996, 85 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

22.00 Spécial procès Papon. Histoire

MAGAZINES

13.00 Une heure pour l'emploi. La Cinquième
13.30 Le Cercle du cinéma. Invités : Jonathan Nossiter, François Ozon. TV 5
14.30 Droit d'auteurs. Invités : Jean-Luc Hennig ; Michel Chailloux ; Michel Crépu. La Cinquième
17.00 Envoyé spécial, les années 90. L'affaire Farewell. Les décharges publiques. Histoire
18.00 Stars en stock. Jacqueline Bisset. Joanne Woodward. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Canal+
21.00 Le Gai Savoir. Best of. Paris Première
21.20 Pulsations. Sida et trithérapies. RTBF 1
22.20 Sud. Invités : François Léotard ; Domitille Lagourgue. TMC
22.35 Bouillon de culture. Nouveau féminisme ou éternel féminin ? TV 5
23.00 De l'actualité à l'histoire. Le travail des enfants. Le cumul des mandats. Histoire
23.35 ▶ Science 3. Des cailloux plein la bouche. France 3
0.25 Zone interdite. Au cœur des urgences. M 6
0.45 Les Grands Entretiens du Cercle. Invitée : Simone Veil. France 2

DOCUMENTAIRES

18.00 L'Histoire oubliée. [1/6]. Les tirailleurs sénégalais. Histoire
18.25 Le Mystère Lee Harvey Oswald. [2/2]. Planète
18.30 Le Monde des animaux. La Cité des mouettes. La Cinquième
18.50 Le Volontaire du futur : Pierre Boulez. Muzzik
19.15 Les Chevaliers. [2/6]. Planète
20.10 Des hommes dans la tourmente. Lindbergh versus l'Atlantique. Planète
20.45 La Vie en face. Al Nakba. Arte
22.00 Portrait. Georges Brassens. Paris Première
22.05 Sur le seuil. Arte
22.30 Une femme résistante. [2/2]. Marguerite Gonon : Pour l'honneur. Planète
23.05 Les Dockers de Liverpool. TSR
23.20 Mémoires du XXe siècle. Czeslaw Milosz. Planète
23.50 Moi, fou du bonheur. Arte
0.00 Le Grand Jeu, URSS-USA. [3/6]. 1945-1953 : Minuit dans le siècle. Histoire
0.10 ▶ La Longue Ballade des sans-papiers. Planète
0.10 Femmes dans le monde. Une femme en danger. Portrait de Benazir Bhutto. Téva

SPORTS EN DIRECT

19.55 Football. Championnat de D 2 : Lille - Sochaux. Eurosport
2.05 Basket-ball. Championnat NBA. Washington Wizards - Seattle Sonics. Canal+

MUSIQUE

18.10 et 20.45 Festival international de musiques sacrées de Fès. France Supervision
21.00 Solti's Bartok in Budapest. Muzzik
22.30 Elijah : A Celebration. Concert. Muzzik
0.20 La Calisto. France Supervision

VARIÉTÉS

20.50 Que la musique commence ! France 3

TÉLÉFILMS

17.05 et 18.45 Mourir pour Barossa. De Donald Crombie [1 et 2/2]. Festival
18.00 Nord et Sud II. De Richard T. Heffron [4/6]. Téva
20.30 Marat, terroriste apatride. De Maroun Bagdadi. Festival
20.30 Super porte-avions. De Billy Graham. RTL 9
22.10 Capitaine James Cook. De Gordon Clark [4/4]. Festival
22.35 A Birthday-video. De Robert Longo. Arte
22.45 Cas de conscience. De Michael Katleman. M 6

SÉRIES

18.05 Sliders, les mondes parallèles. Un monde sans homme. M 6
18.20 Vegas. Mauvaise plaisanterie. Série Club
19.00 Sentinel. Peggy. M 6
19.05 Walker, Texas Ranger. Mustangs en danger. TF 1
20.45 Murder One : L'Affaire Jessica. Chapitre XIII. Série Club
21.30 Twin Peaks. Episode n° 8. Série Club
21.50 Manimal. Un enjeu d'importance. M 6
22.15 Colorado. Le massacre. Série Club
22.50 Angela, 15 ans. Bruits de couloir (v.o.). Canal Jimmy
23.00 Nos meilleures années. Concurrence. Téva
23.40 Star Trek : la nouvelle génération. Filiation (v.o.). Canal Jimmy
23.55 Le Roi Mystère. TMC
0.05 Le docteur mène l'enquête. Egarements. TF 1
0.40 Agence Acapulco. La lance du destin. Série Club
1.55 Bottom. Parade (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
○ Accord parental souhaitable
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 21.40 Arte
Théma : Heinrich Heine

Un maître de la satire

LA POSTÉRITÉ a laissé dans l'oubli le poète allemand Heinrich Heine, qui fit de la France sa patrie d'élection. A l'occasion du bicentenaire de sa naissance, Arte tire de l'ombre ce romantique satiriste qui se voulait *« un tambour réveillant les consciences »*. Issu d'une famille juive de la petite bourgeoisie, Heine se heurte à l'antisémitisme : l'enseignement lui reste fermé, malgré un doctorat en droit et une pragmatique conversion au protestantisme. Toute sa vie, il chantera la douleur d'être ce *« juif indélébile »*.

La caméra remonte le Rhin, s'attarde sur les lieux de vie du poète. Düsseldorf, Hambourg, Göttingen, Berlin : autant de villes où Heine se sent incompris, méprisé ; autant de vexations qui constituent le déclic de son œuvre. Pour combattre l'oppression, il trouve le ton nouveau de la satire. Déjouant les pièges de la censure, sa plume acerbe brocarde les puissants, bouscule les règles bourgeoises et attire les foudres des autorités prussiennes.

En 1831, ce *« fils de la Révolution »* émigre à Paris, poussé par l'espoir des Trois Glorieuses. Le portrait, intitulé « Moi, fou du bonheur », tisse habilement les éléments biographiques et la musique envoûtante d'une langue qui n'a pas pris une ride. L'auteur de *La Lorelei* devient le chantre du rapprochement franco-allemand jusqu'à sa mort, en 1856, après de longues souffrances, cloué par la maladie sur son *« matelas-tombeau »*. Mais sa disparition ne fait pas taire ses détracteurs.

En prélude à la soirée, un court rappel illustre ainsi l'histoire controversée des monuments qui lui furent dédiés. Un reproche cependant : cette thématique aurait pu faire l'économie de la fiction documentaire. A coup d'images chocs, « A Birthday Video » joue de l'alternance des anachronismes et des visions historiques, des couleurs criardes et du noir et blanc, des silhouettes fugitives et des gros plans inquiétants. Cette caricature grossière ne traduit pas l'énergie créatrice et la subtile ironie de celui qui se définissait comme *« un rossignol allemand qui aurait fait son nid dans la perruque de M. Voltaire »*.

Delphine Jacob

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
13.50 Les Feux de l'amour.
14.40 Arabesque.
15.35 Côte Ouest.
16.30 TF 1 Jeunesse.
17.10 Savannah.
18.00 Les Années fac.
18.30 Ali Baba.
19.05 Walker, Texas Ranger.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Résultat des courses, Ma coupe du monde.
20.50 Les Sous-Doués en vacances. Film de Claude Zidi.
22.30 Célébrités.
0.05 Le docteur mène l'enquête.
0.55 Lumières sur un massacre.
1.00 TF1 nuit, Météo.
1.15 Reportages.
1.40 Histoires naturelles.

FRANCE 2
13.50 et 14.55 Derrick.
16.05 La Chance aux chansons.
17.15 Des chiffres et des lettres.
17.40 et 22.50 Un livre, des livres.
17.45 Chair de poule.
18.15 Friends.
18.45 Qui est qui ?
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.55 Bons baisers de Russie ■ ■ Film de Terence Young.
22.55 Le Chien des Baskerville ■ Film de Terence Fisher.
0.15 En fin de compte.
0.30 Journal, Météo.
0.45 Les Grands Entretiens du Cercle.

FRANCE 3
13.40 Parole d'Expert.
14.30 Vivre avec... Emission spéciale sida.
14.48 Le Magazine du Sénat.
14.58 Questions au gouvernement.
16.10 Le Jardin des bêtes.
16.40 Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 ▶ Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 et 23.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Que la musique commence !
23.10 Soir 3.
23.30 Lumière sur un massacre.
23.35 ▶ Science 3. Des cailloux plein la bouche.
0.30 Magazine olympique.
1.00 Rencontres à XV.
1.30 New York District.

CANAL +
13.35 USS Alabama ■ Film de Tony Scott.
15.30 Howard Hawks ou le cinéma de l'évidence.
16.25 Le Roi des aulnes ■ Film de Volker Schlöndorff.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.20 Cyberflash.
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Kid... napping. Film de Harry Winer.
22.20 Flash infos.
22.25 Le Jour des morts vivants. Film de George A. Romero.
0.10 Irma Vep ■ Film d'Olivier Assayas.

LA CINQUIÈME/ARTE
13.00 Une heure pour l'emploi.
14.00 Chercheurs d'aventure.
14.30 Droit d'auteurs.
15.25 Churchill. [2/4].
16.25 Gala.
17.00 Cellulo.
17.25 Allô la terre.
17.40 De cause à effet.
17.50 Le Journal du temps.
18.00 Quelque part en Laponie.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 The Monkees.
19.25 et 1.20 Les Secrets du Nil.
19.30 7 1/2. Kyoto, le sommet de la dernière chance.
20.00 Archimède.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 La Vie en face : Al Nakba. La Palestine et la catastrophe de 1948.
21.40 Soirée thématique. Heinrich Heine.
21.45 Par monts et par monuments.
22.05 Sur le seuil.
22.35 A Birthday Video. Téléfilm de Robert Longo.
23.35 Débat.
23.50 Moi, fou du bonheur.
0.45 Le Spectacle Heinrich Heine.
1.15 Bibliographie.
1.25 La Place d'une mère.

M 6
13.30 Officier et top model. Téléfilm de Reza Badiyi.
15.15 Wolff, police criminelle.
16.15 Boulevard des clips.
17.25 M 6 Kid.
18.05 Sliders, les mondes parallèles.
19.00 Sentinel.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Notre belle famille.
20.40 Décrochages info, E = M 6 junior.
20.50 Les Piégeurs du mardi.
21.50 Manimal. Un enjeu d'importance.
22.45 Cas de conscience. Téléfilm de Michael Katleman.
0.25 Zone interdite.

RADIO

FRANCE-CULTURE
19.45 Les Enjeux internationaux.
20.00 Les Chemins de la musique.
20.30 Agora. Robert Solé.
21.00 Poésie studio. Pierre-Jean Rémy, Ana Istaru, Elsa Cross.
22.10 Mauvais genres.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE
19.30 Prélude.
20.00 Concert. Festival international de Toulouse : les orgues. Œuvres de Schütz, Florenz.
22.30 Musique pluriel. Festival Musica 97. Œuvres de Jansen, Hervé.
23.07 Le Dialogue des muses.

RADIO-CLASSIQUE
19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Valery Gergiev. Œuvres de Liadov, Rachmaninov, Borodine, Rimski-Korsakov, Tchaïkovski.
22.35 Les Soirées... (suite). Œuvres de Moussorgski, Chostakovitch.

هكذا من الاصل

Le Monde
MARDI 2 DÉCEMBRE 1997

La découverte de documents de la Reichsbank pourrait éclairer le circuit de l'or nazi

Le quotidien viennois « Der Standard » publie le contenu de vingt-deux microfilms

VIENNE
de notre envoyé spécial

Quand le sociologue allemand Hersch Fischler, l'historienne autrichienne Gabriele Anderl et le journaliste Hubertus Czernin, du *Standard* de Vienne, se sont présentés chez la veuve d'Herbert Herzog, le lundi 24 novembre, ils espéraient bien être sur la piste de documents importants concernant l'or nazi. Mais ils ne savaient pas qu'ils allaient faire une découverte *« sensationnelle »*, selon le mot de l'un d'entre eux : deux boîtes contenant vingt-deux microfilms avec sept cents documents, dans lesquels avaient été minutieusement répertoriés tous les mouvements de l'or de la Reichsbank, les entrées et les sorties, avec la provenance et la destination.

Le quotidien viennois *Der Standard* a commencé, samedi 29 novembre, la publication d'une série d'articles qui doit se poursuivre mardi avec la révélation de la liste des pays et des banques où l'or de l'Allemagne nazie a été déposé pendant la deuxième guerre mondiale. Il s'agit aussi bien d'une partie des réserves de la Reichsbank que de l'or acheté officiellement par les nazis et de l'or volé aux juifs et aux prisonniers des camps de concentration.

LE RÔLE DU HASARD

Si l'authencité de ces documents se vérifie, il s'agirait certainement d'une découverte décisive dans le débat qui agite la communauté internationale depuis plusieurs mois maintenant, après la mise en cause des banques suisses par le sénateur américain D'Amato et le Congrès juif mondial.

Comment ces documents ont-ils été retrouvés plus de quarante ans après avoir été microfilmés ? Le hasard a joué un grand rôle. Hersch Fischler faisait des recherches sur un commissaire de police de l'Allemagne nazie qui avait été chargé de confisquer les biens des juifs de Lodz. Il souhaitait retrouver les archives de la Reichsbank, que les autorités américaines avaient confisquées à la fin de la guerre et remises à la Banque des Länder allemands, ancêtre de la Bundesbank. Une partie avait été microfilmée ; une partie avait disparu. Dans les archives de la Banque centrale allemande, il tomba cependant sur le nom d'Herbert Herzog. Ce commerçant viennois était mentionné pour avoir établi une documentation sur dix ans de travaux consacrés à la traque de l'or des nazis.

Cette obsession était le résultat d'une frustration. En 1944, Herbert Herzog – il était alors âgé de vingt-deux ans – avait été envoyé à Buchenwald pour avoir aidé une juive à échapper à la Gestapo. Libéré en avril 1945, il avait rencontré un fonctionnaire du IIIe Reich en déroute, qui lui avait confié un secret : plusieurs tonnes d'or provenant de la Banque d'Italie avaient été enterrées dans la région de Salzbourg. Il aida les Américains à déterrer cet or, avec la promesse d'une récompense qu'il ne reçut jamais.

En cherchant à obtenir son dû, Herzog se lança dans une enquête qui le mena à Francfort, à Paris et en Suisse. Les documents de la Reichsbank témoignent d'une minutie toute bureaucratique. Aucune valeur, même la plus modeste, n'échappait à l'enregistrement. Herzog a répertorié, classé, comptabilisé les versements, les transports, les virements sur tel ou tel compte, dans les banques suisses ou dans les banques centrales des pays neutres ou alliés de l'Allemagne nazie (y compris la banque d'URSS avant 1941). On suit ainsi l'aventure de l'or confié par la Belgique et le Luxembourg à la France pour qu'il soit déposé en lieu sûr, à Dakar, et qui, après l'armistice de juin 1940, fut remis aux Allemands par le gouvernement de Vichy : au total 4 944 caisses, *« plus une enveloppe contenant 20 francs »*.

EXAMEN CRITIQUE

L'administration prussienne des monnaies a fondu tous les objets et les pièces en or en 10 136 lingots, dont une petite partie seulement fut entreposée dans les caves de la Reichsbank. Selon les documents d'Herbert Herzog, 1 510 furent expédiés en Roumanie et 6 276 vers la Banque nationale suisse. Les recherches et les compilations effectuées par Herbert Herzog, mort en 1977, devraient aussi apporter des indications sur ce qu'est devenu tout ou partie de cet or après la guerre.

Il reste aux historiens à procéder à l'examen critique de ces documents, à mesurer leur apport à la connaissance d'un dossier qui soulève les passions, et à répondre à quelques questions que les articles publiés jusqu'à maintenant par *Der Standard* ne permettent pas d'élucider totalement : quelle est la part, dans le « trésor » du commerçant viennois, des notes établies par lui-même et celle des documents authentiques ? Et, surtout, comment Herbert Herzog est-il précisément entré en possession d'une partie des archives de la Reichsbank données pour *« disparues »* depuis des décennies ?

Daniel Vernet

Les Etats-Unis ont fondu des objets d'or volés

Les Etats-Unis ont fondu, après la fin de la seconde guerre mondiale, des objets et des pièces de monnaie en or volés par les nazis à leurs victimes, et transféré cet or vers des Banques centrales européennes, écrit, lundi 1er décembre, le *New York Times*. La Réserve fédérale envisage de rendre publics des documents sur ce sujet, durant la conférence sur l'or pillé par les nazis, qui réunira, mardi 2 décembre à Londres, quarante et un pays, anciens belligérants et pays neutres, ajoute le journal. La plus grosse partie de cet or renvoyé vers des pays européens après la guerre provenait de lingots pillés par les nazis dans des Banques centrales. Cependant, au moins quarante lingots restitués par les Etats-Unis résultaient de la refonte, entreprise en 1952, de l'or que les nazis avaient volé à des juifs ou à d'autres de leurs victimes.

Petites phrases

par Pierre Georges

BRICE LALONDE, président de *Génération Ecologie*, a de grosses inquiétudes pour une espèce en péril : le *patronus entreprisius*. Interrogé, ce matin même sur RMC, le président de Génération Ecologie a dit son angoisse devant cet effet de serre social qui consiste, pour le gouvernement, à *« tuer »*, de ses griffes fourchues, *« l'esprit d'entreprise en France »*. Il propose donc de créer d'urgence *« un comité de défense des patrons »*.

Ayant, tout de même, quelque difficulté à assimiler les grands malheurs du patronat français aux menaces redoutables qui pèsent sur le gypaète barbu, rapace poétique, on peut se demander si cette urgence écologique s'impose vraiment. Et puis, on l'a vu récemment, il reste à l'espèce quelques moyens de défense pour se prémunir contre l'extinction de la race et les tourments horaires qui lui sont infligés.

Donc, il s'agissait probablement pour Brice Lalonde de signifier autre chose. Son appartenance résolue à l'opposition par exemple. Voilà qui est fait et dit. La preuve, ce jugement fort aimable sur l'usurpatrice, la traîtresse, l'ennemie préférée, en un mot, sur Dominique Voynet. Dominique Voynet, dit-il, était *« un tigre dans les congrès des Verts. Elle est un mouton au gouvernement. »*

Ah, les petites phrases ! Quel bonheur tout de même et en quel dénuement serions-nous si le week-end politique ne venait nous alimenter en chronique plaies et bosses, en mots qui frappent, en mots qui égratignent, en mots pour la galerie. Chaque lundi, les journaux tiennent comptabilité scrupuleuse des lancers de formules et jets d'acides qui ont meublé les *temps de repos*. Ils les encadrent, les mettent sous verre, les regroupent. Ils les dissèquent, les décortiquent. Ils jugent s'il y a quelque chose à en tirer. Ils les pressent, comme groseilles dans un torchon, pour en faire leur gelée. Ou leur miel.

Journalistes, tendons nos rouges tabliers. Les petites phrases se récoltent à la pelle. Il y a de bons week-ends. Et de bonnes récoltes. Des bons mots dont on sait immédiatement qu'ils vont faire leur chemin, meubler la semaine, autoriser l'analyse, provoquer le débat. Par exemple, peu avant le week-end dernier, et pendant tout le week-end, ce concept d'*« expérimentations hasardeuses »* lancé par Jacques Chirac, repris de volée par Lionel Jospin, commenté et enrichi par tout ce que l'un et l'autre des duellistes comptent de témoins et de zélotes. Voilà bien un mot qui fit de l'usage et plus que de l'usage. Comme un durcisseur de cohabitation, un gélifiant échappant à la rubrique fourre-tout du *« ils ont dit »*, ou médit, pour prendre du galon, devenir vraiment politiques.

Et puis il y a des week-ends sans. Des périodes de dénuement, de manque d'inspiration. Les conseillers en communication n'ont pas trouvé la formule qui, la formule que. Les orateurs ont manqué leurs effets. La récolte est misérable. Pas un champignon dans le panier. Rien à se mettre sous la dent. Sinon quelques vacheries basiques, quelques mots à l'emporte-pièce qui glisseront comme eau plate sur les plumes des canards. Pour dire, ce week-end, comme ce fut la disette : du Lalonde, du mouton-tigre. Et, encore, du lundi matin !

Nouvelle hausse à la Bourse de Paris

POUR la quatrième séance consécutive, la Bourse de Paris gagnait du terrain, lundi 1er décembre. En hausse de 0,66 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 gagnait 1,22 % à 2 893,94 peu après la mi-journée.

Quelques heures plus tôt, la Bourse de Tokyo terminait sur une hausse substantielle, les assurances répétées du gouvernement sur sa détermination à stabiliser le secteur financier ayant suscité des achats dans ce compartiment touché ces dernières semaines par des dégagements massifs. L'indice Nikkei a terminé à plus de 17 000 points pour la première fois depuis plus d'un mois, à 17 007,59 points en gagnant 371,33 points, soit 2,23 %. La Bourse de Hongkong a gagné 223,96 points (2,1 %) pour finir à 10 750,88 points, son plus haut niveau depuis un mois.

Sur le front des taux d'intérêts le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, perdait 6 centièmes à 100,22. Sur le marché des changes, le dollar s'appréciait face au franc à 5,9256 francs et au deutschemark à 1,7711 DM contre 5,9059 francs et 1,7651 DM à la veille du week-end.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	01/12 Titres échangés	Capitalisation en F
Paribas	510531	222083164,80
Axa	510512	220366413,60
Elf Aquitaine	277237	189784911
Carrefour	57399	186012506
Total	271672	171453167
France Telecom	718665	155191174,50
Alcatel Alsthom	173073	129502169
LVMH Moet Hen.	118015	123661540
L'Oreal	51738	119440791
Usinor	993129	93975165,50

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 28/11	% 27/11	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	334,6700	– 0,01	322	346
Écu	6,6345	+ 0,08	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,9001	– 0,07	5,6000	6,2000
Belgique (100 F)	16,2245	– 0,01	15,6300	16,7300
Pays-Bas (100 fl)	296,9800	—	—	—
Italie (1000 lir.)	3,4155	—	3,1500	3,6500
Danemark (100 krd)	87,9200	—	82	92
Irlande (1 iep)	8,7350	– 0,14	8,2800	9,1200
Gde-Bretagne (1 L)	9,9005	+ 0,16	9,4400	10,2900
Grèce (100 drach.)	2,1325	– 0,05	1,8000	2,3000
Suède (100 krs)	76,3100	+ 0,16	70	80
Suisse (100 F)	413,9000	– 0,11	401	425
Norvege (100 k)	82,1000	+ 0,04	76,5000	85,5000
Autriche (100 sch)	47,5510	– 0,01	45,6500	48,7500
Espagne (100 pes.)	3,9590	– 0,04	3,6500	4,2500
Portugal (100 esc.	3,2750	—	2,9000	3,6000
Canada 1 dollar ca	4,1521	+ 0,18	3,8400	4,4400
Japon (100 yens)	4,6218	– 0,64	4,4600	4,8100

PARITÉS DU DOLLAR	01/12
FRANCFORT : USD/DM	1,7645
TOKYO : USD/Yens	127,6100

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 28/11	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,35	5,50
Allemagne	3,45	5,49
Grande-Bretagne	7,06	6,55
Italie	6,25	5,98
Japon	0,56	1,99
Etats-Unis	5,25	5,85

MATIF

Échéances 28/11	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Déc. 97	76986	100,30
Mars 98	6275	99,78
Juin 98	2	98,96

BOURSE TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE
Cours relevés le lundi 1er décembre, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	17007,59	+ 2,23	– 12,16
Hong Kong index	10750,88	+ 2,13	– 20,08

Tokyo Nikkei sur 3 mois
17007,59
18035,37
17822,01
16908,45
15995,58
15082,52
2 sep. 15 oct. 1er déc.

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 01/12	Var. en % 28/11	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2894,19	+ 1,22	+ 24,98
Amsterdam CBS	899,70	+ 2,04	+ 38,79
Bruxelles	15509	+ 0,94	+ 46,71
Francfort Dax 30	4065,25	+ 2,94	+ 40,73
Irlande ISEQ	3772,05	+ 0,28	+ 38,39
Londres FT 100	4901,70	+ 1,45	+ 19,02
Madrid Ibex 35	7036,79	+ 1,51	+ 36,51
Milan MIB 30	23170	+ 1,10	+ 47,61
Zurich SMI	5872,10	+ 1,67	+ 48,95

Tirage du *Monde* daté dimanche 30 novembre-lundi 1er décembre : 569 749 exemplaires

Jacques Chirac devant l'Académie des sciences

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, Jacques Chirac, devait prendre la parole, lundi 1er décembre en début d'après-midi, devant l'Académie des sciences, à l'occasion de la « séance solennelle » tenue par cette assemblée fondée le 22 décembre 1666. Cette cérémonie devait être l'occasion, pour M. Chirac, de rappeler l'importance qu'il accorde aux avis des académiciens. En effet, à la fin du mois de janvier, il avait invité les immortels à éclairer les choix des hommes politiques sur *« le traitement informatique du savoir, la connaissance de notre planète et la compréhension du vivant »*. Un « Comité 2000 » avait aussitôt été mis en place par la vénérable compagnie qui, indique-t-on à l'Académie, devrait rendre ses conclusions en 2000.

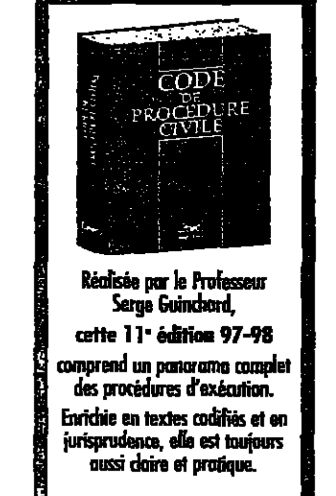
Lors de la cérémonie, le palmarès des « grands prix de l'Académie » devait être rendu public, comme chaque année à pareille époque. Le lauréat de la « Grande médaille de l'Académie des sciences » est le biologiste Jozef Stefaan Schell.

DÉPÊCHES

■ **FRANCE 3 : à la suite du préavis de grève** déposé par tous les syndicats de la chaîne, les programmes devraient être perturbés à partir de mardi 2 décembre, à 0 heure. Les rencontres qui ont eu lieu la semaine dernière entre les syndicats et la direction n'ont en effet pas abouti (*Le Monde* du 29 novembre).

■ **MAÏS TRANSGÉNIQUE : Noël Mamère, député (RCV) de Gironde**, juge *« inacceptable »* que la ministre de l'environnement, Dominique Voynet, ait *« cédé sur la mise en culture du maïs transgénique »*. *« C'est la plus grosse couleuvre qu'on vient de faire avaler à Dominique Voynet*, estime M. Mamère. *Parmi tous les compromis qu'un ministre de l'environnement doit faire, si certains sont acceptables, celui-là ne l'est pas. »*

■ ***GAULLISTES : Olivier Marleix a été élu***, samedi 29 novembre, président de l'Union des jeunes pour le progrès (UJP), selon un communiqué du mouvement des jeunes gaullistes, qui affirme son *« soutien inconditionnel »* au président Jacques Chirac. Agé de vingt-six ans, ancien conseiller de Michèle Alliot-Marie au ministère de la jeunesse et des sports, il succède à Christophe *Beaudouin, démissionnaire*.



LES PUBLICATIONS DU *Monde*
Un ancien numéro vous manque ?
2,23 F/mn
(Commande et envoi à domicile)
3615 LEMONDE



ts de la Reichsbank
uit de l'or nazi

مأخذا من الأصل

Le Monde ÉCONOMIE
ENJEUX ET STRATÉGIES

MARDI 2 DÉCEMBRE 1997

DOSSIER

Banque de France : les illusions de l'indépendance

▼ Ambiguïté.
En décidant début octobre de relever ses taux d'intérêt, l'institut d'émission visait moins l'inflation que le maintien de la parité franc-mark. Et si, au nom de l'Europe, toute la politique monétaire avait été biaisée ?

La Banque de France n'est pas seulement devenue indépendante du pouvoir politique – depuis le 4 août 1993 –, elle est aussi devenue plus visible. Et depuis plus de quatre ans, une camarilla, sans cesse en émoi, de patrons, d'hommes politiques et de journalistes semble prendre un malin plaisir à vilipender chaque décision touchant à la politique monétaire. C'est du moins la conviction de Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France, et de Hervé Hannoun, sous-gouverneur. Ces deux hommes, qui ont la responsabilité historique d'avoir convaincu quatre gouvernements successifs que la crédibilité du franc ne pouvait se passer d'un taux de change fixe avec le deutschemark, trouvent injustes et infondées les critiques qui accompagnent de manière récurrente leur politique de taux d'intérêt.

Ils n'ont donc pas apprécié le scepticisme qui a accueilli, le 9 octobre dernier, leur décision de relever le taux des appels d'offres de la Banque de France de 3,10 % à 3,30 % (+ 0,20 %). Alors que rien ne laisse présager une quelconque résurgence de l'inflation en France, le communiqué de la Banque de France justifiait cette décision par trois raisons : *« Assurer à notre économie une croissance durable et sans inflation »*, dans le contexte actuel de redémarrage économique, *« préserver le meilleur niveau possible de confiance et de crédibilité »* dans la monnaie de la part des épargnants et, enfin, *« renforcer la cohésion du "noyau central de l'euro" »*, à savoir les parités de change du deutschemark, du florin et du franc dans la perspective de l'Union monétaire.

Ce dernier argument est le plus intéressant. Pour la bonne raison qu'il éclaire les deux autres. La Banque de France, qui a pour mission principale de *« définir et de mettre en œuvre la politique monétaire dans le but d'assurer la stabilité des prix »* (article 1 de la loi du 4 août 1993) n'est pas censée s'occuper des changes, ni de la parité du franc. L'indépendance de l'institut d'émission a été gravée dans le marbre – *« la Banque de France (...) ne peut ni solliciter ni accepter d'instructions du gouvernement ou de toute autre personne »* –, mais uniquement pour tout ce qui touche à la lutte contre l'inflation. L'article 2 de la même loi ajoute en effet que seul *« le gouvernement détermine le régime de change et la parité du franc »*.

Malgré ce clair partage des rôles – l'inflation pour la Banque de France et le taux de change pour le gouvernement –, une question troublante vient à l'esprit, que formule Jean-Marc Daniel, professeur d'économie à l'ESCP : *« Sous couvert d'une politique de lutte contre l'inflation, n'est-ce pas une politique de parité de change que mène la Banque de France ? »*

Pour le dire moins brutalement : puisque la parité franc-mark est au fondement de l'engagement européen de la France, la nécessaire convergence des taux d'intérêt durant la phase de préparation de l'euro n'oblige-t-elle pas les banques centrales à gérer simultanément le taux de change ? Autrement dit encore, quand la Bundesbank décide de redresser la parité du deutschemark vis-à-vis du dollar, la France est contrainte de suivre... au risque de casser le redémarrage de sa croissance.

Yves Mamou
Lire suite page II

CHRONIQUE

par Erik Izraelewicz

Yoyo mondial

Le yoyo serait-il le concept le plus pertinent pour appréhender l'économie dans laquelle nous vivons ? L'expression revient en tout cas dans les analyses de tous les économistes pour caractériser les mouvements aussi divers que ceux du dollar par rapport aux monnaies européennes, de l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris, du prix du café ou du niveau de la consommation des Français.

Pour éviter la monotonie, les experts recourent parfois à d'autres images : les montagnes russes, les dents de scie, etc. Elles renvoient toutes à une même réalité : avec l'emprise croissante des marchés et l'explosion des technologies de l'information, le monde est de plus en plus instable. C'est la volatilité des marchés financiers. C'est la versatilité des consommateurs et des chefs d'entreprise. C'est la précarité des situations et des emplois. Cette instabilité généralisée renforce, à l'évidence, la nécessité d'un Etat stabilisateur, ce qui ne veut pas dire d'un Etat obèse.

Variation trimestrielle en %

3, 2, 1, 0, -1, -2, -3, -4

1992, 1993, 1994, 1995, 1996, 1997

Source : Insee

La consommation des ménages en produits manufacturés

Depuis l'été dernier et la crise des monnaies asiatiques, les évolutions des marchés financiers mondiaux ont ainsi de quoi donner le tournis à n'importe quel investisseur. Un jour en hausse, le lendemain en baisse, la Bourse de New York et ses sœurs européennes ont vécu cet automne des périodes particulièrement agitées. Elles ont connu des variations quotidiennes d'ampleur exceptionnelle. Wall Street perdait, en quelques heures, plus de 500 points, avant de les regagner. Le dollar a provoqué bien des malaises à ceux qui ont tenté d'en suivre les hauts et les bas. La devise américaine passait en quelques séances de 5,75 à 6,35 francs avant de retomber tout aussi brutalement.

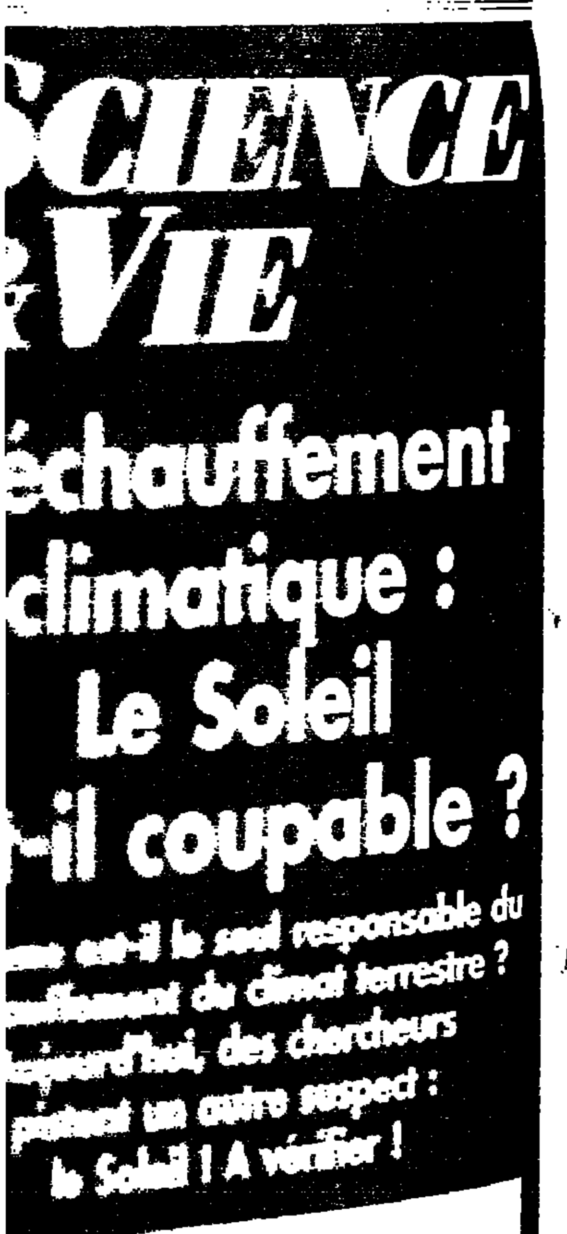
Ces mouvements sont classiques et anciens sur les marchés des matières premières. On se rappelle des évolutions erratiques des cours du sucre dans les années 80. Le café vit aujourd'hui les mêmes spasmes : la tonne a fait, depuis juillet, quatre allers-retours entre 1 800 et 1 400 dollars. Les marchés des devises et des actions n'échappent pas à la tendance. En dépit de la multiplication des instruments d'assurance et d'une volonté officielle des pays du G7 d'assurer une plus grande stabilité, il y aurait ainsi, semble-t-il, un accroissement de la volatilité.

Cette instabilité, on la retrouve dans les comportements des agents économiques eux-mêmes. Tous ceux qui suivent la consommation des Français – les experts, les commerçants et l'Insee – sont frappés, depuis quelques années, par la difficulté à la prévoir au mois le mois. Pour les produits manufacturés, après de bonnes ventes en août, celles de septembre ont été très mauvaises. Les responsables du commerce ont avoué, depuis, aux enquêteurs de l'Insee un excellent mois d'octobre ! Le graphique qu'établit l'institut de statistiques à partir des indices mensuels depuis 1993 est une succession de pics et de creux.

Ces différentes formes d'instabilité sont, à l'évidence, le résultat du marché roi. Les mécanismes de marché se sont étendus à des produits et des pays nouveaux et, sur ces marchés, des technologies de plus en plus sophistiquées sont employées. Plus d'acteurs, plus d'informations, des transactions plus faciles et plus rapides : tout cela conduit à un monde plus complexe, mais surtout plus réactif, mouvant, instable donc. Inévitables, ces yoyos ne sont pas sans danger.

Ils peuvent d'abord masquer certaines évolutions de fond. Derrière l'instabilité croissante du court terme, il y a certaines formes de stabilité aussi. En dépit de sa nervosité quotidienne, le dollar était, ces derniers mois, sur une tendance haussière vis-à-vis du franc. Ballottée par la spéculation, la Bourse de New York n'en est pas moins flamboyante. Au-delà de ses variations mensuelles, la consommation des Français en produits manufacturés est en nette progression cette année (+ 2,3 % sur les douze derniers mois). La forte médiatisation de tous ces mouvements de yoyo et l'accent mis sur les bas plutôt que sur les hauts risquent ensuite d'alimenter un scepticisme des acteurs économiques, de geler leurs décisions.

Cette instabilité généralisée rend difficile l'anticipation. Elle peut être un obstacle à la consommation tout autant qu'à l'investissement, à l'épargne tout autant qu'à l'embauche. Ce nouvel environnement confère en réalité à l'Etat une lourde responsabilité. Il est essentiel qu'il n'ajoute pas à cette instabilité des marchés l'incertitude des politiques. Plus nécessaire que jamais, l'Etat doit au contraire agir comme un stabilisateur. Il doit veiller à ne pas faire naître de nouveaux brouillards et indiquer le plus précisément possible ses intentions. Tout en assurant la stabilité des règles, il doit plus que jamais éclairer l'avenir.



FICHE PRATIQUE du 02.12.1997

Cette fiche hebdomadaire est rédigée par les spécialistes du mensuel immobilier **Immoneuf.**

■ Prêt à zéro % : la nouvelle donne

Pilier de l'aide à l'accession à la propriété, le prêt à taux zéro % a été modifié. Il est désormais réservé aux primo-accédants, c'est-à-dire à ceux qui achètent pour la première fois. Attention : cette mesure est entrée en vigueur le 1er novembre dernier.

Instauré en octobre 1995, le prêt à taux zéro % est une aide de l'Etat consentie sous forme d'avance de fonds sans intérêt. Il est réservé à l'acquisition d'une résidence principale, c'est-à-dire d'un logement occupé au moins huit mois par an. Même s'il concerne avant tout le neuf, il peut également financer l'acquisition d'un bien ancien âgé de plus de vingt ans, sous réserve de la réalisation de gros travaux d'amélioration. Par ailleurs, cette aide peut entrer dans la constitution de l'apport personnel de l'acquéreur.

L'octroi du prêt à taux zéro % est soumis à condition de ressources déterminées en fonction de la composition de la famille et de la situation géographique du logement. Son montant ne peut excéder 20 % du coût de l'opération, dans la limite d'un plafond établi là encore en fonction de la composition de la famille et de la zone géographique. D'autre part, il ne peut dépasser 50 % du montant total des autres crédits dont la durée est supérieure à deux ans.

Les modalités de remboursement varient en fonction des ressources de l'emprunteur. Les ménages les plus modestes bénéficient notamment d'un différé de remboursement établi en fonction de leurs revenus imposables.

■ Les nouvelles conditions

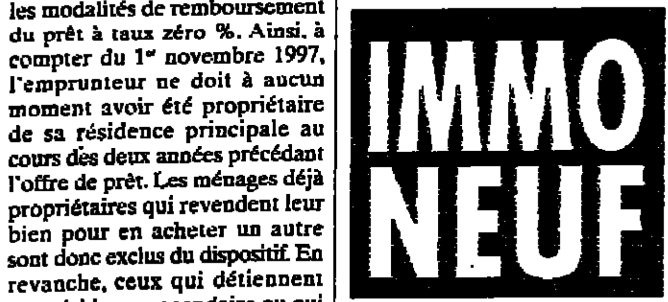
Un décret paru le 31 octobre dernier au *Journal officiel* vient modifier les conditions d'octroi et les modalités de remboursement du prêt à taux zéro %. Ainsi, à compter du 1er novembre 1997, l'emprunteur ne doit à aucun moment avoir été propriétaire de sa résidence principale au cours des deux années précédant l'offre de prêt. Les ménages déjà propriétaires qui revendent leur bien pour en acheter un autre sont donc exclus du dispositif. En revanche, ceux qui détiennent une résidence secondaire ou qui louent un logement à un tiers ne sont pas concernés par cette restriction.

Toutefois et par dérogation, ceux qui ont acheté leur résidence principale à l'aide du prêt à taux zéro % et qui sont contraints à la mobilité professionnelle peuvent acquérir un nouveau logement grâce à l'avance sans intérêt. Simplement, ils doivent soit rembourser l'intégralité de leur premier prêt, soit transférer ce dernier sur leur nouvelle habitation.

Enfin, la période de remboursement du prêt est modifiée. Pour les ménages les plus modestes, la durée la plus longue passe de 17 ans à 15 ans et six mois, tandis que pour les acquéreurs les plus fortunés, elle est ramenée de 8 à 7 ans.

C. D.

Pour d'autres conseils, consultez **IMMONEUF**, *le mensuel de l'immobilier en vente 20 F chez votre marchand de journaux.*



IUA
INTERNATIONAL UNIVERSITY OF AMERICA
Membre et/ou accréditée de ACBSP – ECBE – WAUC
FLORIDE - MASSACHUSETTS - NEW YORK

MBA Master of Business Administration in International Management
■ Programme intensif de 12 mois.
■ Pour diplômés de l'enseignement supérieur, avec expérience professionnelle ou stages validés.

ieMBA International Executive Master of Business Administration
■ Compatible avec vos activités professionnelles
■ 520 heures de formation intensive :
● 10 séminaires mensuels à PARIS
● Juillet et août aux USA

IUA, School of Management
148, rue de Grenelle 75007 Paris
Tél. : 01-45-51-09-09 – Fax : 01-45-51-09-08
International School of Management USA
Internet.http://www.iua.edu


هكذا من الاصل

La Banque d'Angleterre en liberté surveillée

LONDRES
de notre correspondant dans la City

▼ De nouvelles prérogatives, plus d'indépendance, mais davantage de comptes à rendre

En apparence, rien n'a changé derrière les murs massifs de la Banque d'Angleterre. Des huissiers en redingote rouge accueillent toujours le visiteur, qu'introduisent ensuite des valets en jaquette rose, veston gris et pantalon anthracite.

Impression trompeuse ! Les couloirs solennels de l'honorable maison vibrent toujours de l'onde de choc provoquée par le gain de l'indépendance monétaire... et la perte du contrôle des banques. Les bouleversements imposés par le nouveau chancelier de l'Echiquier, Gordon Brown, dès le mois de mai, dans la foulée du raz-de-marée électoral travailliste, constituent le changement le plus radical de l'institut d'émission depuis sa fondation, en 1694.

« La Banque d'Angleterre traverse une période de changements importants avec de nouvelles prérogatives venant se greffer sur d'autres plus anciennes. Son action sera plus concentrée, plus indépendante du pouvoir politique, plus astucieuse et plus transparente. Nous aurons davantage de comptes à rendre... » David Clementi, nouveau sous-gouverneur, désigné en septembre, illustre à merveille le slogan *« New Labour, New City »*. Cet ancien banquier d'affaires à la rigueur discrète, spécialiste des privatisations et qui a fait toute sa carrière chez Dresdner-Kleinwort Benson, est l'un des neuf membres du nouveau Comité de politique monétaire (Monetary Policy Committee), qui se réunit une fois par mois pour décider des taux d'intérêt en vertu des objectifs d'inflation à atteindre fixés, eux, par le gouvernement (plafond actuel à ne pas dépasser : 2,5 % en rythme annuel et hors crédits immobiliers). Depuis sa mise en place, le comité, qui compte six personnalités extérieures, a augmenté le loyer de l'argent à quatre reprises...

Autre nouveau champ d'action pour la Banque d'Angleterre : la promotion de l'euro en Grande-Bretagne, dès le démarrage de l'Union monétaire européenne. Même si le gouvernement a décidé de ne pas adhérer avant les prochaines élections législatives, en 2002, David Clementi souhaite voir Londres devenir un centre majeur pour le négoce de la nouvelle devise et se déclare persuadé que les banques britanniques pourront aisément répondre aux besoins de leurs clients, nationaux comme internationaux, dans la nouvelle devise. Depuis peu, l'institut publie un rapport trimestriel, destiné aux établissements financiers, sur l'évolution technique de l'Union économique et monétaire.

Le retrait de la surveillance du secteur bancaire a entraîné le transfert des quelque cinq cents agents de la banque centrale au profit d'un super-régulateur, le Financial Services Authority (FSA). Toutefois, comme la Banque centrale continue d'assurer la fonction de surveillance au jour le jour de la liquidité des banques et du bon fonctionnement du système de paiements, elle garde un œil sur ce qui se passe au sein de la communauté financière. Aussi, le président désigné du FSA n'est-il autre que Howard Davies, à qui David Clementi a succédé au poste de numéro deux de la Banque d'Angleterre, ce qui devrait faciliter les relations entre les deux organismes.

Enfin, la banque conserve son rôle traditionnel de banquier de l'Etat. Elle fabrique et met en circulation les billets de banque et est chargée de la gestion des réserves de change et du stock d'or. Cette mission la conduit non seulement à surveiller de près les marchés, en particulier les marchés des changes (Forex), le métal jaune et les obligations, mais aussi à prêter son assistance à d'autres banques centrales (pétro-monarchies, anciennes colonies de la Couronne devenues paradis fiscaux...)

La City a plutôt bien accueilli ces réformes qui font l'objet d'une loi actuellement discutée par le Parlement. D'abord, l'indépendance de la « Vieille Dame » contribue à la dépolitisation de la décision en matière de fixation du taux directeur. Ensuite, dans un souci de conformité avec le gouvernement d'entreprise, le nombre de directeurs extérieurs siégeant au *Court*, le conseil de direction, est passé de douze à seize, tandis que celui des hauts fonctionnaires a été réduit à trois membres. Enfin, un FSA musclé devrait combler les lacunes de l'ancien système de surveillance mises en lumière par la série de scandales retentissants qui ont éclaboussé la place financière.

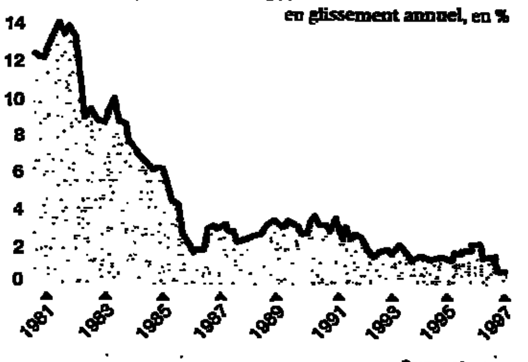
Toutefois, plusieurs ombres subsistent au tableau. Outre la fixation de l'objectif d'inflation, le gouvernement, qui peut outrepasser les décisions de l'institut d'émission, conserve toujours la haute main sur le taux de change. Ce *statu quo* éloigne encore beaucoup la Bank of England (BoE) de la notion d'indépendance telle qu'elle est définie par le traité de Maastricht. Porte-parole de la BoE à la Chambre des communes, le ministre des finances choisit quatre des six membres en principe indépendants du Comité de politique monétaire et conserve un droit de veto sur les deux autres, choisis par le gouverneur. Le conseil des ministres, quant à lui, nomme le président de l'institut et les deux sous-gouverneurs. Cette liberté surveillée a incité la commission des affaires économiques de l'Assemblée de Westminster à exiger l'organisation d'auditions de nomination des membres du Monetary Policy Committee. Comme c'est le cas aux Etats-Unis.

Marc Roche

Politique monétaire à la française

▼ Une désinflation réussie

PRIX À LA CONSOMMATION



Source : Insee

▼ Les taux nominaux convergent

TAUX DIRECTEURS

en %

FRANCE (taux directeur de la Banque de France sur appels d'offres)

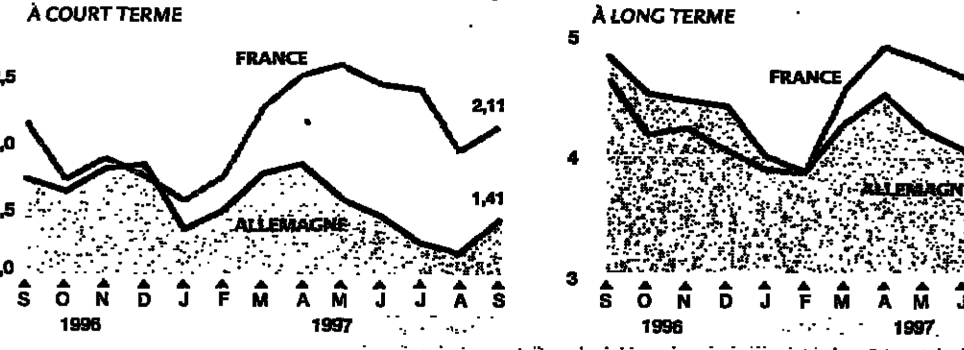
ALLEMAGNE (taux des opérations de prise en pension de la Deutsche Bundesbank)

01/87, 04/88, 06/89, 01/90, 10/91, 03/92, 04/93, 05/94, 10/95, 02/96, 05/97

Source : Banque de France

▼ Mais les taux réels restent pénalisés par rapport à l'Allemagne

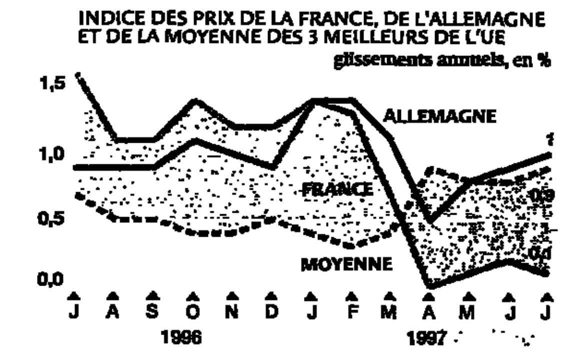
TAUX D'INTÉRÊT RÉELS (taux à trois mois, en %, moyenne mensuelle)



Source : Banque de France

▼ Mi-1997, l'inflation zéro

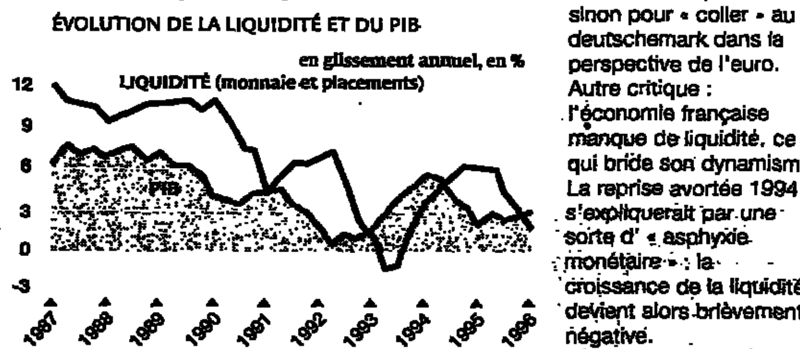
INDICE DES PRIX DE LA FRANCE, DE L'ALLEMAGNE ET DE LA MOYENNE DES 3 MEILLEURS DE L'UE



Source : Banque de France

▼ Peu de liquidité, peu de croissance

ÉVOLUTION DE LA LIQUIDITÉ ET DU PIB



Source : Banque de France

Selon la loi de 1993 *donnant l'indépendance* à la Banque de France, son premier devoir est d'assurer la stabilité des prix. Mission accomplie : en dix ans, la France a dit adieu à son passé inflationniste. Elle est même depuis le printemps 1997 en dessous de la moyenne des trois pays les moins inflationnistes de l'Union européenne. Ce succès n'a pas épargné à la Banque de France plusieurs sortes de critiques. En collant trop à une politique monétaire allemande conçue pour les nécessités spécifiques de l'après-*réunification, elle aurait* contribué à la faiblesse de la croissance française des années 90. Les taux d'intérêt nominaux français ont certes convergé avec les taux allemands, mais les taux réels sont restés *nettement plus élevés* en France. Avec une inflation zéro et une reprise vacillante, le relèvement des taux opéré par la Banque de France début octobre est difficile à comprendre — sinon pour « coller » au deutschemark dans la perspective de l'euro. Autre critique : l'économie française manque de liquidité, ce qui bride son dynamisme. La reprise avortée 1994 s'expliquerait par une sorte d' « asphyxie monétaire » : la croissance de la liquidité devient alors brièvement négative.

Banque de France : Les illusions de l'indépendance

Suite de la page I

Le relèvement des taux par la Bundesbank a été justifié par le fait que le dollar fort accroissait les risques d'inflation importée, au moment où les hausses de tarifs publics imposées par la contrainte bugétaire de Maastricht provoquaient effectivement une certaine tension sur les prix en Allemagne (mais nullement en France). La politique de change élevé pratiquée par l'Allemagne a d'ailleurs des racines historiques. On explique souvent la rigidité de la Bundesbank par la hantise d'un retour à l'hyperinflation des années 20. Mais on oublie un second trauma : en 1945, les Etats-Unis avaient imposé aux Allemands un taux de change sous-évalué par rapport au dollar. La reconstruction de la puissance économique allemande, dans l'après-guerre, a coïncidé avec le redressement du mark – qui a fini par devenir, outre-Rhin, une sorte de symbole de l'âge d'or. C'est donc en référence à une histoire qui n'est pas la sienne que la France s'oblige à pratiquer une politique de taux qui ne correspond pas toujours aux intérêts de son économie.

Christian de Boissieu, professeur à Paris-I, estime ainsi que *« la Bundesbank a remonté ses taux trop tôt. En cherchant à revivifier le cours du mark, la Bundesbank a pris le risque de couper l'oxygène que la réévaluation de la monnaie américaine apportait à l'économie européenne »*. Pour lui, *« la Bundesbank a tort de chercher à crédibiliser sa monnaie avec les taux pour béquille. Une monnaie crédible vis-à-vis des marchés est une monnaie dont les taux sont bas. Les monter, c'est avouer sa faiblesse. Il serait dommage que l'harmonisation se fasse sur les taux élevés que pratiquent par exemple les Espagnols. »*

De son côté, Charles Wyplosz, professeur à l'Institut universitaire des hautes études internationales (Suisse), estime, lui aussi, que *« la hausse des taux en Allemagne, où les pressions inflationnistes structurelles sont nulles, était une erreur. Mais la France n'avait guère le choix. Nous sommes dans la dernière ligne droite de l'euro, et les taux d'intérêt vont coller les uns aux autres sous la direction des taux allemands. »*

COMPTOIR MONÉTAIRE

Ces remarques de la camarilla parisienne ont toutefois reçu un renfort inattendu en provenance de Milton Friedman, Prix Nobel d'économie. Interrogé sur l'euro par *le Figaro* le 14 novembre, ce dernier a estimé que la politique de taux ramenait la Banque de France au rang de comptoir de la Bundesbank. *« Je ne soutiens pas qu'un pays comme la France ait intérêt à ramener sa banque centrale au statut de comptoir monétaire – encore que ce soit la politique qu'elle pratique avec obstination et à mon grand étonnement depuis dix ans –, je dis simplement que si un pays veut à tout prix – c'est le mot – lier sa monnaie au mark, il lui suffit de remplacer l'action discrétionnaire de sa banque centrale par l'automatisme d'émission d'un comptoir monétaire sans avoir besoin de mettre en œuvre un projet aussi grandiose qu'irréaliste de monnaie unique européenne. »*

La Banque de France indépendante n'est pas seulement accusée d'être trop alignée sur l'Allemagne, mais aussi de ne pas savoir communiquer. Peut-être justement parce qu'elle a du mal à justifier, en termes de politique monétaire classique, des mesures relevant en fait de la politique du change. Il serait absurde de croire que des débats n'ont pas lieu au sein du Conseil de la politique monétaire. Mais ils filtrent à l'extérieur très exceptionnellement : il a ainsi fallu une réunion à l'Assemblée nationale pour qu'une algarade publique s'engage entre Paul Marchelli, membre du comité de la politique monétaire, et Hervé Hannoun, sous-gouverneur, à propos de la politique du franc fort (*Le Monde* du 23 octobre 1997). Il serait en effet contraire à l'esprit de la loi que des débats susceptibles de nuire à la stabilité du franc s'étalent sur la place publique. Certes, il arrive que certains membres du Conseil de la politique monétaire, comme Jean-Pierre Gérard par exemple, parlent à l'extérieur, publient des livres, voire interpellent par voie de presse l'Allemagne sur son comportement trop impérial en matière monétaire (*Le Monde* du 29 novembre 1996), mais – un accord a finalement été trouvé – ils ne peuvent le faire qu'à titre personnel, Jean-Claude Trichet demeurant le seul porte-parole officiel de la Banque de France.

Il n'est pas facile pour un ancien directeur du Trésor habitué à une administration diligente et militarisée de devoir gérer un collège, ensemble d'individualités qu'aucun lien de subordination ne relie et dont le degré de technicité vis-à-vis de la chose monétaire est variable. Les techniques déployées pour neutraliser la « nocivité » de cet ensemble sont nombreuses : éviter de distribuer des micros pendant les rares conférences de presse, noyer les demandes d'information des membres du collège par une avalanche de notes, études et graphiques... Bref, décourager autant que possible toute expression individuelle. De l'avis d'un observateur, *« Jean-Claude Trichet se débrouille plutôt habilement »*.

De même, lorsqu'on interroge les dirigeants de la Banque de France, nouvellement indépendante, sur leurs relations avec le ministre de l'économie et des finances, ils brandissent immédiatement le texte de loi qui grave dans le bronze l'indépendance de l'institut d'émission. Mais il suffit d'interroger un ancien ministre de l'économie comme Jean Arthuis pour qu'il reconnaisse que *« les relations ont toujours été étroites entre le ministre de l'économie et le gouverneur, avant l'indépendance comme après. Il y avait des débats permanents avant, il y en a aujourd'hui encore. »* Le ministre est d'ailleurs autorisé au Conseil de la politique monétaire, et son directeur du Trésor y siège régulièrement, même si l'un et l'autre ont la courtoisie de quitter la salle au moment des délibérations... alors que le ministre allemand siège, lui, jusqu'au bout aux réunions de la Bundesbank. En 1995, alors que le franc était attaqué, c'est Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, qui avait annoncé le relèvement des taux. Jean-Claude Trichet avait aussitôt corrigé le tir en reprenant la décision à son compte, et le ministre n'avait pas osé surenchérir en rappelant que la décision de change incombe au gouvernement. Depuis, le rapport de forces est demeuré en l'état, et l'attitude impériale a quitté Bercy pour camper du côté de la Banque de France.

JOUER L'ESQUIVE

Quant aux discussions de taux, elles ne sont pas forcément favorables à celui qui défend la baisse. La Banque de France peut, en effet, jouer l'esquive en demandant au gouvernement de montrer l'exemple par une baisse des taux de l'épargne administrée. Une mesure que le ministre de l'économie hésite toujours à prendre car elle risque de lui coûter les voix des épargnants, furieux de se voir moins bien rémunérés. Les services d'études de la Banque de France se font d'ailleurs un plaisir de montrer à qui veut le voir que l'épargne-logement est devenue depuis deux ans le placement le plus rémunérateur – et forcément le plus coûteux pour les finances publiques –, au point d'avoir attiré presque 250 milliards de francs en provenance de sicav monétaires depuis 1993.

Le maintien d'une parité de change fixe entre le franc et le mark a non seulement biaisé, depuis dix ans, toute la politique monétaire, mais elle gêne également l'évaluation de la politique de désinflation menée par les différents gouvernements depuis 1983. Il est à noter, toutefois, que, si les critiques contre la parité franc-mark ont été nombreuses, nul n'a jamais remis en question la fin de l'inflation en France. Et cela même si bon nombre de Français endettés ont été piégés par la fin de la course des prix. La désinflation est voulue, au niveau mondial, par les épargnants, qui voient ainsi préservée la valeur de leurs placements. Elle est acceptée par les salariés, qui, même s'ils déplorent la stagnation de leur pouvoir d'achat, n'ont plus le sentiment d'être coincés dans l'escalier pendant que les prix s'envolent par l'ascenseur. Combien de temps durera la désinflation ? Les précédents historiques sont là pour rappeler que ces périodes peuvent être très longues. La dernière que la France a connue a duré cent quatre-vingt-huit ans. Elle a commencé en 1726, à l'initiative du cardinal de Fleury, régent de Louis XV, et – à l'exception des périodes révolutionnaires – s'est achevée en 1914, avec une parité or-argent identique à ce qu'elle était presque deux siècles plus tôt.

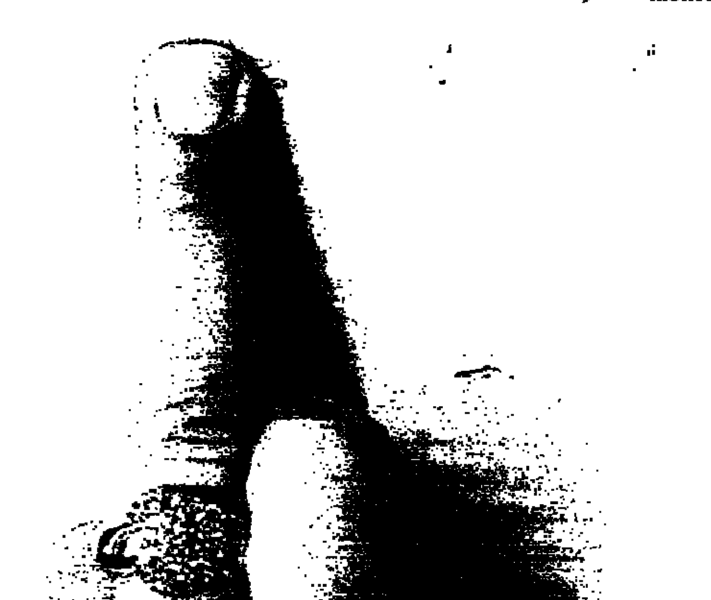
Cette relation inégale dans laquelle la France s'est engagée avec l'Allemagne – dans le but de lui *« chiper sa crédibilité monétaire »*, selon l'expression d'Ariane Obolensky, vice-présidente de la Banque européenne d'investissement – est censée prendre fin avec l'euro et l'instauration d'une banque centrale européenne. A ce moment-là, les économistes nous le jurent, l'Allemagne ne pèsera qu'une voix parmi d'autres au sein du Conseil de la politique monétaire. La politique de désinflation sera sans doute poursuivie. En revanche, la politique de change dollar-euro ne pourra plus être dictée en fonction des intérêts d'un seul pays, aussi puissant soit-il. La période d'indépendance de la Banque de France n'aura donc été qu'un très bref intervalle.

CULTURES NATIONALES

Les problèmes qui attendent la future banque centrale européenne sont d'ailleurs nombreux. A commencer par les relations qu'elle entend avoir avec le pôle économique – sorte de sous-ministère des finances européen – qui lui fera face. Là encore, les cultures nationales vont devoir composer les unes avec les autres pour élaborer une règle commune satisfaisante. Quant à l'opinion publique européenne, il faudra bien lui rendre des comptes. La tâche sera d'autant plus difficile que, comme l'explique Christian de Boissieu, la capacité d'une banque centrale à faire respecter son indépendance *« dépend de son histoire et de la confiance qu'elle a réussi à tisser avec la population »*. La Banque centrale européenne sera, à cet égard, comme la Banque de France : son acceptabilité sociale est entièrement à construire. Ainsi, la décision que la Banque de France aurait pu prendre – et que la Banque centrale européenne a la possibilité de prendre – de rendre publics les débats du conseil des gouverneurs pourrait être du meilleur effet à l'égard de la presse et des leaders d'opinion. Même si cette publication a lieu avec un retard volontaire de quelques semaines.

La vraie morale de l'histoire est d'ailleurs là : imposée par le traité de Maastricht et la contrainte de change que la France s'est infligée pendant dix ans, l'indépendance de la Banque de France n'aura jamais été qu'une péripétie administrative.

Y. M.



BANQUES CENTRALES
Questions-réponses

1 Pourquoi la stabilité monétaire est-elle l'objectif des banques centrales ?

Excepté en France ou une minorité culturelle continue de vanter les bienfaits économiques d'une lutte moins opiniâtre contre l'inflation, une vraie culture de la désinflation s'est installée partout en Europe. Ce credo majoritaire affirme qu'aucune croissance durable ne peut se construire sur un rythme rapide d'érosion de la monnaie. La théorie de la « désinflation compétitive » – tendre vers l'inflation zéro pour obliger les entreprises à revoir leurs critères de compétitivité – a remplacé, dans les années 80, la pratique de la « dévaluation compétitive », jusque dans les textes : la loi qui institue l'indépendance de la Banque de France lui donne pour mission de *« définir et mettre en œuvre la politique monétaire dans le but d'assurer la stabilité des prix »*.

2 Qu'est-ce que l'inflation « importée » ?

Les cours de change ont une incidence sur l'inflation. Une monnaie faible va introduire de l'inflation si elle est utilisée pour acquérir des biens étrangers libellés en monnaie forte. C'est ce qui s'est passé en octobre 1997 en Allemagne, où la montée du dollar a renchéri les importations et rendu fébrile l'indice des prix. Une banque centrale peut se sentir contrainte d'augmenter les taux d'intérêt si elle estime qu'un courant continu d'importations en monnaie forte va entraîner une hausse de l'inflation.

3 Qu'est-ce que la masse monétaire ?

La masse monétaire est l'ensemble des actifs liquides – c'est-à-dire susceptibles d'être utilisés dans le règlement d'une dette – détenus à un moment donné par les agents économiques (particuliers et entreprises). La masse monétaire est un donc un stock d'actifs financiers, mesuré par le biais d'agrégats monétaires qui servent aussi à la définition des objectifs de la politique monétaire. Depuis 1991, ce n'est plus M2 qui est l'agrégat monétaire de référence mais M3. Cette définition M3 comprend les billets et dépôts à vue (M1) + les comptes sur livrets (M2-M1) + les comptes à terme, les OPCVM court terme, les certificats de dépôts et bons d'institutions financières... (M3-M2). Outre M3, les autorités monétaires examinent aussi avec soin l'évolution d'un indicateur important : l'endettement intérieur total. Cet agrégat recense l'ensemble des financements des agents économiques obtenus par voie d'endettement. Un fort accroissement de l'endettement intérieur peut correspondre à un dérapage de la demande susceptible de créer des tensions inflationnistes.

4 Comment intervient la banque centrale ?

A l'époque ou le marché financier français était cloisonné, la Banque de France se bornait à encadrer le crédit : elle imposait ou non des limites réglementaires à l'activité de crédit des banques. Aujourd'hui que le marché financier français est aux normes anglo-saxonnes, la Banque centrale joue sur les taux. Autrement dit, elle accorde des prêts et prises de pension sur appel d'offres à un certain nombre d'intervenants du marché monétaire à des taux fixés par elle. Ces intervenants ou « opérateurs principaux de marché » (OPM) sont des établissements de crédit spécialement agréés pour être les intermédiaires exclusifs de l'institut d'émission. Ces taux pratiqués par la Banque de France sont appelés taux directeurs parce que les banques se calent sur eux pour établir les taux à court terme (moins d'un an) de leurs propres crédits.

Les prêts et prises de pension sur appel d'offres constituent la voie habituelle d'alimentation du marché en monnaie dite centrale. Les prêts valent pour quelques jours et les prises de pension sont des crédits de 24 heures. Les spéculateurs qui empruntent des francs aux banques commerciales se retrouvent ainsi dans l'obligation de renouveler chaque jour leurs demandes de crédit, ce qui bride leur marge de manœuvre.

5 Comment ont lieu ces opérations ?

Après analyse des trésoreries bancaires, l'institut d'émission demande aux établissements de crédits les quantités de monnaie qu'ils souhaitent emprunter auprès de lui et le taux auxquel ils sont disposés à payer cet argent. Après centralisation des réponses, la banque indique le taux auquel elle entend alimenter la place en liquidités et le montant qui sera servi. Ne seront retenues que les demandes présentées à des taux au moins égaux à celui de l'institution d'émission. Le montant total du financement alloué est alors réparti également entre ces différentes soumissions. Les établissements bénéficiaires doivent remettre des garanties en échange de l'argent qu'elles reçoivent. Les autres établissements ne sont pas écartés : ils peuvent aussi emprunter de la monnaie centrale mais à un taux légèrement supérieur à celui de l'appel d'offre.

6 Qu'est-ce que le « réglage fin ? »

Si les taux au jour le jour montent, alors que la Banque de France ne le souhaite pas, celle-ci peut intervenir directement en prêtant aux taux pratiqués sur le marché. Si, au contraire, le taux doit être raffermi, la Banque de France peut procéder à des reprises de liquidités. Elle peut compléter son action de réglage de la liquidité bancaire par des opérations d'achats-ventes de bons du Trésor. En achetant des titres, la banque fournit des liquidités à la place, en vendant des titres, elle en retire.

7 Que sont les réserves obligatoires ?

La réglementation oblige les établissements de crédit à maintenir des avoirs non rémunérés sur les livres de la Banque de France en proportion des dépôts qu'elles gèrent. Cet instrument de politique monétaire complète l'action sur les taux d'intérêt. Les réserves obligatoires créent un lien direct entre la variation des besoins de monnaie de banque centrale et la création monétaire. Plus le crédit se développe, plus la demande de monnaie centrale au titre des réserves s'accroît. Par le biais de cette réglementation, la Banque de France se trouve ainsi directement branchée sur le circuit de la création de monnaie.

8 Comment agit la spéculation ?

Une opération de spéculation a généralement pour but de forcer une monnaie à dévaluer par rapport à une autre. En France, depuis les années 60, la spéculation a régulièrement visé à obliger le franc à décrocher par rapport au mark. Grossièrement une opération de spéculation se déroule ainsi : primo, un gestionnaire de capitaux emprunte 1 milliard de francs sur le marché monétaire. Secundo, il échange aussitôt ces francs contre des marks (300 millions de marks environ). Tertio, si 100 opérateurs financiers effectuent le même mouvement, l'ascension du mark est inévitable. Quarto, quand la dévaluation est prononcée officiellement par un comité monétaire, le spéculateur refait le chemin en sens inverse. Si le franc a été dévalué de 10 %, il change ses 300 millions de marks et obtient 1,1 milliard de francs. Il rembourse alors le milliard de francs emprunté et conserve la différence de change, soit 100 millions de bénéfice pur obtenus en quelques jours.

Chaque fois que les spécialistes de la Banque de France ont observé un gonflement des liquidités bancaires, ils ont compris qu'ils devaient s'inquiéter : ce mouvement signifiait que les spéculateurs empruntaient massivement des francs auprès des banques françaises pour les revendre contre des marks.

Richard Portes, directeur du Center For Economic Policy Research

« La baisse de l'inflation et l'indépendance de la banque centrale sont fortement liées »

« L'indépendance des banques centrales est-elle souhaitable dans une économie moderne ?

– Pendant longtemps, je n'en ai pas été convaincu. Il y a une quinzaine d'années, je pensais plutôt que la coordination explicite des politiques budgétaires et monétaires était essentielle. Mais, progressivement, j'ai pris conscience que le contrôle politique de la masse monétaire conduit à des cycles monétaires politiques. En Grande-Bretagne, on l'a vu au printemps 1997 : les taux d'intérêt auraient dû être relevés six mois avant les élections. Mais les conservateurs, qui ne voulaient pas se rendre impopulaires, ne l'ont pas fait. La hausse des taux est intervenue le lendemain des élections.

– Cette hausse retardée s'est-elle révélée plus forte que prévu ?

– Il est difficile de refaire l'histoire. Mais une chose est sûre : les taux devront monter plus qu'il n'eût été nécessaire s'il n'y avait pas eu de retard. Ce qui donne un taux de change quelque peu surévalué.

– Mais l'argument politique n'est pas forcément le plus convaincant. En France, c'est le gouvernement socialiste qui a voulu et maintenu une politique de « désinflation compétitive ».

– Il y a d'autres raisons plus théoriques. Tout d'abord, il existe une forte corrélation entre l'indépendance de la banque centrale et la baisse de l'inflation. Deuxièmement, il n'existe aucune corrélation entre la croissance économique et l'indépendance de la banque centrale. Cette indépendance n'apparaît ni comme un stimulant ni comme un facteur de retard de la croissance. Enfin, il y a un divorce à long terme entre l'inflation et la croissance économique. Toutes ces études mises bout à bout m'ont progressivement convaincu de l'intérêt économique de rendre les banques centrales indépendantes. Et la grande majorité des économistes sont aujourd'hui de cet avis.

– Mais si l'économie en profite, la démocratie n'y perd-elle pas en substance ? Après tout, la perte de contrôle des élus sur la politique monétaire est un transfert de pouvoir au profit de technocrates.

– La question monétaire représente un enjeu de pouvoir faible. Comme je l'ai déjà dit, il n'y a aucune corrélation entre la croissance économique et l'indépendance de la banque centrale. Mais, surtout, ce sont les marchés financiers qui représentent un véritable pouvoir. Nulle économie ouverte ne peut mener une politique monétaire indépendante sans conséquences sur le taux de change. Tout laxisme monétaire se traduira par une dépréciation de la monnaie. La question de l'indépendance est très largement fictive, à cause des marchés.

– A cause des marchés, mais aussi à cause de la Bundesbank, qui ne laisse guère d'autonomie aux autres banques centrales...

– Il est vrai que la banque centrale allemande pèse d'un poids particulier sur la question monétaire en Europe. Au mois d'octobre dernier, la Banque de France, par exemple, n'était nullement obligée de relever ses taux dans le sillage de la hausse décidée par la Bundesbank. Elle l'a fait pour ne pas laisser les marchés penser qu'il pouvait y avoir un flottement dans la coordination des politiques monétaires à quelques mois de la création de l'euro. Mais c'est le poids de la Bundesbank qui est la cause première du traité de Maastricht. Les pays satellites en avaient assez d'être dans cette situation et que le centre soit toujours l'Allemagne. Tous les pays membres de l'Union ont voulu prendre part aux décisions. C'est ce qui va se produire avec la Banque centrale européenne.

– Mais si la politique monétaire n'est pas un réel pouvoir, n'a-t-elle pas celui d'influencer tout le reste de la politique économique ?

– La politique budgétaire reste très importante. Elle est toutefois déterminée par le pacte de stabilité, que les Français préfèrent appeler le pacte de croissance. Les contraintes mises sur la politique budgétaire n'ont pas pour but de favoriser la croissance, mais de défendre les grands équilibres. Les limites posées au déficit budgétaire ne donnent pas suffisamment de souplesse. Parallèlement, ces règles seront difficiles à appliquer avec toute la rigueur voulue par les Allemands dans la mesure ou les sanctions ne seront pas automatiques en cas de non-respect des critères. Il faudra un vote à majorité qualifiée de l'Ecofin, le conseil des ministres des finances de l'Union. Et c'est là que nous risquons de retomber sur des marchandages. Si un pays franchit les limites, les autres ne voudront pas le sanctionner, dans l'espoir de bénéficier eux aussi de la même indulgence en cas de problème futur.

– La création de la future Banque centrale européenne marque-t-elle la fin de la prééminence de la Bundesbank en Europe ?

– Oui, sans réserves ni nuances.

– A cause du principe « un pays, une voix » ?

– Le gouverneur de la Bundesbank ne sera qu'une voix parmi d'autres. Il sera certes le représentant d'une grande puissance, mais sans les moyens d'imposer une quelconque politique.

– Si la Grande-Bretagne intègre l'euro et la Banque centrale européenne, cela changera-t-il la nature de la politique monétaire qui va être suivie ?

– La différence sera sensible sur ce que nous appelons, en anglais, l'*accountability* et qui peut être traduit en français par la « responsabilité ». C'est un sujet essentiel sur lequel le traité de Maastricht ne dit rien. Or il faudra très vite developper des procédures de responsabilité. Le président de la Banque centrale européenne ne devra pas se borner à aller rendre des comptes une fois par an devant le Parlement européen. Car cela deviendrait de la responsabilité purement formelle. La vraie responsabilité, c'est celle qui se prouve quotidiennement devant la population, les médias et les hommes politiques. Pour que la Banque centrale européenne soit une réussite, il faut que chaque membre s'explique tout le temps, toujours, et que cela soit compréhensible.

– La discrétion pratiquée notamment en France par les dirigeants de la Banque centrale montre qu'il s'agit là d'un exercice difficile.

– On peut craindre quelques effets déstabilisants à court terme, mais à long terme une stratégie d'ouverture est toujours payante. Je crois que nos représentants insisteront sur ce point que je trouve capital : aller en permanence au-devant de la population et dialoguer, s'expliquer, engager le débat s'il le faut avec les autorités budgétaires. Les Britanniques peuvent être un facteur de légitimité très important.

– A propos du président de la Banque centrale européenne, quelle importance attribuez-vous à sa nomination ?

– Il faut quelqu'un qui soit doué d'un grand sens politique. Le président n'est pas un gardien du temple, mais quelqu'un qui doit en permanence respecter un devoir de parole devant l'opinion, comme le faisait Paul Volcker lorsqu'il présidait la Réserve fédérale américaine ou comme le fait son successeur, Alan Greenspan, aujourd'hui. »

Propos recueillis par Y. M.

Bibliogaphie

- **La Guerre de Sept Ans, histoire secrète du franc fort, 1989-1996**, d'Eric Aeschiman et de Pascal Riché (Calmann-Lévy, 1996, 339 p., 130 F).
- **Les Marchés financiers et les banques centrales dans l'économie monétaire de production, ou le choix de la pénurie** (Presses universitaires de Grenoble, vol. II et III, 1996, 346 p., 240 F).
- **Les Banques centrales : leur indépendance dans la construction européenne ?**, de Roland Dhordain et d'Olivier Clodong (Les Editions d'organisation, 1994, 96 p., 59 F).
- **L'indépendance des banques centrales.** Revue d'économie financière, vol. 22 (Le Monde Editions, 1992, 248 p., 160 F).
- **La Banque de France**, de Denis Besnard et Michel Redon (PUF, collection « Que-sais-je ? », 1996, 128 p., 40 F).
- **La Bundesbank aux commandes de l'Europe**, de David Marsh (Belin, 1993, collection « Histoire et société », 413 p., 160 F).
- **Les implications d'un statut rénové de la Banque de France**, de Maurice Gousseau (*Journal officiel*, 1993, 103 p., 45 F).

ETUDIANTS

TROUVEZ VOTRE STAGE

3615 LEMONDE



هكذا من الأصل

LES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE (données nationales, OCDE, cvs)

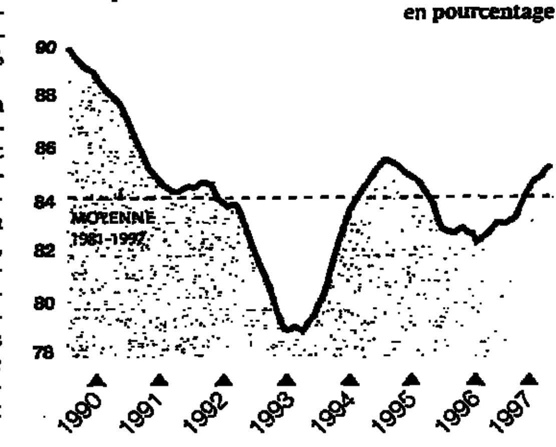
	Etats-Unis	Japon	Allemagne	France	Italie	Royaume-Uni	Canada
Production industrielle (en %)	octobre	septembre	septembre	septembre	août	septembre	août
Dernier mois connu	+0,7	+1,5	−2,1	−1,0	−1,0	+0,2	+0,1
Sur 12 mois	+6	+3,5	+1,4	+4,2	+1,3	+1,5	+4,7
Taux de chômage (en %)	octobre	septembre	septembre	septembre	juillet	octobre	octobre
Dernier mois connu	+4,7	+3,4	+11,7	+12,5	+11,7	+5,2	+9,1
Un an avant	+5,2	+3,3	+10,5	+12,5	+11,7	+7,2	+10,0
Indice des prix (en %)	octobre	septembre	octobre	octobre	octobre	octobre	septembre
Dernier mois connu	+0,3	+0,7	−0,1	+0,0	+0,3	+0,1	−0,1
Sur 12 mois	+2,1	+2,4	+1,8	+1,1	+1,6	+2,8	+1,6
Solde commercial (en milliards)	août	septembre	août	août	août	août	août
Dernier mois connu (monnaies nationales)	−16,8	+ 1243,4	+ 8,6	+11	+ 4738,7	−1,3	+0,9
Cumul sur 12 mois (monnaies nationales)	− 178.5	+9410,5	+115,4	+144,1	+58073,6	− −10,7	+25,7
Cumul sur 12 *mois (en dollars)*	− 178.5	+ 79,5	+69,7	+25,5	+35,8	−17,4	+18,8
Croissance du PIB (en %)	97 T3	97 T2	97 T2	97 T2	97 T2	97 T3	97 T2
Dernier trimestre connu (rythme annuel)	+3,3	−11,2	+4,1	+4	+6,7	+3,7	+4,9
Sur 12 mois	+3,9	−0,3	+2	+2,8	+1,9	+4,0	+3,7
Solde des paiements courants (en % du PIB)							
1997 (estimations OCDE)	−2,3	+1,9	+0,1	+1,7	+4,3	+0,2	−0,2
Déficit public (en % du PIB)							
1998 (prévisions OCDE)	−1,2	−2,3	−2,7	−3	−3,8	−1,8	+0,5
1997 (estimations OCDE)	−1,1	−3,1	−3,2	−3,2	−3,2	−2,8	−0,2
Dette publique en % du PIB 1997 (estimations OCDE)	63,8	90,8	61,8	57,8	123,3	54,1	97,2

L'INVESTISSEMENT AU RENDEZ-VOUS DE 1998 ?

L'enquête Insee d'octobre sur les investissements dans l'industrie a conforté les pessimistes et instillé le doute dans beaucoup d'esprits. Difficile en effet de parler de reprise de l'investissement, si sa progression ressort seulement à 3 % en moyenne annuelle 1998.

Mais, fort honnêtement, l'Insee a souligné la faible capacité prédictive de cette enquête, observant la similitude de la situation actuelle avec celle de 1994 et donc le risque d'une sous-estimation analogue du redémarrage de l'investissement. Malgré le climat d'incertitude entretenu par la crise asiatique et le débat sur les 35 heures, les entreprises françaises devraient en effet augmenter sensiblement leurs dépenses l'an prochain, *face à la hausse rapide du taux d'utilisation des capacités de production, désormais nettement supérieur à sa moyenne de longue période. Progression qui résulte à la fois de la reprise de l'activité en France et du faible effort d'investissement des dernières années.*

En collaboration avec Natexis Banque



A RETENIR EN FRANCE

PIB (en milliards de francs courants)	SMIC horaire (en francs)	Population active	Nombre de chômeurs
7 873	39,43	25 582 000	3 123 600

Un peu de demande intérieure, enfin !

▼ France. 1998 s'annonce comme une des meilleures années depuis quinze ans pour les revenus salariaux nets de prélèvements alors que ceux de l'épargne seront ponctionnés

Les indicateurs économiques de la rentrée ont confirmé le retour de la croissance et apporté de premiers signes d'une réanimation *de la demande intérieure en* France. Mais, depuis, l'horizon international s'est assombri vers l'Est. La crise asiatique et ses conséquences peuvent-elles remettre en cause la reprise en France et en Europe continentale ?

Les enquêtes de conjoncture réalisées en septembre-octobre ont été particulièrement favorables : dans l'industrie, certains indicateurs d'opinion – *notamment* sur la demande reçue – sont proches des plus hauts niveaux enregistrés dans le passé ; le moral des chefs d'entreprise et des particuliers est excellent ; un redressement semble également s'amorcer dans le bâtiment et les travaux publics.

Dans la comparaison avec ses partenaires européens permise par les enquêtes communautaires, la France était à la traîne jusqu'au milieu de l'année, se caractérisant notamment par un grand pessimisme des consommateurs. Ce décalage a désormais disparu : l'amélioration *récente a été plus prononcée dans* notre pays.

Pour ce qui est des indicateurs quantitatifs, la consommation s'est remise à croître depuis l'été après plus d'un an de quasi-stagnation ; la faiblesse de septembre, due à l'influence des conditions climatiques sur les ventes d'habillement, est compensée dès le mois d'octobre. Du côté de l'investissement, des signes de raffermissement sont perceptibles dans les importations et les ventes des grossistes.

Au total, la croissance du PIB, qui a déjà été de 1 % au deuxième trimestre, devrait être du même ordre au troisième, mais avec une composition plus équilibrée faisant une place importante, pour la première fois depuis longtemps, à la demande intérieure.

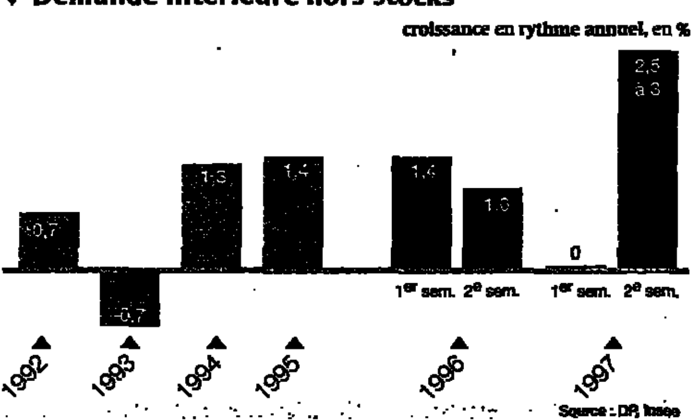
Le passé récent est donc encourageant. Pour autant une reprise *durable est-elle engagée ? Les me*sures annoncées à la rentrée sur les finances publiques et la durée du travail ne devraient guère freiner la dynamique à très court terme, même si les 35 heures inquiètent de nombreux chefs d'entreprise. Mais la crise asiatique va affecter les anticipations et l'activité (l'impact négatif direct sur la croissance des pays européens est estimé à *environ un quart de point). Ses* possibles prolongements sur le commerce international, les cours boursiers – Wall Street reste surévalué –, et le dollar, remettraient en cause l'environnement favorable dont nous bénéficions depuis un an. La dynamique interne récemment réamorcée est-elle suffisamment robuste pour résister à *une éventuelle baisse de régime de* l'extérieur ?

Regardons d'abord du côté de la consommation. Ses perspectives s'améliorent en même temps que ses deux déterminants essentiels : le pouvoir d'achat et la confiance des ménages.

Le pouvoir d'achat global s'est remis à progresser depuis le début de l'année à un rythme annuel de *l'ordre de 2 %. Il a bénéficié de* la baisse de l'impôt sur le revenu et de la majoration de l'allocation de rentrée scolaire. Mais deux éléments y contribuent plus fontamentalement.

D'abord l'augmentation de l'emploi : les effectifs salariés se sont accrus de 0,7 % d'octobre 1996 à octobre 1997 (environ 100 000 postes) contre − 0,4 % sur les quatre trimestres précédents. Cette inversion de tendance crée un supplément de revenu. Il est trop tôt pour apprécier si l'enrichissement de la croissance en emploi constaté au cours des dernières années se *confirme dans cette phase d'accé*lération de l'activité. Sous réserve de futures révisions statistiques – fréquentes dans ce domaine –, il semble que la reprise de l'emploi ait été précoce mais modérée.

Le second élément, dont on parle peu, est l'évolution du salaire réel : au 1er octobre, l'augmentation du taux de salaire horaire est de 2,8 % sur un an, ce qui laisse un *peu plus de 1,5 % de pouvoir* d'achat compte tenu de la modération de l'inflation (soulignons au passage la contribution de certaines grandes entreprises nationales ; en octobre, la baisse des tarifs de France Télécom représente pour un ménage moyen 0,1 point de pouvoir d'achat : une illustration des bienfaits de la concurrence !). Les gains salariaux individuels sont donc substantiels en termes réels, et surtout ils ne sont pas destinés à être repris par l'alourdissement des prélèvements sociaux comme ce fut souvent le cas dans le passé. Au contraire, le remplacement des cotisations maladie par la CSG apportera un supplément de pouvoir d'achat aux salariés en 1998, année qui s'annonce comme la meilleure depuis plus de quinze ans pour les revenus salariaux nets de prélèvements. En contrepartie, les revenus de l'épargne seront ponctionnés.



Cette configuration de revenu est favorable à la consommation. Le sentiment que l'effort de rééquilibrage des finances publiques, *sans être achevé, est pour l'essen*tiel derrière nous, joue vraisemblablement dans le même sens. Les ménages se disent moins disposés à épargner, et leurs encours de crédits s'accroissent. En conséquence, la remontée du taux d'épargne qui accompagne habituellement une reprise des revenus serait très limitée et la consommation devrait contribuer à la croissance au cours des prochains trimestres, venant épauler les exportations, qui restent encore dynamiques compte tenu des commandes accumulées.

Et l'investissement ? On attendait avec impatience l'enquête réalisée par l'Insee en octobre. Le résultat est ambigu et peut donner des arguments aux optimistes comme aux pessimistes. L'investissement industriel (30 % du total) est bien en train de repartir, mais l'augmentation moyenne qui ressort des projets actuels pour 1998 reste modeste (3 % à 4 %). Analysant les comportements passés, l'Insee souligne que ces estimations sont susceptibles de révisions *importantes dans les prochaines* enquêtes en fonction de la conjoncture. La reprise de l'investissement est donc conditionnelle : elle prendra de l'ampleur si la croissance se poursuit mais peut être de nouveau reportée dans le cas contraire. On rappelle que, dans l'industrie, le niveau actuel est environ 30 % en dessous de celui de 1990, date de la fin du cycle précédent.

En conclusion, l'impulsion extérieure a joué un rôle décisif dans l'amorçage de la reprise en France et en Europe continentale. Elle a débloqué une situation où l'absence de perspectives inhibait les comportements des agents économiques. Mais on ne peut pas toujours compter sur l'extérieur. *Notre environnement internatio*nal a été exceptionnellement favorable depuis un an (commerce mondial très porteur, hausse du dollar). Il fallait bien s'attendre qu'il le devienne un peu moins, ne serait-ce que parce que les Etats-Unis, et plus près de nous la Grande-Bretagne, sont en fin de cycle.

Nous sommes sans doute assez près du point où la reprise se transforme en expansion auto-entretenue, c'est-à-dire où la croissance relancée crée des revenus et des anticipations qui entraînent durablement la demande intérieure. Ce point atteint, la reprise devient moins dépendante de ce qui se passe en dehors de l'Europe.

Le plus difficile était d'enclencher une dynamique de croissance en Europe continentale. Le soutien de l'extérieur, une meilleure compétitivité, la baisse des taux d'intérêt sont en voie d'y parvenir. La perspective désormais très proche de la monnaie unique y contribue. *La zone pourrait à* présent connaître une croissance plus autonome.

François Monier

Le Maghreb sans dynamique régionale

▼ *Disparité.* L'Algérie, le Maroc et la Tunisie, bien que membres de la même union (UMA), ont des échanges très limités

Jamais peut-être autant qu'en 1997 le vocable d'Union du Maghreb arabe (UMA) n'aura paru aussi vide de sens. Alors que l'Algérie se débat dans un conflit atroce, désastreux pour l'économie, ses deux voisins observent un silence gêné : que ce soit au Maroc ou en Tunisie (*idem* s'agissant de la Libye et de la Mauritanie, les deux autres pays de l'UMA), les télévisions nationales taisent *soigneusement* les *événe*ments. La presse écrite est à peine plus bavarde.

Les échanges commerciaux sont à l'avenant. Les exportations tunisiennes en direction de l'Algérie re*présentent moins de 2 % du volume* total de ses échanges. Encore, les frontières terrestres entre les deux pays restent-elles ouvertes. Ce n'est plus le cas entre l'Algérie et le Maroc et les relations commerciales s'en ressentent. Hors hydrocarbures, elles sont insignifiantes.

Entre le Maroc et la Tunisie, les relations ne sont pas meilleures. Arrivé au pouvoir il y a maintenant dix ans, le président Ben Ali ne s'est jamais rendu en visite officielle à Rabat. Pas plus que le roi Hassan II n'a fait le déplacement à Tunis. Ces divergences politiques se conjuguent avec des évolutions économiques contraires. En Tunisie, présenté comme le bon élève de la classe, 1997 va s'achever sur une croissance proche de 5 %. Les mauvais résultats de l'agriculture (hors huile d'olive) ont pu être plus que compensés par la bonne tenue des cours du phosphate et d'une progression régulière du secteur manufacturier. L'inflation reste sous contrôle (4 %) et le déficit budgétaire contenu à 3 %. Grâce à la croissance des recettes touristiques – de l'ordre de 5 %– et aux transferts en devises des travailleurs émigrés, le déficit courant devrait être inférieur à 3% du PIB.

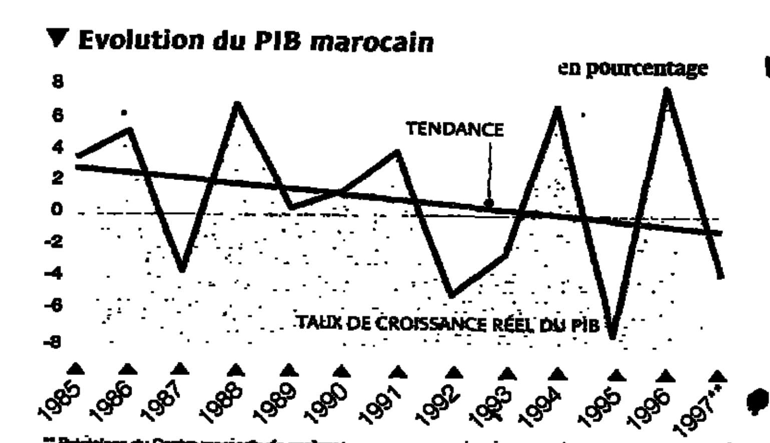
Au-delà de ces résultats satisfaisants, le problème principal de la Tunisie reste celui de la mise à niveau de son industrie (synonyme de réduction des emplois) avant 2008, date de la suppression des ultimes barrières douanières avec l'Union européenne. Jusqu'ici, les conséquences sociales de l'accord d'association ont été limitées, mais à moyen terme, ce sont 72 000 jeunes qui chaque année vont entrer sur le marché du travail. Or, actuellement, les créations d'emplois dépassent à peine le chiffre de 50 000. Le chômage (qui touche 15 % de la population active) va donc croître. Les Marocains ont, eux aussi, conclu un accord d'association avec Bruxelles. Mais, à la différence des Tunisiens, sa mise en œuvre – qui exclut les produits agricoles – ne semble pas une *priorité* pour Rabat. Les *résultats* économiques du Maroc restent trop influencés par les performances de son agriculture. Que la pluie soit au rendez-vous et le royaume affiche une croissance à *deux chiffres (1996) ; que la* sécheresse sévisse et le pays plonge dans la récession (1995). 1997 n'échappera pas à cette malédiction du ciel que seule la bonne tenue des cours du phosphate a permis d'endiguer (le PIB baissera encore cette année).

Pour sortir de ce cercle vicieux et augmenter le niveau de vie d'une population qui croît chaque année de près d'un demi-million d'individus, le Maroc n'a d'autre solution que d'investir massivement dans les autres secteurs de son économie. Exemple de richesse mal exploitée : le tourisme. Le royaume accueille bon an mal an un peu moins de 2 millions d'étrangers. Les petites îles Canaries en reçoivent six fois plus. *« Nous ne sommes pas où nous devrions être »*, admet le ministre du tourisme, Driss Benhima. Mais comment financer les investissements ? L'Etat est désargenté. La dette extérieure pèse sur ses comptes extérieurs. Pour conserver la confiance de la communauté internationale, le Maroc mène une politique d'une prudence extrême. De la construction des autoroutes à celle des ports, de la production d'énergie à l'approvisionnement en eau des agglomérations, le royaume offre donc au secteur privé des concessions en échange de la prise en charge du financement *des infrastructures.*

Mobiliser l'épargne intérieure n'est pas la solution. A peine 15 % des adultes possèdent un compte bancaire. Quant à la Bourse de Casablanca, elle est trop jeune pour drainer des capitaux importants. Ne reste donc qu'à se tourner vers les investisseurs étrangers. Pour les attirer, le Maroc n'a ménagé ni sa peine ni ses deniers. Avec des résultats pour le moins mitigés : dopés un temps par la construction du gazoduc Maghreb-Europe, ils diminuent depuis le pic de 1993. *« Ils se sont redressés en 1997. Le Maroc a reçu cette année un peu plus de 1 milliard de dollars d'investissements étrangers. On en escompte autant en 1998 »*, tempère un conseiller du roi Hassan II.

La possible arrivée en début d'année prochaine d'un gouvernement dominé par les socialistes ne changera rien à l'affaire. *« L'alternance »* a été voulue par le roi. Elle ne s'accompagnera pas d'un changement de politique économique. Le frein aux investissements réside ailleurs : dans l'arbitraire des lois servie par une justice trop souvent aux ordres et un ministère de l'intérieur jugé trop envahissant.

Les aléas de l'agriculture, l'Algérie aussi y est confrontée. Mais, à la différence de ses deux voisins, elle a actuellement les moyens financiers de les affronter. Servie par une production d'hydrocarbures en hausse, des cours du pétrole brut relativement élevés, Alger dispose de réserves de change comme jamais dans son histoire. Elles représentent l'équivalent de neuf mois d'importations (tandis que la Tunisie doit se contenter de moins de quatre mois). Résultat : l'Algérie va s'affranchir, au printemps prochain, de la tutelle du Fonds monétaire international (FMI). *« Nous n'avons plus besoin de soutien pour rembourser notre dette extérieure »*, a confirmé le ministre des finances, Abdelkrim Harchaoui.



Le secteur des hydrocarbures remplit les caisses de l'Etat mais tire également la croissance. En 1997, l'Algérie affichera un taux proche de 5 %.

La participation des autres secteurs de l'économie reste faible, comme le reconnaît le rapport publié à l'automne par le Conseil national économique et social. Promises à la privatisation, la plupart des *entreprises publiques sont en* mauvaise santé. Et le secteur privé tarde à prendre le relais. L'une des rares branches à bénéficier d'investissements étrangers est la pharmacie. Plusieurs groupes étrangers – *dont le* groupe français *Rhône-*Poulenc Rorer – ont prévu de construire une usine de production de médicaments.

S'agit-il d'un tournant annonciateur de lendemains meilleurs pour l'industrie algérienne et, au-delà, une population frappée par le chômage (près de 30 % de la population active) ? Faute d'un retour à la paix civile, il serait prématuré de le dire.

Jean-Pierre Tuquoi

Epargne : le poids des engagements

par André Babeau

Au cours des dernières années, la rigidité de la proportion du revenu épargnée par les Français a surpris. En particulier, dans les périodes de faible croissance, l'expérience passée montrait que ce taux d'épargne aurait dû s'orienter à la baisse beaucoup plus nettement qu'il ne l'a fait. On a alors avancé des explications complexes selon lesquelles le manque de confiance à l'égard de l'avenir aurait poussé le taux d'épargne à la hausse et ainsi plus que contrebalancé l'influence de la faible progression du revenu qui tirait ce même taux vers le bas.

Sans dénier à ce facteur psychologique toute influence, il y a une explication beaucoup plus simple à cette résistance du taux d'épargne à la baisse : les ménages ont un comportement d'épargne rigide parce que, depuis plusieurs années, ce comportement est de plus en plus contraint par les engagements pris. Poids grandissant des charges de remboursement d'emprunt dans des circonstances nouvelles, capitalisation plus répandue des intérêts des placements, enfin engagements plus fréquents de versements dans le cadre de formes contractuelles d'épargne.

Il s'agit d'engagements qui ne concernent pas nécessairement les mêmes groupes de ménages : les versements sur les plans d'épargne-logement et les remboursements d'emprunts sont surtout le fait des moins de quarante-cinq ans, la capitalisation d'intérêts sur les placements, celui des plus de cinquante ans. L'existence simultanée de ces engagements explique bien le phénomène.

Une première forme d'épargne obligatoire est constituée par les remboursements d'emprunts. Une consolidation élémentaire des comptes des ménages dans la comptabilité nationale aboutit à mettre en évidence que, pour une année donnée, l'ensemble constitué par leur épargne et les crédits nouvellement souscrits comporte trois affectations possibles : les investissements, dans les logements ou dans les entreprises individuelles, les placements financiers, enfin, précisément, les remboursements d'emprunts. En suivant, sur plus d'un quart de siècle, ces trois catégories d'utilisations et en ne retenant d'ailleurs, pour les remboursements, que ceux qui concernent les crédits à l'habitat, on fait apparaître des évolutions surprenantes.

On retrouve bien les évolutions connues : reflux de la formation de capital qui touche tant les investissements dans le logement que ceux des entrepreneurs individuels, bonne tenue des placements financiers dont le montant dépasse maintenant celui des investissements. La surprise vient de la spectaculaire augmentation du poids des remboursements des emprunts consacrés à l'habitat : stable et inférieur à 10 % du total des emplois entre 1970 et 1980, décennie où la forte inflation permettait encore de rembourser en « noyaux de cerise » ! Ce poids atteint déjà 16 % à la fin des années 80 qui ont vu apparaître la désinflation et dépasse 20 % en 1996, année où l'inflation est pratiquement déjà à son étiage.

Nul doute : on a considérablement sous-estimé les conséquences de la désinflation. Sans même faire référence aux remboursements des crédits à la consommation, sur lesquels l'inflation a évidemment moins d'effet, compte tenu de leur courte durée, une bonne partie de leur épargne passe maintenant à rembourser les emprunts au titre de l'acquisition de leur logement principal : en 1996, plus de 240 milliards de francs de remboursements d'emprunts à l'habitat (hors renégociations) sur quelque 700 milliards d'épargne globale (soit 34 %) : en 1985, ces remboursements n'étaient que de 98 milliards pour une épargne de 465 milliards (soit 21 %).

Nul doute : on a considérablement sous-estimé les conséquences de la désinflation

La période 1990-1996 a été caractérisée par la forte montée en puissance de l'assurance-vie, dont les réserves sont passées de moins de 900 milliards de francs fin 1990 à plus de 2 500 milliards fin 1996. Parallèlement, se sont rapidement développées deux autres formes d'épargne contractuelle : les plans d'épargne-logement (PEL) et les plans d'épargne populaire (PEP) dont l'encours global est passé de 540 milliards de francs fin 1990 à près de 1 400 milliards fin 1996. Or, ces trois types de contrats d'épargne rapportent des intérêts bloqués qui entrent comptablement dans le revenu des ménages et sont intégralement épargnés puisque immédiatement réinvestis. En 1985, les intérêts capitalisés correspondant à ces contrats représentaient 6 % de l'épargne des ménages ; onze ans après, ils en représentent 29 %.

Si l'on ajoute au poids des remboursements d'emprunts, celui des intérêts capitalisés, on atteint, en 1996, 63 % de l'épargne globale des ménages, contre 27 % en 1985. Si l'on tient compte des versements sur les contrats d'assurance-vie à prime périodique et surtout sur les plans d'épargne-logement, les engagements « contractuels » des ménages dépassent alors 70 % de leur épargne. Ce « lest » ne peut évidemment se traduire que par une forte inertie de leurs comportements à l'égard de l'affectation de leur revenu.

Keynes considérait l'épargne comme le « résidu » du revenu après consommation ; et si, d'une certaine façon, la consommation était maintenant devenue ce « résidu » après épargne ? Certes, le thème de l'épargne contractuelle n'est pas nouveau ; on l'évoquait déjà dans les années 70. Mais la tendance est devenue réalité. Il a suffi de la conjonction de deux séries de facteurs relativement indépendantes : d'une part, la désinflation qui aboutit au maintien de la valeur réelle des dettes à long terme, d'autre part, le succès de diverses formes d'épargne « projet », bloquées en capital et en revenu sur des périodes de cinq à huit ans.

Le taux d'épargne des ménages peut-il perdre une partie de sa rigidité ? Peut-il, en particulier, retrouver davantage de souplesse au cours du cycle économique, baissant nettement dans les phases de marasme pour faciliter la reprise de la consommation et augmentant, au contraire, dans les phases de forte croissance pour éviter la surchauffe ? Les degrés de liberté qui permettraient de retrouver ce comportement anticyclique du taux d'épargne ne sont pas nombreux.

Il ne faut naturellement pas souhaiter une reprise de l'inflation, et une telle reprise n'est pas en vue. D'autre part, le développement de l'épargne à long et très long terme, et donc programmée dans sa réalisation et bloquée dans ses encours, doit à coup sûr être encouragé : ne serait-ce que pour maintenir un équilibre souhaitable entre les revenus des actifs et ceux des retraités.

Reste alors à espérer pour soutenir la consommation – sans tomber dans les excès des Etats-Unis et en étant vigilant quant à la dynamique du surendettement – une meilleure adaptation du crédit aux fluctuations cycliques. Dans les périodes de fort ralentissement de la croissance du pouvoir d'achat, le recours au crédit doit être soutenu ; dans les périodes d'accélération, au contraire, la prudence doit l'emporter. Les effets de ces modulations sur le taux d'épargne seront, en quelque sorte, mécaniques. Bref, pour que l'évolution du taux d'épargne des ménages soit anticyclique, il convient que le recours au crédit le soit lui-même.

Cela ne peut se faire que si prêteurs et emprunteurs ont confiance dans la régularité de ce cycle et, tout spécialement, s'ils sont capables d'en prévoir les points d'inflexion à la hausse comme à la baisse. Naturellement, cette confiance des acteurs et cette « lisibilité » du cycle ne se décrètent pas : il faut de bonnes informations et de bons réflexes. Mais, à cet égard, les choses vont déjà mieux.

André Babeau *est professeur émérite à l'université Paris-Dauphine, directeur du CREP (Centre de recherche sur l'épargne).*

Restaurer le modèle économique occidental

par Edmund S. Phelps

LE système économique occidental a vaincu le communisme en Europe de l'Est et fait reculer le nationalisme économique et le populisme dans une bonne partie du tiers-monde. En Occident, pourtant, ce système comporte aujourd'hui manifestement une faille, préjudiciable à tous.

Il n'offre plus, en effet, suffisamment de chances d'intégration dans la société à un cinquième – et même davantage – de ses membres en âge de travailler. Au Royaume-Uni et aux Etats-Unis, les salaires ont trop fortement chuté pour subvenir aux besoins des plus mal payés et pour les motiver. En Europe occidentale et au Canada, ces salaires sont, à divers degrés, réglementés, avec l'inconvénient d'écarter des emplois les travailleurs du bas de l'échelle. Le désœuvrement, l'exclusion, la drogue et la criminalité qui en résultent coûtent cher et font courir des risques à tous.

Les dégâts sont si considérables qu'il est aujourd'hui possible de trouver un large accord politique pour corriger le tir. Mais définir les réformes nécessaires suppose que l'on comprenne d'abord le modèle économique occidental : comment ses différentes composantes sont censées fonctionner et comment le remettre en état pour qu'il retrouve ses capacités.

L'essentiel de ce modèle a été forgé par les Ecossais durant le siècle des Lumières. Le système entendait libérer l'esprit d'initiative et ouvrir la voie à la prospérité générale. Son idée maîtresse : la libre entreprise. Chacun a la liberté de monter une affaire, en investissant soit son propre capital, soit d'autres fonds privés sans avoir à en acquérir le droit, ou à obtenir de l'Etat des statuts. Chacun est libre de mettre fin à ses activités, ou de les réduire tout aussi rapidement sans avoir à payer des indemnités. Cette liberté d'entreprendre a pour but de stimuler l'innovation et de créer des emplois, beaucoup mieux que ne le ferait une lourde intervention de l'Etat.

Il s'agit aussi de mettre en place un mécanisme d'inclusion : celui de l'ouverture des marchés. Quelle serait la légitimité d'une économie fondée sur le principe de la libre entreprise qui exclurait beaucoup de monde ? Les Ecossais considéraient comme un impératif moral d'étendre la libre entreprise au plus grand nombre possible, se jouant des privilèges, donnant une chance à tous.

Aucun obstacle n'est mis en travers des nouveaux venus pour protéger les droits acquis. Les activités non rentables ne sont ni subventionnées ni secourues, même celles des amis politiques. Tous étant sur le même plan, la concurrence délogera les embusqués, aidera les déshérités à s'en sortir. Ce système – appelons-le capitalisme compétitif – n'est pas le « libre marché » que recherchent certains économistes aujourd'hui. Ils veulent l'ouverture des marchés, mais sans remise en cause des droits acquis. Ils préconisent des marchés libres de toute subvention, et pratiquement de toute imposition. Les Ecossais concevaient l'utilité d'interventions limitées de l'Etat, afin d'élargir les chances de l'entreprise et de l'aider à grandir. Adam Smith souscrivait aux rôles multiples du gouvernement, dont celui de financer l'enseignement. Des travaux récents confirment que l'entreprise privée joue un rôle décisif dans la hausse de la productivité, et que la concurrence est salutaire. La croissance ne semble pas très sensible aux taux d'imposition et aux subventions.

Confier aux entreprises privées le soin de préserver l'emploi et se servir des subventions pour parvenir à la croissance ne peut conduire qu'au désastre

Une fois considéré que l'essentiel du modèle occidental tient dans ce système – libre entreprise pour parvenir à la croissance, et marchés visant l'inclusion –, l'on s'aperçoit que la politique économique, sur le continent européen en particulier, comporte un double défaut : le premier, est d'affaiblir et de court-circuiter le capital privé – en rendant les licenciements difficiles, en soutenant des entreprises mal gérées, en interférant dans des décisions relevant du privé et en développant les postes de fonctionnaires – dans l'espoir trompeur de soutenir l'emploi et de favoriser l'inclusion ; le second défaut est la peur d'utiliser les subventions et les impôts pour inciter le marché à œuvrer en faveur de l'inclusion. Cette politique a eu un coût pour l'Europe : une moindre progression de la productivité, sans véritable hausse – et avec même un recul – des salaires et de l'emploi.

Le bon dosage de politique économique est à l'opposé. L'Europe doit d'abord libérer ses entreprises, c'est-à-dire élargir la privatisation, mais renoncer également aux contraintes néfastes imposées au capital privé. La productivité, alors, redémarrera. Et l'emploi ne souffrira pas de même que les pressions sur l'entreprise n'ont rien fait pour le créer. De fait, il est prouvé que lorsque les sanctions pour licenciement sont faibles, l'entreprise privée prend davantage le risque d'embaucher.

N'allons pas prétendre, cependant, qu'à elle seule la libre entreprise réduira le chômage sur le continent européen aux niveaux des années 60, lorsqu'il était en France de 2 % et guère plus élevé ailleurs. De même qu'elle n'entraînera pas la hausse rapide – tellement nécessaire – des emplois du bas de l'échelle en Europe, et des bas salaires dans les pays « anglo-saxons ». Ses effets seront progressifs et modérés.

Une autre réforme vigoureuse est donc indispensable pour corriger les défauts du système. A savoir une intervention en faveur du marché, qui sera réorienté vers une aide à l'intégration des travailleurs du bas de l'échelle. Le mieux est alors de recourir aux subventions, crédits d'impôt permanents s'appliquant à toutes les entreprises pour l'emploi de ces salariés. Le coût de l'opération dépassera peut-être un peu les économies budgétaires. Son plus grand mérite sera de fonctionner.

La logique de cette stratégie à deux volets est que les subventions n'accroîtront pas la productivité, mais qu'elles stimuleront les emplois et les salaires les plus bas. La libre entreprise, pour sa part, relancera la croissance et l'emploi, même si, à elle seule, elle créera peu de postes non qualifiés. Voilà pourquoi confier aux entreprises privées le soin de préserver l'emploi et se servir des subventions pour parvenir à la croissance ne peut conduire qu'au désastre.

L'Occident doit choisir : ou accepter que soient réduites les chances promises, à l'origine, par le capitalisme compétitif et apporter une aide permanente aux exclus ; ou remettre en état ce capitalisme pour relancer la croissance et élargir les chances, renouant ainsi avec la conception qu'avait le Siècle des Lumières de ce que pourrait être l'Occident.

Traduit de l'anglais par Sylvette Gleize

Edmund S. Phelps est professeur d'économie politique à l'université Columbia, et l'auteur de Rewarding Work, *Harvard, 1997.*

LIVRES

Le complexe du service public à la française

par Jean-Gustave Padioleau

Le service public à la française se porte bien. Tout au moins, pour parler comme dans la grande distribution, au regard des linéaires et des gondoles d'ouvrages, de rapports et de revues qui y sont consacrés. L'Europe, la mondialisation, les nouvelles technologies, les exigences des citoyens, sans oublier une flopée de cancers bureaucratiques et corporatistes, contraignent les tenants du service public à la française à des examens de conscience.

Ces derniers donnent naissance à une industrie de rapporteurs, d'experts et de docteurs, souvent proches de lobbies ou de cercles idéologiques qui, quitte à faire feu de tout bois, défendent l'exception française ou, pour les plus malins, tentent de l'acclimater aux turbulences étrangères.

Cette perspective imprègne l'ouvrage collectif *Un service public pour les Européens ?*, dirigé par deux experts du ministère de l'équipement, Claude Quin et Gilles Jeannot. Ce livre, issu d'un groupe de travail du conseil des Ponts et Chaussées, témoigne de l'évolution des esprits. Les auteurs demeurent fidèles au modèle français, qualifié parfois à l'étranger d'exotique. Toutefois, ils s'efforcent d'écouter et de comprendre les conceptions anglaise, allemande, italienne ou suédoise du service public. Un excellent lexique du débat européen sur ce thème permet de rendre intelligible la variété des discours nationaux, et de découvrir, à lire les auteurs, des *« espaces de convergence »*.

Philippe Warin, professeur à l'Institut d'études politiques de Grenoble, est aussi soucieux d'échapper *« aux polémiques largement idéologiques »*. Son ouvrage, *Quelle modernisation des services publics ?*, se préoccupe de répondre à une bonne question. Les avocats du service public à la française invoquent sans cesse les besoins des *« usagers »*. Mais cette rhétorique de l'intérêt général ne permet-elle pas aussi – peut-être faudrait-il dire avant tout – à des légions d'intérêts corporatistes de prospérer ?

Les réponses apportées ne sont pas simples, en particulier dans le secteur de services publics paradoxalement peu étudiés. Une belle contribution de Laurence Dumoulin et de Thierry Delpeuch montre l'émergence d'un souci de l'usager au ministère de la justice. Dominique Monjardet propose des diagnostics très fins de l'institution policière et les comparaisons avec les expériences étrangères, comme les programmes de police communautaire en Amérique du Nord, sont riches d'enseignements.

En vérité, malgré des efforts louables de promotion et d'innovation, au fil des pages le service public à la française semble sur la défensive. Cet état transparaît dans l'entretien accordé à la *Revue française de gestion* par Andrew Pettigrew sur le nouveau management public britannique. L'auteur de *The New Public Management in action* (*Le Monde* du 11 février) y dessine les grands principes de la révolution thatchérienne et il dresse avec prudence quelques constats sur ses succès et ses échecs.

Néanmoins, les interviewers de la *Revue française de gestion*, réussissent le tour de force d'oublier l'accès au pouvoir du « New Labour ». En réalité, l'équipe de Tony Blair élabore, avec le concours de Demos, le plus influent centre d'analyse (*think tank*) britannique, selon *The Economist*, une doctrine originale et radicalement post-moderne de l'action publique, correctrice des excès du thatchérisme.

Entre autres, les débats traditionnels opposant public et privé appartiennent au musée. L'ambition de Demos est de réimaginer l'action publique en jouant avec l'activation d'une valeur traditionnelle, l'esprit civique, et associée à la promotion d'une formule d'avant-garde, à dessein surprenante : le « gouvernement holistique » (*Holistic Government*).

Cet Etat futuriste imagine de nouvelles structures, valorise des systèmes budgétaires et comptables insolites, place au centre de l'action publique des activités de prévention tous azimuts. En tout cas, l'expression du gouvernement holistique est une trouvaille appelée à un beau succès international. Cette luxuriance idéologique n'est pas sans séduire, y compris les jeunes tories – bien qu'elle demande à subir l'épreuve du terrain.

UN SERVICE PUBLIC POUR LES EUROPÉENS ?
sous la direction de Claude Quin et Gilles Jeannet
La Documentation française, 1997, 290 p., 110 F.
QUELLE MODERNISATION DES SERVICES PUBLICS ?
sous la direction de Philippe Warin
La Découverte, 1997, 360 p., 175 F.
PUBLIC-PRIVÉ
Numéro spécial de la *Revue française de gestion*,
septembre-octobre 1997, 150 F.
CIVIC SPIRIT
Demos, Londres, 1997, 40 p., 5 £.
HOLISTIC GOVERNMENT
Demos, Londres, 1997, 85 p., 10 £.

PARUTIONS

● **DROIT ET FAMILLE, TOUS LES DROITS, de Philippe Steck**
Au moment où la famille et la politique familiale sont au centre du débat économique (plafonnement des allocations familiales et réduction de l'allocation pour garde d'enfant à domicile (AGED)), l'ouvrage de Philippe Steck arrive à pic pour calibrer les discussions. Car la famille a d'autant plus besoin du droit qu'elle éclate en mille et une configurations inattendues (unions libres, divorces, familles monoparentales ou recomposées...). *Mais, de la même manière qu'il n'y a* plus « une » famille et une seule, il n'y a pas non plus « un » droit de la famille. Le Code civil ne couvre pas l'ensemble de l'activité de la cellule parents-enfants-grands-parents et chacun doit compter aussi avec le droit fiscal et surtout le droit social qui cimente d'autres rapports entre les personnes et l'Etat. Philippe Steck, directeur des prestations familiales à la Caisse nationale des allocations familiales, guide le lecteur avec talent dans l'imbroglio de la redistribution aux familles. (Economica, 299 p., 98 F.)

● **LES POLITIQUES SOCIALES EN FRANCE AU XXe SIÈCLE, de Jacques Bichot**
Ce professeur d'économie à l'université Lumière (Lyon-II) a rédigé un ouvrage d'une grande utilité pour les étudiants, les journalistes et aussi les non-spécialistes. Les différentes politiques sociales qui ont été menées dans notre pays depuis le début du siècle sont expliquées ici avec un réel souci pédagogique, une grande clarté chronologique et une volonté de ne pas masquer les enjeux politiques. Recommandation : ne pas se fier au titre très rébarbatif. (Armand Colin, 197 p., 73 F.)

هكذا من الاصل

Crises financières : le danger d'un FMI à guichets ouverts

▼ Marchés. Un changement de fond des règles du jeu financier international est en train de se produire. Une mutation qui remonte au début des années 90

Cinquante milliards de dollars d'aide financière pour le Mexique en 1995. 100 milliards peut-être pour la Corée en 1997... La tourmente qu'essuie actuellement l'Asie orientale est un symptôme : celui d'un changement de fond dans les règles du jeu financier international. La mutation remonte au début des années 90, lorsque, après une décennie de crise de la dette, une trentaine d'« économies émergentes » ont pu revenir sur les marchés de capitaux, selon des modalités nouvelles. Alors que, jusqu'aux années 80, le prototype du financement international était le crédit bancaire aux Etats, le financement de ces économies se réalise désormais, en grande partie, avec des instruments de marché : soit au moyen d'émissions d'obligations par les gouvernements et, de manière croissante, par les entreprises et les banques privées ; soit à travers des investissements sur les Bourses locales, par les banques internationales, mais aussi par des milliers de fonds d'investissement, de compagnies d'assurances, de firmes multinationales, etc. Autant de nouveaux joueurs, attirés par la perspective de plus-values rapides, et qui n'ont pas nécessairement une grande expérience des risques internationaux.

Cette nouvelle technologie n'implique pas toutefois que toutes les leçons des années 1970-1980 aient été entièrement tirées. Ainsi, le crédit international, également réorienté vers le secteur privé, joue encore un rôle non négligeable, mais a été de nouveau un fauteur de troubles : en Asie de l'Est, dès 1995, la montée des pertes dans les banques locales a reflété leur faible capacité à investir correctement les fonds énormes qui leur ont été confiés, presque à l'aveuglette. Parallèlement, sur les Bourses régionales, les investisseurs ont à nouveau illustré les dangers dus à des comportements souvent moutonniers, tant au moment de l'investissement (effets de bulle spéculative) qu'à celui du désinvestissement (panique boursière et crise de change). Enfin, la performance des marchés obligataires n'a pas été meilleure : depuis la fin du mois d'octobre, la hausse des primes de risques sur l'ensemble des pays émergents, qui a atteint jusqu'à 80 %, reflète *également l'instabilité des jugements* collectifs quant aux risques économiques sous-jacents. A brève échéance, des conditions de financement devenues plus restrictives vont donc imposer à nombre de ces pays un ajustement rapide de leur politique économique, donc un ralentissement de la croissance. L'instabilité des mesures du risque est ici une cause directe de contagion internationale, en l'occurrence vers l'Amérique latine et l'Europe de l'Est.

Telle est une première leçon, un peu triste, de la crise asiatique : malgré des techniques financières de plus en plus sophistiquées, elle découle, comme il y a vingt ans, d'une mauvaise allocation des capitaux, qui impose des fluctuations brutales aux marchés et limite leur capacité de régulation. La principale différence avec les années 80 est que, au lieu des huit ou dix années nécessaires pour aboutir à des programmes publics de réduction de dette, la distribution des pertes se boucle aujourd'hui sur des marchés privés, en quelques mois, de manière non négociée et plutôt violente : moins-values en capital, répercussions dans les bilans, effets de *credit crunch*, faillites. L'Etat intervient ensuite pour éviter la ruine des épargnants et restaurer les bases d'une reprise de la croissance.

Deux raisons principales expliquent ces cahots assez durs imposés aux économies périphériques, et potentiellement à *l'économie mondiale. L'une est* l'étroitesse de leurs marchés financiers : alors qu'à Wall Street ou sur les places européennes on peut toujours revendre un titre, sur ces marchés peu liquides un flux de vente important épuise vite une demande faible, cela entraînant d'abord une chute des cours irrésistible, puis, éventuellement, un blocage complet des échanges ; le même phénomène s'observe aussi sur les marchés des changes. C'est ainsi que l'on a vérifié, au cours des dernières semaines, qu'un marché émergent est bien, selon la meilleure définition disponible, un marché dont on n'émerge pas quand il est submergé.

> On a vérifié, au cours des dernières semaines, qu'un marché émergent est bien, selon la meilleure définition disponible, un marché dont on n'émerge pas quand il est submergé

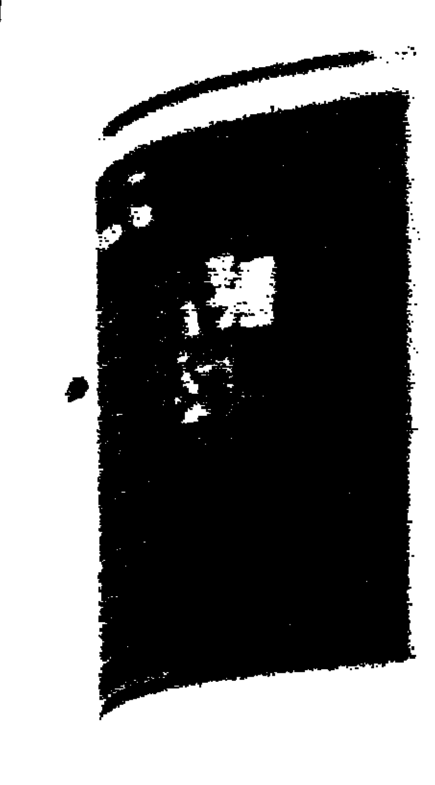
Le second facteur d'amplification des crises découle du caractère structurellement instable de *ces économies. Le taux de crois*sance, mais aussi les finances publiques, les comptes extérieurs, l'inflation et, *a fortiori*, la solvabilité des entreprises et des banques privées connaissent des fluctuations beaucoup plus larges, donc beaucoup plus difficiles à prévoir, que dans l'OCDE. Cette instabilité est encore accrue par des tensions sociales plus fortes, un environnement institutionnel plus opaque, une surveillance bancaire moins efficace ou encore des instruments de politique économique plus frustes. Par exemple, un faible niveau de monétisation interne, hérité de périodes récentes de haute inflation, limite étroitement les marges de manœuvre de la politique économique, qui tend alors à amplifier les chocs internationaux au lieu de jouer un rôle contra-cyclique. Cela a été le cas en Argentine en 1995, mais vaut aujourd'hui pour le Brésil ou la Russie.

Telle est la principale faiblesse de ce nouveau régime financier : alors que l'accès aux marchés de capitaux devrait lisser les cycles d'investissement d'économies en croissance rapide, ces dernières sont menacées par des cycles excessivement brutaux, difficiles à gérer et défavorables à la croissance. Simultanément, la diversification des risques géographiques semble moins contribuer à une stabilité accrue des marchés et des rendements moyens qu'à une amplification des fluctuations mondiales, à la fois financières et réelles. Ce qui explique pourquoi, *en 1995 comme depuis juillet der*nier, le FMI a dû mobiliser des moyens sans commune mesure avec ceux qu'il employait au cours des années 80, dans le cadre des programmes macroéconomiques traditionnels. Cette inflation reflète une évolution problématique de sa fonction et de ses modalités d'intervention, face aux risques portés par la nouvelle règle du jeu financier des années 90. D'abord se pose un problème dit d'« aléa moral » : il ne fait guère de doute que les grandes banques internationales ont déjà inclu dans leurs évaluations de risques le fait que le Fonds monétaire soutiendra, en cas de problème, les économies les plus importantes. De même, ces garanties peuvent retarder des ajustements internes *dans un pays qui anticipe ce sou*tien, comme on a pu l'avancer dans le cas du Mexique. Par ailleurs, on relève un glissement remarquable entre les crises de 1995 et de 1997 : dans le premier cas, le Fonds monétaire s'est substitué à des investisseurs privés qui refusaient de refinancer un Etat pourtant solvable, dont la dette à court terme venait à échéance. Compte tenu du retour rapide de cet Etat sur les marchés, dès juin 1995, il a bien rempli, au sens strict, une fonction de « prêteur en dernier ressort », en bloquant un risque systémique grave par un apport ponctuel de liquidités. Aujourd'hui, on observe de nouveau une dynamique de court terme, nourrie par un effet de défiance sur les marchés ; cependant, l'intervention régulatrice du *FMI le conduit à participer indirec*tement au renflouement d'opérateurs privés mal avisés, ce qui est nouveau. Pour lever l'incertitude qui noue la crise actuelle, ses crédits serviront bien à colmater des pertes en capital dues à des dysfonctionnements répétés, sur les marchés locaux et internationaux.

En somme, le Fonds monétaire a été amené à intervenir à deux reprises en trois ans sur cette jointure fragile entre les marchés internationaux surréactifs et des pays émergents, porteurs d'une instabilité interne que les investisseurs privés ne parviennent pas à maîtriser. Cette double expérience affaiblit les hypothèses d'apprentissage sur les marchés, souvent mises en avant, de même que la rhétorique des « indicateurs avancés » et autres « signaux d'alarme », qui avaient fait l'objet d'intenses gesticulations après la crise mexicaine.

Il faudra donc admettre que ces nouvelles crises ne relèvent pas d'un simple problème d'« information », selon l'acception neutre et digitalisée qu'affectionnent les technocrates : ils reflètent une réalité sociale plus substantielle et plus durable, propre à des écono*mies qui connaissent une crois*sance et des changements structurels très rapides. Demander alors au FMI d'assurer différents marchés financiers, qui s'étendent audelà de leurs propres capacités de régulation, peut accentuer à l'avenir les risques courus.

Jérôme Sgard
économiste au Cepii



LA MÉCANIQUE DE L'ÉCONOMIE

Anticiper ou spéculer

Les turbulences boursières venues d'Extrême-Orient sont souvent mises au compte de la spéculation. Mais ce terme reste obscur. A quelle activité mentale se livre le spéculateur ? Pourquoi la spéculation peut-elle créer de tels dysfonctionnements ? Une façon d'éclairer ces mécanismes est d'imaginer, à partir d'un événement récent, des scénarios fictifs. Le dernier conflit routier, bien qu'il n'ait heureusement pas tourné à la catastrophe, peut ainsi constituer un point de départ. Puisque les barrages routiers sont dressés pour interrompre les livraisons, ils créent un risque de rupture d'ap*provisionnement des magasins. Supposons alors que les consomma*teurs n'apprécient guère les privations et disons, pour l'histoire, qu'ils veulent éviter de manquer de sucre.

LA TRANQUILLITÉ DES ANTICIPATIONS RATIONNELLES. Dans le premier scénario, le consommateur est un calculateur désireux de gérer objectivement ce problème : combien de temps durera la rupture d'approvisionnement ? Quelle est ma consommation journalière de sucre ? Mettons qu'il estime qu'au pire le blocage durera quinze jours. Acheter par avance quinze jours de sucre assurerait donc sa tranquillité. Mais ce consommateur connaît aussi l'économie. Il sait que les commerçants ont fait le même calcul puisque le conflit routier était annoncé. Deux semaines de consommation sucrière sont donc déjà entreposées dans les hangars. Il est donc inutile d'acheter immédiatement la ration nécessaire.

L'affaire se passe donc tranquillement. Certes, l'opération a, au final, un coût, puisqu'il a fallu, avant le blocage des routes, assurer en une fois la production de quinze jours de sucre, engager les coûts de stockage, etc. Il s'agit précisément du coût du transfert dans le temps des ressources. Mais tout reste calme parce que les agents prennent leurs décisions au vu des données objectives du problème, ce que les économistes appellent les « fondamentaux » : la durée maximale prévisible du conflit, la consommation de sucre et même le coût qu'il y aurait à se *tromper sur la durée du conflit face au coût du stockage de sucre. Ils* forment des « anticipations rationnelles ».

LA PANIQUE SPÉCULATIVE. Imaginons maintenant que le consommateur s'interroge aussi sur ce que les autres consommateurs peuvent faire. Puisqu'il y a incertitude sur la durée du conflit et, puisque tous ne sont pas censés savoir que les commerçants ont pris leurs précautions, il est possible que certains consommateurs stockent immédiatement un peu trop. Les magasins ayant une capacité de stockage limitée, ces achats excessifs peuvent entraîner une pénurie plus tôt que prévu. Il serait donc prudent de ne pas trop tarder à se procurer la ration suffisante pour tenir jusqu'à la fin.

Mais le doigt est alors dans l'engrenage. Si supposer que d'autres peuvent acheter un peu trop conduit ce consommateur à se dépêcher un peu, il poursuivra le raisonnement. Puisque sa prudence l'amène à acheter prématurément, les autres l'anticiperont et prendront les devants. Pour avoir du sucre dès demain, il faut donc être plus rapide. Et puisque les autres peuvent aussi faire ce raisonnement...

Certes, se ruer d'emblée sur le sucre ne semble pas très raisonnable. Il est donc probable que notre agent n'accorde à ce raisonnement qu'une confiance limitée. Ainsi, la panique n'est pas fatale, mais elle devient possible. Imaginons alors une anecdote : un consommateur préoccupé par cette question croise au supermarché un client qui va gentiment confectionner les gâteaux d'un grand anniversaire et pousse un Caddie rempli de sucre. L'innocente étincelle pourra mettre le feu aux poudres. Notre consommateur avisé fera une razzia sur le sucre, ce qui n'échappera pas à un autre consommateur avisé, etc.

Une fois déclenchée la mécanique infernale, il se produit des choses étranges. les barrages routiers n'entrent plus en ligne de compte. Même si l'approvisionnement de sucre reprend, chacun voit que les arrivages sont dévalisés. La production ne peut suivre une demande pléthorique, et chacun doit participer au mouvement pour ne pas subir de pénurie. Les fondamentaux objectifs n'interviennent donc plus dans l'histoire !

Et les mécanismes d'équilibre ne fonctionnent plus. Le gonflement de *la demande de sucre devrait faire monter son prix, donc calmer* la demande. Hélas, ce qui fonctionne alors est plutôt la « trappe à sucre » : puisque le prix du sucre va augmenter, c'est une raison de plus pour en acheter très vite !

En économie, l'agent qui agit en fonction de ce qu'il pense que les autres vont faire est un spéculateur. L'origine latine du mot renvoie à miroir *(speculum)* : je pense à ce que va faire l'autre, qui à son tour pense à ce que je vais faire.

PROCESSUS ÉQUILIBRANT OU CUMULATIF ? Dans les deux scénarios, les consommateurs sont avisés et calculateurs. Mais le premier « anticipe » à partir des données du problème, le second « spécule » sur la décision des autres. Cette simple différence peut faire basculer les logiques. Avec des agents qui anticipent, tout choc suscitera les réactions qui auront pour effet de l'amortir. Le processus est équilibrant, et le monde reste calme. En général, le monde reste également calme avec des agents qui spéculent, mais les catastrophes deviennent possibles. Les processus sont alors cumulatifs : la cause produit un effet qui à son tour renforce la cause. Je vends parce que j'estime que les autres vont vendre, ma vente contribue à faire baisser le prix, donc justifie ma vente.

Que faire alors ? Laisser faire, laisser brûler, selon l'expression consacrée ? Ou faire intervenir un acteur extérieur aux agents privés, c'est-à-*dire l'Etat, la banque centrale*, ou une institution équivalente comme aujourd'hui le Fonds monétaire international ?

Cette solution a l'avantage d'être opérationnelle. La ruée sur le sucre peut d'abord être enrayée par le rationnement de la demande, moyen rustique et pas toujours efficace puisqu'il peut être contourné. La méthode plus habile est de prendre à revers la spéculation. Puisque la demande s'alimente à la perspective de la pénurie, il suffit de conjurer celle-ci pour que la demande se calme. L'Etat annoncera par exemple que des paquebots de sucre sont en route pour la France.

LA MAGIE DU VERBE. Fait étrange, il est inutile que ce soit vrai, mais indispensable que ce soit cru. Deux curiosités se présentent alors.

1. La magie du verbe : un Etat crédible n'aurait même pas besoin d'affréter des cargaisons pour que le processus s'arrête puisque celui-ci a perdu tout ancrage dans les caractéristiques de l'offre.

2. Le coût de la crédibilité : un Etat moins crédible devra en faire plus et mettre en scène de vrais débarquements, faire intervenir des spécialistes des questions sucrières... Mais une intervention maladroite reviendrait à souffler sur les braises !

A pousser trop loin le scénario spéculatif, c'est alors le mensonge institutionnel qui se trouve justifié au nom d'un intérêt supérieur évident puisque l'escalade doit être stoppée. Constat problématique. Or, peut-on pousser si loin le scénario spéculatif ? Pourquoi, dira-t-on alors, des agents censés stockeraient des quintaux de sucre ? Si une telle situation survenait, les premiers acheteurs revendraient vite, et avec profit, leur surplus. Ils savent que d'autres seraient tentés de le faire avant eux ! La logique des marchés, éventuellement noirs, permet à elle seule de corriger d'éventuelles anomalies.

Retour à la case départ ? Pas tout à fait. Au-delà des crises et du rôle des institutions publiques, la spéculation éclaire surtout certains aspects de l'organisation des marchés. Cela méritera d'y revenir.

Direction des études économiques et financières du Crédit lyonnais

COURRIER

A propos du dossier : « Travail, la France est-elle archaïque ? » paru dans « Le Monde Economie » du 18 novembre 1997.

J'ai lu avec intérêt votre article sur la flexibilité du travail en France. Je me permets deux remarques.

Ne pas évoquer les agents sous statuts publics est un peu réducteur. En effet, ces derniers sont les seuls dont le nombre ait augmenté au cours des dernières années, car l'emploi privé a légèrement reculé. En outre ils représentent une part importante des actifs (25 %). Or il serait imprudent d'associer les termes « *emploi public* » et « *flexibilité* », je pense que vous en conviendrez !

Le paragraphe où le temps partiel est évoqué est titré « *Temps partiel imposé* ». A ce sujet, je vous rappelle que toutes les enquêtes confirment qu'une minorité seulement (environ 40 %) des salariés à temps partiel souhaitent travailler davantage. Voyez les données sociales Insee. Il est donc inexact de n'aborder que sous l'angle du travail imposé le statut du temps partiel. Bien sûr, nous connaissons tous la situation difficile des horaires coupés des caissières, etc., qui aimeraient sûrement travailler plus et différemment, mais ce n'est pas le seul mode de travail à temps partiel.

En revanche, il faut garder à l'esprit le fait que de nombreux salariés, même à petit salaire, souhaitent travailler à temps partiel. J'en ai fait l'expérience très pratique tout récemment : l'annonce que la direction d'un organisme se déclarait en faveur du développement du temps partiel a entraîné en un an le doublement des volontaires pour cette forme d'organisation du travail.

J. de Bodman
Paris 75008

A propos du manifeste paru dans « Le Monde Economie » du 28 octobre 1997 intitulé « L'Euro, une chance pour la France, une chance pour l'Europe » et signé par une trentaine de personnalités.

Tous ces personnages ne gagnent pas le SMIC ou 10 000 ou 15 000 francs par mois, ils paieront tous leurs achats par carte. Mais la grande majorité du peuple qui paie tous les jours en espèces, sonnantes et trébuchantes, se trouvera complètement désemparée, nous aurons aux caisses des discussions sans fin, à juste titre, cela pourra très mal finir dans beaucoup de cas. Je me demande comment feront tous les petits commerçants et je crains qu'à l'usage ils ne cessent leur activité. L'euro accroîtra la misère du peuple français.

Henri Baron
Les Angles 30133

A propos de la chronique « L'épargnant n'est pas épargné » publiée dans « Le Monde Economie » du 21 octobre 1997

Je ne sais si votre chronique « *L'épargnant n'est pas épargné* » trouvera beaucoup d'échos, mais elle attire l'attention sur l'importance de l'épargne pour l'avenir individuel et collectif. Peut-être comprendra-t-on, avant qu'il ne soit trop tard, que la vertu du « partage » (des économies des autres) peut être un vice dans la mesure où il affaiblit le développement de facteurs de production de biens et services dont dépend *en fin de compte l'emploi.*

Certes une bonne partie de l'épargne se tourne vers les produits financiers, notamment l'assurance-vie, qui permet à l'Etat, grâce aux obligations, de financer des déficits et une dette que l'on finit par considérer comme normaux, voire insuffisants ! Mais il en reste un peu pour les entreprises, comme vous l'indiquez.

Jamais on ne se demande si des investissements créateurs d'emplois sont suffisamment rémunérateurs dans les conditions qui règnent en France, si tout ne concourt pas à réduire un « profit » d'autant plus haïssable qu'il risque d'accroître les inégalités... Peut-être en viendrons-nous à créer officiellement un fonds de péréquation pour détourner les bénéfices des entreprises qui en font au profit des sociétés déficitaires. Ce serait un acte de justice sociale, puisque les salaires versés dépendent de la santé financière des entreprises, mais quel intérêt *y aurait-il à faire le moindre ef*fort ?

On a justement fait observer que ni les gouvernements de droite ni ceux de gauche n'avaient réussi à endiguer le chômage, en dehors des rares années de croissance que nous avons connues. Mais personne ne semble avoir remarqué l'inspiration commune : « la politique volontariste ».

Espérons qu'un jour le bon sens l'emportera sur une volonté de moins en moins efficace et de plus en plus dangereuse.

Pierre Grare
Marseille 13009

Retrouvez nos offres d'emploi

2.23 F/mn

3615 LEMONDE



L MÉCANIQUE DE L'ÉCONOMIE

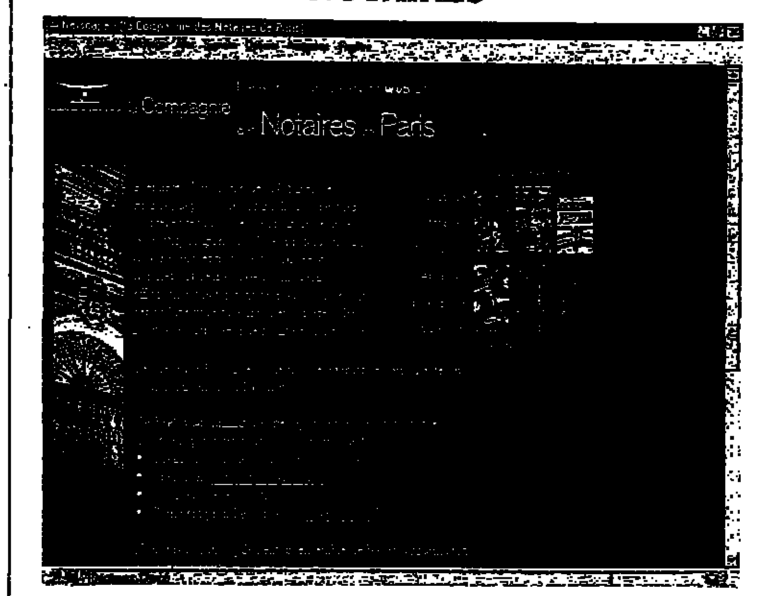
nticiper ou spéculer



IMMOBILIER

CHAMBRE DES NOTAIRES DE PARIS

LE BAROMETRE DE L'IMMOBILIER PAR LES NOTAIRES



Acteurs privilégiés du monde de l'immobilier, les notaires de la Compagnie de Paris ont souhaité répondre aux besoins de leurs clients en leur proposant d'importantes bases d'informations mises à jour quotidiennement.

Le service Internet de la Compagnie, **www.paris.notaires.fr**, propose notamment :

• de mettre en relation vendeurs et acquéreurs potentiels, par la diffusion d'annonces immobilières, illustrées de photos et de plans des biens. Les internautes prennent directement contact avec les notaires négociateurs via la messagerie électronique.

• des éléments permettant d'estimer la valeur de son bien immobilier, grâce à la diffusion de statistiques du marché immobilier de Paris et de la Petite Couronne : l'intégralité de la note de conjoncture publiée trimestriellement est illustrée de cartes et graphiques.

• de calculer les frais liés à toute acquisition, qu'elle soit librement négociée, ou qu'elle ait fait l'objet d'une adjudication volontaire. L'internaute découvrira les frais liés à l'acquisition mais aussi ceux engendrés par la souscription d'un prêt avec constitution d'hypothèque. Le vendeur trouvera tous les renseignements relatifs au calcul de l'impôt sur la plus value.

Chambre des Notaires de Paris - Place du Châtelet - Paris 1er - Téléphone : 01 44 82 24 00



VENTES

APPARTEMENTS

1er arrond.

ENCHÈRE NOTAIRE
10, rue Grande-Truanderie
Studio 22 m², 5e ét.
Mise à prix : 260 000 F
Visites 29-11 et 10-12 :
10 h à 12 h
5-12 : 14 h à 16 h
Y. Duboys-Fresney
Tél. : 02-35-29-19-46

Immeuble pierre de t.
Studio 43 m², 3e ét., refait nf,
gde cuis. équipée
S. de bs, w.-c. séparé
950 000 F. Mme Michaut
06-07-74-89-62, ou
GÉRER 01-42-65-03-03

3e arrond.

PRÈS PL. VOSGES
Pierre de t. haussmannien
Gd 5 p. : 3 180 000 F
L&D 01-44-30-45-42

4e arrond.

MARAIS - IMM. XVIIe
Très bel appart., vaste liv.
4 chbres, terrasse, park.
4 600 000 F - 01-47-00-77-27

5e arrond.

PL. DU PANTHÉON
180 m², 2 récept., 4 chbres
Vue. Tél. : 01-53-75-10-34

6e arrond.

RUE DE TOURNON
80 m² entre rue et cour
EXCLUSIVITÉ
Serge Kayser 01-43-26-43-43

8e arrond.

ST-HONORÉ - ANJOU 220 m²
Imm. XVIIIe calme, soleil
Serv. park. 01-45-62-03-61

9e arrond.

Me CADET, stand. 4 p. 88 m²
+ 37 m² terrasses, le tout
s/jard., 2 park. 01-43-35-18-36

11e arrond.

LEDRU-ROLLIN
Remarquable loft 150 m² env.
Clair, calme, parq., cheminée
2 650 000 F - 01-47-00-77-27

PPTAIRE vd beaux appts
REFAITS À NEUF
Studio 36 m² 7e ét. 530 000 F
2 p. 52 m² s/jard.....712 000 F
2 p. 54 m² s/jard. ...772 000 F
2 p. 57 m²..............799 000 F
3 p. 65 m²..............943 000 F
53, AV. PARMENTIER
Visites mercredi et jeudi de
11 h à 13 h et de 14 h à 19 h
SEFIMEG 01-48-06-22-96

12e arrond.

Propriétaire vend
34, RUE CLAUDE-DECAEN
TR. BEAUX APPARTS
2 p. 51 m²..............670 000 F
3 p. 77 m²...........1 000 000 F
4-5 p. 94 m²........1 270 000 F
5 p. 113 m²..........1 685 000 F
Bureau de vente s/place
du lundi au sam., 11 h à 19 h.
01-43-43-89-68

13e arrond.

VUE EXCEPTIONNELLE
Me MAISON-BLANCHE, imm.
gd stand., gd 4 p., 2 bs, park.
Px : 2 000 000 F
L&D 01-44-30-45-41

GD VOLUME à terminer.
235 m², dernier ét. plein sud
Terrasse. T. : 01-45-48-26-25

14e arrond.

Alésia, maison rénovée, séj.,
3 ch., cuis. équip., 2 bs,
s.-sol,
partiel jdinet. 01-43-35-18-36

Maine 14e, p. de t., asc., ét.
élevé, 4-5 p. 91 m², balc.,
chauf. indiv., gaz, calme.
Tél. : 01-43-35-18-36

ENCHÈRE NOTAIRE
12, boul. Saint-Jacques
STUDIO 25 m², r-de-ch.
Mise à prix : 250 000 F
3 PIÈCES 57 m², 6e ét.
Mise à prix : 670 000 F
Visites : 1er-12, 5-12 et 9-12
de 10 h à 12 h.
R. Bourges 01-44-90-14-14

DENFERT, anc. séjour, 3.ch.,
2 bs, 87 m², calme, chauff.
Indiv., gaz. 01-43-35-18-36

15e arrond.

JAVEL. IMMEUBLE 1930
RÉPERTORIÉ - MOSAÏQUE
ASCENSEURS, COURSIVES
Appt. 95 m², volume, parquet
1 840 000 F - 01-45-67-84-24

CONVENTION 3 P.
60 m² + terrasse 9 m² sud
980 000 F. 01-43-20-32-71

ENCHÈRE NOTAIRE
– 3, av. Porte-de-Sèvres
2 PIÈCES 46 m², 3e ét.
Mise à prix : 450 000 F
– 1, av. Porte-de-Sèvres
4 PIÈCES 82 m², 5e ét.
Mise à prix : 800 000 F
Visite 3-12, 6-12 et 10-12
de 10 h à 12 h
R. Bourges 01-44-90-14-14

16e arrond.

ENCHÈRE NOTAIRE
20-22, av. Versailles.
R-de-ch.
Studio 30 m², occupé
(parts de société)
Mise à prix : 220 000 F
Visites : 1er-12 de 14 h à 16 h
5 et 11-12 de 10 h à 12 h
J.-F. Régent 01-45-08-50-92

ENCHÈRE NOTAIRE
1-3, rue des Bauches
Studio 48 m², 4e ét., clair
Mise à prix : 500 000 F
Visites : 3 et 13-12 de 10 h à
12 h ; 8-12 de 14 h à 16 h
C. Delyfer 01-69-18-84-60

Proche de l'av. V.-Hugo
LOI PÉRISSOL
Studios et 2 pièces
28 200 F/m² moyen
SEFIMA 01-55-73-00-10

17e arrond.

ENCHÈRE NOTAIRE
9, rue J.-L. Forain
3 PIÈCES 69 m², 3e ét.
Mise à prix : 730 000 F
Visite : 2-12, 8-12 et 11-12
de 10 h à 12 h
R. Bourges 01-44-90-14-14

18e arrond.

HAVRE DE PAIX
JUNOT, 100 m2 de charme
Clair, soleil, verdure
Niveaux-volumes
Prix : 2 950 000 F
Sur place samedi 11 h-15 h
11, av. Junot.
Tél. : 01-42-23-73-06

NEUF A SAISIR
Au coeur du 18ème résidentiel
160 RUE CHAMPIONNET
2 DUPLEX D'EXCEPTION
6 PIECES 131 m²
avec terrasse 35 m²
2.950.000 F
5 PIECES 121 m²
2.650.000 F
FRAIS DE NOTAIRE REDUITS
01 42 58 59 01



19e arrond.

Duplex sur Buttes-Chaumont
4 p. 97 m² + 3 loggia
Park., cave, asc., interp.
Poss. indépend. des 2 niv.
2,1 MF. T. : 01-43-57-00-72

20e arrond.

VUE PANORAMIQUE
Face tour Eiffel, 14e ét.
120 m² stand. 5 p. 2 150 000 F
L&D 01-44-30-45-42

HAUTS-DE-SEINE

ENCHÈRE NOTAIRE
NEUILLY, 8, av. Sainte-Foy
4-5 p. 92,20 m² + park.
Mise à prix : 1 400 000 F
Visites : 1er et 6-12 de 11 h à
13 h ; 10-12 de 14 h à 16 h
M. Ancelin 01-49-22-23-24

NEUILLY-SUR-SEINE
2 p., vue jardin, bel imm., asc.
680 000 F - 01-44-18-18-27

BOULOGNE ÉGLISE
3 p. 50 m² + jard. soleil
Excellent état, box, cave
1 150 000 F - 01-40-25-07-05

NEUILLY Me SABLONS
6 p. 160 m², ét. élevé, asc.
Pierre de t. 01-43-59-14-05

BOULOGNE
Part. vd appart. parf. état
Imm. 1989, 3e ét.,
Me Jean-Jaurès, 3 chbres,
2 s. de bs, cuis. équipée,
cave, park. Px : 2,2 MF.
Tél. : 06-11-21-07-08

SEINE St DENIS

ENCHÈRE NOTAIRE
Montreuil
27-33, avenue de Walwein
2 p. 52 m², 3e ét. asc. + park.
Mise à prix : 295 000 F
Visites : 5 et 13-12 de 14 h à
16 h, et 11-12 de 10 h à 12 h.
M. Vinatier 01-42-66-47-55

PROVINCE

06 GOLFE JUAN. Beau 3 p.
Tt cft, négociable succession
Particulier : 06-09-14-52-29

NICE, Promen. des Anglais
Part. vend 10 000 F/m²
5 p, 127 m², rez-de-ch.
Possib. professionnel
Tél/R : 04-93-44-12-73

NICE « BELLES TERRES »
4 p., gd stand., 114 m² +
2 terr. 27 m²,
très belle vue mer.
Tennis, pisc., parc, vigile
1,4 MF - 04-93-52-11-51 (S.)

IMMEUBLES

ENCHÈRE NOTAIRE
15, rue Bellier-Dedouvre
imm. de rapport 5 ét.,
39 studios, 16 x 2 P. et 1 x 3 P
Revenu : environ 695 000 F/an
Mise à prix : 4 000 000 F
Visites 4 et 12/12 de 10 h
à 12 h, 9/12 de 14 h à 16 h.
R. Le Foyer de Costil
Tél. : 01-45-44-46-93

CHATEAU

14 KM PARIS – RARE
MONUMENT HISTORIQUE 18e
parc 1,5 ha – 6 500 000 F
Exclusif Viou. 01-45-08-53-84

MAISONS

BOULOGNE, prox. R. Garros
RAVISSANTE MAISON
style anglais, 170 m², utiles
jard.-terrasse, 40 m², plein
sud. Prix élevé justifié
01-47-05-24-25

ENCHÈRE NOTAIRE
BOURG-la-REINE
46, rue de Fontenay
pav. occupé/terrain 588 m²
revenu : 92 250 F/an
mise à prix : 500 000 F
visites 4, 8 et 12/12
de 15 h à 17 h
Me Jouvion, Dupont-Cariot,
Depaquit. 01-43-87-59-59

Le Lavandou, maison 3 P.
à 2 étage, terrasse, résid.
avec pisc., garage, meublée,
comm. & pl. à 5 mn.,
529 000 FF.
Tél. : 00-41-61-301-87-37

PARKINGS

ENCHÈRE NOTAIRE
71-71 *bis*, rue Saint-Charles
5 box. 1er et 2e s. sol
mises à prix de 50 000 F
à 85 000 F. Visites :
8 et 10/12 de 10 h à 12 h
H. Louvel. 01-44-53-80-00

ROQUEFORT-LES-PINS
Lot. résid. tennis
2 859 m², shon 210 m²
proche Golf, club hippique
P. : 04-93-52-11-51 (soir)

PROPRIÉTÉS

A vendre, 8 km de Colmar,
région vignoble, anc. mais. de
religieuses transformée
en habitation, rénovée
716 m² de shon. 440 m² hab.
dont une salle s/combles
de 100 m², ter. 9,33 ares
pour part. 3,5 MFRS
Tél/F : 00-43-120-207-61

ARRIÈRE-PAYS DE CANNES
en RÉSIDENCE PRIVATIVE
suite royale + 2 pisc. (ext.
+ inter) + 7 appartements
de 4 pers. 6 950 000 F
ou en RÉSIDENCE HÔTELIÈRE
idem + 15 appartements
9 500 000 F
PROPR. 00-35-32-75-18-13

HAUTS DE TOULON
Exposition plein sud, vue
impren. sur ville et rade
VILLA. 115 m², plus terrasse
sur gar. et p. d'été amenag.
TERRAIN 1 760 m², « en terrasse »,
oliviers, amandiers, pins, etc.
GD calme. Tous commerces
et services à proximité imméd.
Px : 1 500 000 F
Tél. : 04-94/92-36-46 (h. bur.)

Chennevières 94
pptaire vd direct hôtel part.
prestations luxe, site classé
vue imprenable sur Paris
parc boisé 1 500 m², 450 m² habit.
possib. extens. 900 m² habit.
+ comm. EXCELLENTE AFFAIRE
4,5 M.F. Tél. : 01-45-76-35-97

GORDES LUBÉRON
maison provençale, 160 m² hab.
terrain boisé, 4 000 m²
Pisc. : 6 × 12, Px : 2 MF
Tél. : 06-80-30-12-73

VIAGERS

PARIS-VITRUVE (20e)
F2 (42 m²), 6e ss. asc.
viager libre, 2 têtes
160 000 F + 2 950 F/mois
FRANCE VIAGER.
01-43-66-65-65

« IMMOBILIER »
Tous les lundis
datés mardis
Passer votre annonce au
01-42-17-39-63

ACHATS

APPARTEMENTS

SERGE KAYSER
RECHERCHE À PARIS
beaux apparts familiaux
Mètres sans frais
Tél. : 01-43-26-43-43

Ile Saint-Louis. Particulier
rech. 70 à 100 m². Commerc.
professionnel ou mixte
Paiement comptant
Tél. : 03-88-56-03-74

Rech. URGENT 100 à 120 m²
PARIS, paiement comptant
chez notaire - 01-48-73-48-07

LOCATIONS

OFFRES VIDES

République. A louer, studio, 30 m²,
imm. récent, refait à neuf,
entrée, grande pièce, cuisine, s. de
bains, w. c., balcon, vue dégagée
sud, 3e étage, 3 300 F + ch.
46-77-18-98

Pl. Wagram, p. d. t. superbe
5 P., 2 bains, refait nf
10 000 + 970 F. 01-55-42-77-77

Rue de la Tour, Me Pompe
4e asc., 170 m², 3 bains
17 000 + ch. 01-55-42-77-77

OFFRES MEUBLÉES

XXe arrondissement
CHBRE 9 m², 7e ét.,
asc., ch. central, dche,
1 800 F C/C.
Tél. : 03-21-33-74-44 (soir)

DEMANDES VIDES

EMBASSY SERVICE
43, avenue Marceau - 75116
Rech. pour CLIENTS
ÉTRANGERS APPTS
HAUT DE GAMME
HÔTEL PARTICULIER
& VILLAS OUEST Paris
VIDES et MEUBLÉS
GESTION POSSIBLE
01-47-20-30-05

MASTER GROUP
47, r. Vaneau 75007 Paris
rech. appts vides ou meublés
toutes surfaces pour
CADRES BANQUES ET
GRANDES SOCIÉTÉS
01-42-22-98-70

AGENDA

DÉMÉNAGEMENT

« T.K. » DÉMÉNAGEMENT
DEVIS GRATUIT JUSQU'A 20 H
T. : 01-48-02-65-83/FAX : 01-48-02-22-92

BIJOUX

BIJOUX ANCIENS
Bagues romantiques
GILLET
19, rue d'Arcole, 75004 Paris
01-43-54-09-83
médailles religieuses

SALON

Le 13 et 14 décembre 1997 l'Association « Les Mains de la création » organise son 12e Salon de l'artisanat ; trente artisans seront présents autour du sculpteur Dominique COUTEILLE. Entrée libre de 10 h à 19 h au gymnase de LA FERTÉ-ALAIS 91 RER D

Manière de voir
Le bimestriel édité par *LE MONDE diplomatique*

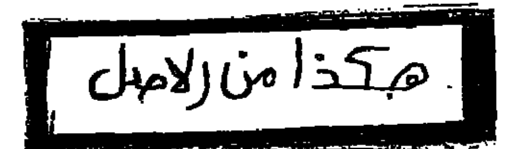


Un continent en quête d'une voie nouvelle

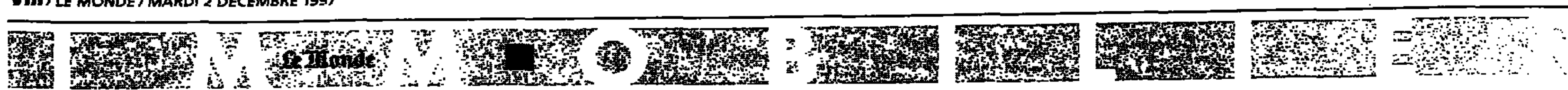
Au sommaire

■ Du « Che » à Marcos, par **Ignacio Ramonet.** ■ Le « Che » contre le mythe, par **Janette Habel.** ■ Cuba : la révolution à l'épreuve du pouvoir (1973), par **Philippe Redent.** ■ Salvador Allende, ou l'espoir brisé (1973), par **Jean-Claude Buhrer.** ■ Nicaragua : une « modération » radicale (1979), par **Régis Debray.** ■ Les leçons d'une défaite au Nicaragua (1990), par **Jorge Castaneda.** ■ Tout changer pour que rien ne change à Cuba (1990), par **Francis Pisani.** ■ Panama : de « justes causes » en attente de solutions... (1991), par **Jean-Michel Caroit.** ■ L'espérance du droit en Haïti (1991), par **Jean-Pierre Allaux.** ■ Le président Aristide sous haute surveillance (1994), par **Christophe Wargny.** ■ Cuba à l'heure des grandes réformes (1995), par **Janette Habel.** ■ L'Initiative pour les Amériques fait des inquiets (1991), par **Jean-Michel Caroit.** ■ S'enrichir en dépouillant l'Etat (1993), par **James Petras.** ■ Investissements pervers (1994), par **James Petras.** ■ Argentine : quand l'argent fait la loi (1993), par **Bernard Cassen.** ■ Au Chili, les dividendes de l'impunité (1995), par **Bernard Cassen.** ■ La fin des illusions au Mexique (1995), par **Francis Pisani.** ■ Paroles pour oublier l'oubli (1993), par **Eduardo Galeano.** ■ Forces armées contre « favelas » (1995), par **Gilles de Staal.** ■ Sécurité sous cloche à Sao Paulo (1996), par **Michel Raffoul.** ■ Le Venezuela vers la guerre sociale ?, par **Ignacio Ramonet.** ■ Bolivie : des mines d'étain aux champs de coca (1994), par **Carmen Bader et Jean-Michel Rodrigo.** ■ Colombie : violences dans les rues et dans les têtes (1993), par **Hubert Prolongeau.** ■ Narcotrafic, l'alibi de Washington (1997), par **Mariano Aguirre.** ■ Ces prêtres qu'on assassine (1990), par **Maurice Lemoine.** ■ Le combat du Vatican contre le pluralisme (1996), par **André Corten.** ■ Emotion du pauvre au Brésil (1996), par **André Corten.** ■ Les convulsions de la modernité (1993), par **Claude Bataillon.** ■ Les bidonvilles de Lima ou la rage de vivre (1993), par **Carmen Bader et Jean-Michel Rodrigo.** ■ La révolte très politique des Indiens d'Equateur (1994), par **Maurice Lemoine.** ■ La 4e guerre mondiale a commencé (1997), par le **sous-commandant Marcos.** ■ « Dans le marché tout, hors du marché rien... », par **Maurice Lemoine.**

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 45 F



REPRODUCTION INTERDITE



NEUF ET RÉSIDENTIEL



PARIS



2e arrondissement

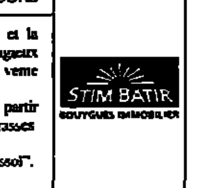


L'Hôtel Colbert
16, rue du Croissant, 75002 Paris

Réalisation et commercialisation
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel,
Bouygues Immobilier,
92513 Boulogne-Billancourt cedex
Tél. 01 47 12 54 44
Internet : http://www.stimbatir.fr

APPARTEMENTS DU STUDIO AU 4 PIÈCES - 2 MAISONS

Au cœur du 2ème arrondissement, entre l'Opera Comique et la Bibliothèque Nationale, STIM BATIR réhabilite le prestigieux hôtel "Colbert", immeuble du 18ème siècle et propose à la vente 35 appartements complètement rénovés.
Exemple de prix : studio à partir de 515 000 F, 2 pièces à partir de 700 000 F. Maisons de 105 et 112 m² habitables avec terrasses. Parking ou box possible.
Conseils sur les mesures investisseurs, amortissement "Périssol".
Renseignements et ventes : 01 47 12 54 44



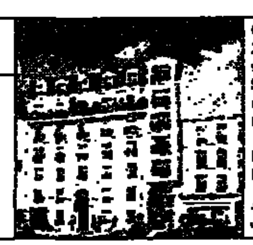


10e arrondissement



Résidence Saint-Martin
61, rue Bichat - 75010 Paris

1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
Rens. : 7 jours/7, de 9 h à 19 h.



Quelques appartements disponibles :
2 et 3 pièces dans cette superbe résidence de 28 appartements seulement, avec caves et parkings en sous-sol, à proximité du Canal Saint-Martin et de l'Hôtel du Nord. Une architecture raffinée pour une belle façade au cachet parisien, avec de nombreux balcons ou terrasses.

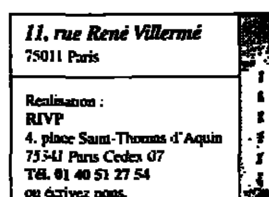
Prestations particulièrement soignées : Label Promotelec Confort-Plus.

A partir de 18 500 F le m², hors parking et dans la limite du stock disponible.

FRANCE CONSTRUCTION

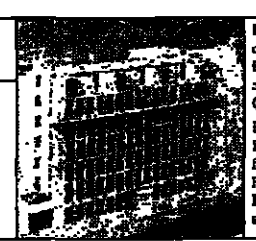


11e arrondissement

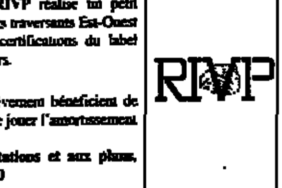


11, rue René Villermé
75011 Paris

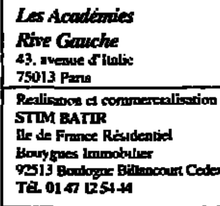
Réalisation :
RIVP
4, place Saint-Thomas d'Aquin
75341 Paris Cedex 07
Tél. 01 40 51 27 54
ou écrivez nous.



Dans un environnement calme et résidentiel, à deux pas des commerces et du métro Pere Lachaise. La RIVP réalise un petit immeuble de standing comprenant 29 logements traversants Est-Ouest avec balcons et deux locaux d'activités. Les certifications du label QUALITEL et du label VIVRELEC sont en cours.
Prix moyen de 18 500 F le m2.
Les appartements vendus en l'état futur d'achèvement bénéficient de frais de notaire réduits et de la possibilité de faire jouer l'amortissement Périssol (réductions d'impôts).
Pour tous renseignements relatifs aux prestations et aux plans, appelez au 01 40 51 27 54 ou au 01 40 51 27 20

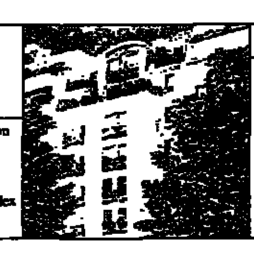


13e arrondissement



Les Académies Rive Gauche
43, avenue d'Italie
75013 Paris

Realisation et commercialisation
STIM BATIR
Ile de France Résidentiel
Bouygues Immobilier
92513 Boulogne Billancourt Cedex
Tél. 01 47 12 54 44



IDÉAL INVESTISSEURS : RÉSIDENCE POUR ÉTUDIANTS

A proximité immédiate du metro (ligne 7), des facultés parisiennes et du quartier Latin. STIM BATIR réalise une nouvelle résidence pour étudiants.
Garantie de loyers sur 9 ans, garantie de remplissage, gestion assurée. Rentabilité élevée.
Avantages fiscaux liés à l'amortissement "Périssol" et à la récupération de TVA.
Livraison : Septembre 1998
Informations et ventes au 01 47 12 54 44

STIM BATIR
BOUYGUES IMMOBILIER

15e arrondissement

Le Mirabeau
Angle rue St-Sébastien Mercier et Saint-Christophe - 75015 Paris
A 300 m du Pont Mirabeau
NOUVEAU

1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

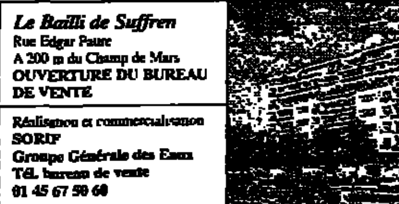
NOUVEAU

Prix de lancement. 21 appartements disponibles du studio au 5 pièces avec parking et cave en sous-sol.

France Construction vous propose une nouvelle résidence dans une rue calme, à proximité des transports (métro ligne 10, RER ligne C, bus, voie sur berges, bd périphérique), des commerces de la rue Saint-Charles et du centre Beaugrenelle. La conception et les prestations ont été étudiées dans les moindres détails pour vous assurer confort, sécurité, calme et ensoleillement. (balcons, terrasses, séjours avec double ou triple exposition, grandes baies vitrées pour la luminosité...).

Bureau de vente : 8 avenue Emile Zola
Ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14h à 19h, Samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.

FRANCE CONSTRUCTION

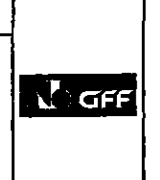


Le Bailli de Suffren
Rue Edgar Faure
A 200 m du Champ de Mars
OUVERTURE DU BUREAU DE VENTE

Réalisation et commercialisation
SORIF
Groupe Générale des Eaux
Tél. bureau de vente
01 45 67 50 60

Du pied à terre aux appartements d'exception.
Du studio au 6 pièces duplex terrasse

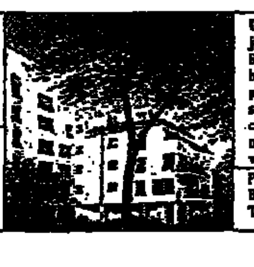
A deux pas de la Tour Eiffel et du Champ de Mars, le Bailli de Suffren vous offre un large choix d'appartements, du studio au 6 pièces duplex. La résidence bénéficie du calme de la rue Edgar Faure et à deux pas du futur parc réalisé par la Ville de Paris : 7 500 m2 de jardins à thèmes, face au Journal Officiel et à la Place Dupleix. Les prestations haut de gamme retenues sont la garantie de vivre plus grand confort et d'une sécurité maximale.
Réalisation SORIF (Groupe Générale des Eaux) et UNIMO (crédit agricole). Commercialisation GFF. Ouverture du bureau de vente situé à l'angle de la rue Desaix et G.B. Shaw, 7j/7, du lundi au vendredi de 14h à 19h, samedi et dimanche de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h. Tél. 01 45 67 50 60



15e arrondissement (suite)

Les Terrasses de Castagnary
13, rue Castagnary, 75015 Paris
Proche de la place Falguière et de la place d'Alleray. NOUVEAU

Réalisation
SNC CASTAGNARY
COFIM SA
51, bd Carnot 78110 LE VESINET
Tél. : 01 39 76 93 20



Un superbe programme en cours de construction, livraison juin 1998.
Résidence de 40 appartements spacieux et lumineux, la plupart avec terrasse ou balcon, du studio au 5 pièces avec caves et parkings en sous-sol et un jardin paysager intérieur. Prestations de haute qualité pour vous garantir confort et sécurité :
chape flottante isophonique, chauffage central au gaz individualisé VGR, équipements électriques aux normes Promotelec confort Plus, digicode à lunette rouge et vidéophone, portes blindées, accès parking par émetteur d'ondes...

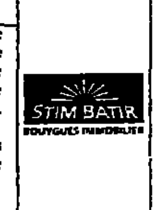
Prix à partir de 19 000 F le m² hors parking et dans la limite du stock disponible.
Bureau de vente ouvert : mardi, jeudi, vendredi et samedi de 14 h à 19 h.
Tél. 01 45 31 47 47



14, rue de l'Abbé Groult
Rue de l'Abbé Groult

Réalisation et commercialisation
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel,
Bouygues Immobilier,
92513 Boulogne-Billancourt cedex
Tél. : 01 47 12 53 53

LIVRAISON IMMEDIATE
An centre du 15e arrondissement, dans une rue calme toute proche de la place du Commerce, cette résidence de standing conjugue charme, confort et sécurité. **Disponibles** (prix : parking et cave inclus) : 3 pièces de 75 m² habitables : 1 930 000 F; 4 pièces de 96 m² habitables : à partir de 2 660 000 F avec vue très dégagée.
Amortissement "Périssol".
Bureau de vente : 18, rue de l'Abbé Groult. Ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h.
Tél. 01 45 31 61 35 ou 01 47 12 54 44



20e arrondissement

La résidence Sarah Bernhardt
67, rue des Grands Champs

Réalisation et commercialisation
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel,
Bouygues Immobilier,
92513 Boulogne-Billancourt cedex
Tél. 01 47 12 54 44



29 APPARTEMENTS DU STUDIO AU 5 PIÈCES.
Dans une rue résidentielle proche de la place de la Nation, entre les stations de métro Buzenval et Maraîchers, une nouvelle réalisation STIM BATIR associant une architecture soignée et des prestations de qualité.
Exemples de prix (parking et cave inclus) : studio de 25 m² habitables : 470 000 F ; 3 pièces de 67,83 m² habitables : 1 295 000 F ; 5 pièces de 110 m² habitables avec terrasse de 40 m² : 2 600 000 F.
Amortissement "Périssol".
Renseignements et vente : 01 47 12 54 44

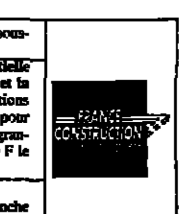


RÉGION PARISIENNE

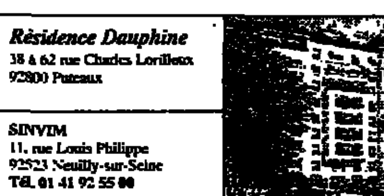
92 Neuilly-sur-Seine

Neuilly Marine
NOUVEAU Angle rue de la Marine et bd Seurat
Concevons ensemble l'appartement dont vous rêvez !
1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
Rens. : 7 jours/7, de 9 h à 19 h.

38 appartements du studio au 5 pièces (caves, parkings en sous-sol) et une maison individuelle.
Superbe résidence de 3 étages située dans la partie résidentielle de l'Ile de la Grande Jatte, caractérisée par sa tranquillité et la multiplicité des espaces verts. Architecture raffinée et prestations de très grande qualité. Les appartements ont été conçus pour vous assurer confort et qualité de vie (très belles terrasses, grande hauteur sous plafond, parquet,...). Prix à partir de 22 300 F le m² hors parking et dans la limite du stock disponible
Bureau de Vente sur place Bd Seurat:
ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14 h à 19 h.

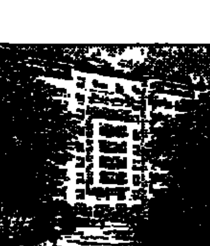


92 Puteaux



Résidence Dauphine
38 à 62 rue Charles Lorilleux
92800 Puteaux

SINVIM
11, rue Louis Philippe
92523 Neuilly-sur-Seine
Tél. 01 41 92 55 00

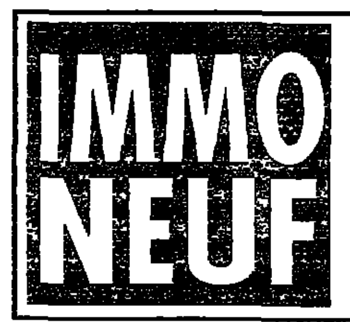


PROCHE GARE, SNCF, MÉTRO, RER, CENTRE COMMERCIAL, CINÉMAS, RESTAURANTS.

2 pièces - RDC - 48 m² plus terrasse 11 m², plus jardin 23 m² :
680 000 F plus parking

Renseignements et vente : 01 41 92 55 55

SINVIM



Le mensuel qui vous aide à acheter dans le neuf. Chez votre marchand de journaux.